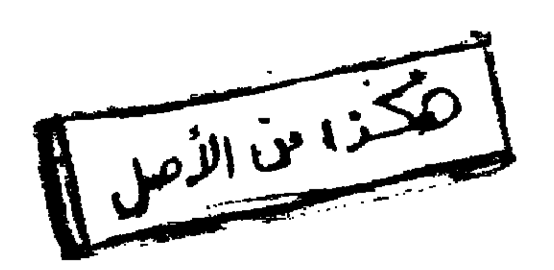


TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 395 **20 PAGES DERNIÈRE ÉDITION** — DIMANCHE 2 - LUNDI 3 JUILLET 1978

La France et les Comores établissent des relations diplomatiques

LIRE PAGE 20

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le désarmement la France et les Super-Grands

Commencée en fanfare, la session des Nations unies sur le désarmement s'est terminée sans tambours ni trompettes, sans même ces ultimes manœuvres qui donnent du piquant aux conférences internationales, par l'adoption d'un long document. Grossira-t-il la montagne des archives diplomatiques oubliées ? On peut le craindre, et craindre plus encore que cette session extraordinaire n'ait pas donné le coup de frein espéré, sans trop de conviction, à la course aux armements.

Les décisions de procédure étant le recours favori des assemblées impuissantes, cette grande délibération n'a abouti qu'à un résultat tangible : la réforme des institutions consacrées au désarmement dans la ligne suggérée par M. Giscard d'Estaing. La commission du désarmement de l'ONU, composée de tous les Etats membres, en léthargie depuis 1965, est réactivée ; la conférence restreinte de Genève, organe indépendant dont la Chine et la France étaient absentes, est remplacée par un comité plus souple, lié aux Nations unies, et que tous ses membres, égaux, présideront tour à tour. La participation de la France est ainsi quasi certaine. Celle de la Chine, après les propos tenus par son représentant à l'ONU, paraît probable. Aussi peut-on espérer que la nouvelle institution de Genève ne sera plus une simple chambre d'enregistrement où les Etats-Unis et l'U.R.S.S. — jusqu'alors présidents de droit — consolidaient leur monopole de superpuissances et habillaient d'un universalisme respectable des décisions prises en tête à tête.

Les autres propositions françaises n'ont pas eu le même succès. Sans doute peut-on trouver dans le texte final quelques idées du président de la République : la création de zones dénucléarisées, mais ce n'est pas nouveau ; la contribution du désarmement au développement et la création d'un institut international pour le désarmement. Il est peu probable cependant que ces projets, que la France, une fois rentrée dans le circuit des négociations, pourra suivre et relancer, aient des suites importantes. Le plus décevant est le peu d'intérêt soulevé par le projet d'une agence internationale des satellites de contrôle, qui s'est heurté à une opposition catégorique de Moscou et de Washington. Il ne s'agissait pourtant pas de mesures révolutionnaires, mais de la simple mise à la disposition de la communauté internationale de moyens de contrôle jusqu'à présent réservés aux superpuissances.

En revanche, l'encouragement de l'Assemblée des Nations unies à l'arrêt total des essais nucléaires peut avoir de lourdes conséquences pour la politique de défense française. La France et la Chine s'en sont explicitement dissociées sans rompre pour autant le consensus, un des agréments de cette procédure à la mode étant que chacun reste libre de choisir ce qui lui convient sans troubler l'harmonie générale... Il reste que l'Assemblée s'est prononcée. Sa recommandation ne vise que les puissances ayant une capacité nucléaire militaire qui n'a pas encore atteint son plein développement, c'est-à-dire la France et la Chine.

Pour leur part, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, qui disposent de quoi anéantir plusieurs fois l'humanité, peuvent désormais moderniser leur armement en laboratoire, et il est très probable qu'ils n'ont plus besoin d'essais souterrains. Aussi, avec la Grande-Bretagne, négocient-ils depuis dix-huit mois un arrêt total des essais nucléaires. Amplifiée par l'ONU, une entente des plus grands dans ce sens — que le représentant américain a jugée prochaine — se traduirait par une pression considérable pour amener les récalcitrants — France et Chine — dans le rang. Avec ou sans « new look » à Genève, l'armement et le désarmement de la planète passeront encore, demain comme hier, par la volonté des Deux Grands.

(Lire nos informations page 4.)

LES COMBATS AU CAMBODGE

Phnom-Penh fait état d'une offensive vietnamienne dont Bangkok nie l'existence

Rompant le silence qu'il observait sur les récents affrontements frontaliers avec le Vietnam, le gouvernement cambodgien a déclaré, samedi 1er juillet, que les forces vietnamiennes avaient lancé une série d'attaques dans la partie est du territoire khmer, de part et d'autre du Bec-de-Canard, et pénétré de 10 à 40 kilomètres à l'intérieur des provinces de Kompong-Cham et Svay-Rieng.

Selon un communiqué officiel diffusé par la Voix du Cambodge, ces attaques ont été repoussées « à la honte de l'agresseur ». Le texte ajoute que trois mille cinq cents soldats vietnamiens ont été tués ou blessés et seize chars détruits.

A Bangkok, le premier ministre thaïlandais, le général Kriangsak, a pour sa part assuré vendredi que l'ampleur des combats était grandement exagérée et que la presse s'était inspirée de « fausses sources militaires ».

Le Vietnam avait, de son côté, démenti, jeudi, avoir déclenché une opération de grande envergure. La radio cambodgienne dénonce « *la sauvagerie des Vietnamiens qui détruisent tout dans les villages frontaliers* ». Le communiqué de Phnom-Penh indique encore que le Cambodge est « *toujours prêt à rétablir des liens d'amitié avec son voisin si celui-ci prouve sa bonne volonté en cessant ses agressions, ingérences et tentatives de coup d'Etat, et respecte l'indépendance et la souveraineté du Kampuchéa* ».

A Hanoï, la huitième séance des pourparlers sino-vietnamiens sur le rapatriement des membres de la communauté d'origine chinoise du Vietnam, n'a abouti, le 30 juin, à aucun résultat, indique l'A.F.P. Les deux parties restent sur leurs positions divergentes au sujet de la citoyenneté et des modalités de rapatriement. Hanoï parle du départ des « *Vietnamiens de souche chinoise désirant se rendre en Chine* ». Pékin du rapatriement des « *ressortissants chinois persécutés* ». « *Aucun accord n'a encore été conclu à cause du manque de sincérité et de bonne volonté de la partie vietnamienne qui adopte une attitude déraisonnable* » indique l'agence Chine nouvelle.

Les Vietnamiens accusent, pour leur part, les Chinois de « *faire traîner les discussions en formulant des propositions inacceptables* ». Aucune date n'a été fixée pour la reprise des conversations.

« Le Monde » à 1,80 F

Le 3 avril dernier, la plupart des quotidiens ont augmenté leur prix de vente. Ceux qui étaient à 1,40 F l'ont accru de 20 centimes en le portant à 1,60 F. « Le Monde », pour sa part, n'avait été majoré que de 10 centimes, passant de 1,60 F à 1,70 F.

Il est devenu nécessaire de fixer notre prix à 1,80 F dès le prochain numéro daté du 4 juillet, et de retrouver ainsi l'écart de 20 centimes existant auparavant. Il suffit d'invoquer, pour justifier cette légère différence, d'une part, l'abondance et le coût de l'information, et, d'autre part, les nécessités budgétaires. « Le Monde », on le sait, ne peut compter que sur lui-même et sur la fidélité de ses lecteurs.

Le tarif des abonnements sera majoré à fin septembre prochain.

LA TENSION AU LIBAN

La Syrie réplique aux accusations des phalangistes après le massacre de la Bekaa

Une grève générale était observée, ce samedi 1er juillet, dans le secteur chrétien de Beyrouth à la suite du massacre de trente et un villageois chrétiens de la Bekaa, enlevés et assassinés, dans la nuit de mercredi à jeudi, par des éléments armés non identifiés. L'enquête effectuée par les autorités libanaises n'a apporté aucun élément susceptible d'éclaircir les motivations de ce crime odieux.

Mise en cause implicitement par une partie de l'opinion publique libanaise et la plupart des dirigeants chrétiens, la Syrie a, pour sa part, rejeté officiellement, vendredi soir, la responsabilité de ce massacre sur les auteurs du « crime d'Ehden », qui, il y a trois semaines, avait fait trente-quatre morts parmi les partisans de l'ancien président Soleiman Frangié. L'agence syrienne d'information, sans citer nommément les phalangistes, affirme que « Damas ne permettra pas aux criminels d'atteindre leurs objectifs » et que les deux massacres « font partie d'un plan visant à relancer les projets de partition du Liban auxquels la Syrie est farouchement hostile ».

Contrairement à ce que l'on avait cru tout d'abord, les victimes, des melchites (grecs-orthodoxes), ne sont pas toutes des phalangistes. Douze seulement seraient des sympathisants des Kataëb, alors que plus d'une dizaine seraient des partisans de l'ancien président Camille Chamoun et quatre des membres de l'organisation maronite des Gardiens du cèdre. Selon les informations publiées par les journaux libanais — qui sont sévèrement censurés, — les auteurs du massacre de la Bekaa disposaient d'un nombre impressionnant de véhicules et de listes de personnes à enlever, ce qui tend à prouver que l'opération était minutieusement préparée. Guidés vraisemblablement par des habitants de la région, des « éléments armés » investissaient, vers 1 h. 30, les villages de Qaa, Ras-Baalbeck, Jdeydé et Fakiha, et procédaient à une rafle rapide, tirant de leurs lits quelque quarante personnes avant qu'une quelconque réaction de défense ait pu être ébauchée. Auparavant, l'électricité et le téléphone avaient été coupés dans toute la région. Ce n'est que vers 7 heures du matin que la gendarmerie de Baalbeck découvrait dans les environs, le charnier contenant les cadavres des victimes.

Ceux qui mettent en cause la responsabilité de Damas font valoir que les quatre villages touchés se trouvent dans une région frontalière d la Syrie étroitement contrôlée par l'armée syrienne bien avant la fin de la guerre civile, et que rien ne peut s'y passer sans l'accord des autorités syriennes. Evoquant, à mots couverts, une opération montée par les « *services spéciaux* » de Damas, M. Pierre Gemayel, chef des Kataeb, a déclaré vendredi : « *Je ne veux pas croire que ce qui s'est produit hier dans la Bekaa était l'application d'un plan ou d'un ordre officiel, car un tel acte barbare entraîne pour ses auteurs des dommages d'ordre moral considérables sur le double plan international et humanitaire... Des fractions criminelles ont commis cet acte indépendamment de l'autorité concernée. Le but que l'on recherche est de provoquer un exode dans ces régions. Cela signifie plus clairement aussi que l'on vise à faire de la partition un fait accompli et certain.* » — J. G.

(Lire la suite page 3.)

Les remous monétaires

M. Giscard d'Estaing souhaite des mécanismes nouveaux en Europe

Désireux de calmer la spéculation à la hausse du franc, qui s'est développée en fin de semaine à la suite de rumeurs sur le retour du franc dans le* « serpent » *monétaire européen, fût-il élargi, M. Giscard d'Estaing a confirmé, vendredi 30 juin à Madrid, qu'une* « participation » *du franc au* « serpent » « tel qu'il existe » *actuellement était* « erronée ». *Le président de la République a indiqué que c'est par de* « nouveaux mécanismes », *élaborés au niveau communautaire, que serait constituée la* « zone de stabilité monétaire » *qu'il juge indispensable en Europe notamment la création d'un Fonds monétaire européen* (le Monde *du 28 juin).

Que l'idée de retour du franc dans une formule aussi rigide que le « serpent » européen — ou du moins ce qu'il en reste — soit « erronée », nul ne peut plus en douter. Serait-il, au demeurant, possible de maintenir, dans une Europe aussi désaccordée sur le plan économique, un système qui ne tolère aucun échec, qui ne comporte aucune soupape de sûreté, qui ne prévoit aucun système de défense par tirage sur un fonds commun ? Au surplus, une marge de fluctuation de 2,25 % par rapport aux autres monnaies du « serpent » apparaît dérisoire lorsque, sur les marchés flottants, on a vu le franc varier de 8 % en quelques mois par rapport au deutchemark, et des mouvements dépassant parfois 2 % à 3 % sur le dollar se produire en une seule journée ?

En revanche, il est vraisemblable que l'on puisse fixer des « plages d'évolution » des monnaies entre elles pour instaurer une « zone de stabilité monétaire », comme le souhaitent MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ; c'est-à-dire des dispositifs peu différents, en leur essence, de la formule du « serpent ». Pas de stabilité sans contraintes monétaires, peu de contraintes sans défenses, peu de défenses sans recours. D'où l'utilité d'un fonds monétaire européen, dont le principe a été évoqué dans nos colonnes.

Il est bien entendu toutefois, chacun en est d'accord, que le nouveau système devra pallier les défauts de l'ancien, qui n'était pas viable. — F. R.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR

Bonne conduite

M. Maurice Dumez, cinquante ans, a été arrêté par les gendarmes au cours d'un contrôle de routine pour défaut de permis de conduire. Il s'en passait depuis trente et un ans, sans avoir jamais eu le moindre accident au volant des voitures et des poids lourds qu'il a conduits durant des dizaines de milliers de kilomètres.

Evidemment, il est paradoxal que la loi entraîne la mise en prison d'un hors-la-loi paisible qui n'a jamais fait de mal à une mouche sur la route, alors que tant de détenteurs de permis de conduire sont des assassins en règle. Mais la loi est la loi. Dans son malheur, M. Dumez aura au moins la consolation d'échapper à la pire des sanctions pour un bon conducteur : le retrait du permis de conduire.

BERNARD CHAPUIS.

Au sommaire du supplément

EUROPA

publié dans

Le Monde

de lundi (daté 4 juillet)

- Un article de Michaël Blumenthal, secrétaire américain au Trésor.
- Une interview de Fred Laker sur les transports aériens.
- La politique industrielle européenne, par Robert Toulemon.
- Les développements du dialogue Nord-Sud, par Melwyn Westlake.

Ce supplément est préparé en collaboration avec *la Stampa*, *The Times* et *Die Welt*.

Pourquoi Versailles ?

par PIERRE DE BOISDEFFRE

A l'heure où tous les journalistes de France, ou peu s'en faut, y vont de leur couplet sur Versailles, il est ridicule de sortir son mouchoir. Soyons ridicule ! Soyons même un peu pompier. Eh bien, oui, quitte à mourir pour quelque chose, j'aimerais mourir pour la beauté. D'autres se battent et meurent pour les Tupamaros, pour les Montoneros, pour Fidel, pour les Palestiniens ; moi, je voudrais seulement sauver Versailles, sauver Venise, sauver la Grand-Place d'Ispahan ou les temples d'Angkor.

« *Le plus beau tableau du monde ne tient pas devant une tache de sang* », disait Malraux. Mais le sang sèche plus vite que la peinture, et nulle révolution, aucun massacre ne nous fait oublier le *David* de Michel-Ange, le portail royal de Chartres ou quelques pommes de Cézanne.

Pour avoir été mêlé, voilà bientôt trente ans, aux premiers travaux du Comité de sauvegarde de Versailles, pour avoir vu, le rouge au front, René Mayer, président du conseil d'une triste époque, nous refuser, d'un air hautain, les 6 millions de francs d'aujourd'hui qui, dépensés chaque année pendant trois ans, auraient permis de mettre le château hors d'eau, pour avoir vu mendier (une fois de plus...) l'argent de l'Amérique, je suis particulièrement touché par ce qui vient de se passer à Versailles. Et, comme tout le monde, je me pose la question : pourquoi Versailles ?

En apparence, la réponse est simple : parce que Versailles est un symbole ! Versailles est le symbole de la France comme le Parthénon est celui du classicisme grec. Symbole à la fois simple et complexe, comme le sont finalement tous les mythes : symbole d'ordre, mais aussi d'une croissance. Le petit pavillon de chasse de Louis XIII n'est pas devenu palais en un jour. Toute la France — jusqu'à Louis-Philippe, jusqu'à de Gaulle, jusqu'à Giscard... — a fait Versailles. Versailles est un arbre : symbole d'ordre, mais aussi de vie. Une cour, une société, le luxe et l'amour, les tragédies de palais de Jean Racine et les comédies-ballets de Lulli, la messe royale et le parc aux cerfs..., inextricablement mêlés, la grandeur et les stupres d'une société à son apogée, qui refuse de se voir vieillir et s'éternise dans une vision souveraine : c'est cela Versailles !

Mais voilà justement ce qui choque : cette majesté de l'ordre, cette beauté, qui ont survécu à la tourmente révolutionnaire, à vingt guerres, à la bombe atomique, ce balcon de marbre qui défie le temps, voilà justement ce que refuse une jeunesse marginalisée qui ne reconnaît plus de dieu, plus d'Etat, plus de religion, plus de société, plus de famille, qui ne veut plus connaître que l'absolu de la liberté.

Un attentat comme celui de Versailles, avec ce mélange de violence ignominieuse et d'*innocence* (car le sang n'a pas coulé ; on n'a pas voulu qu'il coule ; l'Armée de libération bretonne, ce ne sont pas les Brigades rouges ; *pas encore*), traduit d'une manière spectaculaire une crise d'identité. Hier, venus des plus lointaines provinces françaises, mal dégrossis, souvent maltraités, les sujets du roi de France venaient chercher à Versailles un supplément d'être (fonctions, grades, honneurs, parchemins...), une « identité ». Le cadet de Gascogne, de Bretagne ou même de Corse, à Versailles devenait soudain français — et du coup, se sentait citoyen du monde.

(Lire la suite page 6.)

AU CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE

Le concours de naguère remplacé par un fiasco

Les étudiants du Conservatoire national supérieur d'art dramatique ont présenté leurs travaux les 27, 28 et 29 juin.

Les scènes jouées par ces étudiants étaient « dispatchées » classe par classe ; on retrouvait parfois, d'une classe à l'autre, les mêmes élèves ; certains travaillent désormais chez plusieurs professeurs à la fois ; il n'y a plus les cloisonnements du passé.

En trois jours ont été montrées près de vingt-cinq heures de « théâtre », qui, dans leur ensemble, suscitent pas mal d'inquiétude quant à l'état d'esprit, et aussi quant à l'avenir, de ces jeunes comédiens. Mettons tout de suite à part les deux moments de ces journées qui ont assez nettement tranché sur le désarroi général.

La classe de Marcel Bluwal a présenté une mise en scène bien éclairée, bien scandée, du *Petit Mahagony*, de Bertolt Brecht. La musique de Kurt Weil était jouée et chantée comme il faut. Les costumes étaient parfaits. C'était là plutôt un très bon travail d'ensemble, mis au point avec sérieux, présence d'esprit, plaisir de la scène, et où il n'était pas aisé de discerner, en particulier, une nature d'acteur plus qu'une autre, sauf peut-être celle d'Ariane Ascaride, comédienne d'œil très présent, de caractère assuré, capable de jouer comédie et drame, et qui fait partie aussi de la classe d'Antoine Vitez.

Le deuxième moment fort de ces journées a été un « montage » sur « la femme vue par Marivaux », réalisé par les élèves de première année de Jean-Pierre Miquel. A partir de *la Colonie*, mais en confrontant des passages de *l'Ecole des mères*, de *la Double Inconstance*, de *la Dispute*, et d'autres pièces de Marivaux, dix comédiennes débutantes, que dominaient peut-être Christine Brucher, Catherine Retoré, Anne Canovas, Christine Paris, ont donné des preuves de leurs dons et de leur foi dans ce métier. Il y avait chez elles un bonheur de jouer, qui gagnait le public.

Pendant ces deux spectacles, celui de Brecht chez Bluwal, celui de Marivaux chez Miquel, l'art du théâtre a eu lieu, les élèves du Conservatoire ont été des acteurs déjà. Il n'en a pas été de même pendant tout le reste du temps, ou presque

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 14.)

Le Monde

idées

CAMPAGNES

Nos grandes plaines vues du ciel

par MAURICE LE LANNOU

VOIR les choses de haut ! On ne saurait dire que telle fut *toujours* la règle d'or des archéologues. L'archéologie est, par nature, la recherche quasiment hasardeuse d'objets disparates qu'après les avoir inventoriés elle laisse à l'histoire le soin de relier entre eux. Mais voici *poindre une nouvelle race* de spécialistes qui ne cèdent à nul autre le pouvoir de reconstituer et d'interpréter des ensembles. Ceux-là prennent leur regard du ciel. Photographes aériens des paysages, ils retrouvent une des préoccupations majeures de la géographie. J'ai la vanité de penser que c'est sans doute ainsi qu'ils accèdent à la dignité de l'historien.

Roger Agache n'est pas le premier en date de ces... nouveaux archéologues. C'est en 1960 seulement qu'il commence à récolter les milliers de clichés dont il nous livre aujourd'hui les leçons dans deux captivants ouvrages, dont l'un est, comme il se doit, un atlas (en collaboration avec Bruno Bréart, qui a réalisé les croquis), l'autre déjà un vrai livre d'histoire sur l'antiquité de ces grandes plaines découvertes de Picardie et d'Artois, situées de part et d'autre du fleuve Somme et groupées pour la majeure partie dans le département homonyme (1). En ce qui concerne nos régions tempérées, bouleversées par des millénaires d'agriculture (les pays sub-désertiques, de lecture plus facile, ayant été prospectés plus tôt), la photographie aérienne avait fait ses premières preuves il y a plus d'un demi-siècle en Angleterre, où O.G.S. Crawford publie en 1928 son célèbre *Wessex from the Air*. Mais Roger Agache a le très grand mérite d'avoir singulièrement perfectionné une pratique qui a contre elle le défaut d'être un peu grandiose et a souvent déçu par l'écart entre l'ampleur contraignante des moyens mis en œuvre et la maigreur des *résultats obtenus. Les documents* qu'il *nous livre*, beaucoup d'une très grande beauté, tous fort instructifs, ont été conquis sur petit avion d'aéro-club, à faible altitude, en vue oblique, par de simples appareils à main, de format réduit, et à la suite de tentatives souvent répétées pour saisir le bref moment favorable, par tous les temps, l'hiver étant même reconnu pour la plus fructueuse des saisons.

Ces démarches artisanales n'ont rien à voir avec une couverture systématique à l'aide d'aéronefs spécialement équipés pour la photogrammétrie (2). Elle permettent pourtant d'atteindre à de remarquables succès. Si la photographie à basse altitude est peu favorable à la révélation de structures agraires fossiles, dont les tracés sont trop vastes pour apparaître dans une suffisante globalité quand on ne s'élève pas de plus d'un millier de mètres, elle décèle à merveille les témoignages de l'habitat. La belle découverte de Roger Agache est celle de nombreux établissements ruraux gallo-romains *dans ces plaines, où les archéologues* locaux ne voyaient rien... parce qu'ils ne cherchaient rien, convaincus qu'au cours des deux premiers siècles les Romains avaient peur de s'établir hors des villes et que tout le plat pays était couvert de forêts.

Cette thèse avait la caution de Guizot lui-même, lequel assurait qu'à l'époque romaine *« il n'y avait point de campagnes »*. En voici pourtant d'admirables, découvertes d'avion, qui donnent le témoignage d'*« une campagne intensément exploitée et romanisée très tôt »*, avec une densité extrême de *villae* construites sur les terres les plus fertiles, ce qui contredit la théorie de la non-romanisation de la Gaule rurale. Théorie qui supportait celle de « nos pères les Gaulois », chère au post-romantisme, lequel en fit, selon l'expression de G.-C. Picard, *« une sorte de mythe d'origine de la IIIe République »*.

On est frappé, à l'inverse, de l'extraordinaire vigueur d'une installation que caractérisent, outre sa densité, la grande uniformité des plans — si contraire à l'idée de hasard ou de tâtonnement, — la constance des choix — conformes aux prescriptions des agronomes latins — dans l'orientation et la situation topographique de ces grosses fermes, et jusqu'à *« un évident souci de la manumentalité »* qui achève de parler en faveur d'une romanisation solidement menée. Tant pis pour la pureté de notre civilisation traditionnelle, qu'on eût peut-être préféré relier à quelque pur indigénat ! Cette primauté de la *villa*, que fait ressortir la photographie aérienne, est le fait fondamental de la civilisation du Haut-Empire dans ces régions découvertes et limoneuses de la Picardie et de l'Artois. Le contraste est grand entre *« des villes qui se développent peu et selon des plans d'urbanisation trop ambitieux »* et les campagnes où se lisent maintenant, si clairs, les témoignages d'*« une extraordinaire réussite dans le monde rural »*.

On le voit : l'archéologue-aviateur-photographe Agache donne une substantielle contribution à l'histoire. Il le fait par bien des vertus de la géographie, car c'est un vrai géographe que ce chercheur si actif, si sportif, si observateur et — si j'ose dire de quelqu'un qui s'en écarte pour la lire, — si près de la terre. L'un de ses préfaciers, Raymond Chevallier, qui est à la fois universitaire humaniste et président de la Société française de photogrammétrie et de télédétection, loue avec raison l'*« homme de terrain »* qui parvient à des synthèses vivantes parce qu'il connaît par les sens le milieu de ses recherches et qu'il en aime passionnément l'objet. Roger Agache est un remarquable observateur de ces menues différences qui, selon l'heure, la saison, l'hygrométrie, l'éclairage, rendent mobiles les paysages dans le grand ordre éternel et passablement figé des champs. Il faut un œil bien averti pour connaître que les céréales poussent plus vite au-dessus des fosses et fossés comblés, ainsi qu'à l'emplacement des trous et poteaux, moins vite au niveau des murs, dont le dessin apparaît en clair, et pour interpréter les traces qui se lisent *« sur des sols nus, après les labourages, grâce à des taches de rosée, tôt le matin »*.

La providence est pour les bons ouvriers. La redoutable sécheresse du printemps et de l'été 1976 a permis à Roger Agache d'utiliser au mieux sa science des ombres et des traits. Mais il faut dire aussi que le temps presse les archéologues du ciel. Les souvenirs de ces plaines fertiles sont menacés par la généralisation des labourages profonds et des défonçages au tracteur qui effacent les sites. L'utilisation massive d'engrais *chimiques et de désherbants* sélectifs tend, d'autre part, à rendre uniforme la croissance des plantes cultivées. Disparues, par exemple, ces *« lignes rouge écarlate de coquelicots sur le fond vert des céréales »*, qui dessinaient à la perfection, sur les sols crayeux, le tracé de fossés remblayés. La prospection aérienne devient chaque année plus exigeante et plus difficile.

Plus nécessaire aussi, par le fait. Surtout quand elle est menée dans la préoccupation globale du géographe et de l'historien. Tel est le style de Roger Agache. Nous devinions qu'il n'y avait pas identité entre le paysage picard traditionnel, dans son peuplement de villages bien séparés, et celui que définissaient ces grosses fermes antiques disséminées à 1 500 mètres les unes des autres, avec leurs dépendances *et leurs enclos*, telles qu'elles apparaissaient jusque vers le milieu du troisième siècle. Mais nous ne le savions pas avec assurance et n'étions point en mesure de l'illustrer (3). Voilà qui est fait, grâce à l'avion et aux claires visions d'un obstiné.

(1) Roger Agache et Bruno Bréart : *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie*. Société des antiquaires de Picardie, Amiens (musée de Picardie, rue de la République), 1975, 2 vol. in-plano, préface d'Ernest Will, membre de l'Institut.

Roger Agache : *la Somme préromaine et romaine, d'après les prospections aériennes à basse altitude*. Société des antiquaires de Picardie, Amiens, 1978. In-4°, 515 p., préface de Raymond Chevallier.

(2) Un petit livre tout récent donne de clairs renseignements sur ces techniques : Henry Balcis : *la Photographie aérienne et spatiale*. P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 1978.

(3) A propos d'illustration, je tiens à signaler ici la belle réussite, parmi les atlas régionaux qui sont désormais en passe de recouvrir tout notre territoire, du plus récent d'entre eux, *l'Atlas de Provence-Côte d'Azur*, publié par les Editions Astes Sud (B.P. 3, 13125 Le Paradou), et dont les dernières cartes sont de 1977. Une édition limitée à la géographie des campagnes est présentée sous le titre *Atlas rural de Provence-Alpes-Côte-d'Azur*.

QU'EST-CE QU'UN SITE ?

par DAVID KUHN (*)

LE problème des sites a un aspect spécifiquement français. L'Italie et l'Angleterre n'ont pas de mot pour exprimer le phénomène complexe que recouvre le mot de « site », qui, *de terme pittoresque* à *l'origine*, devient de nos jours un cri du cœur.

C'est qu'un site est constitué par un ensemble de valeurs dont témoigne un lieu ; ces valeurs qui définissent, depuis bien des siècles, l'apport français à la culture européenne. La notion de « valeurs » qu'exprime un lieu, par le truchement de signes multiples où nous reconnaissons le génie de la France — l'aspect « moulé » de sa campagne, où viennent s'insérer si heureusement églises et châteaux, villes et villages, chemins, bois et labours, — est une invention de ce pays et constitue en fait comme son emblème. On ne peut le saisir sans avoir parcouru la France, sans l'avoir comparée à d'autres pays ; mais le propre de cet emblème, c'est qu'il est loin d'être uniquement l'expression de ce qu'on voit. Il faut aussi le sentir, le comprendre.

Un site est un fait de conscience. Mais, pour en être conscient, on n'est pas obligé de savoir qu'on l'est ; ceux qui ont créé les sites que nous admirons savaient ce qu'ils faisaient, tandis que nous savons que nous admirons leur œuvre. De même, ce n'est pas au nombre de ceux qui y souscrivent qu'on mesure la vérité d'un fait, en l'occurrence celle d'un site. Il existe des sites « privés » dans l'expérience de chacun, comme il existe des sites « nationaux ».

Cette vérité peut n'être qu'une légende, celle, par exemple, de Colombey-les-Deux-Eglises ; ou bien, elle peut être celle d'une évidence bouleversante, le Luberon ou les gorges du Tarn. La plupart du temps, en France, la vérité d'un site allie des éléments intangibles, voire impondérables, à des phénomènes de pierre et de lumière, d'air et de présence humaine, en créant un amalgame difficile à définir qu'on appelle « atmosphère » ou « ambiance », « charme » ou « poésie ». On arrive aux confins du site quand sa poésie le cède à une autre ; quand les signes qui créent et entretiennent la conscience d'un site ne sont plus présents ; quand d'autres, ayant un autre sens, les ont effacés du souvenir. Un site est donc extrêmement fragile ; un rien suffit à l'altérer ou, dans le pire des cas, à le détruire. Les sites de France incarnent des valeurs de la nation ; dans un sens, la France vit de ses sites autant que de son commerce *extérieur*.

Or l'altération des sites est inévitable et même souhaitable. Notre campagne est vivante ; un site qui ne bouge plus est aussi mort qu'un site qu'on a détruit : l'un est l'autre ont cessé de faire appel à la conscience. Mais il saute aux yeux que la seule altération qui laisse vivant un site, c'est celle qui va dans le sens de son devenir. Les sites de France ont été créés à travers quatre mille ans d'histoire mouvementée ; leur force est d'en témoigner au moyen d'un équilibre ou aucun élément créateur ne fait état d'un ensemble de valeurs qui soit étranger, voire hostile, au site dans son sens profond. Cet équilibre, c'est l'harmonie, c'est la douceur, c'est la mesure et la logique — en un mot la « raison » — qui ont présidé, avec des écarts notables, au devenir de notre culture. La démesure, l'extravagance, la cacophonie, n'ont pas été jusqu'ici le propre de la culture de la France, qui reproduit en cela les valeurs de son paysage.

Partant, la mort d'un site survient lorsqu'on viole l'ensemble des valeurs qu'il exprime en affichant un désir ignorant de l'« aménager », en avantageant ses habitants, ou de « mettre en valeur » ses attraits. Parfois un site est détruit quand on décide de lui « passer sur le ventre » au nom d'un prétendu « intérêt général » : c'est le cas partout où passe une autoroute, barrière de bruit et de béton à travers une campagne auparavant unie, en créant, au grand mépris de la conscience authentique du site, la conscience factice du voyageur pour qui un lieu est un spectacle et toute terre le support d'une chaussée.

Un exemple

Veut-on un exemple ? La vallée de l'Ozerain, en Bourgogne, est un site « menacé ». La direction nationale des télécommunications projette d'y construire une immense tour en béton de plus de 100 mètres de haut, hérissée d'antennes et zébrée de rouge et blanc, sur une éminence qui domine 30 kilomètres de vallons ruraux particulièrement séduisants, encore indemnes de toute construction lourde, ponctués de villages agrestes, d'éperons et de bosquets qui renferment des monuments de tous les âges dans un ensemble d'une rare harmonie. La cohérence et la pureté de cette vallée secrète en font le site national par excellence, car elle aboutit à deux hauts lieux de notre civilisation : Flavigny-sur-Ozerain et Alésia.

Après de savants calculs, les ingénieurs des télécommunications ont prétendu que l'incidence de l'immense tour sur Flavigny serait négligeable : la tour, à plusieurs kilomètres de distance, ne serait visible, des rues du village, que de quelques « créneaux ». Les accidents du terrain étant ce qu'ils sont, l'immense construction bariolée serait invi*sible de la plupart des « points* sensibles » qui, vraisemblablement, incarnent la valeur du site. Mais un site n'est pas composé de points sur une carte, de même qu'une symphonie n'est pas constituée par une série de phénomènes sonores, de même qu'on ne saurait rendre compte d'un tableau en énumérant les touches de couleur successives. Bien entendu, pour l'observateur situé à l'intérieur de l'église Saint-Genêt de Flavigny, la tour serait, visuellement, absente. Mais ce même visiteur, en parcourant le mont Auxois, a eu cette même tour constamment à l'œil ; en s'approchant de Flavigny, la tour aurait été visible en même temps que la célèbre colline. De même, arrivant à Hauteroche — ou à Jailly-les-Moulins, ou à Villeberny, ou à Grissey, — il aurait vu la tour gigantesque surgir devant lui, en même temps que le village.

Si l'argumentation des techniciens ignore la réalité du site, elle *ignore tout autant la réalité de* l'homme. Qu'il soit un visiteur ou un habitant, l'homme n'est pas un végétal ; la fluidité et la cohésion du site se traduisent par le mouvement incessant de ceux qui en sont conscients. Il n'est pas non plus un ensemble d'organes de perception. Un site est un fait de conscience ; la conscience est elle-même un fait et un garant de la subjectivité. Le site s'organise autour du promeneur à mesure que son expérience prend forme sur la structure objective d'un lieu qui a été habité, donc *valorisé*, *depuis* la plus haute antiquité. Imaginez qu'on parachute, au milieu d'un tel horizon, une *construction* démesurée, grotesque, qui n'a rien de « français » et *a fortiori* rien de bourguignon, qui jure avec toutes les valeurs qui forment l'expérience du lieu en créant, dans l'esprit, le site. Le résultat n'est autre que ce qu'on appelle dans le sens précis du mot, l'aliénation. L'homme ne sait plus où il se trouve ; et le site, ayant perdu l'équilibre que lui assurait le lest millénaire des signes, chavire. En narguant le site, la tour de béton, en pleine conscience, nargue l'homme.

En vertu de quoi ? à titre de quoi ? On allègue « le progrès ». Mais on a le progrès qu'on mérite. Depuis quelques années, fort heureusement, la notion du « progrès » a fait du progrès ; nous sommes en train d'apprendre — est-il trop tard ? — que le progrès ne peut passer par la destruction de l'irremplaçable. De même que des techniques existent, qui permettent d'atténuer la pollution atmosphérique, d'autres existent, qui permettraient, en atténuant la pollution morale et esthétique, de sauver les sites. La conscience de la nation est en jeu ; les ingénieurs français en sont-ils conscients ?

(*) Ecrivain, membre de l'Association pour la sauvegarde de la vallée de l'Ozerain.

Revenir au village

par HENRI MENDRAS (*)

POURQUOI voulons-nous tant parler de paysans, de campagne et revenir au village ? Une vingtaine de sociologues et de géographes tentent d'analyser cette mode et de comprendre ce qu'elle révèle de notre sensibilité de néo-urbains qui se voudraient des néo-ruraux. C'est une grande bouffée d'air frais pour ceux qui supportent mal la *publicité de la mère Denis* et des villages de promoteurs. Claire Bretécher s'en est déjà moquée, il est heureux que des spécialistes patentés, certains, fort connus, d'autres tout jeunes et encore inconnus, de Paris et de province, réunis par une équipe du Groupe de sociologie rurale du C.N.R.S. dirigée par Marcel Jollivet, mettent les choses au point, sans jargon, avec alacrité, tout en fondant leurs propos sur des travaux empiriques auxquels le lecteur curieux se reportera.

Les grands symptômes de cette *« néo-ruralité »* sont bien connus : la publicité paysanniste, la poutre apparente, le cheval d'orgueil, les usines vertes, les parcs naturels, le camping à la ferme, les chèvres, les potiers et les tisserands, etc. Quels rapports entre tout cela et les vrais villages, les vraies campagnes, les vrais agriculteurs ? Aucun, si ce n'est le produit de l'alchimie idéologique qui reconstruit la belle famille d'autrefois, la sagesse paysanne, la quiétude et la chaude intimité du village, l'enracinement au pays, la complicité bucolique avec la nature, etc. Tout cela, on le voit, c'est l'antiville et, paradoxalement, l'anticampagne.

Le phénomène est international, mais il paraît particulièrement accusé en France, sans doute à cause de l'exode rural et de l'urbanisation accélérés que nous connaissons depuis la Libération, et aussi à cause de la force des identités paysannes et régionales. La *résidence* secondaire prend le relais du château et de la maison de famille, le « parisien » remplace le gentilhomme campagnard, même au conseil municipal : Bouvard et Pécuchet sont parfois bien accueillis mais souvent rejetés, qu'ils soient des jeunes « Zippis » chevelus qui font du retour à la terre ou des cadres qui bricolent leur fermette.

Ces conflits sont les plus visibles, mais les plus profonds sont moins apparents, notamment l'emprise croissante de l'Etat sur la gestion de l'espace rural. En quelques années, les administrations ont multiplié les réglementations, les programmes, les moyens d'intervention et tentent par-là, de déstabiliser le pouvoir des collectivités locales. De l'échec des fusions de communes au rapport Guichard, puis au questionnaire BECAM, et enfin au projet de loi-cadre, la gestion du territoire rural est devenue en quelques années un problème politique et économique. *« L'espace rural »* est une abstraction, commode pour planifier, mais qui masque les rivalités concrètes. Des appétits divers et contradictoires se manifestent et entrent en conflit : reforestation, spéculations immobilières, industrialisation, tourisme... A cette liste, l'Etat ajoute ses exigences massives : équipements énergétiques (centrales et barrages), de transports (autoroutes, T.G.V., canaux, militaires (Lazac)... Autrefois laissées en marge du développement économique, les campagnes paraissent aujourd'hui le lieu d'expansion des technologies avancées grosses consommatrices d'espaces. Et, en même temps, les régions dépeuplées servent à cacher tous ceux qu'on ne sait où mettre en ville : retraités, débiles, « psychiatrisés »..., etc. Qu'on est loin de l'idylle néo-ruraliste !

Alors que faire ? Le lecteur reste sur sa faim : le diagnostic paraît pessimiste mais convaincant, en revanche les alternatives proposées vaguement « écologistes » (au bon sens du terme) demeurent floues et n'emportent pas la conviction. Sans doute une autre livraison de la revue permettra à la même équipe d'être optimiste et constructive. Ce serait utile. La question de fond posée par le néo-ruralisme n'est pas prise en compte sérieusement dans le débat politique actuel. Rejeter dans le folklo et le rétro une sensibilité qui revendique une autre société conduit à refuser le débat et à enfermer l'avenir dans les données du présent : il était bon que le dossier fût ouvert.

★ « Avec nos sabots. La campagne rêvée et convoitée ». Revue « Autrement », n° 14/78 (73, rue Turbigo, 75003 Paris), 247 p., 35 F.

★ Directeur de recherche au C.N.R.S.

Éloge de Babylone

par GABRIEL MATZNEFF

LA ville, c'est le mal. Rome, archétype de la ville, est fondée sur un fratricide : le meurtre de Remus par Romulus. A l'époque des guerres civiles, les Romains expliquaient volontiers leurs tragédies par ce crime primordial qui a fait de Rome une ville maudite, abandonnée des dieux. Ainsi Horace, dans son *Epode VII*, déroule « les destins cruels », *acerba fata*, qui poursuivent Rome depuis que le sang de Remus a coulé sur la terre d'Italie.

La campagne, en revanche, c'est l'innocence originelle, le *paradis retrouvé, le jardin* d'Eden : c'est, en jargon psychanalytique, la matrice-mère. Si la ville est un lieu maudit, la campagne, elle, est celui où l'on opère son salut. En 1972, j'ai publié l'histoire de vieux Parisiens qui partent pour l'Ardèche fonder une communauté dans un village à l'abandon : « ... *Nous ferons notre pain, nous boirons le lait de nos chèvres, nous cultiverons des céréales selon la méthode biologique, nous écouterons respirer la nature...* », explique un des personnages. Ce rêve pastoral n'est pas seulement un projet écologique ; il est davantage un désir religieux de résurrection.

La fuite de la ville semble être le principe nécessaire de toute grande aventure spirituelle. Le Bouddha se retire à la campagne, sous un arbre ; le Christ *s'enfonce* dans le *désert*. La source du monachisme, en Orient comme en Occident, est cette volonté de rupture avec le monde, c'est-à-dire avec le bruit, la richesse, la dispersion et le péché. Or le monde, c'est, par excellence, la grande ville. Babylone, Rome, Alexandrie, Antioche, Carthage, sont toutes des incarnations du mal ; elles sont toutes, écrira Nietzsche, des « *vaches multicolores* », et les passions délétères y crépitent, telle de l'huile bouillante.

Dans la dernière livraison de la revue *Contacts* (1), on peut lire un texte de Jacques Touraille, intitulé « Philocaliques ». « *Cette heure*, écrit Touraille, *dans la respiration bruyante de la ville, mon visage de terre libre contre la face du soir cosmique, je concevais ma vie.* » Après avoir vécu durant de *longues années une expérience* quasi monastique dans l'île de Patmos, Jacques Touraille anime aujourd'hui une petite communauté orthodoxe, au cœur de la montagne cévenole. Vie dépouillée, pauvre, rythmée par la prière liturgique, le travail de la terre et la tendresse humaine, où le pain partagé retrouve sa signification eucharistique, et où Jacques, sa jeune femme et leurs amis tâchent à réinventer le visage secret de la beauté du monde.

J'ai séjourné dans ce village des Cévennes, et y ai été très heureux ; mais je ne pourrais pas y vivre. Je n'aime que les grandes villes, et lorsque je lis chez Virgile ou chez Rousseau des descriptions enthousiastes de la vie bucolique, je suis charmé par l'écriture, mais je ne suis pas convaincu par les *arguments. Un jour peut-être, le* diable se faisant ermite, me retirerai-je dans quelque thébaïde, mais avant d'en être capable j'ai de grands progrès à accomplir dans la vie spirituelle.

Au reste, si un pré où paissent des vaches est un lieu de silence et de solitude, une chambre d'hôtel à Paris, au Caire ou à Prague, ne l'est pas moins. La libération, c'est le dépouillement, et il n'est pas d'endroit où je me sente plus dépouillé, et donc plus libre, que dans une chambre d'hôtel d'une grande ville. C'est là où j'aime vivre, et c'est là où j'aimerais mourir, dans la nudité absolue. Certes, cela ne veut pas une cellule d'un monastère de l'Athos, et l'air qu'on y respire est moins pur. Mais chacun a l'Athos qu'il mérite. C'est précisément un moine de l'Athos, le staretz Silouane, qui a dit que « *pour celui qui prie dans son cœur le monde entier est une église* » (2). Vive la campagne, soit ! Mais Babylone a, elle aussi, d'aventure, du bon.

(1) 43, rue du Fer-à-Moulin, 75005 Paris.

(2) Archimandrite Sophrony, *Staretz Silouane*. Ed. Présence, 3, rue de Médicis, 75006 Paris.

Le Monde

étranger

LA FIN DU VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING EN ESPAGNE

La concertation sera désormais régulière entre Paris et Madrid

Au cours de la dernière journée de son voyage officiel en Espagne, M. Giscard d'Estaing a assisté, samedi 1er juillet dans la matinée, en compagnie du roi Juan Carlos, à une revue navale en Galice, dans la rade du Ferrol — qui s'appelle toujours officiellement El Ferrol-del-Caudillo. Le chef de l'Etat français et son épouse devaient rentrer samedi en fin d'après-midi à Paris.

Vendredi soir, le président de la République avait été accueilli à Saint-Jacques-de-Compostelle par les autorités provinciales. Dans son *toast*, au cours du dîner, il a fait allusion aux célèbres pèlerinages qui, du dixième au dix-huitième siècle, ont lancé des foules innombrables sur les routes de France et d'Espagne vers la ville où le corps de l'apôtre Jacques avait été retrouvé. « A cette époque, a-t-il dit, l'Europe existait réellement. » Un incident a marqué cette étape : les membres de la junte de Galice [le gouvernement régional bénéficiant d'un statut de pré-autonomie] ont abandonné vendredi soir la réception officielle, estimant que le protocole avait commis une faute en les plaçant après les représentants du gouvernement de Madrid.

De notre correspondant

Madrid. — Dernière journée de M. Giscard d'Estaing à Madrid : le président a reçu, le vendredi 30 juin, pendant une heure et demie, au palais d'Aranjuez, le chef du gouvernement espagnol, M. Aldo Suarez, considéré par les Français comme un partenaire particulièrement coriace. En fait, les réticences *réciproques* s'étant dissipées, la conversation a surtout servi à M. Giscard d'Estaing à *offrir* une contrepartie aux gestes espagnols : achat de quarante-huit Mirage et de quatre Airbus, et option sur plusieurs modèles moyen-courrier (B-10) de ce dernier appareil, en échange d'une participation à sa construction.

Paris propose en premier lieu des réunions régulières, à niveau gouvernemental, pour « faire l'inventaire » des difficultés que présente l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne. Le président de la République s'en est expliqué au cours d'une conférence de presse, *avant son départ pour Saint-Jacques-de-Compostelle*, dernière étape de son séjour espagnol. L'appui de la France, a-t-il dit, est une *« question tranchée »*. Paris souhaite d'ailleurs rééquilibrer l'Europe vers le Sud, pour retrouver une position charnière au sein de la C.E.E. Il reste à étudier les dossiers.

La politique agricole méditerranéenne devra être révisée par les Neuf, à la demande de la France, qui y voit l'un des points faibles de la politique communautaire. En attendant ces négociations, la France est disposée à examiner un par un les secteurs et les produits qui font problème entre les deux pays. C'est précisément ce que demandaient les Espagnols, qui souhaitent que cet examen soit fait également par les *organisations professionnelles*.

La pêche est l'autre domaine où M. Giscard d'Estaing fera des propositions qui répondront en partie, a-t-il assuré, aux revendications espagnoles. L'affaire est complexe. Les Espagnols souhaitent améliorer et réglementer les facilités que leur concède la France pour pêcher le long de ses côtes. Mais ils désirent surtout obtenir un traitement moins discriminatoire pour la pêche du merlu dans les eaux communautaires, principalement au large de l'Angleterre. Un accord-cadre est en préparation. Il remplacera le régime transitoire que Bruxelles a imposé de façon unilatérale à Madrid. C'est au cours de la négociation de cet accord-cadre que la France devrait défendre, au moins *partiellement*, certaines des exigences madrilènes.

Dans le domaine de la coopération industrielle, il semble que les deux pays *soient décidés* à envisager des « actions nouvelles » plutôt qu'à épousseter sans cesse les mêmes dossiers. Les deux seules exceptions — *mais de taille* — auront été les ventes annoncées de matériel aéronautique. On *ne parlera* donc plus du procédé SECAM de télévision couleur, ni d'autres offres répétées d'année en année par la France. En revanche, et M. Giscard d'Estaing a beaucoup insisté sur ce point, les Français et les Espagnols pensent associer leurs entreprises dans des *opérations en Amérique latine*. Les projets mentionns concernent les métros de Mexico, de Caracas et de Buenos-Aires.

La Maghreb et l'Afrique ont été au centre des entretiens de politique internationale. M. Giscard d'Estaing a affirmé qu'il n'avait pas été question du Sahara occidental, car il ne s'agit pas d'un problème bilatéral. Il a néanmoins répété devant les journalistes qu'« *une Mauritanie indépendante et stable* » était indispensable « *à l'équilibre de la région* » et que la France accueillerait favorablement une réunion des pays directement intéressés par le conflit saharien. Il a *précisé* également que chacun avait sa ligne de conduite en Afrique, et qu'il n'y avait pas lieu d'envisager des « actions communes ». A la différence de la France, l'Espagne s'efforce, en effet, de rester neutre dans l'ensemble du continent, *mais on fait remarquer, du côté français*, qu'elle est, par exemple, « *beaucoup plus amarrée au Maroc qu'elle ne le souhaiterait et que la France ne l'est elle-même* ». La preuve : M. Suarez avait projeté d'aller successivement à Rabat et à Alger pour faire le point sur la situation maghrébine, mais, dès que son déplacement au Maroc a *été* annoncé, le gouvernement Boumediène a différé le moment de le recevoir.

Autre point délicat : les Canaries. M. Giscard d'Estaing a *affirmé* son appui, « *sans contrepartie* », à la position espagnole, d'abord parce que les habitants de l'archipel sont d'origine espagnole, a-t-il précisé, et aussi parce qu'ils ont la possibilité de se déterminer, puisqu'ils peuvent voter. En privé, les Français trouvent d'ailleurs excessive la sensibilité de Madrid aux prises de position de l'O.U.A. en faveur des indépendantistes canariens. Ils citent, en exemple, l'île de la Réunion, autre cible de l'Organisation *africaine*, et affirment que Paris resterait impavide si les chefs d'Etats africains se prononçaient pour la décolonisation de l'île, comme ils menacent de le faire pour l'archipel canarien.

En résumé, le président de la République considère que l'objectif de son voyage a été atteint et que *la France et l'Espagne* abordent une « nouvelle étape » de leurs relations. Il a promis que la concertation serait désormais régulière. Avant la fin de l'année, M. Adolfo Suarez ira à Paris et M. Raymond Barre lui rendra la politesse.

CHARLES VANHECKE.

● *La branche militaire de l'ETA* a revendiqué vendredi 30 juin l'attentat à l'explosif commis la veille à Bilbao contre le colonel Jose Iboleon, chef de la police armée, et ayant fait quatre blessés légers, dont le colonel. L'ETA estime que le gouvernement doit accepter, sous peine d'affrontements « *aux limites insoupçonnées* », les points minimaux du KAS, organe politique de l'ETA, qui réclame le départ de « *toutes les forces répressives du Pays basque* », la création de polices locales, la légalisation de tous les partis et l'amnistie des prisonniers.

L'HUMANITE : vérité en deçà...

L'Humanité du samedi 1er juillet commente en ces termes la rencontre à Madrid entre M. Giscard d'Estaing et M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C.E. :

« Les Français savent bien, depuis Pascal, que « vérité en » deçà des Pyrénées, erreur au-» delà ». C'est précisément la disparité des situations qui inspira au P.C.F. de graves inquiétudes au sujet des conséquences que l'admission de l'Espagne au Marché commun pourrait avoir pour la paysannerie et les travailleurs français.

» Quant à l'existence, selon Santiago Carrillo, des Pyrénées entre les deux partis communistes, sans en faire... une montagne, ce propos nous incite à rappeler que depuis plus de quarante ans notre solidarité avec le peuple d'Espagne n'a jamais failli. Ce ne sont certes pas des démonstrations de courtoisie, même accompagnées de déclarations excessives, mais circonstancielles, qui nous le feront oublier. Notre solidarité ne se démentira pas. »

LA VISITE DE M. BARRE EN SUISSE

« La construction de l'Europe ne peut se faire contre les nations »

déclare le premier ministre

De notre correspondant

Berne. — Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée, vendredi 30 juin, en fin d'après-midi au palais de Beaulieu à Lausanne, en présence de l'archiduc Otto de Habsbourg, président de l'Union paneuropéenne, et de nombreuses personnalités suisses et étrangères, M. Barre, qui a regagné Paris samedi, a reçu des mains de M. Edmond Giscard d'Estaing le prix Coudenhove-Kalergi pour sa contribution à la construction de l'Europe. Pour le premier ministre, ce fut l'occasion de prononcer un plaidoyer en faveur de l'Europe et de s'interroger sur ses perspectives d'organisation : « *La construction de l'Europe ne peut se faire contre les nations. Il faut au contraire*, a-t-il dit, *la construire avec elles, en faisant progressivement comprendre aux peuples de l'Europe qu'il leur est maintenant nécessaire de s'unir s'ils veulent survivre dans le monde de demain. Survivre économiquement, mais survivre aussi politiquement et culturellement dans un univers où la démocratie et la liberté telles que nous les concevons ne sont pas la chose du monde la mieux partagée.* » Pour relever les défis qui les attendent, a indiqué M. Barre, « *il faut que les pays d'Europe occidentale puissent tenir leur rang face aux grandes puissances* ». « *Aujourd'hui, l'une veut s'assurer leur neutralité pour asseoir dans le monde son influence. L'autre vise à les confiner dans un rôle de partenaire brillan, mais second. Dans l'avenir, d'autres puissances encore, que l'on voit actuellement émerger, chercheront à leur disputer la puissance technologique et industrielle* », a-t-il poursuivi.

Selon le premier ministre, si elle veut opérer un indispensable redressement, l'Europe doit à la fois « *conserver son poids démographique, développer son potentiel de recherches et d'innovations et maintenir son ouverture sur l'extérieur* ». Parlant de l'élection, l'an prochain, au suffrage universel du Parlement européen, M. Barre a précisé que son rôle « *ne saurait être d'intervenir de façon intempestive dans les affaires des Etats, mais d'affirmer la volonté de cohésion et d'action d'une communauté maîtresse de son destin* ».

A propos des prochains sommets européens, le premier ministre attend « *de nouveaux progrès dans la formation d'une vaste zone européenne de stabilité monétaire et de croissance économique* ».

Les questions économiques ont été au centre des entretiens que M. Barre avait eus en début d'après-midi au cours d'un déjeuner de travail avec MM. Ritschard, président de la Confédération, Chevallaz, chef du département des finances, et Aubert, chef du département politique. Les conversations ont notamment porté sur les échanges commerciaux multinationaux (« Tokyo-round », GATT).

Interrogé au cours d'une conférence de presse sur les succès obtenus par la Confédération dans la lutte contre l'inflation, M. Barre a répondu que dans ce domaine « *il n'y avait pas de recette suisse ni allemande* ». « *Il y a simplement des règles générales*, a-t-il déclaré, *qui doivent être observées pour permettre de surmonter les tendances inflationnistes. Le fait que l'Allemagne et la Suisse aient commencé à lutter contre l'inflation dès 1973, avant même la hausse du prix du pétrole, et qu'elles aient appliqué une politique d'ensemble, et la force de leur monnaie, tout cela a contribué à leur assurer aujourd'hui le taux d'inflation le plus bas d'Europe.* »

JEAN-CLAUDE BUHRER.

PROCHE-ORIENT

LA TENSION AU LIBAN

(Suite de la première page.)

Entre-temps, la Force arabe de dissuasion (FAD), à majorité syrienne, a occupé vendredi de nouvelles posi*tions au nord du Liban*, conformément au plan de sécurité rendu public la veille par les autorités libanaises. Elle est, en particulier, entrée sans heurts à Bécharré et dans les village avoisinants, bien que le parti des Phalanges y soit solidement implanté. La FAD s'apprête à prendre position sur les crêtes qui surplombent la région. D'autre part, le conseil des ministres a statué jeudi sur le cas des officiers supérieurs qui avaient présenté leur démission de l'armée. Quarante-quatre de ces démissions ont été agréées. Cependant, le conseil des ministres n'a pris aucune décision sur le cas des offi*ciers les plus contestés*, qui, eux, n'avaient pas présenté leur démission. Il s'agit notamment des commandants Saad Haddad et Sami Chidiac, chefs des milices chrétiennes au Sud-Liban. A ce propos, des informations de source diplomatiques laissent entendre que ces milices ont récemment reçu des renforts en armements et matériels en provenance d'Israël. — J. G.

EN ITALIE

Les partis politiques s'étaient donné un délai de réflexion avant le 4e tour de l'élection présidentielle

De notre correspondant

Rome. — Le premier acte de l'élection présidentielle italienne *s'est terminé dans l'ennui et la* confusion. Trois tours de scrutin pour lesquels la majorité des deux tiers était requise n'ont donné que des « fumées noires ». Les grands électeurs (députés, sénateurs et délégués régionaux) sont revenus exactement à leur point de départ, chaque parti proposant son propre candidat.

Une pause de vingt-quatre heures a été décidée pour permettre aux formations politiques de la majorité de dégager un accord. Le quatrième scrutin — à partir duquel la majorité absolue est suffisante — ne devait se tenir que ce samedi 1er juillet à 16 heures. La démocratie chrétienne a cependant *fait* savoir *in extremis* que ses grands électeurs attendraient la soirée pour se réunir. Il paraissait donc très difficile de conclure cette élection au quatrième tour. Dans la meilleure des hypothèses, le nom du nouveau chef de l'Etat ne sortirait de l'urne que dimanche.

Les plus pressés étaient les communistes. Vis-à-vis de leur électorat, ils ne pouvaient se permettre de prolonger ces jeux après avoir provoqué la démission de M. Giovanni Leone. N'ayant pour sa part rien à perdre, la D.C. prenait son temps : après avoir semblé se résigner à un président « laïc », elle avançait à nouveau le nom de son secrétaire général, M. Benigno Zaccagnini, *et elle laissait entendre que*, laïc pour laïc, mieux valait un non-socialiste au Quirinal.

Les deuxième et troisième tours de scrutin n'ont guère apporté *de surprise*. Les *francs-tireurs* — socialistes et surtout démocrates-chrétiens — se sont multipliés. Même M. Leone devait obtenir une voix. Dans l'hémicycle à moitié vide, nombre de parlementaires lisaient le journal. L'un d'eux a même été surpris en train de rédiger sa déclaration d'impôts. Quant aux citoyens, ils sont à la plage.

ROBERT SOLÉ.

	Premier	Deuxième	Troisième
	29 juin 1978	30 juin 1978	
Sur 1 007 grands électeurs effectifs, présents	992	981	983
Sur 1 011 grands électeurs théoriques, majorité requise	674	674	674
Giorgio Amendola (P. C. I.)	339	337	339
Guido Gonella (D. C.)	392	383	351
Pietro Nenni (P. S. I.)	88	86	81
Condorelli (M. S. I.)	26	27	25
Blancs	79	45	48
Nuls	19	2	4
Divers	49	98	135

APRÈS LA SESSION DU COMECON

Les pays socialistes sont divisés au sujet de la planification en commun

Les statuts de l'organisation n'ont pas été modifiés

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les rumeurs sur une éventuelle modification des règles de fonctionnement du Comecon, l'organisation économique des pays communistes, étaient une fausse alerte. *Le* communiqué publié à Bucarest à l'issue de la trente-deuxième session du conseil, annonce l'adoption par les participants de trois programmes spéciaux de collaboration à long terme (jusqu'en 1990) dans les domaines de l'énergie, des combustibles et des matières premières, de l'agriculture et de l'industrie alimentaire, des constructions mécaniques.

Peu de détails ont été donnés sur le contenu concret de ces documents. La coopération sera particulièrement poussée dans la production des équipements pour les centrales nucléaires. L'admission du Vietnam comme dixième membre et la présence comme observateurs des représentants du Laos, de l'Angola et, pour la première fois, de l'Ethiopie, traduisent le souci d'ouverture de l'organisation et signifient que les questions de développement des pays du tiers-monde pourraient à l'avenir prendre une place plus grande dans ces travaux.

Dans un autre ordre d'idées, la session s'est prononcée pour la poursuite des conversations avec la Communauté européenne. Un nouveau contact serait prévu dans le courant de ce mois.

Outre le communiqué final, les chefs de délégation ont adopté, fait inhabituel, une déclaration qui équivaut à une sorte d'enga*gement politique* à mettre en pratique les programmes qui viennent d'être approuvés. Mais le caractère volontaire de la coopération est maintenu. Les chefs de délégation indiquent en effet que « *les organes compétents des pays, sur la base de l'intérêt concret de ceux-ci, assureront les mesures requises pour la réalisation des actions préconisées* ».

A en juger par ces différents textes et quelques autres, dont le discours prononcé au cours de cette session par M. Manea Manescu, chef du gouvernement roumain, il apparaît que les débats qui se déroulent actuellement au sein du Comecon tournent autour de deux problèmes de fond : d'une part, la conception de la planification en commun ; d'autre part, le renforcement du caractère multilatéral de la coopération.

Recommandations et décisions

A propos de la planification, deux positions schématiquement s'affrontent. D'abord celle des Soviétiques, qui estiment que les programmes spéciaux de développement ont valeur prioritaire et devraient représenter un cadre dans lequel chaque pays devrait insérer ses propres projets nationaux. Cette conception, très intégrationniste, tend à la mise sur pied d'une planification à l'échelle de l'espace *économique* du Comecon.

A l'opposé, la Roumanie et plusieurs autres pays soutiennent, à voix plus ou moins haute, que les plans nationaux sont prioritaires dans les préoccupations de développement des Etats et que la coordination de ces plans avec les programmes communs *doit se faire par le biais de consul*tations, pour lesquelles les instruments juridiques et institutionnels existant sont suffisants. M. Manescu a dit à ce sujet : « *Le développement socio-économique de chaque pays, sur la base du plan national unique, représente un attribut exclusif, l'expression de l'exercice intégral, par le parti communiste et l'Etat en question, de toutes les prérogatives et responsabilités de la direction politique, économique et sociale, dont ils ont été investis par la volonté de la classe ouvrière et de tout le peuple de chaque pays.* »

M. Manescu a ajouté : « *Conformément aux dispositions du statut du Comecon et du programme complexe, la collaboration entre les pays membres doit mener à l'accroissement du rôle du plan national unique.* » D'autre part, le chef du gouvernement roumain a réaffirmé « *la justesse et la validité* » de la disposition des statuts, selon laquelle la coopération s'exerce sur la base de « *recommandations* », lesquelles sont soumises à l'examen des pays membres et appliquées sur décision des gouvernements de chaque Etat.

Quant à la coopération multilatérale sur des projets concrets, il est clair que les Soviétiques souhaiteraient son extension, ne serait-ce que pour intéresser le maximum de pays possibles à leurs plans de développement économique en Sibérie. La déclaration des chefs de délégation indique qu'au cours de l'élaboration des programmes bilatéraux les gouvernements devront tenir compte des actions de collaboration multilatérales. Mais M. Manescu a clairement réaffirmé qu'il ne saurait être question pour son pays d'accepter que cette coopération devienne obligatoire. La session a cependant adopté « un complexe de mesures » de caractère organisationnel concernant la *collaboration des pays membres* et l'activité du conseil du Comecon. Aucune autre précision n'a été donnée à ce sujet.

MANUEL LUCBERT.

EN R.D.A.

L'ÉCONOMISTE CONTESTATAIRE RUDOLF BAHRO EST CONDAMNÉ A HUIT ANS DE PRISON POUR ESPIONNAGE

Berlin-Est *(A.F.P.)*. — L'économiste dissident est-allemand Rudolf Bahro, emprisonné en R.D.A. depuis août 1977, a été condamné vendredi 30 juin, à Berlin-Est, à huit ans d'emprisonnement pour « *activités de renseignement* ».

Agé de quarante-deux ans, *membre du parti communiste* est-allemand (S.E.D.) depuis l'âge de dix-huit ans, il était accusé de trahison et d'activités au bénéfice de services de renseignements étrangers (ceux de la R.F.A.). Le contestataire avait été inculpé après qu'il eut publié en Allemagne fédérale, l'an dernier, un ouvrage intitulé *l'Alternative, qui prônait notamment* la constitution d'une « *opposition communiste légale* » en R.D.A.

Selon l'agence officielle est-allemande A.D.N., M. Bahro a été reconnu coupable d'avoir « *systématiquement rassemblé des informations destinées à des éléments hostiles opérant en R.F.A. et d'avoir fabriqué, puis répandu, de fausses nouvelles* », notamment grâce à des contacts avec des journalistes ouest-allemands en poste à Berlin-Est.

[Après la libération et l'expulsion du contestataire Klaus Mainz par les autorités est-allemandes (« le Monde » du 10 juin), on s'attendait que M. Bahro fit l'objet d'une mesure du même type. La lourde condamnation qui le frappe, au terme d'un procès tenu secret, a surpris les observateurs. Elle pourrait toutefois, estiment ces derniers, être prochainement transformée en mesure d'expulsion, à l'occasion d'un prochain « rachat » de prisonniers politiques est-allemands par l'Allemagne fédérale.]

Après cinq ans de silence

LES DIRIGEANTS EST-ALLEMANDS RENDENT A NOUVEAU HOMMAGE A LA MÉMOIRE DE WALTER ULBRICHT

(De notre correspondant en Europe centrale.)

Vienne. — Walter Ulbricht est sorti, vendredi 30 juin, du purgatoire où il était confiné depuis cinq ans. La mémoire de celui qui fut, de 1950 à 1971, le chef tout-puissant du parti communiste est-allemand (SED), et dont le nom avait quasiment disparu des discours officiels depuis sa mort, en 1973, a été de nouveau honoré à Berlin-Est.

Cette « résurrection » s'est produite à l'occasion d'une cérémonie organisée au cimetière est-berlinois de Friedrichsfelde, en présence de la veuve de l'ancien chef du parti et de l'Etat, Mme Lotte Ulbricht, pour le quatre-vingt-cinquième anniversaire de sa naissance. Le bureau politique du SED s'est déplacé pour la circonstance au grand complet.

Il ne s'agit pas à proprement parler d'une *réhabilitation*, qui ne s'obtient, en régime communiste, que lorsque l'intéressé a fait l'objet d'une condamnation, voire d'une exécution en bonne et due forme. Mais Walter Ulbricht se voit accorder un retour en grâce posthume après la levée de la sanction morale qui lui avait été appliquée pour avoir eu le front, sur le tard, de s'opposer au grand « frère » soviétique. Cinq ans de silence presque total sur plus de soixante ans d'une vie consacrée à la révolution... Une histoire du SED, parue récemment à Berlin-Est, avait complètement « oublié » de mentionner le rôle pourtant primordial de ce père fondateur de la R.D.A. et du communisme allemand.

Deux couronnes de fleurs ont été déposées, vendredi, au cimetière Friedrichsfelde. L'une était destinée « *au militant éminent du mouvement ouvrier allemand et révolutionnaire international* », l'autre à « *l'homme d'Etat remarquable et au compagnon sincère pour la paix et le socialisme* ». — M. L.

DIPLOMATIE

La session sur le désarmement à l'ONU

La France et la Chine sont en désaccord avec les passages du document ayant trait à la cessation des essais nucléaires

La session spéciale de l'Assemblée des Nations unies s'est achevée samedi matin 1er juillet par l'adoption par consensus — c'est-à-dire sans vote — d'un document sur le désarmement.

S'inspirant d'une proposition française, l'Assemblée a décidé la création d'un nouvel organe de négociation, un comité du désarmement qui, contrairement à la conférence de Genève créée en 1962, aura des liens organiques avec les Nations unies. Sa composition sera élargie et fixée en consultation avec le président de l'Assemblée. Toutes les puissances nucléaires pourront en faire partie, son secrétariat sera nommé par le secrétaire général de l'ONU. Sa présidence sera assurée par rotation alphabétique mensuelle de tous les membres et non plus comme c'est le cas actuellement à Genève par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. La première réunion devrait se tenir en janvier.

Le document recommande des négociations pour l'interdiction des *armes radiologiques, la réduction* du commerce des armes et une réduction des budgets militaires pour favoriser le développement. Il approuve la création de zones dénucléarisées. Il recommande à M. Waldheim de s'entourer d'experts afin *qu'ils le conseillent dans l'élaboration* d'un programme d'étude sur le désarmement. Ces derniers points reflètent partiellement les vues françaises.

Le document déclare que *« la cessation des expériences nucléaires pourrait constituer une contribution significative en vue de mettre un terme au perfectionnement qualitatif des armes nucléaires et à la mise au point de nouveaux types de telles armes ainsi qu'à empêcher la prolifération des armes nucléaires ».* L'assemblée se prononce donc pour *« la cessation des essais d'armes nucléaires par tous les Etats dans le cadre d'un processus effectif de désarmement nucléaire ».* Dans l'attente d'un traité interdisant les essais, elle déclare que les Etats non dotés d'armes nucléaires *« seraient encouragés si tous les Etats dotés d'armes nucléaires s'abstenaient de faire des essais d'armes nucléaires ».*

« Le stratagème des superpuissances »

Au cours de la séance finale, quarante-quatre orateurs ont commenté ce document. L'Albanie, Israël et le *Vietnam ont fait savoir qu'ils ne* s'associaient pas au consensus. Le vice-président de la délégation française, M. Taittinger, a formulé une réserve importante. La France, a-t-il dit, *« se dissocie complètement »* des passages sur l'arrêt des essais nucléaires. Il a notamment déclaré : *« La France considère comme erroné de penser que l'arrêt des expériences puisse favoriser un gel qualitatif des armements nucléaires. (...) Les deux puissances les plus armées ont accumulé, à l'aide des nombreuses expériences auxquelles elles ont procédé, un nombre de données suffisant pour procéder à toutes les améliorations qualitatives voulues s ansexpérience nouvelle. » « L'arrêt des expériences n'apporte donc, à lui seul, aucune contribution déterminante à la prévention de nouveaux types d'armes ou à la non-prolifération »,* a-t-il ajouté.

Le délégué chinois, M. Chen Chu, a parlé dans le même sens. La Chine, a-t-il dit, ne s'associera pas *« au stratagème nucléaire des superpuissances »,* destiné *« à consolider leur monopole et leur suprématie »* et *« à lier les mains des autres pays ».* Mais, a-t-il ajouté, *« la Chine ne sera pas la première à faire usage d'armes nucléaires à quelque moment ou en quelque circonstance que ce soit, et elle est prête à jouer son rôle pour la réalisation de l'interdiction totale et de la destruction complète des armes nucléaires ».*

En ce qui concerne la refonte des organismes de désarmement, M. Chen Chu a déclaré qu'elle reflète dans une certaine mesure l'exigence des petits et moyens pays de faire cesser la manipulation des négociations par les super-puissances. *« Cela est quelque chose de positif »,* a-t-il dit.

M. Leonard, délégué américain, s'est réjoui de la future participation de la France, *« vieille amie et alliée »* de son pays, aux négociations de Genève et de *« la perspective de la participation chinoise à une date rapprochée ».* Le président de la commission qui a rédigé le document, M. de Rozas (Argentine) s'est lui aussi félicité du rôle *« actif et positif »* de la Chine et de la France. Si les propositions françaises non mentionnées dans le document, et qui seront examinées ultérieurement, avaient été mises au vote, a-t-il dit *« elles auraient certainement obtenu d'importantes majorités ».*

Le rappel de l'ambassadeur de France au Laos

PARIS DÉNONCE « UNE LONGUE SUITE DE GESTES INAMICAUX » DE VIENTIANE

A la suite du rappel par la France de son ambassadeur au Laos, M. Duzer, le porte-parole du Quai d'Orsay a fait vendredi 30 juin la déclaration suivante (nos dernières éditions de vendredi) :

« La décision qui vient d'être prise par le gouvernement laotien d'expulser la plupart des membres de l'ambassade de France à Vientiane et qui va entraîner le retour de notre ambassadeur constitue le dernier en date dans une longue suite de gestes inamicaux à notre égard dont nous n'apercevons pas les raisons.

« Dès l'installation du nouveau régime lao, en décembre 1975, nous avons en effet fait connaître notre souhait de maintenir les relations traditionnelles d'amitié et de coopération qui existaient entre nos deux pays.

» Malgré le peu d'écho que nous avons rencontré, nous avons continué à proposer des solutions raisonnables à chacun des problèmes qui se posaient, maintenu un effectif de coopérants qui, à une date récente, atteignait encore le chiffre de cinquante et un, et répondu aux demandes du gouvernement lao en lui offrant une aide alimentaire.

» A cette attitude positive, celui-ci a répondu par une politique visant de manière constante à réduire au maximum les relations avec la France, et à les aggraver. Cette volonté s'est traduite, en particulier, par l'expulsion de notre attaché des forces armées et du correspondant de l'A.F.P. (novembre 1976), la saisie d'immeubles nous appartenant, la nationalisation, sans indemnisation, d'entreprises françaises, la quasi-fermeture de notre centre culturel (février 1978), et la décision de mettre fin à toute coopération avec la France (avril 1978).

» Le gouvernement français ne peut que prendre acte avec regret de cette politique, qui ne répond ni au vœu ni aux intérêts du peuple lao. Les autorités laotiennes tentent de la justifier par un soi-disant appui que nous apporterions à la rébellion, alors que nous nous sommes bornés à accueillir en France, dans un esprit purement humanitaire, et conformément à nos habitudes, des réfugiés qui avaient fui leur pays. »

ASIE

Inde

PREMIERE ÉPREUVE SÉRIEUSE POUR M. DESAI

Deux ministres, ceux de l'intérieur et de la santé ont présenté leur démission

Le gouvernement de M. Desai connaît sa première épreuve sérieuse depuis sa formation, en mars 1977, après le *triomphe* du Parti du peuple (Janata) aux élections générales : le ministre de l'intérieur, M. Charan Singh, a démissionné de ses fonctions, sur la demande du premier ministre. Ses partisans — dont le ministre de la santé, M. Raj Narain, qui a également été prié de quitter le cabinet — se livraient à d'incessantes attaques contre la direction du parti gouvernemental — dont M. Singh avait démissionné en avril. Le ministre de l'intérieur avait surtout réclamé, au début de la semaine, l'arrestation immédiate et le jugement par un tribunal spécial de Mme Gandhi, alors que M. Desai avait fait savoir, au *cours d'une conférence de presse* le 17 juin, que le gouvernement déciderait de cette question *« dans trois mois ou, si vous préférez, dans deux ».*

Ce peu d'empressement s'explique notamment par le souci de ne pas renouveler la maladresse que fut, en octobre, l'arrestation — à l'instigation du ministre de l'intérieur — de l'ancien chef de gouvernement. L'acte d'accusation était alors si peu convaincant que Mme Gandhi devait être relâchée dès le lendemain sur décision d'un juge. Le gouvernement ressentit d'autant plus le camouflet que celui-ci favorisa le regain spectaculaire de popularité de Mme Gandhi. Aussi bien, M. Desai préfère-t-il aujourd'hui laisser la justice suivre son cours: après l'enquête fouillée d'un magistrat, l'investigation proprement policière sur les abus commis par l'ancien premier ministre et son fils Sanjay, sous l'état d'urgence, vient seulement de commencer. Elle pourrait conduire à leur arrestation et à celle de quelques autres dirigeants de l'ancien régime. Mais elle débouchera plus certainement sur une longue bataille juridique. D'évidence, M. Desai veut éviter tout geste précipité qui viendrait, en faisant de Mme Gandhi une martyre, renforcer son prestige et encourager ses partisans à déclencher une campagne d'agitation incontrôlable.

A vrai dire M. Singh n'est pas le seul à réclamer depuis des mois, à cor et à cri, le châtiment des responsables de la politique répressive que connut l'Inde de juin 1975 à mars 1977 et à dire que le gouvernement a perdu beaucoup trop de temps, sinon la face, dans cette affaire. L'ensemble du cabinet s'est toutefois *rangé* à l'opinion de M. Desai et a déploré *« les dommages immenses infligés au prestige du parti gouvernemental »* par les boutefeux réclamant la démission du président du Janata, M. Chandra Shekhar, personnalité appartenant à la gauche du parti gouvernemental, mais ayant la confiance de M. Desai et de M. J.-P. Narayan, *« la conscience du mouvement ».*

La crise n'aurait sans doute pas eu de telles conséquences si un conflit d'autorité n'avait pas peu à peu éclaté entre MM. Desai et Singh, l'un des prétendants à la succession. A plusieurs reprises le ministre de l'intérieur a indisposé le chef du gouvernement : en rassemblant, en décembre 1977, des centaines de milliers de paysans à New-Delhi pour marquer son soixante-seizième anniversaire ; en voulant — sans y parvenir — assurer l'intérim du premier ministre lors de son absence récente...

Sa démission rend-elle pour autant la voie libre à l'autre postulant à la succession, M. J. Ram, chef de file des intouchables, les déshérités de l'Inde, qui, à soixante-dix ans, est le plus jeune des hauts responsables ? Une question encore plus immédiate sera de savoir quelles répercussions aura l'effacement de deux personnalités controversées, mais influentes, dans le nord du pays, bastion du Janata, et avec lesquelles se sont solidarisés quatre secrétaires d'Etat.

Bien qu'il soit âgé, et encore en convalescence à la suite d'une crise cardiaque, M. Singh, conservateur rigide, porte-parole d'une communauté d'agriculteurs et adversaire viscéral de la grande industrie, reste l'une des plus fortes personnalités du nord-ouest de l'Inde. M. Raj Narain, personnage excentrique du Bihar, s'accommodant mal de responsabilités ministérielles, a été, aux élections de 1977, le « tombeur » de Mme Gandhi. Les deux hommes vouent depuis des années une haine implacable à la fille de Nehru.

Leur départ montre que, un peu plus d'un an après sa formation, le large rassemblement qu'est le Janata est incapable de surmonter ses divisions internes et d'empêcher l'irrésistible retour de Mme Gandhi sur le devant de la scène politique.

GÉRARD VIRATELLE.

AMÉRIQUES

Argentine

LES AUTORITÉS AFFIRMENT QUE LE CAS DE CERTAINES PERSONNES DISPARUES OU DÉTENUES SERA EXAMINÉ

Mes Léopold Aisenstein et Thierry Mignon, avocats à la Cour de Paris, ont donné le vendredi 30 juin une conférence de presse pour communiquer les résultats de la mission qu'ils viennent d'accomplir en Argentine à l'initiative de la Cimade (service œcuménique d'entraide) et avec l'appui de l'Association des juristes catholiques et de la Fédération internationale des droits de l'homme.

La mission voulait principalement s'informer de la manière dont le droit d'option est respecté. Ce droit, garanti par la Constitution argentine, permet aux ressortissants argentins ayant la double nationalité de choisir, en *cas de poursuite judiciaire,* l'internement administratif ou l'exil volontaire dans le pays qui leur offre l'accueil. Ce droit, suspendu *en mars 1976* par la junte militaire a été rétabli le 26 septembre 1977 avec une limitation : le gouvernement peut refuser ce droit à tout citoyen qu'il estime « susceptible de nuire hors des frontières à la nation argentine ».

Le « double langage » des autorités

Le colonel San Ramon a assuré les avocats français que les demandes en vue de bénéficier du droit d'option de vingt-deux personnes (1), disparues ou détenues en Argentine, et restées sans réponse pour des raisons de *« sécurité nationale »* seraient reconsidérées incessamment.

Les avocats ont demandé et obtenu l'autorisation de rendre visite à plusieurs détenus politiques dans deux prisons. MM. Aisenstein et Mignon ont conclu que les conditions matérielles de détention étaient *« correctes »,* mais ont été frappés par la « très grande brutalité » des rapports humains entre les autorités pénitentiaires et les détenus, en grande majorité des intellectuels.

Les prisonniers se sont plaints du *« double langage » tenu par* les autorités argentines, qui ont laissé « la police supprimer les libertés garanties par le droit ». Ils ont dit n'avoir pas confiance en leurs avocats et ont sollicité de MM. Aisenstein et Mignon une aide pour se défendre contre les menaces de mort que leur adressent des militaires isolés venus les visiter dans leur cellule, en obtenant pour eux des mesures de protection physique.

(1) Il s'agit de treize ressortissants français, de sept personnes possédant la double nationalité française et argentine, et de deux citoyens espagnols.

Brésil

L'accueil exceptionnel réservé à M. Kissinger illustre la méfiance du régime envers M. Carter

Le « Front national pour la redémocratisation », qui regroupe une grande partie de l'opposition démocratique au régime du général Geisel, a été officiellement créé, vendredi 30 juin, au cours d'une réunion à l'Assemblée législative de l'Etat de Sao-Paulo. La visite de l'ancien secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, qui a été chaleureusement reçu par les dirigeants brésiliens, mais qui n'a eu aucun contact avec l'opposition, a été perçue par cette dernière comme une manœuvre contre elle.

Il s'agissait également pour le gouvernement brésilien de mettre en garde, indirectement à cette occasion, la Maison Blanche contre ce qu'il appelle son « activisme » en matière de défense des droits de l'homme.

De notre correspondant

Rio. — Lors de la visite « touristique » de trois jours qu'il vient de faire au Brésil, du 26 au 29 juin, M. Henry Kissinger a eu des rendez-vous qui sont spécialement réservés aux chefs d'Etat. Il s'est entretenu avec le président Geisel, avec son dauphin désigné, le général Figueiredo, avec le chef de la maison civile de la présidence, le général Globery Do Couto E Silva, avec le ministre des affaires étrangères, M. Azeredo Da Silveira, et avec son collègue des finances, M. Simonsen.

L'accueil exceptionnel réservé à M. Kissinger n'est sans doute pas le fait du hasard. Ne s'agissait-il pas de montrer à Washington que les pressions américaines en faveur d'une démocratisation du régime ne sont guère appréciées à Brasilia ? On préférait, ici, de loin la politique de l'administration républicaine, bien moins exigeante, et qui considérait — comme M. Kissinger l'a rappelé — le Brésil comme le « pays clef » du monde latino-américain.

L'ancien secrétaire d'Etat a formulé des critiques à l'égard de l'actuelle diplomatie de son pays. Interrogé par les journalistes sur la politique en *faveur des droits* de l'homme de la Maison Blanche, il a affirmé qu'*« un tel sujet délicat devrait être traité en silence et sans ostentation »,* et qu'*« un gouvernement doit choisir entre la rhétorique et les résultats qu'il veut atteindre ».*
pressions ».

M. Kissinger a décerné un satisfecit au régime militaire brésilien, en affirmant que le pays *« se dirige vers la démocratie et est en voie d'établir un processus d'élections démocratiques à tous les niveaux ».* Cependant, le fait qu'il ait rencontré le dauphin désigné par le pouvoir, le général Figueiredo, mais qu'il n'ait conversé avec aucun de ses concurrents possibles à l'élection présidentielle indirecte d'octobre, a été vivement critiqué par l'opposition.

THIERRY MALINIAK.

AFRIQUE

Tunisie

Les démocrates socialistes entendent pratiquer une « opposition constructive »

De notre correspondant

Tunis. — Le Mouvement des démocrates socialistes a publié vendredi 30 juin le premier numéro de son nouvel hebdomadaire en langue française, *Démocratie.*

Les démocrates socialistes, qui ont demandé récemment l'autorisation de se constituer en parti (*le Monde* du 15 juin), publient déjà depuis le 29 décembre 1977 un hebdomadaire en langue arabe, *Errai.* Les deux publications sont *dirigées* par M. Hassib Ben Amar, ancien ministre de la défense. S'adressant aux lecteurs, le nouvel hebdomadaire écrit : *« Démocratie est un organe d'opposition, opposition sans complaisance mais opposition constructive. Nous n'avons pas une propension particulière pour le dénigrement systématique ou la polémique stérile. Nous avons trop le souci de notre dignité, le sens de la responsabilité et le sens de l'intérêt national pour nous laisser entraîner sur le terrain de l'invective ou des attaques personnelles. Peut-être serons-nous acculés, en cas de légitime défense, à rendre coup pour coup, mais cela ne dépend pas de nous. »*

Dans son premier numéro, *Démocratie* commence la publication — qui se poursuivra durant huit semaines — du projet de programme du Mouvement qui sera soumis au congrès constitutif du parti, si celui-ci est autorisé. Ce projet repose sur trois idées essentielles : la démocratie doit être le fondement de la vie politique, le socialisme démocratique peut concilier croissance économique et justice sociale, les attributs de la personnalité arabo-islamique de la Tunisie doivent être à la base de ses choix de civilisation.

D'autre part, *Démocratie* publie un article de M. Beji Caid Essebsi, ancien ambassadeur à Paris et ancien ministre de l'intérieur et de la défense (1), en faveur de l'unité du Maghreb. L'auteur, qui fait état de l'irritation et de l'inquiétude de l'Algérie et de la Libye devant l'étroitesse des rapports — y compris militaires — entre la France et la Tunisie et de la méfiance de cette dernière à l'égard de ses deux voisins, écrit : *« L'unité du Maghreb a été pour nos peuples en lutte pour leur indépendance un acte de foi. Elle est aujourd'hui un impératif économique. Aussi devons-nous faire preuve de réalisme et de modération pour rechercher, pour l'heure, entre les pays voisins les bases d'une construction qui permettent d'assurer l'indépendance de chacun par la solidarité de tous. »*

MICHEL DEURE.

(1) La signature de M. Beji Caid Essebsi a été d'autant plus remarquée qu'il est en désaccord avec ses amis politiques sur l'opportunité de constituer dans l'immédiat un nouveau parti.

Zaïre

LE PRÉSIDENT MOBUTU : les Français sont fantastiques...

Le général Mobutu Sese Seko, président du Zaïre, estime souhaitable d'associer d'anciens experts étrangers à la direction des affaires de son pays. Dans une interview publiée jeudi par le quotidien belge la Dernière heure *(libéral de droite), le président zaïrois précise que* « c'est le cas pour des sociétés importantes tels les chemins de fer, et il est nécessaire que ces exemples se multiplient ».

« Mon malheur, *ajoute-t-il,* est d'avoir été trop vite dans l'africanisation des cadres. Insuffisamment formés, beaucoup ne songent qu'aux femmes et aux voitures. Houphouët-Boigny a été bien plus lentement que moi. Il a réussi. » *Interrogé sur l'insécurité au Zaïre, il assure que* « la reprise en main s'effectue dans tout le pays ». « Lorsque j'arrive quelque part, les soldats deviennent des anges. Mais je ne puis être partout à la fois. »

Le président Mobutu formule d'autre part plusieurs reproches à l'égard de la Belgique : « Les Français, *explique-t-il,* sont fantastiques sur le plan psychologique. Giscard me téléphone et me dit : je vous envoie le 2e REP (Régiment étranger de parachutistes). Vous l'utilisez comme vous l'entendez. Tous les ordres opérationnels étaient signés par moi. C'est la même chose avec les Marocains. Même pour toucher à une bouteille de bière, on demande : citoyen président, est-ce que vous nous y autorisez ? Je dis oui naturellement. Lorsqu'il s'agit des Belges, j'ignore tout. On ne me dit rien. On hisse le drapeau belge sur un mât où se trouvait le drapeau zaïrois. Alors, lorsqu'on me demande si j'accepte le retour des troupes belges au Zaïre, je réponds, oui, mais à certaines conditions. Les Belges ne peuvent se comporter comme dans un pays conquis. » — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Guinée Équatoriale

● LE CULTE CATHOLIQUE est désormais interdit en Guinée équatoriale. Les églises sont fermées par décision du président Francisco Macias Nguema, a-t-on appris vendredi 30 juin, à Yaoundé (Cameroun), par des voyageurs venus de ce pays voisin ; 80 % des quelque trois cent mille habitants de cette ancienne colonie espagnole sont catholiques. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● TROIS EXTREMISTES SUD-MOLUQUOIS ont été condamnés, vendredi 30 juin, à quinze ans de prison par un tribunal d'Assen, pour le meurtre d'un otage lors d'une attaque contre un immeuble administratif de cette ville, en mars dernier. Ces peines sont les plus lourdes qui aient jamais été infligées aux Pays-Bas à des extrémistes moluquois. — *(Reuter.)*

Portugal

● PLUS DE DEUX CENTS DETENUS DE DROIT COMMUN de la prison portugaise d'Alcoentre, à environ quatre-vingts kilomètres au nord de Lisbonne, font depuis jeudi 29 mai la grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention. Cette action a été déclenchée par le Mouvement de coordination des prisonniers pour la réforme et l'amnistie (COPRA), créé récemment, et qui juge le système pénal portugais *« dépassé »* et *« contraire à l'esprit de la révolution »* du 25 avril 1974. — *(A.F.P.)*

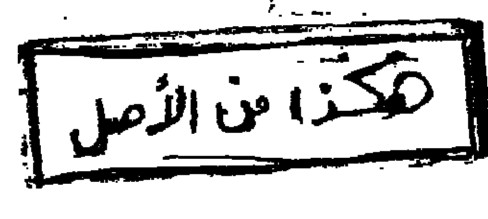
Suisse

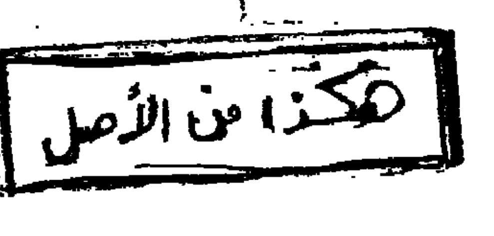
● GABRIELE KROCHER-TIEDEMANN ET CHRISTIAN MOLLER, extrémistes ouest-allemands qui avaient grièvement blessé deux douaniers suisses le 20 décembre dernier en tentant de franchir la frontière franco-helvétique, ont été respectivement condamnés vendredi 30 juin à quinze et onze ans de prison pour tentative d'assassinat. Les deux accusés avaient refusé d'assister à la fin de leur procès.

Union soviétique

● M. OSCAR RABINE, peintre non conformiste et organisateur de plusieurs expositions « sauvages » à Moscou, a été averti, vendredi 30 juin à Paris par le consulat soviétique à Paris, que le présidium du Soviet suprême l'avait déchu le 22 juin de sa citoyenneté. M. Rabine, qui avait été autorisé à quitter Moscou en janvier dernier, s'est installé en France.







Le Monde

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU P. S.

M. Martinet : la succession de M. Mitterrand sera nécessairement collégiale

Dans un article que publie *le Nouvel Observateur*, daté 3-9 juillet, M. Gilles Martinet, membre du secrétariat du P.S., revient sur la « contribution » signée par trente dirigeants socialistes proches de M. Mitterrand. Il écrit : « *Le principal danger qui menace le parti socialiste s'appelle l'immobilisme* », et ajoute : « *Rien ne me choque dans leur texte sinon certains oublis de caractère historique* (1). *Cela constitue une base de départ pour le débat que doivent avoir les socialistes. Mais cela ne nous dispense nullement d'aborder les questions auxquelles nous n'avons répondu que d'une manière insuffisante ou ambiguë.* » Selon M. Martinet ce débat doit se dérouler dans le cadre de l'élaboration du « projet socialiste ».

« *Dici là, courants et sous-courants feraient bien de s'abstenir de mener des débats séparés*, poursuit-il. *La discussion doit être générale, ouverte et constructive. On me dira que ce souhait est quelque peu naïf dans la mesure où l'enjeu des prochaines conventions et congrès du P.S. concerne non seulement l'élaboration d'un projet de société et la mise au point d'un règlement intérieur, mais aussi la place qu'occuperont ou n'occuperont pas un certain nombre d'hommes à la tête du parti. La presse a résumé ce problème en parlant d'une querelle de succession.*

« Une place exceptionnelle »

» *Les militants socialistes, dans leur grande majorité, réagissent contre cette façon de présenter les choses. Pour eux la succession n'est pas ouverte et ne le sera pas avant longtemps. Je partage entièrement leur point de vue, mais je crois qu'il faut néanmoins parler de cette succession. Ne serait-ce que pour dissiper un certain nombre d'équivoques.*

» *Ce n'est pas un hasard si l'on emploie ce mot de « succession », qui résonne pourtant curieusement lorsqu'il s'agit d'une organisation socialiste. François Mitterrand y occupe une place exceptionnelle. Sans lui et sans la direction souvent très personnelle qu'il a exercée, l'essor du parti aurait été probablement impossible. Mais il faut bien voir qu'après lui personne ne pourra tenir un tel rôle. Qui tenterait de le jouer n'aboutirait qu'à diviser le parti. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas un « primus inter pares ». Mais cela signifie que la succession sera nécessairement collégiale.*

» *Or, si l'on pense que c'est bien comme cela que se présente l'avenir, deux conclusions s'imposent. La première est que les clivages, s'ils existent, ne doivent pas s'opérer en fonction des hommes (Mitterrand, Rocard, Mauroy, Chevènement), mais àpartir des problèmes de fond. La seconde est qu'il faut s'orienter dès aujourd'hui et sous la direction de François Mitterrand vers cette indispensable collégialité. Qu'est-ce que cela veut dire pratiquement ? Que les responsabilités soient réparties selon les compétences et non selon les fidélités à tel ou tel courant. Qu'il n'y ait pas de double hiérarchie dans le parti. Que les réformes internes que compte présenter la commission présidée par Pierre Mauroy soient appliquées dès le prochain congrès.* »

(1) Par exemple, ceux qui concernent le rôle joué dans le renouveau de la gauche par les luttes anticolonialistes et par les événements de mai 1968.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

La représentation des petits courants politiques

MM. Pierre Bracque et Guy Gennesseaux, animateurs de la minorité du Mouvement des radicaux de gauche, s'étonnent que M. Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, propose de relever de 5 à 10 % le seuil des suffrages à rassembler pour bénéficier de sièges à l'Assemblée européenne. Ils ont déclaré vendredi 30 juin : « *Cette démarche nous paraît inquiétante et aller à contre-courant de l'esprit même de la proportionnelle et surtout s'inspirer de ce qu'il faut bien malheureusenmt qualifier de manœuvres électorales. (...) La proposition de M. Chinaud, si elle était votée par l'Assemblée nationale, porterait atteinte à l'expression des courants et, par là même, au pluralisme et à la démocratie. Il nous paraît impensable qu'un tel projet puisse être cautionné par ceux pour qui le pluralisme et la démocratie ont un sens.* »

● *Les P.C. et les élections européennes.* — Les partis communistes de la C.E.E. ne se présenteront pas avec un programme commun aux élections de l'Assemblée européenne en juin 1979. Cette décision a été prise lors de la réunion des représentants des comités centraux de ces partis vendredi 30 juin à Luxembourg. D'autre part, le P.C. irlandais ne participera pas à cette élection. Il entend marquer sa désapprobation à l'égard de l'Europe des Neuf. « *Nous ne sommes pas convaincus de ce que l'Europe nous a apporté* », a déclaré le représentant de l'Irlande. — *(A.F.P.)*

● *M. André Chazalon*, député U.D.F. de la Loire, a déposé une proposition de loi organique tendant à interdire le cumul du mandat de député avec celui de représentant à l'Assemblée des communautés européennes. A son avis, ce cumul risque, en effet, d'être « *gravement préjudiciable à l'exercice de chacun des mandats considérés* ». En ce qui concerne la transposition de cette règle au mandat de sénateur, M. Chazalon estime qu'il appartient aux membres de la haute assemblée d'en prendre l'initiative.

M. Chazalon a également déposé une proposition attribuant aux suppléants des députés les sièges actuellement occupés par ces derniers au sein des conseils régionaux.

● *La délégation exécutive de l'Union des gaullistes de progrès* a indiqué le vendredi 30 juin : « *Si nous estimons souhaitable la limitation du cumul des mandats que nous avons déjà proposée dans notre manifeste il y a un an, en revanche nous pensons que la modification du mode de scrutin pour les municipales serait le dernier pas avant d'instaurer le scrutin proportionnel aux législatives. Celui-ci entraînerait un retour larvé aux pratiques d'antan et à l'instabilité ministérielle. Il faciliterait d'autre part les tentatives actuelles de renaissance d'une troisième force.* »

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Kalinsky (P.C.) dénonce les « silences complices » d'un pouvoir politique « gangrené »

M. MAXIME KALINSKY, député communiste du Val-de-Marne, s'est étonné le vendredi 30 juin à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales, de ce que « *tant de crimes politiques et racistes demeurent impunis* ». « *Est-ce incapacité ou manque de volonté ?* », a demandé le député, qui a notamment déclaré : « *Du 8 décembre 1971 au 2 décembre 1977, 71 meurtres racistes et politiques ont été commis. Tous sont restés impunis. Le 4 mai 1978, Henri Curiel a été abattu par la même arme que celle utilisée contre Laïd Sebaï. En moins de dix-huit mois, 600 attentats par explosif ont frappé les objectifs les plus divers, notamment les organisations démocratiques et les organisations syndicales. Qu'il s'agisse des attentats contre des locaux de l'E.D.F., contre le M.R.A.P., contre les sièges du P.C., contre le siège du Syndicat de la magistrature, touché à deux reprises, les auteurs ne sont jamais retrouvés.* »

« *Pourtant*, a ajouté M. Kalinsky, *certaines associations, qui se réclament du nazisme et où se retrouvent des tueurs de l'O.A.S., ne font pas mystère de leurs activités. Il est des impunités qui impliquent des complicités. Le mécontentement est grand dans la police, dont le rôle est de plus en plus détourné de sa mission fondamentale : assurer la sécurité des citoyens. D'autre part, le gouvernement observe une attitude bienveillante à l'égard des polices patronales qui combattent les syndicats et les travailleurs.*

Dans sa réponse, M. BECAM, secrétaire d'État à l'intérieur, a observé que c'était « *porter bien peu d'estime à la police et à la gendarmerie que de supposer qu'elles acceptent, pour d'obscures raisons, de ne pas accomplir au mieux leur mission qui est d'assurer la sécurité des citoyens* ». Il a ajouté : « *La délinquance augmente dans le monde entier et notre pays n'est pas épargné. Dire que le gouvernement ferme les yeux sur certains types de criminalité relève de la diffamation pure et simple. La sécurité des Français est pour lui une priorité absolue. Toutes les formes de violence sont poursuivies avec la plus grande rigueur et continueront de l'être. Le gouvernement n'admet pas qu'on ose porter atteinte à l'honneur des policiers et gendarmes et à leur conscience professionnelle.* »

Reprenant la parole, M. KALINSKY a déclaré : « *Chacun constate la multiplication des activités des polices parallèles au service du grand patronat, des crimes politiques et racistes, des attentats liés à l'existence de mouvements fascistes, des scandales politico-économiques où s'enchevêtrent l'affairisme, l'escroquerie et le meurtre. Un pouvoir politique, gangrené par certains de ceux qui le servent, recourt à l'éteignoir lorsque le scandale éclate. On trouve intimement mêlés C.F.T., patronat, partis et hommes politiques, SAC et O.A.S.* » Le député a illustré son propos en évoquant l'assassinat de Pierre Maître, à Reims, l'affaire du gang des Lyonnais, le « casse » de Nice, l'enlèvement de M. Hazan, l'affaire Dassault-Jean Kay. « *Suivant les heures*, a-t-il constaté, *on est gangster, trafiquant de drogue, d'alcool et d'armes ; durant les campagnes électorales on devient colleur d'affiches, membre des services d'ordre musclé et parfois on se retrouve conseiller municipal.* »

Puis il a affirmé : « *Tous ces faits, le gouvernement ne les ignore pas. S'il le voulait, bien des truands, bien des gangsters seraient sous les verrous. Pourquoi ces silences complices ? Pourquoi mentir et déformer les réalités ? Cela ne fut-il pas le cas au début de l'affaire de Broglie ? Et vous n'avez toujours pas trouvé les cerveaux du crime ! Dans bien des affaires lorsque les policiers ont fait leur travail, quand la justice approche du but, tout est remis en cause : les magistrats sont dessaisis, les policiers mutés.* » « *En di- ans, cent quatre-vingt-trois adhérents du SAC ont figuré au banc des accusés dans des affaires pénales et*, demande-t-il, *combien sont-ils, bien connus de vos services, en liberté ou en « cavale » ?* »

« *Les travailleurs et les forces démocratiques*, a conclu M. Kalinsky, *ne veulent pas apprendre demain que le sinistre Mesrine a repris du service pour renflouer certaines caisses.* »

Conduite en état d'ivresse : les contrôles préventifs sont confirmés

Vendredi après-midi 30 juin, l'Assemblée nationale examine, sous la présidence de M. LA COMBE (R.P.R.), les conclusions de la commission mixte paritaire (députés et sénateurs) sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à prévenir la conduite d'un véhicule en état d'ivresse.

M. BOURSON (U.D.F.), rapporteur, indique que la C.M.P. *a décidé de rétablir l'article* relatif au contrôle préalable de l'état d'imprégnation alcoolique des conducteurs, même en l'absence d'infraction ou d'accident, dans le cadre d'opérations ordonnées par le procureur de la République.

Lorsque les épreuves de dépistage auront permis de présumer l'existence d'un état alcoolique ou lorsque le conducteur aura refusé de les subir, en plus de l'immobilisation du véhicule sans que le conducteur puisse se faire remplacer, il sera désormais possible de procéder aux vérifications destinées à établir la preuve de l'alcoolémie et, dans l'affirmative, de permettre aux juges de prononcer les sanctions prévues par le code de la route.

La C.M.P. a également maintenu la faculté pour le juge de prononcer l'annulation du permis de conduire en cas de conduite en état alcoolique, de délit de fuite, d'homicide ou de blessures par imprudence. Elle a posé le principe de l'annulation de plein droit en cas de récidive du délit de conduite sous l'empire d'un état alcoolique ou de cumul de ce délit avec celui d'homicide ou de blessures par imprudence. Enfin, elle a confirmé que, en cas d'annulation, l'intéressé ne pourra solliciter un nouveau permis avant l'expiration d'un délai fixé par la juridiction dans la limite d'un maximum de trois ans.

M. FOYER (R.P.R.), président de la commission des lois, rend hommage au travail de cette dernière et se félicite de voir que « *la France sera ainsi dotée de la loi de protection la plus moderne du monde contre les méfaits de l'alcoolisme* ». Opinion partagée par M. Peyrefitte, garde des sceaux. L'Assemblée adopte le texte de la C.M.P. Le Sénat devait faire de même, par 156 voix contre 14.

Les députés examinent ensuite, *en deuxième lecture*, le *projet de loi* instituant un comité d'hygiène et de sécurité dans les communes et établissements publics, administratifs, communaux et intercommunaux, employant au moins cinquante agents.

M. GARCIN (P.C.), rapporteur, indique que la commission des lois propose d'assortir le principe de l'élection des représentants du personnel, d'une modulation de leur nombre (de cinq à dix), au choix de la commune ou de l'établissement. L'Assemblée accepte. Puis, toujours sur l'initiative du rapporteur, elle refuse de limiter *la compétence du comité* aux locaux et installations utilisés exclusivement par les agents, ainsi que l'avait décidé le Sénat.

L'Assemblée examine également, en deuxième lecture, le projet de loi relatif à la Cour de cassation (M. CHARRETIER, U.D.F., rapporteur). La seule divergence avec le Sénat portait sur la dénomination précise du texte modifié par le projet. Il est décidé de faire référence à la loi d'origine et au code de l'organisation judiciaire. Le Sénat devait se rallier à cette formulation.

Enfin, l'Assemblée adopte définitivement, dans le texte du Sénat, la proposition de loi (M. DONADIEU, R.P.R., rapporteur modifiant certaines dispositions du code de la santé publique, afin de tenir compte des récents développements techniques, sociaux ou économiques, qui affectent le secteur de la pharmacie. Ce texte traite notamment de la cession des officines nouvellement créées, de la création d'officines saisonnières, de la responsabilité des pharmaciens, du statut de produits non considérés comme médicaments et des thermomètres à usage unique.

P. FR.

LA PROCHAINE DISCUSSION BUDGÉTAIRE

M. Robert - André Vivien (R.P.R.), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a indiqué que le conseil des ministres arrêterait, le 6 septembre, le projet de loi de finances pour 1979 et que le ministre du budget viendrait le présenter ce même jour à la commission.

Les fascicules budgétaires ministériels parviendront entre le 15 août et le 1er septembre à la commission. Les travaux de celle-ci trouveront place entre le 12 septembre et le 10 octobre. Le 11 octobre s'ouvrira le débat public, avec la discussion de la première partie, les 11, 12 et 17 octobre ; l'examen de la seconde partie se situera entre le mercredi 18 octobre et le samedi 19 novembre.

Rupture dans des conseils municipaux d'union de la gauche

MEYZIEU (Rhône). — M. Jean Poperen, membre du secrétariat du P.S., député du Rhône et maire de Meyzieu, a retiré, après un vote majoritaire de son conseil municipal, les délégations qui avaient été attribuées à quatre des neuf élus communistes. Il s'agit, a précisé M. Poperen, d'une « *suspension de délégations pour la durée de l'exercice budgétaire 1978* ». Les élus communistes ont voté le budget, mais il leur est reproché de critiquer l'action de la municipalité par le biais de tracts et d'affiches. Des retraits de délégations ont déjà été effectués dans le Rhône, par les maires socialistes de Saint-Priest et de Décines. Le conseil municipal de Meyzieu comprend quatorze P.S., neuf P.C. et quatre « démocrates ». — *(Corresp. régional.)*

BRIGNOLES (Var). — Au cours de la réunion du conseil municipal, jeudi 29 juin, un conflit a éclaté entre élus socialistes et communistes à propos du recrutement d'employés municipaux. Me Noël Rosé, socialiste (et membre du CERES), maire de la ville, a déclaré aux représentants du P.C. : « *Je considère que votre intervention constitue une rupture des engagements de gestion que nous avions pris et cela aura des suites, car je ne suis absolument pas attaché au poste que j'occupe.* » M. Baroni (P.C.F.), troisième adjoint, a répliqué : « *Après plusieurs mois de crise de conscience, nous ne pouvons plus nous taire.* » M. Rosé, qui est âgé de vingt-sept ans, est avocat au barreau de Draguignan. Il a été élu en mars 1977, en compagnie de onze socialistes et huit communistes. Quatre membres de la majorité ont été également élus. — *(Corresp. part.)*

● *Plusieurs députés R.P.R.* viennent de constituer, au sein de leur groupe parlementaire, « *un groupe d'action du travail* » qu'ils situent dans la ligne de l'ancienne Union démocratique du travail fondée par MM. René Capitant et Louis Vallon, et regroupant de 1959 à 1962 les gaullistes de gauche.

M. Xavier Deniau, député apparenté R.P.R. du Loiret, a déclaré, au nom des premiers signataires, MM. Philippe Séguin (Vosges), René Caille (Rhône), Julien Schvart (Moselle), Maurice Cornette (Nord), Jean-Claude Pasty (Creuse), Pierre Weisenhorn (Haut-Rhin), que l'intention du GAT était de prendre contact avec les derniers représentants de l'U.D.T., pour « *essayer de recréer cette tendance progressiste* » et d'établir des relations avec les syndicats.

● *Une nouvelle pétition.* — Sous le titre « *La contre-attaque des anti-opportunistes* », le bulletin *le Communiste*, édité par des oppositionnels du P.C.F., publie un appel signé par quarante militants. Ce texte dénonce la « *ligne du vingt-deuxième congrès* » présentée comme le résultat d'« *une longue évolution opportuniste* » et critique notamment MM. Elleinstein et Althusser, accusés d'« eurocommunisme » et d'antisoviétisme. (Les signatures sont à adresser à M. Patrice Capron, 132-134, rue de Joinville, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.)

Au Sénat

Les ultimes « navettes » législatives

Le Sénat a adopté, le vendredi 30 juin, dans les mêmes termes qu'à l'Assemblée nationale, la conclusion de la commission mixte paritaire relative à la réforme du régime des brevets d'invention en vue de valoriser l'activité inventive. Le rapporteur, M. MARCILHACY (non inscrit, Charentes), ainsi que le président de séance, M. SCHUMANN (R.P.R., Nord), ont souligné le rôle du Sénat, qui, par son initiative, a comblé un vide juridique concernant les inventions de salariés : les auteurs salariés d'inventions seront désormais mieux protégés.

Ont également été définitivement adoptés par le Sénat et prennent force loi : les projets de loi relatifs à l'organisation de la Cour des comptes ; à l'instauration de nouvelles mesures en faveur de la maternité ; à la réforme de la procédure pénale (texte voté en troisième lecture *par 188 voix contre 102 ; il prévoit* le maintien des garanties de l'intervention du juge de l'application des peines ; dernière disposition demeurée en litige) ; à l'état civil des Français naturalisés (C.M.P.).

Les sénateurs ont, en revanche, modifié une nouvelle fois, en seconde lecture, le projet de loi réformant le statut des sociétés coopératives ouvrières de production. De même a été modifié en seconde lecture le projet de loi visant à améliorer les relations entre l'administration et le public.

Le Sénat a voté plusieurs amendements proposés par M. SCHWINT (P.S., Doubs), rapporteur de la commission des affaires sociales, visant notamment à renforcer certaines mesures concernant le congé postnatal et supprimant l'article 20 *bis* (introduit par l'Assemblée nationale) qui étendait aux régimes complémentaires le droit à pensions pour diverses catégories de retraités et pour leurs conjoints. Le Sénat a *estimé qu'il était inopportun de* légiférer quand des régimes de retraite sont de nature contractuelle. — A. G.

société

JUSTICE

Après l'attentat de Versailles

Deux des personnes arrêtées avouent leur participation

De notre correspondant

Rennes. — Deux Rennais âgés de vingt-huit ans, M. Lionel Chenevière, célibataire, ouvrier typographe en chômage depuis deux mois, et M. Patrick Montauzier, marié, un enfant, chauffeur-livreur, ont reconnu être les auteurs de l'attentat commis le lundi 26 juin contre le château de Versailles (nos dernières éditions).

Interpellés mardi matin 27 juin à Rennes, ils seront déférés, lundi 3 juillet, à la Cour de sûreté de l'État à l'expiration du délai de six jours de garde à vue. En attendant, leur interrogatoire continue dans les locaux de la P.J. « *Le plus difficile est fait puisque l'affaire de Versailles est résolue* », déclarait, vendredi 30 juin, lors d'une conférence de presse, le commissaire divisionnaire Roger Le Taillanter, chef du S.R.P.J. de Rennes. « *Il nous reste maintenant à voir qui se cache derrière Youenn Ar Sorn, car une A.R.B de deux personnes, c'est quand même peu.* »

L'arrestation des deux Rennais ayant « *préparé, réalisé et revendiqué* » l'attentat a été suivie de l'interpellation d'une dizaine d'autres militants bretons, qui ont tous été remis en liberté. Depuis près d'un an, la police soupçonnait MM. Chenevière et Montauzier d'appartenance au F.L.B. et de participation à des attentats. « *Nos présomptions se sont confortées au fil des mois, mais il nous manquait des preuves. Les éléments recueillis à Versailles ont entraîné des aveux, corroborés par les résultats des perquisitions effectuées et au cours desquelles nous avons découvert divers objets et documents, ainsi que des explosifs.* »

C'est avec l'automobile de M. Chenevière que les deux jeunes gens se sont rendus dimanche matin à Versailles, où ils sont arrivés à midi. Auparavant, ils s'étaient procuré de la dynamite-gomme F 15 dans des carrières. Après avoir fabriqué leur bombe en utilisant 6 kilos de dynamite, un réveil et un cordeau détonant, ils ont déposé le sac dans lequel elle se trouvait à l'intérieur du château, en début d'après-midi, puis sont repartis vers Rennes, où ils se trouvaient à 22 heures dimanche soir.

Si M. Chenevière a appartenu au parti breton Strollad Ar Vro (le Parti du pays), ni l'un ni l'autre n'étaient particulièrement connus dans le mouvement breton. Pour « *protester contre l'humiliation de la culture bretonne* », les deux jeunes gens auraient voulu s'en prendre, selon la police, à la galerie des Glaces. Cela n'ayant pas été possible, ils auraient décidé de faire sauter les salles « Empire ». Après le « *brillant succès* » de cette enquête policière, souligné par le procureur général près la Cour de sûreté de l'État, M. Raoul Béteille, les policiers vont maintenant s'efforcer d'élucider le mystère « Youenn Ar Sorn ».

YANN ENJEU.

RÉVOLUTION ET RÉVOLUTION

Un lecteur, M. Hauville, professeur à Caen, a relevé, au cours du journal de TF 1, lundi 26 juin, cette « précision » donnée à propos de l'attentat de Versailles par un journaliste : « La bombe avait été déposée derrière la statue de Cuvier... illustre paléontologue, et ce qui est curieux — car je me suis renseigné, je me suis reporté au dictionnaire — auteur d'un livre sur le terrorisme et les révolutions du globe. » !

La bourde est de taille, note M. Hauville : le baron Cuvier était partisan de la fixité des espèces — contrairement à Lamarck, partisan de l'évolution des espèces — et, pour rendre compte des modifications des flores et faunes au cours des ères géologiques, il faisait intervenir des « cataclysmes », des bouleversements brusques (dont le Déluge)... Bref, il a publié, entre autres : « Recherches sur les ossements fossiles où l'on rétablit les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont détruit les espèces », *ou encore le célèbre* « Discours sur les révolutions de la surface du globe et sur les changements qu'elles ont produit dans le règne animal » (1825).

● *L'association Espace pour demain lance une souscription* internationale pour la restauration du château de Versailles, « *endommagé par un attentat scandaleux* ». Les dons peuvent être envoyés à la Fondation de France, château de Versailles, C.C.P. Paris 369, 67, rue de Lille, 75007 Paris.

POURQUOI ?

(Suite de la première page.)

N'importe qui pouvait entrer à Versailles : il suffisait de louer, chez le portier, un chapeau et une épée. N'importe qui, aujourd'hui, peut entrer à Versailles ; n'importe qui peut même y déposer une bombe.

Mais la différence — la grande et mortelle différence — c'est qu'on ne cherche plus son identité dans l'intégration. Le fils du rabbin d'Odessa que son père emmenait à Versailles était fier de parler français, comme l'était le fils du pêcheur d'Audierne. Aujourd'hui, cherchant dans un passé à demi-légendaire une identité mythique, il ne veut plus s'assimiler, mais s'exclure — *comme s'il ne pouvait trouver* son identité qu'en contestant la société dans laquelle il vit, tant mal que bien. Hier, il aurait remis un placet au roi. Aujourd'hui, la bombe est la meilleure des adresses, une parole aussitôt entendue, répercutée par des millions de voix, encensée par les mass media dont la violence est le pain quotidien.

Que la régie Renault refuse de réaliser le coûteux gadget de Dubuffet, quelle protestation s'élève aussitôt dans la presse et sur les ondes ! Voilà la sainte liberté du créateur menacée, la culture bafouée, l'oppression de l'argent mise en évidence ! Mais Cuvier décapité, « toutes les gloires de la France » réduites en poussière ne suscitent chez les apôtres de la transgression que le sourire entendu de celui auquel on ne la fait pas.

Ne nous faisons aucune illusion : nous aurons longtemps encore à payer les conséquences de la mort de Dieu, dont, après Nietzsche, se gargarisent les théologiens à la mode. Pourquoi voudrait-on que l'ange de Reims ou la grande verrière de Chartres fussent sacrées alors que leurs modèles ont cessé de l'être ? Versailles nous parle d'un monde et d'un temps que l'on nous a fait prendre en horreur. Mais les même iconoclastes qui déposent des bombes à Versailles — frères sans le savoir de ceux qui brûlèrent la bibliothèque d'Alexandrie, les temples de Tenochtitlan, les magasins juifs de Nuremberg et les livres de Marx — respectent l'art des catacombes, celui des primitifs africains, révèrent les signes et les images qui sont le balbutiement d'un art nouveau. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, ils prenaient un jour le pouvoir dans les ruines d'une société technicienne qui n'aurait même pas su sauver ses meubles, ils n'auraient de cesse qu'ils n'aient reconstitué un langage, une poésie, un art : *on l'a vu en mai 1968.*

On ne sauvera ni Versailles, ni le Louvre, ni la cathédrale de Chartres en plaçant des gendarmes à leur porte. On les sauvera en faisant prendre conscience à chaque homme de ce peuple — aux exclus, aux marginaux, aux *immigrés* — que ces trésors sont *leur bien*, un bien à la fois commun et particulier, le fruit d'un privilège devenu le signe de l'égalité. La plus humble femme de ménage de Moscou sait que le musée des Armures appartient à son peuple, et elle rugit lorsqu'un *capitaliste étranger* oublie de mettre des chaussons pour en fouler le parquet sacré. Bien qu'il soit un peu sot de le dire, je fais confiance au peuple de France pour se constituer le gardien de richesses dont il n'est encore que le témoin inquiet.

PIERRE DE BOISDEFFRE.

Deux opinions sur l'affaire

J'ai honte d'être Breton

Des lecteurs bretons nous ont fait part des sentiments que leur a inspiré l'attentat commis le lundi 26 juin au château de Versailles et revendiqué par une organisation bretonne. Voici deux de ces réactions qui donnent le ton de la correspondance reçue.

De M. Pierre-Yves Martinie (vingt-deux ans), Lanester (Morbihan).

L'attentat contre le château de Versailles ne peut que consterner tous ceux qui sont sensibles aux richesses de notre patrimoine national, à ces témoignages de la culture de chacune des régions françaises, la cathédrale de Quimper, la Maison Carrée de Nîmes ou la place Stanislas, à Nancy, au même titre que le château de Versailles. Il y a dans cette destruction révoltante bien plus de mépris pour la culture des autres que dans l'attitude dont a souffert jadis la Bretagne, au temps où, dans les écoles, il était interdit « de cracher par terre et de parler breton ». Ces brimades sont heureusement en train de disparaître ; aujourd'hui, l'on peut se sentir à la fois pleinement de culture française et riche d'une spécificité, d'une sensibilité bretonnes. Je n'ai jamais eu que des raisons d'être fier de ma culture bretonne. Que ce soit au nom de cette spécificité bretonne que ce saccage ait été commis, voilà ce qui me rend pour la première fois honteux d'être breton.

Comment ne pas se réveiller poseur de bombes ?

D'un jeune lecteur qui désire conserver l'anonymat :

Passons sur le caractère éminemment surréaliste de l'acte de Versailles : le jeune André Breton, je veux le croire, se serait extasié. Et revenons à la politique : l'attentat de l'A.R.B. à Versailles est une exacte réplique à celui perpétré en permanence par le pouvoir français depuis plusieurs siècles contre la culture bretonne. D'un côté, on a réduit en poussière, c'est vrai, le travail de milliers d'artisans français, mais, de l'autre, *on s'acharne* à détruire ce qu'il faut bien nommer un chef-d'œuvre aussi, et d'une toute autre valeur : une langue. *Combien de millénaires*, de trouvailles, de poésies et de récits, combien de joies et de sanglots, combien de peines, de colères, d'insultes, de communions, de reconnaissances ont été nécessaires pour forger cet outil miraculeux de communication entre les hommes : une langue.

(...) Tout le monde oublie que Versailles est, à la lettre, pétrie du sang des Bretons. C'est pour payer la construction du château que Colbert aggrave les impôts, provoquant en Bretagne la première révolte prolétarienne, celle des Bonnets rouges, véritables « damnés de la terre », tellement matraqués par la misère (et tellement poètes...) que certains d'entre eux prenaient encore la gabelle pour une véritable ogresse mangeuse d'enfants. La répression sera terrible : Mme de Sévigné a décrit les milliers de pendus faisant ployer les arbres ; pour l'exemple, on rase tout un faubourg de Rennes et on déporte ses habitants ; certains auteurs rapportent même des scènes de massacres d'enfants embrochés et rôtis comme des porcelets par les Dragons français...

« Histoire ancienne, dira-t-on, et rien n'excuse un attentat aujourd'hui contre Versailles qui n'est plus qu'un musée ». Voire : si c'est vraiment de l'histoire ancienne, comment expliquer qu'aujourd'hui encore la révolte des Bonnets rouges soit exclue de tous les manuels scolaires, qui s'étendent, par contre, complaisamment sur « la vie des courtisans au château » : comment ne pas y prendre quelque nausée, comment ne pas se réveiller un jour, par fidélité à son univers, à sa propre chair, poseur de bombes ; ou faut-il y voir l'aveu du pouvoir parisien qu'en effet ces histoires-là ne sont pas celles de la France ?...

● *Début d'incendie dans un bureau de l'Agence nationale pour l'emploi* de Lyon, où des inconnus ont lancé pendant la nuit du 30 juin au 1er juillet un cocktail Molotov après en avoir brisé la vitrine. Les inscriptions « *Contre les violences des patrons, autodéfense ouvrière, autonomie* » et « *abolition du salariat* » ont été déchiffrées sur les murs de l'Agence.

AUX ASSISES DE LA HAUTE-GARONNE

Vingt ans de réclusion sont requis contre le docteur Birague

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Il y a là, dans la salle des assises de la Haute-Garonne, flanqué de deux gendarmes, l'homme qui a tué. Devant lui, celui qui l'a aidé. Et à côté, le « parrain » qui a passé commande. Des indices à foison, des charges accablantes, un dossier bien carré, un crime et des criminels : pourquoi diable en vouloir davantage ? Quand on tient le coupable, pourquoi donc s'échiner à dénicher un de ces mobiles bien nets, bien propres qui vous vaut une affaire sans ombre ni bavure ?

L'affaire Birague n'est peut-être pas l'affaire d'État, louche et juteuse, que certains se sont empressés d'instruire. Elle n'est sûrement pas non plus ce banal fait divers de canton auquel on l'a réduite quand on limite — faut-il dire : on étouffe — la nécessaire recherche des vrais mobiles du crime.

Il a déjà fallu que la défense cite elle-même ce M. Michelon — mystérieux représentant en bimbeloterie qui « recueillit » les aveux de Portay — pour qu'il vînt témoigner à la barre. Le ministère public avait jugé sa présence inutile, comme celle sans doute des principaux protagonistes de l'« *affaire du Crédit agricole d'Auch* » qui avait inspiré à René Trouvé — cette fois fort bien informé — un vilain papier... qui ne *fut jamais publié. Ceux-là*, pourtant, avaient été longuement entendus par les policiers et le magistrat instructeur.

Le commissaire chargé du dossier a seulement informé la cour que « *l'enquête n'avait pas démontré qu'un lien ait existé entre l'affaire du Crédit agricole et le meurtre du journaliste Trouvé* ». Les témoignages des intéressés auraient peut-être permis aux jurés de se faire leur propre idée. Ils ne sont pas venus...

Le Crédit agricole d'Auch

En quelques faits et quelques chiffres, cette affaire du Crédit agricole est bien troublante : voilà, en une année (entre 1970 et 1971), 18 millions de francs distribués par le Crédit agricole dans le seul département du Gers. Ici, à un chirurgien qui rénove sa maison de campagne ; là, à un huissier... pour perte de récoltes ; là encore, à une institutrice qui s'est acheté une nouvelle voiture, et, un peu plus loin, à un bijoutier : 300 000 francs de crédit pour... fonds de roulement d'une exploitation agricole !

Et le Crédit agricole s'imposa face à la concurrence. À Toulouse, autour du *docteur Birague*, on mettait la dernière main à un projet d'hebdomadaire local, *l'Accent*, auquel René Trouvé devait vendre sa plume. « *Publier cette histoire aurait gêné beaucoup de monde* », a noté Me Jouanneau. De fait, dès son numéro 0 envoyé aux annonceurs potentiels, *l'Accent* annonce quelques croustillantes révélations. Inquiétudes au Crédit : on tente de négocier. Le docteur Birague, qui n'a aucune fonction officielle à *l'Accent*, joue le « Monsieur Bons Offices ».

« *Le bon docteur fit encore des miracles*, raconte aujourd'hui l'avocat de Mme Trouvé. *L'article ne paraîtra pas. La société éditrice de* l'Accent *touchera 20 000 francs et ses trois administrateurs verront leur compte personnel gratifié de 5 000 francs chacun...* » avant de se mettre en faillite. Mais le docteur Birague, disent déjà ses défenseurs, a agi bénévolement : il n'a rien touché dans cette transaction.

D'autre alors ressortiront de leur volumineux dossier ce prêt de 140 000 francs accordé sans la moindre garantie par le Crédit agricole au médecin, dont le compte pourtant était déjà au « rouge » de 14 000 francs. C'était en février 1976. René Trouvé était mort quelques jours plutôt, s'apprêtant à raconter dans son nouveau journal « *les mille et un comptes du Crédit agricole d'Auch* ». Un indice ? Sûrement. Une charge ? Peut-être. Un mobile ?

Ce samedi matin, l'avocat général a requis des peines de vingt ans de réclusion criminelle contre le docteur Birague et Christian Portay, et de dix à quinze ans contre José Picart : « *Ce crime n'a été qu'un règlement de comptes, et les règlements de comptes ne sont pas le fait seulement des gens du bas-fond* », a-t-il observé.

DOMINIQUE POUCHIN.

● *Verdict au procès des Q.S.R.* — Au terme de près de trois heures de délibération, la cour d'assises de Paris a condamné, vendredi 30 juin, Daniel Debrielle, vingt-huit ans, à quatre années de réclusion criminelle pour sa tentative d'évasion et sept années pour la prise d'otages à laquelle celle-ci avait donné lieu au Centre de sécurité renforcée de Lisieux, en 1976 (*le Monde* des 28, 30 juin et 1er juillet), peines confusionnables. Georges Ségard, trente-sept ans, a été condamné pour les mêmes faits, respectivement à une et sept années de réclusion. Jean-Pierre Pont, trente-six ans, a été acquitté.

● *Un industriel inculpé pour banqueroute frauduleuse est placé sous mandat de dépôt.* — M. Pierre Tronchon, qui dirigeait de nombreuses sociétés dans la Loire et la Saône-et-Loire, après avoir été inculpé de banqueroute frauduleuse, abus de biens sociaux et infractions aux lois sur les sociétés, a été placé sous mandat de dépôt à Saint-Étienne. M. Tronchon, dont l'une des sociétés, la CIS (Collage imprimé stéphanois), spécialisée dans l'électronique, accuse un passif de 6 millions de francs, avait coutume de combler momentanément le passif de certaines sociétés en puisant dans l'actif des autres. — *(Corresp.)*

Air Inter devant le tribunal de commerce de Corbeil

Pour un retard de décollage

Le service de la compagnie aérienne Air Inter était mis en cause, le vendredi 30 juin, devant le tribunal de commerce de Corbeil, dans l'Essonne. *De quoi s'agissait-il ?*

Le 16 février dernier, le vol Air Inter de 12 h. 45 en partance de Roissy vers Lyon, fut retardé jusqu'à 16 heures. La compagnie avait dû attendre la correspondance avec *un vol charter d'Air France. Ce vol*, en provenance de Hongkong — transportant quatre-vingts touristes — avait été perturbé par une alerte à la bombe. Les passagers, qui n'acceptèrent pas les raisons invoquées par la compagnie, décidèrent de porter l'affaire devant la justice.

Pour leur avocat, Me Michel Jourdan, qui fut lui aussi du voyage retardé, cette réaction n'est en effet que « *l'aboutissement d'une lassitude chronique de milliers, voire de millions de passagers confrontés, en matière d'aviation intérieure, chaque année, à une situation de monopole* ». « *Vouloir rentabiliser un vol permet-il à une compagnie aérienne de modifier unilatéralement les services qu'elle est appelée à rendre ?* » L'avocat pose la question.

L'essentiel des débats a tourné autour de ce point précis : au dos des billets qu'elle délivre à ses passagers, Air Inter inscrit, en lettres minuscules, les clauses des engagement qu'elle accepte de respecter, mais aussi les réserves qu'elle y apporte a *priori*. L'article 9 prévoit notamment que le transporteur se garde la possibilité de ne pas suivre les horaires fixés au préalable. Cet usage, les plaignants en contestent le principe.

« *Aucune compagnie ne peut s'exonérer par avance d'une faute grave* », affirme Me Jourdan ; s'il l'admet parfois, ce ne peut être que dans des cas de force majeure : météo interdisant tout trafic, conditions de sécurité ne pouvant être respectées, etc. Or, dans cette affaire, il considère que la compagnie a d'abord agi en fonction de critères de rentabilité.

Pour le défenseur d'Air Inter, *Me André Garnault, l'article 9 est* au contraire tout à fait justifié et, dans le cas précis, s'appliquait normalement. « *Cette clause, selon laquelle les horaires ont une valeur indicative, doit produire effet*, explique-t-il. *On a le droit de limiter ses engagements contractuels. Comme usager, je trouve cela ennuyeux*, ajoute Me Garnault, *mais comme juriste je ne pense pas que ce soit un scandale. Car c'est aussi une disposition qui se rattache à des considérations techniques et économiques* ».

Mais, surtout, Me Garnault s'est *attaché à dénier à cette affaire tout* caractère exemplaire, ironisant au passage sur l'importance des préjudices vraiment subis. « *Ne confondons pas tout de même l'incident et le drame. Si vous retenez une faute à l'égard de la compagnie Air Inter*, a-t-il conclu, *elle ne pourra être que formelle.* »

Les plaignants, outre des dommages-intérêts, demandent la publication du jugement dans dix journaux de leur choix. « *Cette contre-publicité*, a commenté Me Jourdan, *est le moyen pour les consommateurs de lutter contre les pratiques d'Air Inter et contre sa publicité astucieuse.* »

STÉPHANE BUGAT.

Le procès en appel de trois sympathisants des NAPAP

Ombres et lueur

Au milieu de toutes sortes d'ombres, une lueur pour Jean-Pierre Gérard, Michel Lapeyre et Frédéric Oriach, trois « sympathisants » des Noyaux armés pour l'autonomie populaire (NAPA) : la dixième chambre de la cour d'appel de Paris, sous la présidence de M. Léopold Bargain, a réduit, vendredi 30 juin, de sept ans, dont deux avec sursis, à cinq ans, dont un avec sursis, *la peine à laquelle les avait condamnés, le 23 mars, la quatorzième* chambre du tribunal correctionnel (« le Monde » du 25 mars) pour transport illégal, en groupe, d'armes de première catégorie.

Ils avaient été interpellés dans la nuit du 12 au 13 mai 1977, porteurs de pistolets, dont deux ont servi à tuer un diplomate bolivien le 11 mai 1976 et, le 23 mars 1977, Jean-Antoine Tramoni, meurtrier cinq ans plus tôt du jeune militant maoïste, Pierre Overney.

Pierre Overney : tous trois ont confessé, plus sobrement que devant leurs premiers juges, leur foi de « *prolétaires révoltés* » née *de cette mort. « Ce jour-là, ce n'est pas seulement Pierre Overney qui est mort, ce sont aussi nos espoirs de liberté, de justice sociale qui se sont brisés face à la cruauté imbécile et lâche d'un tueur professionnel. Pierre Overney, c'était un jeune ouvrier comme nous.* »

Ainsi s'explique l'enchaînement : le « *soulagement* » à l'annonce de la mort de Tramoni, la « *sympathie* » pour les NAPAP et les « *services* » rendus « *Nous ne pouvions pas refuser de transporter ces armes.* »

Ombre du terrorisme pour M. Jacques Gagnieur, l'avocat général qui trouve ce transport d'armes « *pas très convaincant, pas très crédible* ». Alors « *peut-être s'agissait-il d'une agression* ». Ombre du terrorisme, spectre du délit politique : « *Un proxénète porteur d'armes de cette nature serait moins dangereux...* » Autant de raisons de tenir compte pour « *ces trois garçons honnêtes* » de « *la gravité possible des conséquences de leurs actions* ».

Chacun avait son comptant d'ombres, justificatrices ou inquiétantes. Les avocats des trois jeunes militants ont fait comprendre que les autres *ombres* étaient de trop : que ce soit la présence du groupe d'intervention de la gendarmerie dans la salle d'audience, ou *l'éviction* de leur cellule commune de la Santé, à la veille du procès, de leurs clients qui ont dû abandonner — « *à quelles mains indiscrètes ?* », fut-il demandé — leurs dossiers et leur correspondance et passer la nuit séparément au « mitard ». Avant de regagner la prison, Frédéric Oriach a annoncé que tous trois allaient commencer immédiatement une nouvelle grève de la faim « *pour rappeler à la chancellerie ses anciennes promesses* ».

MICHEL KAJMAN.

FAITS DIVERS

Jacques Mesrine attaque au Raincy

Jacques Mesrine, évadé depuis le 8 mai de la prison de la Santé à Paris, auteur possible d'un hold-up au Casino de Deauville (*le Monde* du 30 mai) et contre une armurerie parisienne, crédité d'autres exploits du même genre, s'est emparé, vendredi 30 juin, de 450 000 F dans la succursale de la Société générale du Raincy (Seine-Saint-Denis) *(nos dernières éditions)*.

Accompagné d'un complice, Mesrine s'était présenté de bonne heure, à Noisy-le-Sec, au domicile de M. Jean-Claude Martigny, le fondé de pouvoir de cette banque, qui avait témoigné contre lui lors de son procès pour avoir été victime des agissements de Mesrine dans une autre succursale de la Société générale.

Laissant sous la garde de son complice Mme Martigny — qui a trouvé Mesrine « *poli et aimable* » — et sa fille, le gangster est parti vers 9 heures avec M. Martigny à la banque. Convoqué dans le bureau de ce dernier, le directeur, M. Marcel Richard, est descendu avec les deux hommes dans la salle des coffres, où il a fait remettre 450 000 F à Mesrine. Il ne restait plus à ce dernier qu'à s'enfuir, dans la voiture de M. Martigny, avec les deux hommes en otage, jusqu'à la gare du Nord, où il s'est perdu dans la foule. Mesrine avait auparavant téléphoné à son complice pour lui demander de rendre la liberté à Mme Martigny et à sa fille.

● *M. André Rolandez*, le P.D.G. lyonnais âgé de soixante-treize, qui a tiré, jeudi 29 juin, à coups de pistolet sur son personnel, blessant un délégué syndical (*le Monde* du 1er juillet), a été arrêté, vendredi 30 juin à Lyon, alors qu'il sortait de chez un ami médecin. Après avoir vidé le chargeur de son pistolet 7,65 ne blessant qu'une personne, M. Raoul Veyre, trente ans, délégué C.G.T., M. Rolandez avait pris la fuite à bord de sa voiture.

L'EMPLOI DES JEUNES

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde aujourd'hui

NATURE

La cigale et l'hirondelle

LE printemps fut douteux. L'été hésite, avec un air de se demander si son tour est bien venu. En juin, souvent, il fait déjà torride, et les pins, le thym et la lavande, font cuire au soleil, ensemble, résines et essences. Cette année, le vent des Baléares a des fraîcheurs humides et le mistral des froidures bien sèches. Les hirondelles l'ont su, sans avoir besoin de satellites météorologues, et sont arrivées bien tard. Quant aux cigales, rien, personne, silence.

Or, aujourd'hui à midi, la première cigale a préludé, seule. Hier, c'était la fête de saint Jean-Baptiste, ou bien celle du solstice d'été, on ne sait plus très bien quand les feux païens, oubliés à Paris, flambent au loin dans tous les quartiers de la ville, jusqu'au bord des collines et de la mer, quand les enfants de la rue font des orgies de bruit — pétards, bombes, crapauds — et sautent par-dessus les braises, tombent parfois dedans...

Evohé ! c'est l'été

Quoi qu'il en soit — tapages, chaleur des grands feux de branches ou d'emballages, Saint-Jean ou solstice — la première cigale, à midi, après cette nuit folle, se réveille et prélude. C'est bien timide, d'abord... Une cigale, ce bruit ? Si discrète ? Elle gratte en sourdine, bafouille. Elle hésite, elle aussi. Et se tait. Et reprend. Elle s'y reprend même à quatre fois. Et puis soudain se déchaîne, se libère, éclate, déjà saoule. On n'entend plus qu'elle dans toute la colline.

Evohé ! C'est l'été !

Elle est si saoule d'été et de son chant, l'imprévoyante, qu'elle s'envole, sur sa lancée, vers la mort.

J'ai assisté au meurtre. A peine s'envolait-elle, la première cigale, qu'une hirondelle a foncé, ailes en couteaux, bec fendu en gueule de requin. La cigale a crié. Ce n'est pas façon de dire : son chant de cigale saoule a dérapé, crissé. Elle a, oui, *crié*. Peut-être de terreur ou de désespoir. Et puis plus rien. Silence.

C'était son premier chant, c'était la première cigale. Brute de nature !

Pour vivre je te tue

Gentils enfants de la grand-ville et de Jean-Jacques qui promenez dans vos rues de pierre et de béton de belles images de la douce Nature, ouvrez un peu les yeux quand vous irez à la campagne, bientôt : c'est le meurtre général dans la Bonne Mère Nature, c'est l'agression en chaîne, l'assassinat, la violence, la faim. Pour vivre, je te tue, je te mange, insatiablement, en toute innocence.

D'autres petits assassins à plume qui rigolaient dans les branches se sont tus brusquement : un petit faucon se promenait au-dessus de leur pin. Est-ce que les faucons mangent de l'hirondelle ? Je ne sais pas. Mais après le meurtre de la première cigale, pendant quatre jours pleins, aucune autre n'a pris la relève. Le silence est revenu. Non, ce n'est pas l'été. Pas encore.

JEAN RAMBAUD.

PUNKS AU PALACE

L'épuisoir du samedi soir

LES jets de lumière éblouissants tiraillés au pyrographe trouent le noir. Au-dessus des têtes, un globe terrestre de néon monte et descend, des spots s'accrochent aux contours d'angelots et de femmes habillées de voiles qui font la fête au plafond. Un coup pour le rétro, deux coups pour le clinquant, les yeux cèdent leur attention aux oreilles, et tout commence à dériver, à saccader, au rythme des flasches de lumière. Les feux d'artifice nous claquent au visage.

Ces saturnales équivoques se tiennent au Palace, temple punk où l'on danse. Vous y accédez en flânant sur les grands boulevards parisiens et, pour en jouir, vous devrez sacrifier un peu de vous-même au ton de l'époque. Border vos paupières de paillettes, chausser des sandales dorées pour briller encore, épingler un père Noël dans la cravate de papa. A l'entrée, c'est Paquita, la reine des punks, qui vous accordera le baptême du feu. Tâchez d'apprendre le mot de passe. Et puis le Palace frappe ses trois coups : des serveurs jouent un peu à Rollerball, et pas tout à fait à Orange mécanique, sanglés dans des combinaisons d'hommes de l'au-delà.

Ici, vous ne serez pas seul à jouer à vivre : il y a Philippe Bouvard, qui hume le courant de l'air ; il y a Guy Drut, qui performe sur la piste ; il y a surtout Elton Jone, dieu américain descendu dans l'arène, qui s'éclate sous la mitraille des photographes, pour montrer sa culotte de zouave et ses chaussures blanches, Elton Jone, masqué derrière ses lunettes fumées pour les sunlights, et mâchant nonchalamment un bout de fraîcheur de vivre.

On est en bonne compagnie pour regarder la fièvre du samedi soir. Tout le monde est là et vous en êtes aussi. Sacrifions à la danse.

Il en faudra peu encore pour se faire porter par la sirène qui me soutient : « *Get up, stand up, it's your right !* », et je la crois. Et quand la note tiraille et amène *I love America*, je crie en délivrance que j'oublie le Vietnam que je ne connais pas, et la bombe à neutrons, que je ne comprendrai jamais, parce que je porte le même jeans qu'un vrai cow-boy de l'Arizona, où je ne suis jamais allée.

Un frère africain me rit au nez. Il est beau, il aime mon rythme, il a dix-sept ans. Il appelle le machiniste. C'est sur lui que s'arrête le projecteur de poursuite, triturant son cuir à même la peau, moulant ses muscles de corsaire. Il mime le plaisir d'une moue soutenue de rouge, son œil s'évase au khôl, et il semble m'aimer. Autour de moi, on rit de voir jeter des éclats de verre sous nos pieds : on dansera quand même, en les piétinant.

Nous sommes là plusieurs centaines, à pénétrer à jet continu dans ce couloir d'épuisoir, égoïstes danseurs, puissants d'expression, maîtres du vide. Dans le ventre de cette baleine luxueuse pour enfants qui se prétendent gâtés, quelque chose se passe qui a un parfum difficile à saisir. Mais il existe, je le sens bien. Des mots ou des images, j'ai gardé la dernière : un garçon passe la porte vitrée du Palace. Il a une béquille sous chaque aisselle et ses jambes marquent un X. Il a vingt ans.

MYRIAM GAUME.

AU QUÉBEC AUSSI...

Daniel est revenu

DANIEL, le voisin, est revenu. L'héritier unique de la grande ferme paternelle située dans la vallée du Saint-Laurent était parti brusquement un soir de novembre, il y a un an et demi. Après « le train » — ainsi désigne-t-on la traite des vaches au Québec, — il était parti sans dire un mot — les moments d'émotion se vivent en silence, dans le rang numéro quatre de Saint-Bonaventure, — pour aller « vivre pour de vrai », c'est-à-dire vivre à la ville.

Il faut dire que sa blonde y habitait et qu'elle n'aimait ni la campagne, ni l'odeur de l'étable, ni les vaches qui lui faisaient peur. Or Daniel avait, inscrite jusque dans la peau, cette odeur forte et insistante de la ferme. De plus, ses heures à lui ne coïncidaient pas avec celles de sa bien-aimée. De 9 à 5, c'est l'horaire de gens de la ville. A la campagne, ça ne compte guère, surtout pour Daniel qui aime sa terre plus que tout au monde... Tout ou presque, puisque le charme et le mystère de cette fille ont eu gain de cause. Jacinthe lui avait promis la liberté : ses soirées et les jours de semaine à eux, un salaire qui ne fluctue pas selon les résultats des récoltes, et une vie plus « déniaisée », sans l'influence des parents. Bref l'exotisme.

Daniel a réussi à trouver un travail dans une entreprise de motoneiges comme journalier (O.S.), car, dira-t-il lui même : « *Je n'ai pas d'expérience, et je sais rien faire.* ». Sur la ferme, il répare les machines, soigne les bêtes malades, accouche les vaches ; au printemps il entaille les érables, cuit le sirop et détient même deux trophées de champion-laboureur. Mais, cela, ce n'est pas travailler, c'est être cultivateur.

∴

Très vite cependant, il a découvert une règle du marché du travail, à savoir que le dernier entré à l'usine est le premier dans la rue lorsque surviennent des licenciements. L'héritier de 110 hectares, d'un troupeau de soixante-quinze vaches a chômé tout l'hiver dernier. A Noël, lors d'une des rares visites à ses parents, il s'est inventé un bonheur. Oui, tout allait bien. Oui, il venait même d'avoir *une promotion : chef de groupe, sept hommes sous ses ordres*. Non, il ne déjeunait pas de sandwichs ; à la cantine, on offrait des repas chauds.

Il nous racontait son histoire avec, dans le ton, une insistance inhabituelle : il avait les yeux creux, les mains et les ongles blancs, il sentait l'Aqua Velva bleu. Son père, pour la dixième fois, l'a assuré qu'il allait vendre la terre paternelle. Le fils ne savait que répéter : « *Vends, vends donc.* »

L'humiliation de sa condition de prolétaire-chômeur l'a envahi, au fur et à mesure que l'amour pour sa blonde cédait la place. Un soir de tempête, fin janvier, il est revenu comme la bourrasque, sans prévenir. Il a mangé le ragoût de pattes, la tarte au sucre et, en prenant le café, il a dit simplement : « *Mon paquet est dans le char.* » Son père a pleuré doucement, silencieusement, sa mère a fait semblant de mal entendre et lui s'en est allé voir ses vaches à l'étable.

∴

Le dimanche suivant, Daniel s'est trouvé une nouvelle blonde à la veillée. Elle aime la terre, les vaches, l'étable et la grange. A vrai dire, elle semble préférer ce dernier endroit. On les voit en sortir quelquefois. Le père sourit et la mère soupire. Il y a deux semaines, le père et le fils ont acheté une nouvelle terre, dix vaches et une moissonneuse. Daniel n'est retourné à la ville qu'une fois, pour aller faire réparer son accordéon.

DENISE BOMBARDIER.

Au fil de la semaine

L'EMPLOI DES JEUNES

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

« J'AI vingt-cinq ans. J'ai fini ma maîtrise de lettres il y a trois ans, et, depuis, je cherche du travail. J'en ai trouvé parfois, pour trois semaines ou pour deux mois, mais toujours de « petits boulots » : livreur, aide-magasinier intérimaire, démarcheur à domicile pour la vente de livres d'art, employé de stand pour un « salon », enquêteur pour un institut de sondages, plagiste et j'en passe. Mes études ne m'ont servi à rien, je ne suis rien, on me l'a assez répété. Et vous voulez que j'accepte cette société pourrie qui ne pense qu'au fric, aux bagnoles et à la bouffe, que je choisisse entre les oppresseurs d'aujourd'hui et ceux qui essaient de prendre leur place, vous voudriez que j'aime le travail ? »

A cette lettre d'un Parisien fait écho une autre diatribe, envoyée par un jeune Montpelliérain : « Avec un C.A.P. d'ajusteur-mécanicien, tout ce que j'ai trouvé, c'est une place d'aide-cuisinier dans un restaurant. Les semaines sont de 60 à 80 heures de travail selon la saison, pour 1 500 francs par mois. Quand j'ai payé mon loyer (800 F), les repas des jours de congé, mes vêtements et quelques bricoles, il ne me reste pas un sou. C'est vrai qu'après 10 ou 12 heures en cuisine, c'est tout juste si j'ai la force de rentrer chez moi et de tomber dans mon lit. Il y a deux ans que c'est comme cela. Vous appelez cela vivre, vous ? »

Encore ces deux-là ont-ils trouvé, tant bien que mal, les moyens de subsister. Mais combien d'autres correspondants n'ont pas eu cette chance, cette jeune Lyonnaise par exemple, classée « surdiplômée » (sic) par l'Agence de l'emploi ; ce garçon de dix-neuf ans qui signe « ancien O.S. » : il a perdu son travail à la suite de la fermeture de l'entreprise qui l'avait embauché et n'en retrouve pas ; et surtout ces jeunes à la recherche, parfois depuis deux ou trois ans, d'un premier emploi, qu'ils aient reçu ou non un début de formation professionnelle. « Même les boîtes d'intérim ne veulent pas de moi », écrit l'un d'eux.

TOUS rapportent les rebuffades, les *jugements à l'emporte-pièce*, les réquisitoires dont on les accable. Trois idées-forces : « Ils n'aiment pas se fatiguer. S'ils voulaient vraiment du travail, ils en trouveraient. » « De mon temps, on n'avait rien. Aujourd'hui, ils ont tout. Pourquoi iraient-ils se casser la tête puisqu'on les paie à ne rien faire et que, de toute façon, c'est nous qui travaillons pour les entretenir ? » « Les jeunes d'aujourd'hui, les prisons en sont pleines, et elles ne sont pas encore assez grandes. On les a trop gâtés, on les écoute trop, on leur passe tout, alors ils croient que tout leur est dû, voilà la vérité. » Bref, des paresseux, des assistés, des nantis et, pour faire bon poids, des délinquants.

Comme toujours, ces accusations, inspirées par la hargne, reposent sur un fond de vérité. Il est vrai que beaucoup de jeunes à la recherche d'un emploi ne savent pas comment s'y prendre, où s'adresser, comment se présenter, qu'ils s'impatientent et se découragent vite. Vrai qu'ils s'égarent dans le maquis bureaucratique, ignorent les délais, les formalités, les démarches et négligent bien souvent de faire valoir leurs droits. Vrai aussi que, faute de s'être informés à temps, nombreux sont ceux qui s'engagent dans une filière de formation universitaire ou professionnelle sans issue. Vrai enfin que le travail n'a plus le caractère d'impératif moral qu'il revêtait jadis, qu'il est discuté et parfois refusé.

Encore faut-il, sur chacun de ces points, entendre leurs explications et nuancer le verdict. Il est faux que la mise en question du travail, très étendue en effet, débouche fatalement sur le refus d'emploi : « Moins de 5 % des jeunes, écrivait dans ce journal (1) un expert, le docteur Jean Rousselet, spécialiste du travail et de l'orientation des jeunes, auteur de « l'Allergie au travail » (Seuil 1974), confondent le dégoût du travail aliénant et le refus d'emploi, manifestant dans leurs conduites professionnelles un réel et effectif mépris du rôle social et économique de l'activité de travail. » Faux aussi que le chômage conduise à la délinquance : « Il semble qu'il n'en soit rien », assurait dans le même article le docteur Rousselet. Faux encore que l'insatisfaction trop souvent éprouvée devant la médiocrité des tâches — leur caractère répétitif et fastidieux, l'aliénation qu'engendre le « travail en miettes » — provoque à tout coup le rejet de l'obligation de travail : dans la plupart des cas, au contraire, elle est « surmontée par la découverte progressive d'autres intérêts de substitution, associatifs, sociaux, ludiques et surtout familiaux ». Faux enfin que le système complexe d'aides et d'indemnisations — trop complexe comme tant de systèmes bureaucratiques dans lesquels on perd pied à tout âge et quel qu'en soit l'objet — permette de gagner sa vie à ne rien faire.

Mais laissons là le procès et le plaidoyer. Au travail, les jeunes ont des horaires plus longs que leurs aînés : près d'un sur trois (30 %) des moins de vingt-cinq ans font plus de 45 heures par semaine et près d'un sur cinq (19 %) plus de 48 heures. Ils sont victimes deux fois plus souvent que leurs aînés d'accidents du travail. Ils sont davantage déqualifiés : alors que les moins de vingt-cinq ans qui travaillent représentent 20 % de la population active, ils occupent 27 % des postes d'O.S. ou de manœuvres. Et surtout, dans l'armée des chômeurs, ils fournissent les gros bataillons : sur cent demandeurs d'emploi, quarante-cinq — trente jeunes filles et quinze jeunes hommes — ont moins de vingt-cinq ans.

Ce n'est pas tout. Si l'insatisfaction *n'entraîne que très rarement le refus de l'emploi*, il est exact en revanche que l'exigence d'un travail intéressant, épanouissant, ne cesse de s'affirmer et de s'étendre. Cette exigence est prioritaire, selon diverses enquêtes, dès la classe de troisième pour les deux tiers des élèves, âgés de quatorze à seize ans. Et une attitude tout à fait nouvelle se fait jour — exceptionnellement encore, convenons-en — parmi les jeunes salariés, cadres ou non : on donne la préférence à l'intérêt de la tâche sur le salaire et sur les perspectives de carrière.

Une autre nouveauté, fruit du chômage et de l'insatisfaction poussée jusqu'à l'écœurement et à la rancœur, c'est la mise en cause de la société tout entière. Faisons une fois encore référence au docteur Rousselet, le meilleur expert en la matière. A l'occasion d'une enquête conduite en 1970 sur les échecs et les difficultés en matière d'emploi, presque tous les jeunes interrogés incriminaient le manque de chance, les carences parentales, en matière d'orientation ou d'éducation, leur propre insouciance ou leurs insuffisances, et 5 % seulement accusaient « la société ». Dans la même enquête, menée en 1978, 25 % des jeunes se jugent rejetés par la société, 10 % estiment être exploités par elle, et 40 % la remettent en question. Même en tenant compte du caractère exemplaire et contagieux de ce type d'explication, ainsi que de l'exagération, de la passion qui inspirent souvent les discours des jeunes, il y a là un signe d'angoisse qui ne peut être négligé.

A l'automne, de 650 000 à 700 000 jeunes, parvenus en fin d'études — qu'elles aient été longues ou courtes — vont arriver sur ce qu'on appelle le marché du travail — comme si le travail était une marchandise, et ne l'est-il pas en effet ? D'année en année, et jusqu'en 1985, leur nombre augmentera : ce sont les classes nombreuses des années d'après-guerre. Chaque année aussi, les jeunes filles, les femmes, seront plus nombreuses à chercher un emploi.

Dans le même temps, le nombre des départs en retraite libérateurs d'emplois tendra à diminuer d'une année à l'autre, et il en sera ainsi jusqu'en 1983-1984 : cette fois, c'est l'hécatombe des années 1914-1918 qu'il faut incriminer. Mme Evelyne Sullerot a dit tout cela, et bien d'autres choses, dans son passionnant rapport au Conseil économique et social.

Si la situation présente est inquiétante, l'avenir immédiat est donc plus alarmant encore. Le Parlement vient de voter, avant de se séparer, une loi sur l'emploi des jeunes qui lui était présentée par le gouvernement, conformément au « programme de Blois », pour prendre la suite du « pacte national pour l'emploi des jeunes », venu à échéance le 30 juin. Les dispositions nouvelles sont beaucoup moins alléchantes pour les employeurs que celles qui étaient précédemment appliquées.

Car l'Etat est apte à gérer l'aide au chômage, non à créer des emplois. Après un demi-siècle de plein emploi, nous sommes entrés dans le sous-emploi, et nous avons du mal à l'admettre. Encore faut-il voir clairement où est le danger et où sont les remèdes. Aux économistes de dire s'il est possible de relever le taux de croissance (3,5 %) au-dessus du taux de productivité (4,5 %) sans « dérapage » du commerce extérieur, et donc de la monnaie et des prix. Ou si une relance qui passerait par une transformation des structures est politiquement imaginable. Ou encore si, à production constante, on peut répartir autrement l'emploi global, faire travailler plus de jeunes et moins de « vieux » sans risquer une stagnation insupportable du niveau de vie.

Quels que soient les moyens choisis, il n'y a aucun doute : pour éviter que ne s'installent tour à tour la méfiance, la contestation et la colère, pour lutter contre les tentations de désinsertion sociale et les risques de toutes sortes qui en découlent, c'est sur l'emploi des jeunes que doit, en priorité absolue, porter un effort national de grande envergure, qu'il importe d'entreprendre sans retard et sans « mégoter », et de conduire sans relâche.

(1) « Idées ». *Le Monde* du 9 février.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

LE DEVOIR

Pet Shop ou Animalerie ?

« Les anglophones ne sont pas responsables des horreurs qu'on trouve dans notre français, surtout s'ils sont unilingues », remarque le quotidien de Montréal *LE DEVOIR. « Le bilinguisme, et surtout le bilinguisme à la canadienne, de nombreux Québécois qui occupent des postes dits bilingues, sans savoir les termes techniques (et autres) de leur langue maternelle, est le responsable. Les traducteurs marrons, les chefs de service de langue française, mais de langue professionnelle anglaise, massacrent ou méprisent le français.*

» Témoin : cette personne au prénom français qui ne veut pas obéir à la loi et changer le signe « Pet shop » de son magasin pour « Animalerie ». Anglicisation des esprits ! Le français, souvent une langue de traduction, garde de l'original anglais la façon de découper la réalité ; et on prend l'habitude de traduire des mots au lieu de traduire des idées. »

Newsweek

Le stock d'alcool de la Maison Blanche

L'hebdomadaire américain *NEWSWEEK* croit savoir comment la Maison Blanche écoule le stock d'alcool laissé par l'administration républicaine. La méthode indique peut-être l'idée que se fait M. Carter du Congrès...

« Faisant fi du protocole, M. Jimmy Carter a remplacé les boissons à forte teneur en alcool par du vin américain et du punch moyennement corsé, lors des réceptions données par la Maison Blanche. Jerry Ford avait pourtant laissé pleins les placards à alcools, et le responsable des relations avec le Congrès, Frank Moore, a commencé à puiser dans ces réserves pour les servir aux membres du Congrès invités à Blair House. »

AKTUELT

Mme le ministre victime du sexisme

« Mme Karin Söder, ministre suédois des affaires étrangères, raconte *AKTUELT,* l'organe du parti social-démocrate danois, *devait effectuer récemment un voyage en Europe avec trois collaborateurs de sexe masculin. Quatre billets avaient été réservés en première classe sur une ligne d'une compagnie aérienne étrangère (que nous ne nommerons pas ici). A la dernière minute, au moment d'embarquer, on fit savoir aux passagers de première classe que, par suite d'une erreur, l'un d'eux serait obligé de voyager en classe touriste. L'un des compagnons de Mme Söder demanda à voir la liste et découvrit que les trois hommes avaient été inscrits en première classe. Les représentants de la compagnie firent de drôles de tête quand ils apprirent que Mme Söder n'était pas une « secrétaire » mais ministre des affaires étrangères.*

» Il est dommage, commente *AKTUELT, que Mme Söder n'ait pas poussé la plaisanterie, en allant s'installer en classe touriste, ce qui aurait déclenché un petit scandale. Mais le protocole interdit les facéties de ce genre... »*

The Washington Post

Questions aux candidats à la fonction publique

« Les candidats à la fonction publique qui ont de la gêne à révéler leur poids, leur taille, leur statut matrimonial, l'adhésion au parti communiste ou quelques vieilles affaires avec la justice seront plus à l'aise à partir du 1er août 1978 », croit savoir le *WASHINGTON POST. « Après presque quatre années de travail, le gouvernement fédéral va en effet modifier le questionnaire de demande d'emploi, connu sous le numéro S.F. 171.*

» Des millions de candidats à la fonction publique ont dû le remplir, et beaucoup ont sans doute commis de petits parjures en enlevant des kilos ou en ajoutant des centimètres. Le gouvernement fédéral estime que ces renseignements ne sont plus nécessaires. »

Herald Tribune

Des cacahuètes dans votre moteur

Finie la crise de l'énergie? Peut-être, si toutes les voitures étaient comme celle que décrit *l'INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE.*

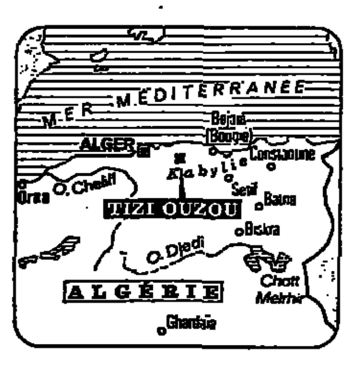
« Une voiture qui marche avec des copeaux de bois, des cosses de cacahuètes et des enveloppes de riz a été présentée aux membres du congrès de l'Etat de Californie comme alternative à la ronde coûteuse des voitures à essence des fonctionnaires de l'Etat.

» M. Boatwright, membre de l'Assemblée, a rédigé le projet de loi qui a permis d'obtenir un budget de 44 000 dollars pour mettre au point cette voiture dont le moteur fonctionne à base de méthanol, un combustible synthétique et non-polluant, qu'on peut obtenir à partir des déchets comme les peaux de riz, les cosses de cacahuètes et les copeaux de bois...

» M. Boatwright a affirmé qu'une usine du Texas pourrait fournir du méthanol à la Californie au prix de 27 cents (à peu près 1,20 F) par gallon (3,78 litres). »

Lettre de Tizi-Ouzou

Malgré l'essor, un certain malaise...



TIZI-OUZOU, dont le nom signifie col des Genêts, est la ville d'Algérie qui, en dix ans, a sans doute le plus changé de visage. Important nœud de communications pendant la colonisation en raison de sa situation géographique, la capitale de la Grande Kabylie — Sétif étant celle de la Petite Kabylie — n'était pourtant qu'un gros bourg niché dans une cuvette. Sa laideur contrastait avec les pittoresques villages traditionnels installés à califourchon sur les crêtes environnantes qui, depuis des temps immémoriaux, ont permis aux montagnards farouchement jaloux de leur liberté de faire front aux envahisseurs.

La cité, dont les infrastructures avaient été prévues pour 3 000 personnes, comptait déjà 15 000 à 20 000 habitants avant 1962. La population stable atteint aujourd'hui 70 000 personnes et 100 000 dans la journée, la wilaya (département) ayant au total plus d'un million d'âmes. Forêt de Yakouren, gorges de Kerrata, corniche de Jijel d'une beauté à couper le souffle, baie de Béjaïa (Bougie) — une des plus somptueuses du monde, — histoire et population, tout concourt à faire de la Kabylie, que domine le puissant massif du Djurdjura, une des régions les plus attachantes du pays. C'est aussi une des plus pauvres avec le Sud, et celle qui compte, avec la Petite Kabylie, le plus d'émigrés.

LA ville s'est à ce point transformée que l'on a du mal à y retrouver les vestiges de 1962 ! Pendant des mois, la traversée de la cité et la circulation *intra muros* ont été un calvaire : les rues transformées en tranchées à ciel ouvert, recevaient les nouvelles canalisations avant d'être le plus souvent élargies. Aujourd'hui, en venant d'Alger, on pénètre dans Tizi-Ouzou par une avenue triomphale que bordent la gare routière, l'hôtel Beloua, le siège de l'A.P.C. (Assemblée populaire communale), une salle de spectacles, tandis qu'à la sortie on trouve, de part et d'autre, la Maison de la culture, le siège de la wilaya, le stade de 40 000 places, pour ne citer que les principaux édifices construits depuis un lustre.

Sur les collines avoisinantes, d'autres bâtiments ont poussé comme des champignons : deux lycées de jeunes filles, un lycée polyvalent de garçons — en 1962, il n'existait qu'un établissement secondaire dans le département, — l'Institut des techniques hôtelières, l'Institut de technologie agricole, le complexe sportif et la piscine olympique, l'hôtel Lalla Kheidja... Dernière-née, un peu à l'écart de la ville, l'université, dont les premiers bâtiments construits en six mois ont pu accueillir 1 200 étudiants à la rentrée 1977, l'ensemble étant prévu pour en recevoir 11 000 en 1980, qui, autrement, auraient pris le chemin d'Alger. L'effort dans le domaine scolaire a été particulièrement intense dans la wilaya, qui dispose de soixante-treize établissements d'enseignement moyen et secondaire, l'enseignement primaire étant dispensé dans quelque deux mille villages et hameaux, sans parler des centres de formation professionnelle situés à proximité des zones industrielles.

Tenant compte de la géographie et des coutumes locales, le plan de développement a été conçu selon deux axes parallèles séparés par une montagne entre les villes des Issers, à l'ouest, et d'Azzeffroun, à l'est : l'industrie lourde a été implantée le long de l'oued Sebaou tandis que la R.N. 30 est jalonnée de petites et moyennes usines. On reproche, non sans raison, aux ministères de tutelle d'avoir fait édifier plusieurs des grands complexes sur d'excellentes terres agricoles, pourtant rares dans cette région montagneuse.

Les autorités font valoir qu'elles ont ainsi évité la création de cités-dortoirs et un bouleversement de la vie des montagnards devenus ouvriers : ils descendent chaque matin à l'atelier et remontent le soir dans leurs villages, où ils continuent à cultiver leur jardin qui, jusque-là, constituait généralement leur seul moyen de subsistance. Pourtant, le même résultat aurait été obtenu si les usines avaient été installées à flancs de coteaux, au prix, il est vrai, d'un aménagement plus onéreux mais qu'aurait compensé la rentabilisation des terres agricoles. Quoi qu'il en soit l'industrialisation a élevé le niveau de vie et contribué à fixer la population en réduisant l'exode rural et l'émigration avant que celle-ci ne soit définitivement suspendue à l'échelle nationale en 1973.

LES grandes usines de la SONELEC à Tizi-Ouzou, qui fournissent des réfrigérateurs et du matériel ménager au pays, celle de Freha, qui produit des moteurs électriques ; celle de la SONITEX (textiles), à Draa-Ben-Khedda ; celle de la S.N.L.B. (lièges et bois), à Tizi-Rached, qui fabrique des meubles, ont permis de créer quelque 20 000 emplois. Les entreprises moyennes qui dépendent de la wilaya, et surtout les petites (briques, carrelages, charpentes métalliques, ébauchons de pipes, etc.), et les unités d'artisanat (poterie, bijoux, tapis céramique, etc.) gérées par les A.P.C. présentent un intérêt qui dépasse celui de la résorption du chômage : elles donnent à la vie locale une impulsion comme elle n'en avait jamais connu.

Ainsi, à Boghni, centre urbain de quarante mille habitants, le président de l'A.P.C., M. Ali Béchar, un professeur, raconte non sans fierté : *« Le programme de développement nous a valu une enveloppe de 500 000 dinars avec lesquels nous avons acheté un Poclain et un camion. Nous avons construit des logements dont la vente a rapporté à l'A.P.C. 650 000 dinars en un an. Maintenant, nous avons douze camions et une entreprise de transport de sept cars, dont l'un, d'une valeur de 440 000 DA, a été acheté avec les bénéfices du cinéma dont nous avons été les premiers à nous doter dans la région. Depuis, nous avons fait école... La commune dispose également d'une polyclinique et a relancé la culture des olives qui périclitait. Au départ, nous n'étions ni des administrateurs ni des gestionnaires, encore moins des entrepreneurs. Nous avons appris à le devenir sur le tas... »*

Les réalisations ne sont pas moins importantes dans le domaine agricole. La wilaya doit disposer de quinze villages de la révolution agraire : cinq sont déjà construits, cinq en cours de réalisation et cinq doivent être mis en chantier prochainement. Trente-deux coopératives se sont constituées, dont plusieurs se consacrent à l'élevage des poulets et à l'apiculture. Des stages de formation et plusieurs systèmes ingénieux permettent aussi aux agriculteurs privés de moderniser leurs techniques et, par là même, leurs rendements.

La création de pépinières qui distribuent gratuitement les plants aux paysans a donné un nouveau souffle à l'arboriculture. Au cours de la seule année 1977, précise le wali (préfet), *« nous avons fait planter quatre millions d'arbres le long des routes et sur les montagnes à reboiser et deux millions de fruitiers ».* La construction de cinq petits barrages et divers travaux d'irrigation doivent permettre la mise en valeur de quelque 15 000 ha.

ON ne saurait négliger, enfin, la création d'une infrastructure hôtelière dans cette région touristique où l'on peut pratiquer aussi bien la chasse — le sanglier est abondant — que la pêche sous-marine et les sports de montagne.

Malgré toutes ces réalisations, les Kabyles ne cachent pas, depuis un an ou deux, qu'ils éprouvent un certain malaise. Son origine, bien que difficile à cerner, semble *d'ordre culturel.* L'arabisation des jeunes qui découle de la scolarisation intensive a-t-elle été ressentie négativement ? *« Non »,* répond le wali, M. Mohamed Chérif Kharroubi. Il souligne que les enfants continuent à parler à la maison leur langue maternelle et que celle-ci demeure vivante depuis la conquête arabe, il y a treize siècles. *« En outre,* dit-il, *le premier grand livre de grammaire arabe, en Algérie, a eu pour auteur Ibn Maathi, Kabyle originaire de Mekla, où a étudié Ibn Khaldoun, penseur du quinzième siècle, considéré comme l'ancêtre de la sociologie. D'ailleurs, les anciens royaumes berbères écrivalent en arabe. »*

Il cite encore d'autres exemples plus proches de nous : *« Il y avait pendant la colonisation vingt-deux centres d'enseignement coraniques qui dispensaient des notions d'arabe. Pendant la guerre de libération, le colonel Amirouche avait demandé que chaque village ait une école arabe pour « contrer » les centres de Français installés par les SAS. Actuellement, dix-sept écoles privées sont financées par la population pour favoriser l'alphabétisation en arabe des adultes. Les meilleurs succès scolaires dans le domaine de la langue sont obtenus à Tizi-Ouzou. »*

En réalité, la population cherche moins à s'opposer à la langue arabe, dont elle ne conteste pas l'utilité comme ciment national et moyen de communication avec les pays voisins, qu'à affirmer sa propre originalité et à préserver ses traditions millénaires. Les autorités soulignent qu'elles ont revalorisé l'artisanat et que la radio diffuse un programme en langue kabyle. Les intéressés rétorquent que ce programme anémique manque de vie alors qu'il pourrait contribuer à préserver et à raviver la culture orale, encore que la production culturelle ne brille pas par sa qualité, quelle que soit la langue utilisée. Ils regrettent que la chaire de kabyle ait été supprimée à l'université d'Alger et que la Charte nationale, dans sa partie historique, n'ait pas reconnu plus franchement l'apport berbère depuis les origines.

« Nous ne pouvons renier notre mère », nous ont dit plusieurs hauts fonctionnaires dont on ne peut soupçonner la loyauté à l'égard du régime. Et d'ajouter : *« C'est en assumant la diversité nationale et la différence culturelle que nous sommes pleinement Algériens. »* L'idée d'un quelconque séparatisme ne les effleure même pas : *« Ce serait irréaliste, moralement parce que notre région est au cœur de la nation et économiquement parce que, coupée du reste de notre pays, elle ne serait pas viable. »* Ils soulignent aussi que loin d'être victimes d'une quelconque ségrégation, les Kabyles occupent, en grand nombre, des fonctions parmi les plus importantes au niveau de l'Etat, de l'administration et des sociétés nationales.

Alors, pourquoi disent-ils éprouver un malaise, puisque dans le même temps ils affirment qu'il *« n'y a pas de problème grave ou fondamental »* ? A cette question, ils finissent par répondre en donnant la clé de l'énigme : *« C'est vrai qu'en dépit de lacunes, finalement beaucoup de choses se font, mais elles se font un peu « à la sauvette », comme des actions honteuses. C'est cela qui est irritant. »* Par réaction, les jeunes font preuve d'une imagination surprenante pour *affirmer leur appartenance* à la communauté locale et son originalité. Le sigle de l'équipe de football J.S.K. (Jeunesse sportive de Kabylie) a-t-il subi des avatars pour supprimer toute référence régionaliste, comme dans le reste du pays, et devenir enfin Jeunesse électronique de Tizi-Ouzou, qu'ils transforment aussitôt les initiales JET en *« Jugurtha (roi numide) existe toujours »...* De même, la Coupe d'Algérie remportée en 1977 par ce club, pour la première fois depuis l'indépendance, a-t-elle donné lieu à des festivités et à des manifestations chargées d'une émotion particulière.

ON assiste aussi à une véritable floraison, voire à une renaissance, de la chanson avec Idir, Jamal Allam, Menguellatt, Chenoud, etc. Les disques sont en vente et ils passent souvent à la radio, mais il arrive qu'ici ou là, des fonctionnaires jugent plus prudent de limiter le nombre des récitals de tel chanteur célèbre en expliquant *que l'Algérie socialiste n'a pas à favoriser le vedettariat.* En réalité, ils ne font que l'exacerber bien involontairement : l'apparition de tel chanteur au cours d'une soirée unique provoque une affluence qui tourne à la manifestation, alors qu'une programmation normale d'une semaine obtient un indice de fréquentation tout aussi normal.

Le mot de la fin revient sans doute à ce militant qui a déclaré au cours d'une séance publique, lors du débat sur la Charte nationale : *« Ceux qui persistent à nier la berbérité finiront par recréer le berbérisme inventé par le colonisateur, et nos ennemis seront bien en tirer parti pour nous opposer les uns aux autres. Si, en revanche, on accepte de regarder la réalité en face, sans complexe, on s'apercevra alors qu'il n'existe pas vraiment de problème kabyle, et tout ira mieux. »*

PAUL BALTA.

GRANDE-BRETAGNE

La chasse au renard : une bonne carte électorale ?

« DES gens inqualifiables à la poursuite de l'immangeable. » La formule d'Oscar Wilde pour définir la chasse au renard semble avoir inspiré un petit groupe de députés travaillistes qui demandent que le parti inscrive dans son programme électoral l'abolition de ce type de chasse au renard, au lièvre et aux cervidés. Ces derniers ne perdent rien pour attendre puisque la commission que préside M. Tony Benn, ministre de l'énergie et leader de la gauche travailliste, accepte la chasse à l'approche (« deer stalking ») pour « contrôler » la vaste population des cervidés.

En fait, c'est le recours à des chevaux et à des chiens pour tuer d'autres animaux qui est condamné, puisque ni la chasse en soi ni la pêche ne sont mises en question par ces bonnes âmes. Elles considèrent sans doute que le poisson arraché de l'eau par l'hameçon et l'animal abattu par balle connaissent une mort plus douce que le lièvre ou le renard tués par des chiens... Opinion discutable. Le *Times* conteste en affirmant que l'animal blessé qui échappe à ses poursuivants est condamné à une mort plus lente, tandis qu'un expert souligne dans l'*Evening Standard* qu'entre le plomb, le piège et le poison les lièvres, *« s'ils pouvaient voter »,* préféreraient encore tenter leur chance à la course contre des lévriers, dont les crocs, au pire, les tuent d'un seul coup.

Les travaillistes ne sont pas motivés uniquement par l'amour des bêtes. Leur initiative a une teinture politique. Elle est essentiellement dirigée contre les privilèges qui peuvent s'offrir la coûteuse distraction d'une chasse à courre. Dans la perspective électorale, et partant de l'idée que les chasseurs à meutes et à chevaux sont des conservateurs, ils spéculent sur les réactions puritaines des gens des villes. Et il est vrai que la conscience de nombreux Britanniques est divisée entre leur goût de la chasse — activité séculaire évoquée dans tant de récits et de tableaux — et l'amour très développé des animaux.

Les mineurs aussi...

Mais c'est là, comme le note le *Daily Express, « un problème de conscience individuelle qui ne peut être résolu par une loi... ».*

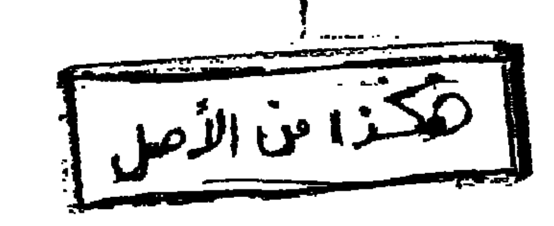
En fait, le calcul politique des travaillistes est hasardeux : la famille royale et les « squires » des villages ne sont pas les seuls à aimer ce sport. Nombre de Britanniques « moyens », et notamment les mineurs du Pays de Galles, chassent le lièvre à courre. Leurs réactions pourraient être fatales dans les circonscriptions marginales des campagnes.

La Ligue contre les sports cruels a approuvé la démarche travailliste, tandis que les conservateurs dénoncent cette nouvelle *« attaque socialiste contre le traditionnel mode de vie britannique ».* Plusieurs « masters » des grandes chasses du royaume déplorent cette atteinte à la liberté individuelle et rappellent que les renards font des ravages dans les basses-cours.

Le *Times* s'étonne que les âmes sensibles qui s'accommodent si bien de l'avortement se préoccupent de sauver la vie des renards... Plus sérieusement, le journal estime qu'une loi qui interdirait la chasse au renard ne serait pas appliquée. Mais il craint que la suggestion travailliste n'accroisse l'opposition entre les habitants des villes et des campagnes.

Le duc de Wellington, président de la Game Conservancy, une organisation de protection du gibier, s'inquiète de la survie des cervidés, qui sont menacés par des bandes de braconniers (certains gagnent jusqu'à 1 000 livres par semaine), le duc a trouvé une formule de conciliation : *« Il est important,* a-t-il dit, *que les cultivateurs comprennent que l'agriculture moderne, la chasse, la flore et la faune peuvent toutes prospérer dans l'harmonie. »*

HENRI PIERRE.



RADIO-TELEVISION

NEUF « FILMS D'AUTEUR » SUR TF1

Les promesses de la création

L'INSTITUT national de l'audiovisuel a été créé en 1974 pour rassembler divers services de l'O.R.T.F. qui ne trouvaient pas place dans les nouvelles sociétés. Chargé notamment de la conservation des archives, de la formation professionnelle et des « recherches » de création audiovisuelle », il est devenu, dans ce dernier domaine, un instrument irremplaçable. En 1977, il a produit une douzaine de films (un tiers de fiction, deux tiers de documentaires) et participé à une vingtaine de coproductions, sans parler des courts métrages, des « prototypes », des prêts de pellicules. En 1978, les difficultés financières de la société, qui s'est trouvée il y a quelques semaines en état de cessation de paiement et qui a interrompu jusqu'à nouvel ordre toute production propre, laissent prévoir un bilan réduit environ des deux tiers.

Les cahiers des charges obligent TF 1 et Antenne 2 à diffuser chacune par an au moins douze heures d'émissions originales produites « par et à l'initiative de l'INA » et à en commander autant sur leurs propres crédits, ces chiffres étant divisés par deux pour FR 3. Comme il s'agit par définition d'œuvres « difficiles », les chaînes attendent souvent le creux de l'été ou choisissent des heures de diffusion tardives. Voilà pourquoi TF 1 propose à partir du 6 juillet, en fin de soirée, un ensemble de neuf « films d'auteur » intitulé « Caméra je » (titre emprunté à l'un d'entre eux, réalisé par Babette Mangolt). C'est la première fois que l'INA, dont on connaît en général les documentaires, montre sa production de fiction.

Certains de ces films sont déjà sortis dans les circuits commerciaux (« l'Affiche rouge », de Frank Cassenti, « Requiem pour un roi vierge », de Hans-Jurgen Syberberg, « l'Italien des roses », de Charles Matton). Les six autres sont inédits. Celui qui ouvre la série, « les Lieux d'une fugue », de Georges Perec, est le premier film réalisé par l'auteur des « Choses » (prix Renaudot 1965) et « Un homme qui dort ». Il raconte, vingt ans après, le souvenir d'une fugue d'enfant.

Un récitant dit, en voix off, le texte de la nouvelle que Georges Perec a choisi de porter à l'écran après l'avoir écrite en 1965. Ni acteurs ni dialogue : seulement un décor, le Paris des lendemains de la Libération et, comme en surimpression, celui d'aujourd'hui ; des objets surtout, une trousse d'écolier, un cartable, une machine à écrire, un bol un peu ébréché, ustensiles familiers dont la présence est forte et qui donnent aux jeux de la mémoire le poids de la réalité ; enfin, la musique de Schumann, qui enveloppe cette longue errance d'un halo de rêve et qui, loin de se superposer à l'image, assure dans une étroite alliance avec celle-ci la rigoureuse construction du récit. Il y a dans cette subtile narration une sorte de limpidité, d'évidence, qui emportent l'adhésion.

Itinéraire d'apprentissages

Les deux autres films inédits qu'on a pu voir avant que commence la diffusion de la série sont également adaptés de textes littéraires : « Un professeur d'américain », de Patrick Jeudy, s'inspire d'une nouvelle de Rafaël Pividal et « la Vocation suspendue », de Raúl Ruiz, met en images un roman de Pierre Klossowski. Comme « les Lieux d'une fugue », ces deux œuvres, aussi différentes soient-elles, suscitent un même climat d'étrangeté transparente, aux lisières du réel et de l'imaginaire, là où le quotidien bascule dans l'insolite, où la logique se dérègle imperceptiblement et jette le trouble sur les choses. Un homme en suit un autre, choisi au hasard dans la rue ; au terme de ce périple, qui apparaît, par le biais d'une intrigue policière, comme une quête du sens, il devient son propre objet d'investigation. Tel est le thème d'« Un professeur d'américain ».

Un jeune prêtre, pour échapper au monde, entre dans un couvent, où l'attend, au travers de multiples querelles, son « chemin de croix ». C'est l'histoire de « la Vocation suspendue ». Récits en quelque sorte initiatiques, itinéraires d'apprentissages, fondés sur des effets de miroirs, de doubles, de trompe-l'œil, de mystère, ces films décrivent des rapports de fascination, qui mènent à des tentatives de libération. Si « Un professeur d'américain » est, de ces trois œuvres, la plus accessible, « la Vocation suspendue » est la plus énigmatique, mais aussi la plus riche. Envoûtante, elle déconcertera plus d'un téléspectateur.

La notion de « film d'auteur » est en elle-même périlleuse. Elle risque d'enfermer dans le ghetto de l'élitisme des œuvres qui aspirent à un plus large public et d'en écarter, si l'heure de programmation n'y suffisait pas, les gens de bonne volonté. Certains de ceux qui auront surmonté ces obstacles seront peut-être découragés par plusieurs de ces films. On ne manquera donc pas d'accuser l'INA, et les sociétés de programme, de faire fausse route et, en visant trop haut, de ne porter remède ni à la crise de la télévision, dont la qualité est dangereusement en baisse, ni à celle du cinéma, qui souffre, dit-on, de trop d'intellectualisme.

Ce serait engager une mauvaise querelle et demander à l'INA plus qu'il ne peut donner. La dégradation des programmes de la télévision est une réalité, comme aussi la faiblesse du cinéma français. Cependant, le malaise, chacun le sait, concerne plutôt les productions « commerciales », celles qui coûtent cher. Avec les moyens limités dont il dispose, l'INA ne saurait financer que des réalisations à petit budget relevant de la recherche, qui est d'ailleurs sa vocation. Mais ce travail doit servir de banc d'essai à de jeunes auteurs, qui seront, espérons-le, la télévision de demain.

THOMAS FERENCZI.

★ A partir du jeudi 6 juillet, TF 1, 22 h. 30.

LA GRANDE PARADE DU « CINÉMA DE MINUIT »

Les visages préservés des stars féminines

DANS une salle de projection, Louise Brooks, blessée à mort, agonise en regardant sur l'écran son image de star, destinée, elle, à rester vivante, jeune et radieuse. Cette séquence de Prix de beauté *illustre bien le destin de ces actrices dont le cinéma a fait des femmes mythiques. Elles peuvent vieillir ou disparaître. Tant que les films où elles ont joué subsistent, elles ne peuvent pas mourir.*

En consacrant, pendant les mois d'été, un cycle aux stars féminines, le « Cinéma de minuit » de FR 3 fait reparaître des œuvres qui, sauf le célèbre Ange bleu, *de Josef von Sternberg, et* le Port de l'angoisse, *d'Howard Hawks, n'existaient plus que dans les souvenirs des contemporains ou les histoires du cinéma. De* Prix de beauté, *d'Augusto Génina, avec lequel le cycle commence, le 2 juillet, à* Pandora, *d'Albert Lewin, avec lequel il doit se terminer, au début d'octobre, une quinzaine de films, pour la plupart très rares et jamais repris en exploitation commerciale, vont défiler sur le petit écran du dimanche soir, à l'heure où commencent les rêves, où l'on peut se laisser aller à la fascination, dans l'intimité de son appartement.*

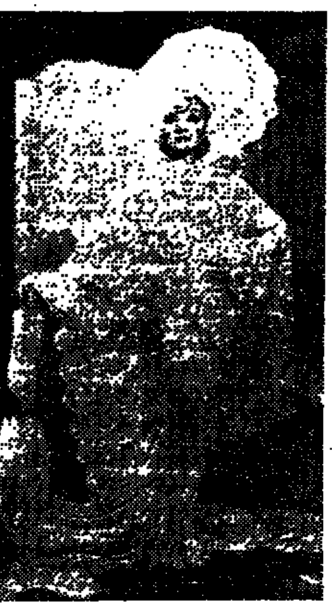
De Louise Brooks à Ava Gardner, de 1930 à 1950, vont resurgir diverses incarnations de l'« éternel féminin », selon Hollywood. Si l'Américaine Louise Brooks fut magnifiée, à Berlin, par Pabst (Loulou, Trois pages d'un journal), *si Greta Garbo, Marlène Dietrich, Ingrid Bergman, vinrent d'Europe, elles appartiennent toutes, plus ou moins, à une mythologie mise au point dans les studios californiens.*

Toujours fabuleuse

La star était essentiellement un être romanesque, voué aux aventures amoureuses, aux situations hors du commun, à la passion, à la mort parfois, mais pour renaître comme le phénix.

Fabuleuse à l'écran, elle devait l'être aussi dans sa vie privée, pour ne pas se montrer semblable au commun des mortelles. Louise Brooks refusa ce sort et préféra, après Prix de beauté, *son premier film parlant qui se trouve être, justement, une réflexion amère sur le mythe, mener à sa guise son existence personnelle. Garbo — que l'on verra dans* le Droit d'aimer, *de John S. Robertson, un de ses derniers films muets — se renferma dans le mystère qu'entretenaient autour d'elle les agents de publicité de la M.G.M. On ne l'a jamais vue vieillir à l'écran. Elle tourna pour la dernière fois en 1941.*

Depuis, elle est entrée dans la légende. On ne la reconnaîtrait pas dans la rue. Marlène Dietrich, façonnée selon les obsessions de Sternberg dans l'Ange bleu, *en 1930, resta, elle, toujours sur la brèche, transposant, dans ses tours de chant à travers le monde ses « one woman shows » d'une rare perfection, le personnage hollywoodien dont la séduction défie le temps. A la ville, elle s'est toujours comportée comme une star. Ava Gardner, elle, tiendrait plutôt de Louise Brooks. Celle qui fut « la plus belle femme du monde » dans* Pandora, *film étrange et superbe, poème maudit, où elle était aimée du légendaire « Hollandais volant » réincarné au vingtième siècle, sut échapper à la dictature d'Hollywood, même s'il lui fallut, pour cela, jeter sa carrière par-dessus les moulins.*



★ Marlène Dietrich dans *la Femme et le Pantin*, de Sternberg.

Greta Garbo, Louise Brooks, Marlène Dietrich, Ava Gardner... un lien unit ces quatre créatures exceptionnelles, et le cycle de FR 3 suit l'évolution hollywoodienne du mythe de la star.

Le « rêve blond » des années 30

Avec Katharine Hepburn, la fille-lutin, la romantique espiègle des Quatre filles du docteur Marsh, *tourné par Cukor en 1933 : avec Joan Crawford, la femme aux yeux nostalgiques et à la bouche palpitante, l'interprète dramatique de* Dance, fools, dance (la Pente); *avec Jean Harlow, le « rêve blond » des années 30, plus terre-à-terre par ses rôles, platinée et pulpeuse, jouant les dactylos arrivistes dans* Red-headed Woman, *de Jack Conway ; avec Ingrid Bergman, qu'on fit venir de Suède après son succès dans* Intermezzo, *de Gustaf Molander (ce film sera une des surprises du programme) ; avec Laureen Bacall, dont le regard glauque et l'insolence séduirent Humphrey Bogart dans* le Port de l'angoisse; *avec Lana Turner, archétype des femmes fatales de faubourg, dans* Le facteur sonne toujours deux fois, *de Tay Garnett ; avec Rita Hayworth, la reine des « pin-up girls » transformée en tueuse blonde dans* la Dame de Changhaï, *d'Orson Welles.*

Zarah Leander, elle, n'arriva jamais à Hollywood, comme Detlef Sierck, son metteur en scène pour Paramatta, bagne de femmes *et* la Habanera *(tournés à Berlin), qui devint Douglas Sirk aux Etats-Unis. Mais cette Suédoise à l'étonnante voix chaude et grave ressemble terriblement à Garbo dans* Paramatta *(1937). Elle fut — films à costumes et drames modernes — la seule star mythique du cinéma allemand à l'époque hitlérienne, mais jamais aussi fascinante qu'avec Detlef Sierck. Et* Paramatta *ne sera pas la moindre découverte de cette parade pour les spectateurs d'aujourd'hui.*

JACQUES SICLIER.

★ A partir du dimanche 2 juillet, FR3, 22 h. 35.

LES ÉMISSIONS POUR LA JEUNESSE

Comment parler aux enfants ?

COMMENT faut-il s'adresser aux enfants pour que ceux-ci reçoivent et apprécient les « messages » qui leur sont destinés ? Cette question, les producteurs des émissions pour la jeunesse se la posent avec d'autant plus d'intensité que les programmes consacrés aux jeunes sont souvent critiqués par les observateurs, en particulier par les membres de la très officielle commission de la *qualité*.

Le Centre d'études d'opinion apporte une première réponse dans un rapport confié à Marie-Claire Gruau : comme il l'avait fait pour les journaux télévisés à partir d'un travail préalable de la SEECEM (*le Monde* daté 11-12 juin), le C.E.O. a procédé, selon la même méthode, à une analyse « lexicologique » de quelques émissions pour les jeunes (« Les visiteurs du mercredi » sur TF 1, « Un sur cinq » sur A 2, « Le club d'Ulysse », « Des livres pour nous », « Les Indiens d'Amérique du Nord » et « La chronique du mois » sur FR. 3), afin d'étudier leur langage et de le comparer au langage effectivement employé par les jeunes téléspectateurs interrogés au cours d'une série d'entretiens non directifs.

Selon les résultats de cette enquête, « *la chaîne qui a le moins de succès auprès des enfants est Antenne 2, tandis que TF 1 reçoit un taux de satisfaction restreint et que FR 3 remporte tous les suffrages* ». Pourquoi ? Antenne 2, nous dit-on, souffre d'un décalage total entre le projet du réalisateur, qui s'adresse, en fait, à des quasi-adultes, et celui des présentateurs, dont le discours semble s'adresser à des enfants de moins de dix ans. Double erreur, apparemment : celle du réalisateur est de choisir des sujets trop difficiles, notamment par le niveau de certaines interviews, et de montrer trop de plans fixes où l'on voit des gens parler (« *Ils sont tout le temps en train de parler* », dit un enfant, ou, à propos d'une séquence sur Mickey : « *Je l'aurais préféré en image, tu vois* »); celle des présentateurs, peut-être par réaction, est de croire qu'ils doivent user d'un discours simpliste proche de la « débilité linguistique », dont on fait preuve auprès des tout-petits, ce qui crée en particulier un dialogue de sourds au cours des interviews. Conclusion d'un jeune téléspectateur : « *J'ai vu tout de suite que ça m'intéresserait pas du tout.* »

Les OVNI

TF 1 a compris, selon le rapport, qu'il faut intéresser les enfants par des sujets à leur portée, comme les OVNI, et qu'il faut aussi présenter des jeunes à l'écran ; mais son langage est encore compliqué et la construction même de l'émission, centrée sur un thème présent tout au long de l'après-midi, est jugée déroutante. « *Ça m'a pas passionné, mais c'est supportable* », dit un enfant.

Le sujet de ce jour-là était donc les OVNI, un de ceux qui plaisent le plus aux dix-quinze ans, paraît-il. La présentation (exposés, interviews, sketches) est jugée « *variée et judicieuse* », même si elle est mise au service d'une idéologie « antirationaliste » du style Planète ; le résultat est que pour la plupart des jeunes téléspectateurs l'existence des OVNI est devenue une réalité scientifique, dont les savants, à tort, ne s'occupent pas. Pourtant, les enfants souhaiteraient davantage d'explications (« *ils devraient nous expliquer comment c'est fait* », « *ils disent des mots scientifiques qu'on connaît pas* ») et surtout moins de précisions superflues, qui semblent masquer l'incertitude de nombreux faits. Le défaut constant de TF 1, explique le rapport, est l'excès des données chiffrées ou « arithmomanie ».

Sur FR 3, dit un enfant, « *on comprend mieux, ils parlent comme nous* ». De fait, le langage de cette chaîne est jugé « *parfaitement adapté aux dix-quinze ans* » ; surtout, le cadre de l'émission évoque à la fois la cour de récréation et la classe, mais sans discipline ni sanction, c'est-à-dire l'école conçue comme le lieu où les enfants retrouvent d'autres enfants pour un travail qui devient un plaisir. Deux exigences sont satisfaites : les sujets apportent aux jeunes téléspectateurs un savoir proche de celui qu'ils apprennent en classe, et la façon de les présenter rappelle le style des manuels scolaires, légèrement supérieur au niveau des enfants, et, en aucun cas, inférieur.

Le jeune téléspectateur est notamment invité à participer d'une façon constante en adhérant au club d'Ulysse, qui est, en même temps, « *une banque de conseils, de demandes et de réponses* », et qui ne se refuse pas au didactisme. Un principe fondamental : mieux vaut être redondant qu'obscur. Dans une autre émission, « la Chronique du mois », si une séquence, consacrée au tricentenaire de Rubens, n'a pas plu à la majorité des enfants (on n'y retrouvait pas le style descriptif des livres de classes), deux autres ont su retenir leur attention, l'une à propos des réfugiés du Cambodge, l'autre sur l'hibernation des animaux.

A titre d'exemple, et de conclusion, on note sur FR 3, dans le « corpus » analysé, 27 fois le terme d'*animaux* (3 fois sur A 2, 3 fois sur TF 1, 54 fois dans les entretiens avec les enfants), 24 fois celui de *chat* (qui n'apparaît pas sur les deux autres chaînes, mais est prononcé 47 fois au cours des entretiens), 8 fois celui de *chien* (7 fois sur A 2, pas du tout sur TF 1, 34 fois dans les entretiens). Les enfants, nul ne l'ignore, raffolent des animaux.

La qualité FR 3

HELENE FATOU s'occupe de FR 3 Jeunesse depuis la création de la chaîne, en août 1974. Elle s'adresse chaque jour de la semaine aux enfants âgés de huit à treize ans : c'est le public qu'elle a choisi. Ecrivain pour enfants, enseignante, elle a formé une équipe qui cherche des idées et un ton neuf afin de pallier le manque d'intérêt que les chaînes, en général, accordent aux enfants. En fait, c'est un travail difficile, ingrat. Comment, en effet, parler aux enfants tout en respectant leur individualité ? Comment ne pas les enfermer dans un monde isolé que les adultes construisent pour eux ?

Le principe d'Hélène Fatou consiste justement à éviter la ségrégation entre les parents et les enfants. Les émissions qu'elle propose doivent leur permettre, au contraire, de communiquer plus facilement : ils peuvent les apprécier et les commenter ensemble. Dans ce même esprit d'ouverture, où la diversité devient mot d'ordre, elle a conçu une grille de programmes aux rendez-vous hebdomadaires. Elle aimerait ainsi que les enfants choisissent de regarder ce qui leur plaît. Cette question du choix la préoccupe.

Le lundi est consacré à l'actualité ; le mardi, c'est le « Club d'Ulysse » : les animaux qu'on peut côtoyer quotidiennement sont évoqués, pas question d'exotisme ; le mercredi, des jeux. Le jeudi est réservé à la « connaissance » (documentaires, reportages) ; le vendredi à la littérature : cela peut être un débat avec un auteur ou un illustrateur, la mise en scène de quelques pages d'un livre, ou un petit film. Les émissions artistiques sont prévues le samedi et un feuilleton le dimanche. En dehors de la grille, il y a eu d'autres séries comme « Flash ».

L'équipe de FR 3 Jeunesse fabrique donc des émissions différentes. Le constant souci de connaître son public l'explique sans doute. Le télé-club a été créé dans ce sens. Des réunions rassemblent des enfants pour des projections de films, et des élèves testent, parfois, les nouveaux « produits ».

« *Le point commun de cette équipe*, dit Hélène Fatou, *repose sur l'amour et le respect des enfants. Il faut essayer de leur apporter ce dont ils ont envie, ce dont ils ont besoin. Il faut apprendre à les connaître : cela exige d'être attentif.* » Pas de pédagogie pesante, la télévision accepte, pour une fois, les enfants comme ils sont, sans prendre le visage d'un redresseur de torts. La série de quatre émissions, « l'Enfance d'hier », imaginée par Christiane Leherissey et Antoine Léonard, illustre cette démarche : propos clairs, images soignées. On peut parler d'une « qualité ».

Dans « l'Enfance d'hier », les auteurs ont demandé aux habitants les plus âgés des villages de Faucon et de Sauze de se souvenir : des vêtements, des métiers, de l'école, des veillées. Eric et Sophie, grâce à un petit objet magique, peuvent, selon leur désir, retourner dans le monde du passé, pour jouer, bien sûr, mais aussi pour découvrir l'histoire des ancêtres. Les séquences de la vie d'hier sont filmées sous forme de dramatiques. La musique est douce, le récit homogène, agréable, peut-être trop poétique. Le passé a toujours une image séduisante mais il cache souvent la réalité d'un vécu qu'on néglige. Le petit défaut du bon sentiment lié au souvenir, c'est parfois de devenir fade.

MARIE-FRANÇOISE LÉVY.

★ Prochaines émissions, les samedis 1er, 8 et 15 juillet, FR 3, 18 h. 15.

SUR FR 3

Médecines sauvages

APRES quelques mois d'attente, on va pouvoir regarder les deux dernières émissions de la série « La France des médecines sauvages », programmées cette fois à une heure plus commode. A première vue, on est loin des mystères troublants de ces « guérisseurs de nos régions », populaires et encombrants, qu'on avait découverts en octobre. Les mérites de l'agriculture biologique, les vertus des eaux thermales et la thalassothérapie appellent d'autres questions.

Pourtant, il y a une grande logique dans le propos de Daniel Vigne, une foi fidèle et convaincante qui court d'un bout à l'autre de ses investigations menées en compagnie de Pierre Andro. Des magnétiseurs aux herboristes, des cultivateurs qui refusent les engrais chimiques aux diététiciens, des rebouteux aux personnels soignants des cures par les eaux, on retrouve la même remise en cause des techniques modernes. Ils cherchent tous un équilibre perdu qui réconcilierait l'homme avec son corps et ses maladies en faisant l'économie d'abus divers.

Ce retour à la nature, tel qu'il est décrit dans « Remèdes agricoles, modes alimentaires » (cinquième émission), n'est pas un refus du progrès, mais au contraire une redéfinition des termes. Il s'agit de prouver que les artifices chimiques sont mal utilisés, sont nocifs, et que la science est une question de choix. Soigneusement documentées, didactiques mais ouvertes, les émissions de Daniel Vigne mettent en regard les témoignages, les récits et les images brutes. Elles font parler les médecins et les malades, les producteurs et les consommateurs, en ayant soin d'allier la dimension sociologique aux considérations économiques, avec un vrai sens de la terre et de la source.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Dimanche 2 et 9 juillet, FR3, 20 h. 30.

RADIO-TELEVISION

Écouter-voir

• TANGO : CAFÉTIN DE BUENOS-AIRES. — Dimanche 2 juillet, F.-C., 20 h. 40.

Dans un cafétin (bistrot), un groupe d'Argentine discute de tango, prétexte bien sûr pour entendre du tango (entre autres un morceau spécialement composé pour l'émission par Gustavo Beytelmann, avec l'ensemble Tiempo Argentino), mais aussi — surtout — *les écrivains* Jorge Luis Borges, Julio Cortazar, le sémiologue Christian Metz, le musicien Astor Piazzola, la chanteuse Susana Rinaldi, et d'autres... Conversations, entretiens se croisent, on parle des habitants de Buenos-Aires, des origines et de l'histoire du tango, *on parle du péronisme et de l'Argentine.*

Une longue réflexion préparée par Jean-Loup Rivière et Eliseo Véron pour l'atelier de création radiophonique.

• HUMOUR : DAVE ALLEN EN LIBERTÉ. — Lundi 3 juillet, A2, 20 h. 30.

Les Anglo-Saxons sont à peu près seuls à faire rire sainement (du mot sain : salubre) avec des histoires qui, partout ailleurs, sombreraient dans les brouillards épais de l'humour-fin-de-repas. Dave Allen est *Irlandais* et fait rire l'Angleterre à chacune de ses apparitions à la télévision.

La B.B.C. a reçu cette année grâce à lui la Rose d'or de Montreux avec un montage de ses émissions. Les gags ne sont pas nouveaux, seulement il y a la manière.

• TÉLÉFILM : DEMAIN A TA PORTÉE. — Mardi 4 juillet, TF 1, 21 h. 25.

Une spécialité japonaise : l'histoire vraie d'un petit handicapé, un « bébé phoque » victime de la thalidomide qui trouve dans la patience, l'amour et l'intelligence de ses parents, de ses éducateurs et bientôt de ses condisciples, le courage de poursuivre des études normales dans une école normale.

Une très belle émission, sobre, lucide et digne.

• DRAMATIQUE : IL Y A ENCORE DES NOISETIERS. — Mercredi 5 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Un Simenon sans Simenon; sans tendresse, sans nostalgie, sans émotion. Un riche et vieux banquier, c'est Jacques Dumesnil, deux fois divorcé, en mal de paternité, adopte le bébé de sa petite fille et écarte celle-ci du berceau.

Moralité : tout s'achète. A condition d'y mettre le prix.

• OPÉRA : LE COURONNEMENT DE POPPÉE. — Jeudi 6 juillet, A 2, 20 h. 30.

« Néron, épris de Poppée, repousse les prudents conseils de Sénèque à qui il ordonne de se tuer et condamne sa femme Octavie à l'exil... » L'Opéra de Paris se tient à la version Leppard notablement abrégée de l'œuvre de Monteverdi, avec une distribution pour chanter Verdi : John Vickers, Gwyneth Jones, Nicolaï Ghiaurov, Christa Ludwig.

A défaut d'authenticité, ce sont tout de même de belles voix, et comme la *baguette de Julius Rudel* n'est pas de celles qui métamorphosent les orchestres, l'amateur d'opéra traditionnel n'en sentira que mieux l'actualité de cette vieille musique (1642) d'un vieux maître qui, à soixante-quinze ans, avait encore assez de jeunesse pour faire de cette curieuse histoire autre chose qu'un opéra historique.

• DOCUMENT : MÉMOIRE DE L'ARIÈGE. — Dimanche 9 juillet, F.-C., 20 h. 40.

Dominique Wahiche et Pierre Bodin présentent dans *l'Atelier de création* radiophonique le deuxième volet d'une émission consacrée au « *Peuplement de la mémoire : l'Ariège* ». A partir d'une animation organisée par Gérard Guillaume après la réalisation pour la télévision de *la Guerre des demoiselles*, histoire d'une révolte paysanne au dix-neuvième siècle, ils ont enregistré les voix et les sons de tous les jours. Les *habitants* des villages dressent un tableau désolant de leur région, dont la survie semble même menacée par l'éventuelle ouverture d'un parc national.

La parole des témoins est respectée. On l'entend mieux. *Cette* balade en Ariège est bien belle.

Les films de la semaine

• *OPÉRATION SAN-GENNARO*, de Dino Risi. — Dimanche 2 juillet, TF 1, 20 h. 30.

L'astuce napolitaine (Nino Manfredi et Toto) bizarrement unie à la technique américaine (Senta Berger et Harry Guardino) dans une histoire de cambriolage qui rappelle *le Pigeon* de Monicelli. Comique de contraste aux effets savoureux. Ce film est passé inaperçu il y a dix ans. Avant qu'on ne se décide à découvrir Dino Risi en France.

• PRIX DE BEAUTÉ, d'Augusto Genina. — Dimanche 2 juillet, FR 3, 22 h. 30.

Magnifiée dans l'univers de Pabst *(Loulou, Trois pages d'un journal)*, Louise Brooks vint tourner en France son premier film parlant, sous la direction de l'Italien Augusto Genina, qui remplaça René Clair à la réalisation. C'est à la fois l'apogée et la fin du mythe de l'actrice dans une étude sociale où elle devient victime de sa radieuse beauté, transformée qu'elle est en femme-objet par le spectacle. Un document, malgré les défauts de la technique du son. Louise Brooks reste à jamais inclassable, incomparable, et la scène finale est passée à l'histoire du cinéma.

• *UN SI DOUX VISAGE*, d'Otto Preminger. — Lundi 3 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Un sujet de style « Série blême » à la mode des années 50. Un personnage de femme ange maléfique qui se rattache à *la misogynie hollywoodienne* de la même époque. Sur ces schémas de genre, Preminger a construit un récit d'une admirable rigueur et donné une grande ambiguïté à ses personnages, joués par Jean Simmons et Robert Mitchum.

• TRAIN D'ENFER, de Gilles Grangier. — Lundi 3 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Le film d'espionnage débile à la française. On n'y comprend rien, mais c'est tourné à Palma-de-Majorque. Réservé aux spectateurs qui aiment bien voir Jean Marais dans un rôle de cascadeur.

• LADY DETECTIVE ENTRE EN SCÈNE, de Georges Pollock. — Mardi 4 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Bien qu'elle ait le physique de Carabosse, Margaret Rutherford est la bonne fée qui se déguise en Miss Marple détective amateur, pour amuser les lecteurs d'Agatha Christie. Le dynamisme de l'actrice septuagénaire permet au réalisateur de se reposer sur *sa médiocrité.*

• *SYLVIE ET LE FANTOME*, de Claude Autant-Lara. — Mercredi 5 juillet, A2, 14 h.

Moins réussi que le Mariage de Chiffon et *Douce*, ce film d'Autant-Lara (qui allait, ensuite, tourner *le Diable au corps)* porte à son point d'aboutissement le personnage d'adolescente romantique et mythomane qui fit le *succès d'Alfred Adam.* On y retrouve la jeunesse de François Périer et de Jean Desailly. Jacques Tati joue les ectoplasmes, accompagné d'un petit air de flûte.

• *LES NUS ET LES MORTS*, de Raoul Walsh. — Mercredi 5 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Adaptation vigoureuse du roman de Norman Mailer, prix Pulitzer (le Goncourt américain) 1948. La guerre dans le Pacifique, deux conceptions du métier militaire qui s'affrontent : l'autorité brutale, la tuerie légale, et l'humanitarisme. Des scènes de bataille fort impressionnantes. Un appel à la conscience de *l'Amérique libérale. C'était en* 1958.

• L'INVITÉE, de Vittorio de Seta. — Jeudi 6 juillet, FR 3, 20 h. 30.

L'évolution psychologique d'une jeune femme (blessée dans son amour conjugal) au cours d'un voyage en voiture, en hiver, de Paris à la Provence. La vérité profonde des comportements. l'importance des silences. Un film tout en nuances, ouaté comme les paysages de neige que traversent Joanna Shimkus et Michel Piccoli, tous deux admirables. Vittorio de Seta *malheureusement perdu de vue* — il travaille maintenant pour la télévision italienne — se révélait ici très proche du Rossellini de *Voyage en Italie.*

• TOUT EST A VENDRE, d'Andrzej Wajda. — Vendredi 7 juillet, A2, 22 h. 50.

Très affecté par la mort de Zbigniev Cybulski, le « James Dean polonais », son interprète de *Cendres et Diamant* (écrasé par un train en 1967), Wajda lui *rendit hommage avec ce film sur* le tournage d'un film et la disparition d'un acteur, où il montrait l'impossibilité de cerner la personnalité d'un homme absent, l'impuissance à recréer la vie au cinéma. Récit discontinu, voyage entre le présent et le passé, angoisse de la création. Une œuvre superbe.

• CHATEAU EN SUÈDE, de Roger Vadim. — Dimanche 9 juillet, TF 1, 20 h. 30.

La première pièce de théâtre de Françoise Sagan. Des êtres qui se déguisent et jouent avec le feu au cours d'un marivaudage ironique et farfelu. Dans la mise en scène de Vadim, le château des faux-semblants devient une boutique d'antiquaire parisien, le jeu une mécanique incohérente et les personnages de brillants pantins interprétés par des acteurs *célèbres.*

• L'ANGE BLEU, de Josef von Sternberg. — Dimanche 9 juillet, FR 3, 22 h. 40.

Naissance d'un mythe, affir*mation de la souveraineté érotique* de Marlène Dietrich dans l'atmosphère expressionniste et glauque d'un boui-boui où vient s'encanailler le bourgeois. Sternberg n'a pas exactement découvert Marlène qui avait déjà, en Allemagne, une grande renommée. Ebloui par elle, il a réinventé le roman naturaliste *d'Heinrich Mann pour la révéler* dans un univers esthétique qu'il devait approfondir ensuite à Hollywood, où elle devint star. L'image purement charnelle de Lola-Lola se métamorphose pour appeler le désir, parler l'imagination, faire oublier la déchéance du professeur Rath (Emile Jannings) ou donner envie de s'y perdre comme lui.

• *LE PRIVÉ*, de Robert Altman. — Lundi 10 juillet, TF 1, 20 h. 30.

Philip Marlowe, personnage de légende, et un roman noir de Raymond Chandler revus par le plus moderne des cinéastes américains, qui ne croit pas en la saga hollywoodienne des années 40. Résultat déconcertant : il y a *bien l'insolite*, la solitude et la tristesse de l'œuvre originale *(The long good bye*, traduite dans la Série noire, avec le titre stupide *Sur un air de navaja*), mais Altman démonte sèchement les manipulations dont le détective privé fait l'objet. Elliott Gould est, peut-être, le Marlowe idéal pour les cinéphiles des années 70 ; il n'efface pas Humphrey Bogart pour autant.

• *MORT, OU EST TA VICTOIRE ?* d'Hervé Bromberger. — Lundi 10 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Vingt *ans* de la vie d'une femme que l'amour et l'espérance ont abandonnée, qui pactise avec le mal et finit par retrouver la grâce. Le roman de Daniel-Rops s'attachait au drame d'une conscience, s'interrogeait sur la signification de la foi chrétienne. Le film d'Hervé Bromberger en a fait un mélodrame « bien-pensant » à *la mise* en scène grise.

A LA RÉUNION

Procès de la station régionale

POUR 38 %, la population de la *Réunion fréquente les écoles* de ce département. Les tests d'entrée au service militaire révèlent 29 % d'analphabètes. *Pour un peu* moins de 500 000 habitants, dont plus de 80 000 illettrés, on compte 120 000 postes de radio et 70 000 téléviseurs. Ces quelques chiffres donnent son contexte au procès qui a eu lieu mardi 27 juin devant le tribunal correctionnel de Saint-Denis, à la Réunion, et qui a *vu* défiler à la barre des témoins les *principaux leaders de l'opposition* locale.

Dix-neuf enseignants du SNES (Syndicat national des enseignements du second degré) étaient poursuivis pour s'être, le 10 juin 1975, « *introduits et maintenus dans un lieu appartenant à un service public* ». Ce jour-là, une trentaine de militants syndicaux *avaient pénétré* à l'intérieur des locaux de FR 3 - Réunion afin de demander au responsable de la station que leur secrétaire départemental puisse participer à la « table *ronde* » *sur* l'enseignement, qui devait débuter peu après.

Quelques semaines auparavant, le SNES, qui avait eu connaissance de l'organisation de cette « table *ronde* », *avait demandé à y prendre* part, tout comme les représentants de l'administration, des parents et des autres syndicats. N'ayant reçu que des réponses négatives, malgré une intervention du vice-recteur, le syndicat avait tenté, sans succès, une ultime négociation le soir de l'émission. Les enseignants avaient ensuite quitté les locaux de FR 3 à l'invitation de la police. Les débats du tribunal ont montré que les faits s'étaient déroulés dans le plus grand calme, et même dans une ambiance « bon enfant ».

En fait, au sein de ce procès, en fut instruit un autre, par les témoins eux-mêmes : celui de FR 3. La question posée était : pourquoi *le SNES, qui regroupe 60 % des* professeurs des lycées et collèges de la Réunion et qui a été la seule organisation à publier une étude d'ensemble sur l'éducation dans l'île (et particulièrement sur l'inadaptation de l'enseignement), a-t-il été interdit d'antenne ?

MM. Paul Vergès, secrétaire général *du parti communiste réunionnais* et maire du Port, Wilfrid Bertile, secrétaire du parti socialiste, maire de Saint-Philippe et conseiller général, Jean-Claude Fruteau, président de la Fédération des mouvements socialistes et régionalistes, André Oraison, maître-assistant de droit public au centre universitaire, devaient tous faire la même réponse : *les positions du SNES, connues* comme étant très critiques à l'égard de la politique officielle, expliquent l'interdiction.

Aucune autre source d'information

M. Vergès a dénoncé la partialité de la station et rappelé que, bien que son parti recueille à chaque *consultation électorale* au moins un tiers des suffrages exprimés, il n'avait jamais été invité sur les ondes de FR 3. Comme les autres *témoins, il souligna que l'attitude* de FR 3, qui ne remplit pas pleinement son rôle d'information, est particulièrement grave à la Réunion, où la station exerce un monopole total sur les ondes. De plus, la partie de la population qui est analphabète ne dispose d'aucune autre source d'information.

Dans son réquisitoire, le procureur s'est lui-même élevé contre le fait que tous les courants politiques ne puissent s'exprimer à la radio *et à la télévision*, et il a regretté que le SNES *n'ait* pu participer à la « table ronde » sur l'enseignement. Il demanda en conséquence que les inculpés soient reconnus coupables, mais qu'aucune condamnation ne soit prononcée.

Le jugement sera rendu le 11 juillet.

MAURICE BOTBOL.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

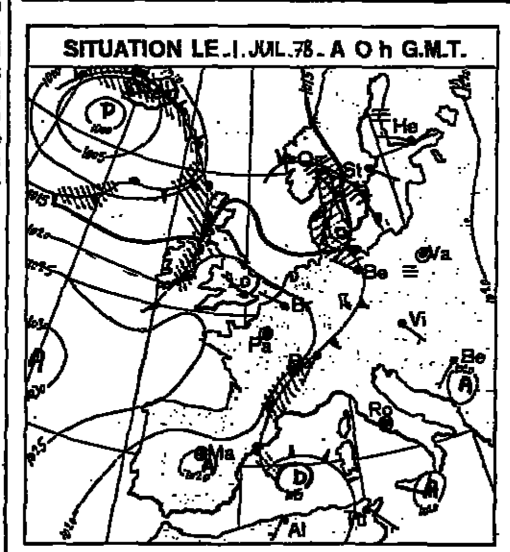

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

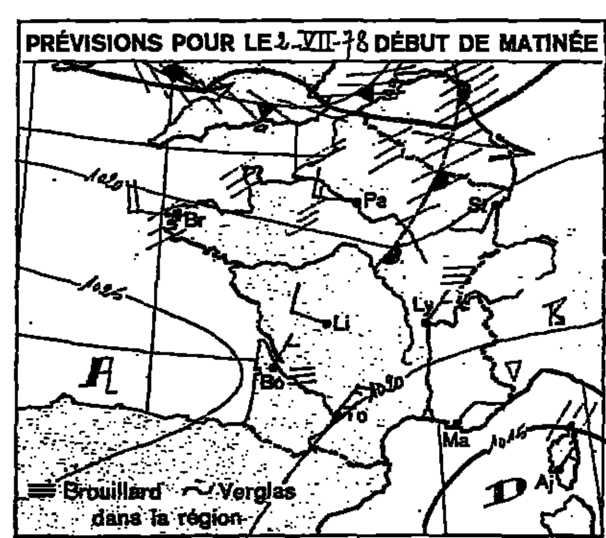
INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1. JUIL.78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 2-VII-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 1er juillet à 0 heure et le dimanche 2 juillet à 24 heures.

La situation pluvio-orageuse qui s'est développé sur le sud et l'est de la France s'atténuera lentement par l'ouest. L'air maritime qui alimente les nouvelles perturbations qui abordent les îles britanniques pénétrera sur nos régions septentrionales avec de faibles précipitations éparses.

Dimanche, du nord de l'embouchure de la Loire aux frontières du nord et du Nord-est, le temps sera le plus souvent très nuageux et quelques faibles pluies passagères seront observées, surtout au voisinage des côtes et dans le Nord. Les vents, qui s'orientent au secteur ouest, se renforceront un peu et les températures maximales marqueront une légère baisse.

D'autre part, la situation pluvio-orageuse s'atténuera dans le Midi et dans l'est ; quelques pluies ou ondées orageuses persisteront de l'est et du sud des Alpes à la Corse.

Sur le reste de la France, le temps sera en général assez bien ensoleillé avec des nuages passagers après quelques formations brumeuses matinales. On notera une hausse des températures maximales des Pyrénées au Jura.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 juin ; le second, le minimum de la nuit du 30 juin au 1er juillet) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 16 et 14 ; Bordeaux, 21 et 13 ; Brest, 16 et 7 ; Caen, 17 et 9 ; Cherbourg, 15 et 10 ; *Clermont-Ferrand, 23 et 14 ; Dijon,* 23 et 14 ; Grenoble, 25 et 15 ; Lille, 19 et 10 ; Lyon, 25 et 13 ; Marseille-Marignane, 20 et 16 ; Nancy, 22 et 10 ; Nantes, 20 et 9 ; *Nice - Côte* d'Azur, 21 et 17 ; Paris - Le Bourget, *19 et 7 ;* Pau, 17 et 13 ; Perpignan, 18 et 15 ; Rennes, 19 et 8 ; Strasbourg, 25 et 13 ; Tours, 19 et 11 ; Toulouse, 18 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 15 degrés ; Amsterdam, 18 et 9 ; Athènes, 26 et 19 ; Berlin, 26 et 14 ; Bonn, 20 et 11 ; Bruxelles, 19 et 11 ; Le Caire, 30 ; Iles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 20 et 13 ; Genève, 25 et 14 ; Lisbonne, 16 et 14 ; Londres, 19 et 9 ; Madrid, 21 et 12 ; Moscou, 25 et 13 ; New-York, 29 et 19 ; Palma-de-Majorque, 24 et 16 ; Rome, 25 et 15 :

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 1er juillet 1978 :

• UN DECRET

— Modifiant le décret n° 54-865 du 2 septembre 1954 portant statut particulier des corps du service des lignes et des agents d'exploitation des postes et télécommunications.

• UN ARRETE

— Portant fixation pour l'année 1977 du salaire de l'ouvrier et de la servante de ferme en vue de l'application des dispositions relatives au contrat de salaire différé.

• UNE CIRCULAIRE

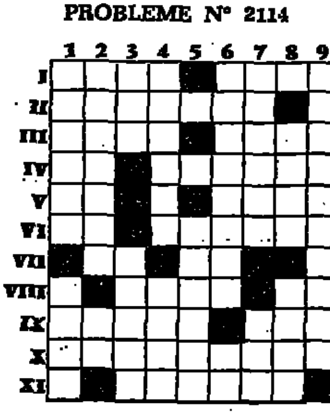
— Concernant l'application de la *loi n° 78-49 du 19 janvier 1978* relative à la mensualisation et à la procédure conventionnelle.

Circulation

• *Le contournement du Mans.* — Le tronçon de l'autoroute « Océane », La Ferté-Bernard-Le Mans, et le contournement du Mans, qui doivent être mis en service à la rentrée, seront exceptionnellement ouverts gratuitement à la circulation pour les grands départs de juillet et d'août : du 30 juin au 3 juillet, du 13 au 18 juillet, du 28 juillet au 2 août.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2114



HORIZONTALEMENT

I. Il n'a pas grand-chose à nous cacher ; Ses œuvres défient le temps. — II. Ornements d'un pays plat. — III. Saute ; Richesse touristique. — IV. Participe ; Ne pas éclater. — V. En fin de soirée; *Prénom.* — VI. Abréviation ; En Tunisie. — VII. Joué ; On y respire déjà l'air marin. — VIII. A notre époque, on ne sait pas tou*jours par quel bout les prendre;* Symbole. — IX. Diminue la valeur d'un bien ; A toujours quelque chose à dire. — X. Provisions de bouches. — XI. Moins haute.

VERTICALEMENT

1. Descendent des croisées ; Prénom. — 2. Sa source est très claire ; Adverbe. — 3. N'est parfois accessible qu'avec le bachot ; Est généralement l'objet d'une émission discrète. — 4. Peinent pour la galerie ; Lisse. — 5. Matricide. — 6. Ne balancent donc pas ; Dispersait de pieuses assemblées [épelé]. — 7. Courants ; Romancier. — 8. Port étranger ; Pli sur un tissu. — 9. Ne passeront donc pas.

Solution du problème n° 2113

Horizontalement

I. Insuccès ; B.P. — II. Ténébreuse ; Eole. — III. A.P. ; Tu ; *Cv ; Rues.* — *IV.* Kilt ; *Italiens.* — V. Hé ! ; Cacatoès. — VI. Auer; Née. — VII. Tirade ; Spot. — VIII. Ourlera ; R.T.F. ; Ou. — *IX. Vrille ; Léa ; Uri.* — *X. Val;* Da ; Ions. — XI. Anémomètres. — XII. Ios ; Ses ; Eveil. — XIII. Eon ; Vestale ; Le. — XIV. Ustion [cautère] ; Ail ; Blé. — XV. Aï [Synovie du poignet] ; Aoste ; Ridées.

Verticalement

1. Stakhanovisme. — 2. Epieu; Ur ; Oui. — 3. In ; Ecrivains. — 4. Nestor ; Llano ; Ta. — 5. SB; Telles ; Io. — 6. Urticaire ; Vos. — 7. Ceuta : Ra ; Dosent. — 8. Cu ; AC ; Lames. — 9. Esclandre ; Esta. — 10. Sévit ; Etait ; Air. — 11. Eon ; Orelli. — 12. Bernées; Névé. — *13. Pousse-pousse ; Bé !* — 14. Le ; Our ; Ille. — 15. Restent ; Isolées.

GUY BROUTY.

RADIO-TELEVISION

Samedi 1er juillet

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro Un (avec Michel Sardou) ; 21 h. 30, Ce soir, l'armée en direct du château de Vincennes.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Dramatique : Pas d'orchidées pour miss Blandish, d'après le roman de J. Hadley Chase, réalisation C. Barma. Avec R. Hossein, J.-M. Proslier, P. Préjean.

Robert Hossein, un homme de théâtre qui a su s'attacher un vrai public populaire, sans céder à la tentation du Boulevard ni à celle du didactisme politique.

22 h. 5, Divertissement : Duo sur glace, avec D. Hamyll et G. Kelly ; 23 h., Petite musique de nuit : Étude apassionata, de Liszt, avec F. Duchable au piano.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Téléfilm américain : La dernière enquête, de D. Lowell Rich, avec R. Widmark, B. Brickell, H. Darrow, D. Huddleston, H. Beckman, W. Geer, J. Anderson, M. Burns.

Poursuivi par son destin d'enquêteur, le lieutenant Max Brock ne trouve pas dans sa plantation d'orangers la paix qu'il était venu chercher.

FRANCE-CULTURE

20 h., Théâtre noir américain : Donner la parole au peuple, par B. Raynaud, avec J. Alpha, T. Bisainthe, R. Liensol ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Un concert au temps de Berlioz : « la Vestale » (Spontini), extraits des « France-Juges » et des « Ruines d'Athènes » (Beethoven) ; 23 h. 5, Berlioz à Hollywood : pour quelques Berlioz de plus ; 0 h. 20, Le maître, c'est le maître ; 1 h. 20, A part Berlioz, par E. Pistorio.

Dimanche 2 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église de Mareuil-sur-Lay, préd. père Marc Joulin.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Le Grand Prix de France automobile ; 14 h. 30, Série : Section contre-enquête ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Grand Prix de France automobile (suite) ; 16 h., Tour de France cycliste.

17 h. 20, La conquête de l'Ouest (n° 1 : La famille Mucahan) ; 19 h. 15, Les animaux du monde : Les prédateurs ; 19 h. 40, Tour de France.

20 h. 30, FILM : OPERATION SAN GENNARO, de D. Risi (1966), avec N. Manfredi, S. Berger, H. Guardino, C. Auger, Toto, M. Adorf.

Une Américaine et son complice, venus à Naples pour s'emparer du trésor de San Gennaro, reçoivent l'aide — fantaisiste — de minables truands locaux.

22 h. 15, La leçon de musique : Naissance d'un orchestre (avec l'orch. de jeunes de l'Orch. de Paris, dirigé par J.-Cl. Casadesus et D. Barenboïm).

CHAINE II : A 2

14 h., Concert : Symphonie n° 1, de Brahms, par l'Orch. phil. de Berlin, dir. H. von Karajan ; 14 h. 45, Dessins animés ; 14 h. 50, Série : Super Jaimie ; 15 h. 50, Cirque du monde ; 16 h. 35, La Goélette d'or ; 17 h. 10, Hippisme ; 18 h., Ce jour-là, j'en témoigne : Paris libéré ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and music : Spécial Paris (avec Ch. Aznavour, M. Mathieu, G. Ulmer, J. Gréco, F. Lemarque, I. Aubret) ; 21 h. 35, Magazine zig-zag, de T. Wehn Damish : Les dernières années de Cézanne, réal. P. Desfons.

Cela commence (et finit) par une chanson de Bobby Lapointe, part à toute vapeur sur la cour d'une école provençale fin de siècle, puis s'installe à l'intérieur de la classe. Le ton de l'humour (qui désacralise l'art) couvre une analyse serrée, rigoureuse des peintures en regard des lieux.

22 h. 50, Petite musique de nuit : Troisième mouvement du Quatuor n°14 en ré mineur, de Schubert, par le Quatuor bulgare.

CHAINE III : FR 3

16 h. 35, Il était une fois... le pouvoir ((L'empire du surnaturel, reprise de l'émission du 30 juin) ; 17 h. 30, Espace musical : Symphonie N° 2, de Brahms, et Ouverture d'« Oberon », de Weber ; 18 h. 25, Cheval, mon ami : Gauchos pamperos ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Lassie, chien fidèle (n° 1) ; 20 h. 5, Transversales : la principauté de Salm.

Le but de cette nouvelle série est de promouvoir le tourisme dans certaines régions de France et de faire connaître certains coins méconnus ou peu connus.

20 h. 30, Médecines sauvages : l'agriculture biologique.

Lire notre article page 9.

21 h. 35, L'homme en question : Jack Lang.

Contesté par les uns, adulé par les autres, Jack Lang suscite comme à plaisir la controverse. Après avoir créé et présidé le Festival mondial du Théâtre de Nancy, puis dirigé le Théâtre de Chaillot, il s'est lancé, comme conseiller de Paris, dans la bataille des Halles et va animer, auprès de F. Mitterrand, la campagne du P.S. pour les élections au Parlement européen. Face à lui, Dominique Jamet (de l'Aurore), Maurice Doublet (ancien préfet de police) et Jacques Rigaud (économiste).

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : PRIX DE BEAUTE, d'A. Génina (1930), avec L. Brooks, G. Charlia, J. Bradin, H. Bandini, A. Nicolle, G. Jacquet. (N.)

Une dactylo parisienne remporte le titre de Miss Europe dans un concours international de beauté. Elle se laisse griser par la fausse gloire et le luxe.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Daniel Blanchard (et à 14 h. et 19 h. 55) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Musique de chambre ;

14 h., La Comédie-Française présente : « les Femmes savantes », de Molière, avec F. Chaumette, D. Gence, L. Arbessier ; 16 h. 5, Concert, par l'Orchestre et les Chœurs de la Radio hollandaise, direction Montgomery : Britten, Diepenbrock, Saint-Saëns ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie... Daniel Blanchard et Paul Otchakosky-Laurens ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Cafetin de Buenos-Aires », par E. Veron et J.-L. Rivière.

(Lire nos « Ecouter-voir ».)

23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie... Godofredo Iommi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique (Offenbach, Poulenc, Chabrier, Ibert) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra (Scarlatti, Franck, Victoria) ; 12 h., Des notes sur la guitare (le Japon) ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Opéra bouffon : « les Fiançailles au couvent » (Prokofiev) ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Concerto pour trompette », de Jolivet ; 17 h., Le concert égoïste de Jean-Louis Thamin (Mozart, Verdi, Rossini, Ravel, Lully, Couperin) ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Concert au Conservatoire national, par P. Amoyal (violon) et G. Tacchino (piano) : « Sonate » (Tartini) ; « Sonate n° 8 » (Beethoven) ; Deux sonates de Franck et Debussy ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : les écrivains et leurs marottes (Stendhal et Rossini) ; à 23 h., Groupe expérimental de Bourges ; 0 h. 5, Hommage à Jean-Jacques (Beethoven, Liszt).

Lundi 3 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h. 45, Emissions pour les jeunes : Acilion et sa bande.

16 h., Sport : Tour de France cycliste (troisième étape) ; 18 h. 15, Série : Evadez-vous avec TF 1 : anthologie des grands volcans du monde (n° 1, l'Etna, film d'H. Tazieff) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Tour de France.

20 h. 30, FILM : UN SI DOUX VISAGE, d'O. Preminger (1952), avec R. Mitchum, J. Simmons, K. Tobey, H. Marshall, L. Ames, M. Freeman.

Une jeune fille, cachant une âme noire sous son visage d'ange, s'éprend d'un homme qu'elle entraine dans ses machinations et dont elle cause la perte.

22 h., Questionnaire : M. Gilbert Trigano.

Le roi du Club Méditerranée, des G.O. (gentils organisateurs), des G.M. (gentils membres), invité par Jean-Louis Servan-Schreiber.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Série : Police story ; 15 h., Sports ; 16 h., Journée britannique.

Après une journée en Belgique, le 30 juin ; une journée en Grande-Bretagne, le 3 juillet. De 16 heures à 18 heures, des invités britanniques sont réunis dans un studio de la B.B.C., transformé en pub (on parlera et on verra des films) ; à 20 h., un journal d'information sera présenté en direct de Londres ; puis à 20 h. 30, seront montrées les deux émissions de variétés les plus populaires de la B.B.C.

18 h., Spécial jeunesse ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, La télévision d'ailleurs (humour) : Dave Allen en liberté et Le bon vieux temps.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 55, Top club : Les rendez-vous de juillet.

22 h. 10, Série : Lire, c'est vivre : Madame Bovary, de G. Flaubert, réal. J. Cazenave.

Des paysans bourguignons lisent le roman de Flaubert et font de Madame Bovary une héroïne vivante. Cette émission, déjà diffusée le 3 février 1976, sert d'introduction à une série programmée en juillet.

23 h. 20, Petite musique de nuit : Etude d'exécution transcendante (n° 5), de Liszt, avec J. Fialkowswa au piano.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Mouvement fédéraliste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : TRAIN D'ENFER, de G. Grangier (1965), avec J. Marais, M. Mell, H. Vernon, J. Lara, A. Gagnard.

Un agent de la D.S.T. s'infiltre dans une organisation qui veut déclencher une catastrophe mondiale. Une belle espionne le surveille.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Godofredo Iommi (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « L'après-guerre - naissance de la France moderne », de Paul-Marie de Lagorce, avec MM. P. Messmer, M. Schumann ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; 14 h., Un livre, des voix : « l'Enragé », de D. Rolin ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi... Le peintre J.-M. Raynaud ; 17 h. 32, Tricentenaire de la naissance de Vivaldi : la chapelle Saint-Marc ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Tambour de soie », nô japonais, de Zéami, réal. A. Dave ; « Histoire de parler ou la naissance du silence », de C. Guerineau (rediff.) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux, les paroles de Jésus ou l'Evangile selon Thomas, par C. Mettra et M. Cazenaves ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Le reggae, par C. Wood, G. Nunes et M.-P. Perraut.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : revue des modes musicales ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : tout Duke ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Boieldieu, Ketelbey, Gabaye, du Muy ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Verdi, Poulenc, Britten Messiaen ; à 15 h. 32 Portrait de J.-Y. Bosseur ; 17 h., Postlude : Debussy, Hindemith, Martin, Ohana ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 40, Vingt et unième concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : B. Gigli ; 20 h. 30, Orchestre national de France, dir. Gerd Albrecht, J. Suk (violon) : ouverture du carnaval (Dvorak), concerto pour violon, de Martinu, la Sinfonietta, de Janacek ; 22 h. 30, les écrivains et leur marotte ; 23 h., Entre les pavés, l'herbe.

Mardi 4 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Jeu : Le francophonissime ; 13 h. 35, Emissions pour la jeunesse : Acilion et sa bande.

18 h. 15, Série : Evadez-vous avec TF 1 : Anthologie des grands volcans du monde (n° 2 : Afar ou la dérive des continents, d'H. Tazieff) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Tour de France cycliste (résumé).

20 h. 30, Dramatique : les Deux Berges, de G. Laporte, adapt. et real. de P. Antoine. Avec M. Vlady, B. Fresson, etc.

Dans l'île Saint-Louis, à Paris, il y a des hippies qui vivent sur la rive, et les autres qui habitent au-dessus. Les deux mondes, ici, se rencontrent et se bouleversent. Un chef-d'œuvre d'artifice et de chiqué.

21 h. 25, Téléfilm : Demain à la portée, de T. Ikematsu.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 10, Emission d'art : Les grandes expositions : Cézanne, de J. Duplessis.

La présentation des œuvres de Cézanne, actuellement exposées au Grand Palais.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h., Aujourd'hui magazine (et à 17 h.) ; 16 h., Tour de France : Caen-Mazé (en direct) ; 18 h., Jeu : Récré A 2 (La forêt apprivoisée) ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : CARAMBOLAGE, de J. Moxey, avec R. Conrad, B. Ebsen.

Flash-back sur quarante-huit heures de vies tranquilles, avant qu'un accident ne mêle, dans une même horreur, des gens qui n'auraient jamais cru que cela leur arriverait.

Vers 21 h. 30, Débat : Mourir sur la route.

Avec MM. Christian Gerondeau, de la Prévention routière ; M. Feve, du ministère des transports ; M. Roche, directeur du Centre de conduite et de perfectionnement de la Prévention routière ; le professeur C. Got, de l'hôpital de Garches ; MM. P. Saint Marc, secrétaire général du Comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route ; R. Lapeyre, président de l'Association pour les droits du piéton ; G. Gueritault, de l'Auto-Journal, et un coureur automobile.

23 h. 30, Petite musique de nuit : Sérénade, quatuor n° 17 en fa majeur, opus 3, de J. Haydn, par le Quatuor à cordes de Cleveland.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Les jeunes démocrates sociaux ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LADY DETECTIVE ENTRE EN SCENE, de G. Pollock (1964), avec M. Rutherford, R. Moody, M. Jenkins, C. Tingwell, S. Davis. (N.)

Juré dans une affaire d'assises, une vieille demoiselle anglaise fait ajourner le procès et mène une enquête dans une troupe de théâtre pour trouver le véritable coupable.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Godofredo Iommi (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée des autres : le prophétisme au Sénégal ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec le duc de Levis-Mirepoix ; 11 h. 2, Tricentenaire de la naissance de Vivaldi : l'apogée du madrigal ; 12 h., 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Eclipse de cœur », de J. Exner ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les cultures régionales en question : à 16 h., Match : J. de Lipkowski (R.P.R.) et R. Pontillon (P.S.), à 16 h. 25, Spécial Chine ; 17 h 32, Tricentenaire de la naissance de Vivaldi : l'Opéra ; 18 h 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Entretiens avec F. Perroux ;

20 h., Dialogues : la vulcanologie, avec Haroun Tazieff et Michel Treuil ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Le reggae.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; à 8 h. 30, Cinémuse ; 9 h. 2 Le matin des musiciens... Le diable dans la lyre ; 12 h., Chansons ; 12 h 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento (Heuberger, Dilleman, Hagen, Millocker, Strauss) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Schmelzer, Piccinni, Kapsberger, Visee, Balbastre, Couperin ; à 15 h. 32, Musiques d'autrefois... Bayreuth avant Bayreuth : Graun, Bayreuth, Telemann, Graun ; à 17. h., Postlude : Milan, Dufay ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45 Festivals ;

20 h. 30, Saison lyrique : « la Fida ninfa », de Vivaldi, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. V. Negri, avec I. Garcisanz, P. Bouveret, J. Berbié ; 23 h., France-Musique la nuit ; à 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Ensemble instrumental de Grenoble ; 0 h. 5, Hommage à Jean-Jacques.

Mercredi 5 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Jeu : Le francophonissime ; 13 h. 35, Emissions pour les jeunes : Acilion et sa bande.

15 h. 30, Le Tour de France cycliste.

18 h. 15, Série : Evadez-vous avec TF 1 : Anthologie des grands volcans du monde (n° 3, Niragongo, d'H. Tazieff) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Sport : Le Tour de France (résumé).

20 h. 30, Dramatique : Il y a encore des noisetiers. D'après le roman de G. Simenon. Scénario et dialogue de Th. de Saint-Phalle. Réal. de J.-P. Sassy. Avec : J. Dumesnil, N. Juvet, M. Ribowska, M. Dalmès, M. Méril, R. Jourdan, M.-H. Dasté, K. Howman, etc.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h., Emission médicale : Un organe tabou, le sein.

Avec le professeur Gros, spécialiste du cancer du sein, qui entend être un « sénologue » (c'est-à-dire se situer au carrefour de la médecine, de la psychologie, de la sociologie, etc.).

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes.

14 h., FILM : SYLVIE ET LE FANTOME, de C. Autant-Lara (1945), avec O. Joyeux, F. Périer, P. Larquey, J. Desailly, L. Salou, Carette, J. Tati. (N., rediffusion.)

Une jeune fille trop romanesque est amoureuse d'un fantôme dont, sans qu'elle le sache, trois acteurs doivent jouer tour à tour le rôle, au cours de la fête donnée pour son anniversaire.

15 h. 30, en direct de Wimbledon : Championnats internationaux de tennis de Grande-Bretagne ; 18 h., Jeu : Récré A 2... Gulliver ; 18 h. 40, C'est la vie ; 19 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur ; 21 h. 30, Magazine, Question de temps : Quelle France ?

« L'Aisne, connais pas ! » Sous ce titre, cette troisième émission, d'une série nouvelle, traite des questions économiques, politiques et culturelles des différentes régions de France.

22 h. 50, Petite musique de nuit : Cantate d'église numéro 29, ouverture, de J.-S. Bach, adapt. Saint-Saëns par le pianiste B. Gelber.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Mouvement pour une alternative non violente ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LES NUS ET LES MORTS, de R. Walsh (1958), avec A. Ray, C. Robertson, R. Massey, L. Saint-Cyr, B. Nichols, W. Campbell. (Rediffusion.)

En 1943, une division de « marines » opère dans une île du Pacifique. Un lieutenant s'oppose à l'autorité, la brutalité, le sadisme de son général et d'un sergent.

22 h. 20, Ciné-regards : Le cinéma italien.

Une réflexion sur le cinéma politique en Italie avec des interviews de Francesco Rosi et de Elio Petri.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Godofredo Iommi ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Tricentenaire de la naissance de Vivaldi : l'Opéra ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Vieux marin », de Jorge Amado ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : Bob Dylan ; à 16 h. 25, Psychisme et douleur physique ; 17 h. 32, Tricentenaire de la naissance de Vivaldi : la musique religieuse ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, La science en marche : la mémoire ;

20 h., La musique et les hommes : Vivaldi, voix et expression, par R. de Candé ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Le reggae.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Le diable dans la lyre ; 12 h., Chansons ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère ; 4 h. 30, Triptyque... Prélude : Rameau, Lejeune, Boely, Costeley ; à 15 h. 32, Concert du mercredi, par l'orchestre de Provence-Côte d'Azur, dir. P. Colombo : Mozart, Beethoven ; à 17 h., Postlude : Gervaise, Perotin le Grand, Lejeune, Willaert, Bernier ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Festivals ;

20 h. 30, Echanges internationaux... orchestre symphonique de la radio suédoise, dir. H. Blomstedt : « Concerto pour piano n° 3 » (Bartok) ; « Symphonie n° 4 » (Bruckner), avec V. Ashkenazy, piano ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... La dernière image ; 0 h. 5, Hommage à Jean-Jacques.

Les écrans francophones

Mardi 4 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Robert Kock*, film d'H. Steinhoff.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La planète des singes ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *Chino*, film de J. Sturges.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Les sentiers du monde ; 21 h., *Commissariat spécial K 1* ; 22 h. 15, Création super-8. — *R.T. bis* : 20 h. 5, *le Roi*, film de P. Colombier.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, La ligne de démarcation ; 20 h. 20, Les Folies-Offenbach.

Mercredi 5 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La brigade des maléfices ; 21 h., *Une femme est une femme*, film de J.-L. Godard.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'homme invisible ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *Faustine et le bel été*, film de N. Companeez.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Howard Hughes ; 21 h. 35, Variétés. — *R.T. bis* : 20 h. 5, Les évasions célèbres ; 21 h., Eurovision : tennis.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, La ligne de démarcation ; 20 h. 20, Le monsieur qui a perdu ses clés.

Jeudi 6 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Boney ; 21 h., *Les femmes s'en balancent*, film de B. Borderie.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Marcus Welby ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *le Jeune Cassidy*, film de J. Cardiff et J. Ford.

TELEVISION BELGE : 20 h., Contacts ; 20 h. 5, *le Fils de Caroline chérie*, film de J. Devaivre. — *R.T. bis* : 20 h. 5, Les évasions célèbres.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, La ligne de démarcation ; 20 h. 20, Viens dans ma ville, viens dans ma rue ; 21 h. 50, La corde au cou.

Vendredi 7 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., *Libération*, film d'Y. Ozerov.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Baretta ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *Fuite en France*, film de M. Soldati.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le prisonnier ; 20 h. 45, Autant savoir ; 22 h., Nous voulons les colonels.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, La ligne de démarcation ; 20 h. 20, Un merveilleux automne ; 21 h. 50, Demain à ta portée.

Samedi 8 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Chaparral ; 21 h., *Anne-Marie*, film de R. Bernard.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *Mélodies immortelles*, film de G. Gentilomo.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *la Mousson*, film de J. Negulesco.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, A vos lettres ; 20 h. 15, Spécial vacances à Deauville ; 21 h., Howard Hughes.

Dimanche 9 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h., *le Protecteur*, film de R. Hanin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, L'homme de fer ; 21 h. 5, La bulle ; 21 h. 15, *L'homme qui rit*, film de J. Kerchbron.

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Le Cirque de Suède ; 21 h. 5, Jacquou le Croquant.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Le dernier des Camarguais ; 21 h. 25, Les grands chefs d'orchestre : Seiji Ozawa.

Lundi 10 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., A vous de jouer, milord ; 21 h., *Johnny Guitare*, film de N. Ray.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 20 h. 55, La bulle ; 21 h. 10, *le Mataf*, film de S. Leroy.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Les belles manières ; 21 h. 25, Musique-rencontre.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, La ligne de démarcation ; 20 h. 20, Nos vies sont en jeu ; 21 h. 10, Super-star : Raquel Welch.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 6 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Jeu : Le francophonissime ; 13 h. 35, Objectif santé ; 13 h. 45, Emissions pour les jeunes : Acilion et sa bande.

18 h. 15, Série : Evadez-vous avec TF 1 : Anthologie des grands volcans du monde (n° 4. dernière émis. : Erebus, d'H. Tazieff) ; 19 h. 40, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Tour de France (résumé).

20 h. 30, Feuilleton : Le Mutant, d'A. Page, réal. B. Toublanc-Michel (4e épisode) ; 21 h. 25, Magazine : L'événement ; 22 h. 30, Série : Caméra je (n° 1 : Les lieux d'une fugue), d'après une nouvelle de G. Perec. Scénario de B. Zitzermann. Réal. G. Perec.

Lire notre article page 9.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Série : Police story ; 15 h., En direct de Wimbledon : Championnats internationaux de tennis de Grande-Bretagne (et à 17 h.) ; 15 h. 30, Tour de France : Poitiers-Bordeaux (en direct) ; 18 h., Jeu : Récré A 2... Goldorak ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les formations politiques : le Mouvement des radicaux de gauche.

20 h. 30, le Couronnement de Poppée, opéra de Monteverdi.

Lire nos « Ecouter voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Union rationaliste ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : L'INVITEE, de V. de Seta (1969), avec J. Shimkus, M. Piccoli, J. Perrin, L. Heilborn, C. Joano, P. Barge.

Trompée par son mari, une jeune femme s'enfuit de chez elle et part en voiture dans le Midi de la France avec son patron. Au cours du voyage, elle accomplit une mutation.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Godofredo Iommi (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag ; 11 h. 2, Tricentenaire de la naissance de Vivaldi : La musique instrumentale ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre des voix : « la Ville incertaine », de J.-M.-A. Paroutaud ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : Les sondages, science ou mystification ? ; à 16 h. 25, En direct avec N. Skrotzky (l'astronomie chinoise) ; 17 h. 32, Tricentenaire de la naissance de Vivaldi : Le concerto ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Entretiens avec F. Perroux ;

20 h., « la Bouteille à la mer », de S. Ganzl et J.-P. Colas, avec J. Danno, A. Oumansky ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Le reggae.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 1 h. 2, Le matin des musiciens... Le diable dans la lyre ; 12 h., Chansons ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique : tout Duke ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. 15, Divertimento (Stravinski, Porter, Kern, Weill) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Haydn, Vivaldi, Durante, Porpora, Piatti, Leo, Martini ; à 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui... Autour des chœurs : Landowski, Poulenc, Barraud, Calmel, Coste ; à 17 h., Postlude : Mozart, Chausson, Respighi, Berlioz ; 18 h. 2 Musiques magazine ; 18 h. 45, Jazz time ; 19 h. 45, Festivals ;

20 h. 30, En liaison avec A 2 : Le Couronnement de Poppée, opéra de Monteverdi, avec G. Jones, I. Vickers, C. Ludwig (lire nos « Ecouter-voir ») ; 23 h., France-Musique la nuit : Actualités des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Hommage à Jean-Jacques.

Vendredi 7 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Jeu : Le francophonissime ; 13 h. 35, Emissions pour les jeunes : Acilion et sa bande.

16 h. 30, Sports : Le Tour de France cycliste.

18 h. 15, Série : Evadez-vous avec TF 1 : Pacifique Sud, avec Eric Tabarly (rediffusion) ; 19 h. 10, Jeune pratique ; 19 h. 45, Le Tour de France (résumé).

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Jérôme des nuages, de G. Hanoteau. Mise en scène : J. Mauclair. Avec : G. Lartigau, A. Didier, L. Viette, C. Bernard, J.-C. Montalban, etc.

Les dédoublements du somnambulisme, avec des répercussions sur les jalousies quotidiennes.

22 h. 25, Magazine : Expressions.

Au sommaire six titres : *A Beaubourg : L'exposition Paris-Berlin ; Un contrat pour Chaillot ; Jessye Norman « à la française » ; La photo, un art dépassé ? ; Ça, c'était le bon vieux temps ; Festivals d'été : billets d'entrée.*

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Série : Le cœur au ventre ; 15 h., En *direct de Wimbledon* : Championnats internationaux de tennis de Grande-Bretagne ; 18 h., Jeu : Récré A 2... Point à la ligne ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Série : Docteur Erika Werner (sixième et dernier épisode).

21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes (A la recherche du temps perdu).

Avec MM. P. Barret et J.-N. Gurgand (Priez pour nous à Compostelle) ; *C. Villers* (la Route de l'or) ; *J. Lacarrière* (Promenade dans la Grèce antique) ; *Y. Audouard* (l'Heure d'été) ; *R. Bacri* (Le Beau Temps perdu, Bab-El-Oued retrouvé).

22 h. 50, FILM (ciné-club) : TOUT EST A VENDRE, d'A. Wajda (1968), avec B. Tyszkiewicz, E. Czyzbska, A. Lapicki, D. Olbryshski, V. Holz (v.o. sous-titré).

Un cinéaste tourne un film qui doit se terminer par la mort de l'acteur-vedette. Or celui-ci a disparu. Deux actrices et un jeune comédien partent à sa recherche.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Alliages-recours ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30 Le nouveau vendredi : Grosso modo ou Ce coup-ci, ça y est, demain j'me mets au régime, de L. Deramond et P. Pesnot, réalisat. L. Deramond.

Les dames « bien en chair » de Lise Deramond ne sont pas des victimes ; elles sont rondes, elles ont des kilos en trop, mais elles ne veulent plus se laisser terroriser par la publicité ni par les autres. Des témoignages qui feront du bien !

21 h. 30, Le nouveau vendredi : L'Afrique entre la faucille et le marteau... Deuxième volet de l'enquête-reportage menée par Christine Ockrent.

L'Afrique, lieu d'affrontements entre grandes puissances. Sur cette chasse gardée de l'Occident, l'Union soviétique a pris place à son tour.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; Godofredo Iommi (et à 14 h., *19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins* de la connaissance... La chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Tricentenaire de la naissance de Vivaldi : Evolution de l'interprétation vivaldienne ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Yeux d'Orphée », de R. Quatrepoint ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : Le sens de l'anorexie ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., En liaison avec TF 1, émission médicale : Le sein ; *21 h. 30, Festival voix-théâtre-musique* à Nanterre ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Le reggae.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens... Le diable dans la lyre ; 12 h., Chansons ; 12 h. 35, Sélection concert ; *12 h. 40*, Jazz classique : tout Duke ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento (Lehar, Fibich, Altman, Kuneke, Strauss) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Pomine, Dargomyeski ; à 15 h. 32, Musiques d'ailleurs... U.R.S.S. contemporaine : Chantir, Kvernadzie, Tsintsadzie, Khrennikov ; 17 h., Postlude : Rachmaninov, Prokofiev, Chostakovitch ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 18 h. 45, Jazz time ; 19 h. 45, Festivals ;

20 h. 30, Da Capo... Le Quatuor de Budapest : Beethoven, Schubert ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands : « Symphonie n° 34 » (Mozart), « Concerto n° 2 » (Mozart), « Concerto n° 2 » (Szymanowski), « le Mandarin merveilleux » (Bartok), par l'orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, avec le violoniste S. Skrowaczewski ; 23 h. 15, Da Capo... Le Quatuor de Budapest : Haydn, Mozart ; 0 h. 5, Hommage à Jean-Jacques.

Samedi 8 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Pourquoi ? ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Restez-donc avec nous ; 18 h. 40, Magazine auto-moto I ; 19 h. 45, Sports : Le Tour de France cycliste (résumé).

20 h. 30, Variétés : Numéro Un (Jairo) ; 21 h. 30, Série américaine : Starsky et Hutch (numéro 5 : Les otages) ; 22 h. 25, Histoire de la musique populaire.

CHAINE II : A 2

13 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 14 h., Série : Le jardin derrière le mur (premier épisode) ; 14 h. 30, Sports : Tennis à Wimbledon, Tour de France ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Dramatique : Les cinq dernières minutes : Techniques douces ; 22 h. 15, La télévision d'ailleurs : Caméra obscure, document de la télévision suédoise ; 23 h. 30. Petite musique de nuit : Final du quatuor en fa majeur, de Maurice Ravel, par le Quatuor Via Nova.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Variétés : Holiday on ice.

Déjà diffusée le 23 décembre 1977, cette sélection de 50 minutes de la célèbre revue contentera ceux qui ne se lassent pas du patin à glace.

21 h. 20, Dramatique : En attendant la lumière, de J.-P. Alessandri.

La chronique sentimentale d'un petit village corse avant l'arrivée de l'électricité.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Godofredo Iommi (et à 14 h., 19 h. 55, et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 40, 78 ...2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : le Gange (en direct de La Rochelle) ; 16 h. 20, Le livre d'or : musique fin de siècle ; 17 h. 30, La charte 77 et les droits de l'homme en Tchécoslovaquie : hommage à V. Havel ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., Théâtre noir américain... L'identité noire dans l'Amérique blanche : 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Studio 107 (Strauss, Debussy, Smetana) ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens : conservatoire d'Anvers (Gabrielli, Segers, Philips, Bach, Debussy, Sor, Strauss, Villa-Lobos) ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît (à Nice) ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Les bons disques de l'année ; 16 h. 32, Après-midi lyrique : « Snegourotchka » (Rimsky-Korsakov) ;

20 h. 5, Informations festivals ; 20 h. 30, Concert de l'Orchestre national de France, direction J. Judd. Avec M. Crocquenoy (hautbois), M.-C. Jamet (harpe), Hélène Garetti (soprano) : « Concerto grosso n° 10 » (Haendel) ; « Concerto n° 6 » (Haendel) ; « X Plus » (Reibel) ; « Symphonie n° 3 » (Schumann) ; « Règnes » (Casanova) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit.

Dimanche 9 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, Cirque ; 14 h. 10, Dessin animé ; 14 h. 30, Variétés ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, Série policière : Section contre-enquête (n° 10, Des affaires en or) ; 16 h. 30, Sports première ; 17 h. 55, Série : La conquête de l'Ouest (n° 2) ; 19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : CHATEAU EN SUEDE, de R. Vadim (1963), avec M. Vitti, J.-C. Brialy, C. Jurgens, S. Flon, F. Hardy, J.-L. Trintignant.

Les mésaventures d'un jeune homme, dans un château suédois où une étrange famille vit en costumes du dix-neuvième siècle et cache un secret.

22 h. 5, Emission artistique : G. Bacquier.

Le baryton d'opéra Gabriel Bacquier présente ses élèves.

CHAINE II : A 2

14 h., Concert : Symphonie n° 2, de Brahms, par l'Orch. phil. de Berlin, dir. H. von Karajan ; 15 h., Sports : Football (rétrospective Coupe du monde) ; 16 h. 30, 25e anniversaire de la Patrouille de France ; 18 h. 30, Variétés : La Goélette d'or (Annie Cordy) ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Spécial Duke Ellington ; 21 h. 35, Document de création : Honoré Daumier (réal. R. Hollinger).

Portrait du peintre, du dessinateur, du lithographe, témoin des révolutions de 1830 et de 1848, sans oublier la Commune.

22 h. 50, *Petite musique de nuit : Prélude* pour piano n° 12, et Feux d'artifice, de C. Debussy, avec E. Heidsieck, pianiste.

CHAINE III : FR 3

16 h. 35, Série ethnographique : Il était une fois... le pouvoir (Massacre pour un prestige, de P. et E. Verhaegen).

Où l'on voit que le pouvoir peut venir, non pas de l'accumulation du capital, mais de sa destruction. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, les clans rivaux se battent en sacrifiant leur bétail devant l'autre. La plus intéressante émission de cette série, somme toute décevante.

17 h. 30, Espace musical ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Lassie, chien fidèle ; 20 h. 5, Transversales : le courant d'Huchet.

20 h. 30, Médecines sauvages : les eaux thermales.

Lire notre article page 9.

21 h. 35, L'homme en question : Jean-Edern Hallier.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle les stars féminines) : L'ANGE BLEU, de J. von Sternberg (1930), avec E. Jannings, M. Dietrich, K. Gerron, R. Valetti, H. Albers, R. Muller, R. Verno, K. Bollhaus, R. Klein-Lork. (V.o. sous-titrée. N. Rediffusion.)

Un vieux célibataire, professeur dans un collège de petite ville allemande, s'éprend d'une chanteuse de beuglant dont il fait sa femme. Cette passion le mène à la déchéance.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Godofredo Iommi (et à 14 h. et 19 h. 55) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, « Elocoquente », de G. Limbour, avec A. Cuny, R. Coggio, F. Christophe ; 16 h. 5, Echanges franco-hollandais : concert par l'Orchestre de chambre de la radio, direction E. Bour. Avec le violoniste T. Olof : « Melos musicum » (Buns) ; « Concert Tempora » (Huber) ; « Allegro pour quatuor » (Van Bree) ; « Symphonie n° 6 » (Schubert) ; 17 h. 30, Rencontre avec... Jorge Amado ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie... Michel Degry et Godofredo Iommi ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Mémoires-présences » (l'Ariège), par D. Wahiche.

Lire nos « Ecouter-voir ».

23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie... Marcel Belanger et Jean-Yves Collette.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Le kiosque à musique (Auber, Massenet, Saint-Saëns, Godard) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Des notes sur la guitare... au Venezuela ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « les Fiançailles au couvent » (Prokofiev) ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « le Trouvère » (Verdi) ; 17 h., Le concert égoïste de *Jean d'Ormesson ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35,* Jazz vivant à Nice ;

20 h. 30, Cycle de musiques sacrées... Concert du Nouvel Orchestre philharmonique et chœur de radio-France, direction J. Poole. Avec B. Hendricks, C. Wriz, N. Jenkins, C. Meloni : « Messe du couronnement » (Mozart) ; « Messe » (Gagneux) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h., Groupe de musique expérimentale de Bourges ; 0 h., Invitation au voyage.

Lundi 10 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Jeu : Le francophonissime ; 13 h. 35, Emissions pour les jeunes.

16 h., Sport : Le Tour de France cycliste.

18 h. 15, Documentaire : Visages du Canada : Les provinces de l'Atlantique et le Québec ; 19 h. 10, Jeune pratique ; 19 h. 45, Sports : Le Tour de France cycliste (résumé).

20 h. 30, FILM : LE PRIVE, de R. Altman (1972), avec E. Gould, N. van Pallandt, S. Hayden, M. Rydell, H. Gibson, D. Arkin, J.A. Brody.

En rendant service à un ami recherché par la police pour le meurtre de sa femme, le détective privé Philip Marlowe se fourre dans un guêpier.

22 h. 20, Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat.

Claire Bretécher est la première « grande personne » de cette émission qui confronte un adulte et un enfant de dix ans qui ne se connaissent pas. Une interview réciproque, sans concessions ni tendresse.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Série : Police story ; 15 h., Sports : Derby de La Baule ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 18 h., Jeu : Récré A 2 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été.

20 h. 30, Music-hall ; 21 h. 35, Top club ; 21 h. 50, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet : La métamorphose de Franz Kafka. Réal. H. Basle.

22 h. 57, Petite musique de nuit : Troisième mouvement du quatuor numéro 2 opus 18, de Beethoven, par le Quatuor bulgare.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Front libertaire ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MORT, OU EST TA VICTOIRE ?, d'H. Bromberger (1962), avec P. Audret, L. Terzieff, M. Auclair, Ph. Noiret, J. Monod, D. Lepvrier, O. Despax, G. Ferzetti. (N.)

A la suite d'une blessure morale, une jeune femme a perdu la foi. Pendant vingt ans, elle va se livrer au mal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Poésie... Marcel Belanger et Jean-Yves* Collette (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La geste de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : trois nouvelles collections ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches expérimentales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Porte en face », de L. Kœnig ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Susan Sontag ; 17 h. 32, L'opéra contemporain (Schoenberg) ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Le Danseur de maître Kraykowski », de W. Gombrowicz (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène o[illegible] vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques [illegible]n direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, En direct du Festival de Saintes : quotidien musique ; à 9 h. 2, *Le matin des musiciens* ; à 12 h., Chansons ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique à Nice ;

13 h. 15, *Stéréo service ; 14 h., Divertimento* (Suppé, Offenbach, Bizet) ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Scheidt, Bach, Charpentier) ; à 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Ton That Tiet ; à 17 h., Postlude : Schubert, *Glazounov, Ibert* ; 18 h. 2, Musiques magazine à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Nice ; *19 h. 40*, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : B. Gigli ; 20 h. 30, Informations festivals ; 21 h., VIIe Festival de Saintes : Nouvel Orchestre philharmonique, direction A. Myrat... Musiques d'Espagne et du Portugal. Avec A. Meunier, violoncelle ; E. Chojnacka, clavecin : « Villanesca » (Bernaola) ; « Tiempo para espacios » (Halffter) ; « Anneau du Tamarit » (Ohana) ; « le Rétable de Maître Pierre » (Falla) ; 23 h., France-Musique la nuit... Renaissance des orgues ; à 0 h. 5, Escales : Pologne.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : informations toutes les heures ; 5 h., Bon pied bon œil, de M. Touret ; 7 h., Bonjour la France, de J. Paugam ; 9 h., Téléphone bleu, de G. Holtz ; 11 h. 30, Salut la parente, de J. Houde ; 13 h. 45, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 15, J.-M. Damian ; 16 h., A deux, c'est mieux, de E. Ruggieri et A. Blanc ; 17 h., Viva, de C. Villers, P. Blanc-Francard et M. Desbarbat ; 20 h., Ici l'ombre, de H. Gougaud et J. Pradel ; 21 h., Feed-back, de B. Lenoir ; 22 h., P. Bouteiller ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 3 h., Au cœur de la nuit, de F. Priollet.

Dimanche : 5 h., Au saut du lit ; *9 h. 30 et 14 h., L'oreille en coin* ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Histoire d'opérettes, 23 h., Jam parade.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit le général Massu (lundi), Aurélia Briac (mardi), Maurice Denadieu (mercredi), Patrick Brunn (jeudi), Roger Peyrefitte (vendredi).

SOCIETE

A LONDRES

L'Armée du Salut fête son 100e anniversaire

UN matin de mai 1878, William Booth, le responsable de la « Mission chrétienne » à Londres, travaille à la rédaction d'un rapport annuel. « C'est une armée de bénévoles *recrutée parmi* ceux qui n'ont d'espoir qu'en Dieu », écrit-il. Son fils proteste : « Nous ne sommes pas des bénévoles, mais des engagés permanents, travaillant au salut du monde. » Aussitôt, William Booth raye le mot « bénévole » et le remplace par « salut ». L'Armée du Salut vient de naître.

Cent ans plus tard, commence ces jours-ci à Londres une semaine de réjouissances pour *célébrer le centenaire de cette création. Trois* mille salutistes, venant de quatre-vingt-deux pays, au nom de trois millions de membres, se sont joints aux salutistes britanniques pour *un grand congrès international que le prince* Charles a ouvert officiellement le 30 juin.

La « Mission chrétienne » exis*tait et vivotait depuis* près de treize ans, lorsque William Booth eut l'idée de changer son nom. Ce baptême eut sur le recrutement un effet immédiat, digne du caratère martial de la nouvelle *organisation*. Les évangélistes devinrent des « capitaines », les membres des « soldats », qui se réunirent dans des « casernes » pour « faire leurs exercices à genoux », en s'engageant à vivre selon les « Articles de guerre ».

Il y a aujourd'hui seize mille « bataillons » dans le monde entier et près de vingt-cinq mille « officiers » à plein temps, parlant cent six *langues* différentes. Ces officiers (hommes et femmes : *« Mes meilleurs combattants sont des femmes »*, a dit le fondateur) *sont des ministres* du culte, au même titre qu'un pasteur ou un prêtre. *Logés* par l'armée, ils vivent d'un salaire équivalent au minimum vital, se sont engagés à ne jamais boire d'alcool, et, depuis peu, à ne pas fumer.

Un énorme travail *social*

La même promesse lie les nombreux musiciens de l'Armée. Si l'on entend dans la rue la musique d'un orchestre de cuivres, on est à peu près certain que les musiciens portent l'uniforme noir et la casquette à bande dorée de l'Armée du Salut ou le chapeau à rubans qui donnent aux membres féminins une *allure désuète. Ils passeront en*suite parmi les badauds pour recueillir leur aumône, mais ils souhaitent surtout prendre contact avec eux, prêcher l'Evangile à ceux que les congrégations religieuses conventionnelles ne touchent pas. La qualité musicale des *formation* de l'Armée *s'est* nettement améliorée au fil des ans, il ne s'agit plus comme autrefois de jouer aussi fort que possible pour attirer l'attention *des passants. Mais* la *clé des* hymnes, aux paroles souvent guerrières, reste le message que les salutistes veulent transmettre au monde.

Car si son but reste avant tout la proclamation de l'Evangile, l'Armée du Salut n'en est pas moins un mouvement humanitaire qui accomplit un énorme travail social *« partout où l'on a besoin d'aide »*, (a dit Winston *Churchill*). Sa *structure militaire* lui permet d'intervenir très rapidement en cas de désastre, et l'on a souvent trouvé des salutistes parmi les premiers sauveteurs arrivés sur les lieux d'une catastrophe. Tous les postes d'évangélisation sont en liaison étroite avec le « quartier général » de Londres, ce qui *lui* a, par exemple, permis d'apprendre, quelques heures seulement après le drame, que deux salu*tistes avaient été tués* par des rebelles en Rhodésie le 9 juin dernier.

L'Armée du Salut affirme avoir une connaissance à la base, concrète, de la pauvreté, des drames du chômage et de la vieillesse, connaissance acquise dans les nombreux *hôtels* pour sans-abris, centres de désintoxication, hôpitaux et maisons de vieillards qu'elle a fondés, ou qu'elle administre pour le compte des autorités locales. *L'utilité* de ces services est d'ailleurs reconnue par de très nombreux gouvernements, qui accordent à l'Armée une subvention annuelle, complétée par des donations et par les versements personnels des salutistes.

Agence privée de recherches

En France, l'Armée du Salut s'est fait connaître du public dans les années *30*, pour son aide aux prisonniers du bagne (travail qui continue aujourd'hui, entre autres, au pénitencier de l'Ile de Ré). A Paris, la « Cité du Refuge », grand centre d'accueil dont Le Corbusier fut l'architecte, vient d'être restaurée et rouverte par Mme Simone Veil. Les « soldats » français essaient de nouvelles formes d'évangélisation : tout en continuant à jouer du trombone à la sortie du métro, ils vont aussi chercher les gens dans les cafés, ils vendent les publications de l'Armée sur les marchés et dans les centres commerciaux. Les salutistes croient au pouvoir du mot imprimé, et publient cent quatre périodiques. En 1879, *William Booth* créait *à Londres* le *Cri de guerre*, et depuis rien n'a pu empêcher la parution de cet hebdomadaire, dont l'existence tient du miracle économique. On faillit baptiser l'édition française *Amour*, mais, comme un tel titre aurait pu être embarrassant à vendre à la criée pour les jeunes recrues féminines, on a finalement opté pour *En Avant*.

Les salutistes sont *fiers* de leur uniforme, qui n'est pas seulement le signe des structures militaires de l'organisation. La plupart le portent aussi souvent que possible, car il est, selon eux, un symbole d'aide toujours offerte. On les reconnaît, on les arrête pour leur parler, assuré de trouver l'écoute que l'on a peut-être en vain cherché ailleurs. Ainsi, l'Armée du Salut est-elle la plus importante agence privée de recherche de personnes disparues dans le monde entier. Chaque année, elle reçoit plus de six mille demandes d'enquêtes et, grâce à ses contacts dans tous les continents, elle réussit à retrouver entre 50 à 60 % des disparus (dont certains n'avaient pas donné de nouvelles depuis des dizaines d'années).

« L'élan de feu et de sang »

Quels sont les plans de l'Armée du Salut pour son deuxième siècle d'existence ? Peu de projets à long terme qui figeraient la marche en avant, mais un programme : *« Amener les gens qui ignorent Jésus-Christ à le connaître, et continuer la guerre contre le démon personnel, à la racine de tous les maux »*. Mouvement apoli*tique, l'Armée reste convaincue* qu'aucun système politique, quel qu'il soit, n'apportera la solution aux problèmes du monde. Au sein même de l'Armée, le nouveau général, élu pour cinq ans, veut lutter contre un certain embourgeoisement et donner plus d'importance dans la hiérarchie aux pays du tiers-monde. Le général Brown demande donc aux salutistes, réunis en congrès à Londres, de retrouver *« l'élan de feu et de sang »*, avant qu'ils ne repartent travailler aux quatre coins du monde *« selon l'inspiration de Dieu »*.

MICHELLE LESIRE.

LA RUE

Les papiers jaunes

IL est très maigre. Son visage est pâle, un peu parcheminé. Son dos voûté, bien qu'il ait l'air très jeune. Il est vêtu d'un imperméable dans lequel il flotte et qui lui donne une allure un peu irréelle, devant cette station de métro où il s'est posté pour distribuer ses prospectus. De petits rectangles de papier jaune où il doit être question d'un night-club qui s'ouvre dans le quartier, peut-être d'un nouveau restaurant ou d'une librairie qui s'installe. De toute façon, cela n'a aucune importance, car il n'a accepté cette tâche passagère et ingrate que pour gagner un peu d'argent, à la journée, dans un monde de chômage et d'humiliation.

Les gens à qui il tend ses papiers jaunes ont les réactions les plus diverses. Les uns s'éloignent comme s'ils étaient agressés et refusent ce qu'on leur tend. D'autres prennent le prospectus, le froissent et le jettent sans rien dire. Certains l'enfouissent dans leur poche. Quelques-uns s'arrêtent pile et prennent le temps de le lire. Ainsi ce monsieur qui a tout son temps et provoque presque un embouteillage piétonnier en restant planté en haut des marches de la station. Ou cette dame entre deux âges *qui maintenant* laisse errer un regard vaguement attendri sur le jeune distributeur. Mais la plupart s'énervent, s'impatientent, prennent le prospectus mécaniquement, s'en veulent aussitôt de l'avoir pris et le jettent par terre sans l'avoir lu ni froissé.

Résultat : un océan de papiers jaunes autour de la station de métro. Sur le trottoir, sur l'asphalte, sur les escaliers, partout. Une fabuleuse jonchée de feuilles inutiles. Le jeune homme sait que son geste ne sert à rien et il continue à le faire. L'annonce du night-club, du restaurant ou de la librairie ne franchit probablement pas — ou si peu — le seuil de la conscience des passants. Mais il y aura demain du travail pour les balayeurs et les balayeuses du quartier.

RAYMOND JEAN.

L'ARNAQUE

La foire aux escrocs

N'EN déplaise à la légende, les cambrioleurs se conduisent bien rarement en gentlemen, comme Arsène Lupin, leur saint patron. Et, reniant l'héritage de Robin des Bois, les voleurs de grands chemins se contentent aujourd'hui de râtisser les chambres de bonne. Restent les escrocs : ils comptent encore dans leurs rangs quelques champions, fidèles à la tradition fondée par les maîtres du genre.

Certes, *l'époque* leur facilite la tâche. Où commence l'arnaque, où finit la bonne foi ? Qui distinguera *les fausses promesses des vraies ?* Comment *réussir* en affaires, en politique, sans provoquer *« la crainte ou l'espérance d'un événement chimérique »*, *au risque* de tomber sous le coup de l'article 405 du *code pénal ?* Il arrive qu'on sorte de la légalité sans le vouloir, *ni le savoir. Mais le fraudeur mal*gré lui (ou à demi consentant), n'a pas droit au titre d'escroc. Peut-être rejoindra-t-il les professionnels *sur les bancs du tribunal*, certainement pas dans un livre qui vient de paraître et qui ne se préoccupe que des virtuoses.

Ce livre, qui a pour auteur Julien Duteil, conte les exploits époustouflants de fripons et de friponnes de génie, depuis le puissant capitaine d'industrie jusqu'aux petites filles astucieuses, en passant par le conteur oriental et le pirate de haute *mer*.

Parfois l'esprit de lucre, la vanité, l'absence de principes de la victime, facilitent la tâche du meneur de jeu. Ainsi Sulun Osman, roi des filous de Constantinople trouve-t-il des clients à qui vendre les horloges municipales ou les voitures de tramway.

Parfois aussi l'Etat montre le mauvais exemple et les malandrins n'ont qu'à l'imiter. Ainsi lorsque le gouvernement portugais de 1924 abusa de la planche à billets, un jeune financier s'adressa-t-il aux fournisseurs officiels pour obtenir de la *« vraie fausse monnaie »*.

Parfois *encore* la crédulité des grandes personnes invite l'enfant à les mener en bateau. Ainsi les trois mignonnes sœurs Fox inventèrent-elles un esprit frappeur du nom de « Pied fourchu », plaisanterie qui déboucha sur une fructueuse carrière de médium. Mais le cas le plus étonnant que rapporte Julien Duteil est celui de cette mère de famille, épouse d'un chef de chantier, que des bohémiens incitèrent à asperger de café sucré les murs *repeints de frais de son domicile*.

Faut-il en rire, comme nous y invite l'auteur ? Se gausser des gogos et des poires qui se font si *facilement « posséder » ? Applau*dir les tours des illusionnistes ? Méfiez-vous, ils vous guettent au coin de la rue, prêts à exploiter vos *faiblesses*.

GABRIELLE ROLIN.

★ *Histoires d'escrocs*, de Julien Duteil, Edit. J.-C. Simoën, 301 p., 44 F.

HUMOUR

Nous sommes tous des villageois africains

C'EST Mircea Eliade qui rapporte dans son Journal (on est en train de découvrir enfin chez nous le bel écrivain longtemps masqué par l'érudit historien des religions), c'est Mircea Eliade qui a noté ce petit fait vrai, d'ailleurs recueilli auprès d'un confrère ethnologue.

Pour lutter contre les moustiques dans une région africaine, on a tourné un court film où l'on montre comment assécher les mares d'eau stagnante, vider les vieilles boîtes de métal abandonnées où prospèrent les larves, etc. Le tout sous forme d'une suite d'actions simples, directes et élémentaires : on voit un homme qui ramasse les boîtes, jette l'eau, comble les fossés, et ainsi de suite. Les réalisateurs sont très contents, ils projettent le film dans un village du cru, pour en vérifier l'effet, et quand la lumière est revenue, ils demandent aux habitants ce qu'ils ont vu.

— « Une poule, *répondent-ils en chœur*. Nous avons vu voler une poule. »

Stupeur des hygiénistes-cinéastes. Ils se repassent le film au ralenti et ils finissent par découvrir, en effet, dans un coin, un gallinacé qui apparaît une fraction de seconde et disparaît sans laisser d'autre trace. Les villageois, eux, n'ont vu que cela, seule chose vivante et familière à leurs yeux. Le reste, l'histoire des fossés et des boîtes pleines d'eau, n'avait pour eux aucun sens, et d'ailleurs, faute d'habitude du cinéma, ils n'appréhendaient pas le « réel » dans sa totalité ni la démonstration dans son déroulement « logique ».

Bien entendu, on aurait tout à fait tort de s'esclaffer, parce que cette anecdote exemplaire prend une haute valeur archétypique et même architypique, mais pas seulement des naïves populations de la brousse.

Vous vous laissez aller, un soir de confiance, à une longue méditation à voix haute devant votre petite amie pour lui faire saisir que la situation économique générale est catastrophique, la conjoncture politique sans issue, et que, dans un univers sans Dieu, le seul recours à l'homme est une amère illusion.

— « Je vois, *interrompt-elle*, tu ne veux pas m'emmener aux Bahamas cet été ! »

Vous avez appris l'histoire de France et du monde, de long en large, pendant vos plus belles années, les règnes, les traités, les chiffres de la production du blé en Ukraine, l'horrible question d'Orient et celle de l'unité italienne. Qu'est-ce qui vous en reste, la main sur le cœur, là ? « Père, gardez-vous à droite, père, gardez-vous à gauche » *et* « S'ils n'ont pas de pain, qu'ils mangent de la brioche ! »

Vous êtes, imaginons, un critique littéraire des plus consciencieux. Vous consacrez une étude de fond, six mois de travail, à l'auteur contemporain que vous placez au-dessus de tous les autres. Vous remontez aux sources, retracez la naissance, la croissance et l'envolée de l'œuvre, en dégagez la métaphysique, montrez en quoi Proust, Joyce et Kafka sont définitivement enfoncés. « Beuh, *laisse tomber le maître en son cénacle*, X... n'a pas vu l'importance de mon article sur l'éternel retour des hirondelles... »

La verrue de l'orateur, la fleurette au pied de la cathédrale, le grelot dans la symphonie, la petite phrase au sein du discours, le grain de sable dans le désert et nos minuscules histoires sur le vaste théâtre universel — voilà notre poule à nous, au temps de la sacro-sainte et révérée communication.

Nous sommes tous des villageois africains.

JEAN GUICHARD-MEILI.

RÉCUPÉRATION

Bon débarras

NOUS, dans notre société, on dispose de 900 kilos de papier imprimé, de bonne qualité, inutilisable, à jeter. Alors, on pense aux arbres qu'on pourrait éviter d'abattre, on pense au recyclage, aux économies de matière première, c'est normal, c'est d'actualité.

Par chance, il existe aujourd'hui un « Office national de récupération des déchets », subdivision du ministère de *l'environnement*.

Alors, on téléphone et voici ce que cela donne ! Je passe sur les renvois d'un service à *l'autre*, et nous aboutissons enfin à la personne qui, croit-on, va d'une part nous féliciter pour *notre* civisme et d'autre *part donner* une solution immédiate à notre petit problème.

Déception. Car prosaïque*ment, et de la manière* la plus impersonnelle, nous sommes aiguillés sur un service « Documentation », dont la fonction *sera de nous fournir une liste* complète de « récupérateurs » privés.

Au service « Documentation », on est plutôt *désabusé* : « Vous savez il y a trop de papier à recycler, on ne sait plus qu'en faire, il n'y a pas assez d'usines de désencrage, on ne peut plus recycler. » Là-dessus, on nous communique cinq adresses de récupérateurs, dont trois sans téléphone. « J'espère que vous trouverez votre bonheur. »

Sur les *deux* téléphones indiqués, le premier est faux. Au deuxième, nous apprenons qu'on ne prend pas de colis inférieurs à 25 tonnes.

Nous, avec nos 900 kilos, nous n'avons plus qu'à aller *nous faire recycler*.

BERTRAND DE FÉLIGONDE.

DEUX INDIENS A PARIS

Quand les « exclus » se rencontrent

QUATRE cents Indiens, partis le 11 février de l'îlot *d'Alcatraz, dans la baie de* San-Francisco, symbole de leur volonté retrouvée de résistance (1), sont en marche vers Washington, la capitale fédérale qu'ils comptent atteindre le 14 juillet, après avoir traversé à pied le continent nord-américain, refaisant ainsi en sens inverse le parcours des pionniers... Aux dernières nouvelles, ils étaient dans l'Illinois. Autour du noyau stable des quatre cents marcheurs évolue une nébuleuse, parfois forte de plusieurs milliers de sympathisants blancs ou indiens, qui les escorte ou les précède. Les organisateurs de la marche escomptent que des dizaines de milliers d'étudiants rendus disponibles par la fin de l'année universitaire seront avec eux pour la dernière étape.

Deux d'entre eux sont venus en France expliquer le sens de cette action. Accueillis par des journalistes de *Libération*, pilotés par Jean-François Graugnard, un des auteurs du livre *Nations indiennes, nations souveraines* (2), ils ont eu pendant trois semaines des interlocuteurs inhabituels : paysans dépossédés, pêcheurs bretons rendus furieux par la marée noire, squatters de la rue Raymond-Losserand, dans le quatorzième arrondissement de Paris, qui sont périodiquement menacés d'expulsion par la police. Au lieu d'être reçus, à des fins folkloriques par les officiels et les nantis, ils ont ainsi rencontré des gens qui leur ressemblent : exclus et laissés-pour-compte. Ils ont pu vérifier que l'alcoolisme *jouait le même rôle* en Bretagne, parmi les paysans les plus démunis, que dans leurs réserves, même si le petit blanc sec a un autre goût que la bière.

« Black Elk » et Juan Aguilar

Massif, impassible, le visage encadré de deux nattes sombres, Wallace Black Elk (Elan Noir), un des dirigeants spirituels de la nation Sioux Lakota (3), assène *lentement ses* propos : *« On nous demande de nous définir. Demande-t-on aux Blancs de se définir ? Nous sommes des gens étranges, prisonniers de guerre depuis deux cents ans. Nous ne croyons pas au pouvoir de l'argent, et nous sommes les seuls dans ce cas en Amérique. Notre philosophie est fondée sur une communion avec les éléments naturels, l'eau des fleuves, la terre, les rochers... La technologie des Blancs est dangereuse, elle a pris ce qui nous appartenait, l'énergie contenue dans le sol, par exemple, l'uranium, pour en faire un outil de mort. »* Sur sa veste en daim, à côté de colifichets et de bijoux divers, un « badge » : *« Stop Nuclear Power »*.

Son compagnon, Juan Aguilar, beaucoup plus jeune, est un Indien d'Amérique du Sud installé à New-York, où il anime le Conseil international des traités indiens, un *organisme « militant »*, très surveillé par le F.B.I., qui réclame depuis sa création pendant l'été 1974 la reconnaissance de la nation indienne par l'O.N.U. Ses bureaux sont situés en face du Palais de verre de l'East River.

« Nous faisons un travail de lobby auprès des Nations unies, nous contactons les représentants des pays intéressés », explique Juan Aguilar. Le Mouvement est pauvre : le téléphone a été coupé dans les *locaux* new-yorkais en raison des factures impayées.

Ce fils de théologien protestant est sévère pour le christianisme : *« Les missionnaires brisent la proximité que nous avons avec la nature. Leur rôle est aussi néfaste que celui des compagnies minières qui retournent les terrains, polluent notre air et notre eau, qui sont notre véritable âme.* Elan Noir lui fait écho : *« Le gouvernement américain doit nous laisser tranquilles. Nous n'avons pas besoin d'écoles payées avec des crédits fédéraux, nous avons nos propres méthodes pour élever nos enfants à la discipline de la survie. Nous avons nos médecines traditionnelles et notre philosophie de la nature, nous n'avons besoin ni d'hôpitaux ni d'églises... »*

Anciens équilibres

Les écologistes bretons qui luttent contre les destructions de talus et de haies provoquées par les exigences « rationnelles » du remembrement ont accueilli avec intérêt les propos d'Elan Noir et de Juan Aguilar sur les respects des anciens équilibres et le refus des technologies brutales. Ils ne pouvaient qu'approuver la condamnation des engrais et des pesticides. Les marginaux en tout genre, nombreux dans les auditoires qu'ont suscités les deux Indiens au cours de leur séjour en France, étaient visiblement séduits par leur étrange panthéisme.

« Environ 12 % du territoire nord-américain appartient aux Indiens en vertu des traités signés au siècle dernier », déclarent les deux hommes. La marche à travers les Etats-Unis est destinée à faire respecter ces traités, dont plusieurs projets de loi déposés devant le Congrès et qui doivent être discutés en septembre proposent l'abrogation pure et simple pour en finir avec le casse-tête juridique qu'ils constituent actuellement. Que feront les marcheurs si on refuse d'écouter leurs doléances ? *« Nous camperons sur place. Nous avons le temps »*, affirment-ils.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) *Une centaine d'Indiens*, représentant vingt tribus différentes, avaient occupé en novembre 1969 l'îlot d'Alcatraz, qui était jusqu'en 1962 un pénitencier fédéral. Ils invoquaient une loi de 1868 qui accorde aux Indiens les terres fédérales non habitées.

(2) *Nations indiennes, nations souveraines, de Jean-François Graugnard*, Edith Patrouilleau et Sébastien Elmeo a Raa, collection « Voix », François Maspero, 1977.

(3) Wallace « Black Elk » est originaire de la réserve de Rosebud, dans le Dakota du Sud. Les Sioux se désignent eux-mêmes sous le nom de « Lakota », de « Dakota » ou de « Nakota ».

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	219 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés *sont invités à formuler leur* demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

Jazz

Violoncelles au Festival du Marais

Le temps maussade qui sévissait ces temps derniers sur la capitale a affecté, on s'en doute, la fréquentation des arts et des spectacles. Pourtant, un public relativement nombreux s'était déplacé le 28 juin pour la troisième soirée de jazz au *Festival du Marais*, d'apparence un peu austère puisqu'elle se proposait de rendre hommage au violoncelle. C'est à travers deux démarches avant-gardistes qu'elle a eu lieu dans la sérénité et le calme de rigueur, sous les ogives de l'église Saint-Merri.

Il semble que le violoncelle n'ait jamais eu plus grande place dans le jazz d'aujourd'hui. Sam Jones, Ron Carter, Jean-Charles Capon et Alexandre Abdul Wadud, une des nouvelles têtes les plus en vue de la scène new-yorkaise, viennent ces derniers temps de remettre au premier plan cet instrument qui possède, observe Capon, un corps de femme et une voix d'homme. Côte à côte, les violoncellistes Irène Aebi et Kent Carter apparurent en trio avec Steve Lacy.

Une fois de plus, si frustrante et ambiguë que se présente la démarche de ce dernier, sa connaissance du saxophone soprano et son intuition mélodique furent portées au plus haut point. Tant pour la pureté des sons que pour son aisance, Lacy domine aujourd'hui dans un instrument de la musique improvisée. Irène Aebi abandonnant son violoncelle déclame un chant étrange, détachant chaque syllabe : il en résulte une expression lyrique torturée rappelant les compositions vocales de Ligeti, volontairement poussée jusqu'à perdre toute dimension humaine.

L'auditoire garda le silence jusqu'à la fin du spectacle qui accueillait le violoncelliste belge Denis van Hecke, accompagné à la batterie par Bernard Lubat. Mais lorsque le violoncelle électrique et le torrent de percussions parvinrent au point d'attente propice, le danseur Patrick Fort, membre de la compagnie Lubat, sentit qu'il était temps pour lui d'intervenir : il livra son corps au parcours sinueux de ces deux musiciens qu'il connaît bien.

A l'émotion du public heureusement surpris par cette expérience succéda l'indignation d'un responsable paroissial qui, rapporte Patrick Fort, l'aurait prié de ne pas renouveler son exploit.

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

★ Au Festival du Marais : le 5 juillet, à 21 h. 15, à l'hôtel Carnavalet, soirée Christian Escoudé, avec Jean-Charles Capon, Steve Potts, Michael Zwering, etc.

Calendrier du jazz au mois de juillet

● A La Péniche, le 1er, à 21 heures, *Robert Wood* ; au Théâtre Campagne première, jusqu'au 2, à 20 h. 30, *Robin Kenyatta* ; *David Murray*, du 4 au 8, à 20 h. 30, avec *Butch Morris, Johnny Dyanni* et *George Brown* ; du 14 au 23, à 20 h. 30, *Mike Westbrook's Brass Band* ; au Totem, le 6 juillet, *Ted Curson* ; le 10, *Max Roach Quartet* ; le 11, *Archie Shepp Quartet* ; le 12, *Sam Rivers Quartet* ; à la Vieille Grille, tous les soirs, à 23 h. 30, *Sugar Blue* (sauf le lundi) ; au club Saint-Germain, tous les soirs, *Cat Anderson* avec *Raymond Fol* ; au River-Bop, les dimanches et lundis, *Christian Escoudé, Aldo Romano, François Jeanneau, Jacques Vidal* ; au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, le 11, à 20 h. 30, *Joachim Kühn, Henri Texier* et *Daniel Humair*.

Festival « Le rock d'ici »

L'idée d'organiser un festival de rock avec pour seuls protagonistes des groupes français était inimaginable il y a seulement un an. Les groupes français nageaient dans les eaux troubles d'une incompréhension généralisée : les compagnies discographiques refusaient de prendre des risques, les chaînes de radio et de télévision restaient muettes, la presse, à l'exception des revues spécialisées, les ignorait, le public faisait la fine bouche et affichait un dédain tenace, leur préférant les groupes anglo-saxons.

Les circuits demeuraient inexistants ; le rock étant suivi d'une réputation de violence, les organisateurs craignaient d'éventuelles échauffourées ; restaient les promoteurs, qui disparaissaient régulièrement au moment d'honorer les contrats. Et puis, surtout, les groupes français ne trouvaient pas leur voie, souffrant d'un complexe vis-à-vis de leurs homologues étrangers. Perdus au milieu de difficultés financières souvent insurmontables, les groupes français manquaient de détermination dans leur démarche et d'originalité, le prétexte essentiel reposant sur le fait que la langue de Molière ne se prêtait pas aux rythmes et aux résonances du rock.

En l'espace de quelques mois, la situation a évolué de façon décisive, les portes se sont ouvertes et des groupes sont nés un peu partout à Paris et en province. Tous ne sont pas bons évidemment, mais peu importe, ils sont là, chacun étant la pièce d'un puzzle qui commence à prendre forme. Ce qui était au départ une percée timide tend à devenir un véritable mouvement. Bien sûr, tout n'est pas rose encore, il faut lutter et survivre en attendant mieux. Mais des groupes tels que Bijou et Téléphone, qui ont montré l'exemple en proposant un rock de qualité avec des textes en français et une image adolescente qui facilite l'identification, se trouvent aujourd'hui en bonne place dans les hit-parades radio, font l'objet de nombreux articles dans la presse, gagnent un public chaque jour croissant et bénéficient d'une vente de disques substantielle, voire importante.

De fait, le festival organisé à l'Olympia les 1er, 2, 3, 8, 9, 10 et 11 juillet, qui réunira vingt-neuf groupes en sept jours (répartis en deux week-end), prend une certaine dimension. Le prestige de la salle cautionnant cette initiative, il fera un peu office d. bilan. Sept concerts qui réuniront différentes tendances musicales, les plus intéressants étant ceux qui présenteront Bijou, le 8 juillet ; Little Bob Story, le 9 juillet, et Starshooter, Asphalt Jungle, les Lou's et quelques autres le 10 juillet pour une nuit « new wave », le plus grand plateau de groupes français jamais montré en France. Marc Barrière, qui en est à l'origine, se propose dès la rentrée de faire passer un groupe français à l'Olympia tous les samedis après-midi.

ALAIN WAIS.

★ 1er juillet, de 14 h. à 19 h. : Potemkine, Surya, Weidorje ; 2 juillet, de 14 h. à 19 h. : Océan, Mona Lisa, Atoll ; 3 juillet, à partir de 20 h. : Ad Majorem, Alain Markusfeld, Tim Blake ; 8 juillet, de 14 h. à 19 h. : Paris, Bracos Band, Marie et les garçons, Bijou ; 9 juillet, de 14 h. à 19 h. : Rock and Roller, Doudou and Co., Diesel, Little Bob Story ; 10 juillet, nuit « new-wave », à partir de 20 h. : Electric Callas, Gazoline, Metal Urbain, Stinky Toys, Guilty Razors, Lou's, Asphalt Jungle, Starshooter ; 11 juillet, de 14 h. à 19 h. : Trust, Brezovar, Trans Europe Express, Ganafoul.

★ Prix des places : 25 F par concert, location : Olympia, 3 FNAC, Music Box.

■ « Formes », la chronique hebdomadaire de Jean-Marie Dunoyer, est exceptionnellement reportée au mardi 4 juillet.

■ RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qu'il était affirmé dans « le Monde » du 1er juillet, sur la foi des biographies, la liaison de l'actrice Josette Day (décédée le 29 juin) et de Marcel Pagnol, n'a jamais été consacrée par un mariage.

Cinéma

« INTÉRIEUR D'UN COUVENT »

de Walerian Borowiczyk

Tourné en Italie, *Intérieur d'un couvent* est inspiré de *Promenades dans Rome*, de Stendhal. Caution littéraire pour un thème cher à Borowiczyk : la lutte de l'instinct de vie contre les forces de répression morale et sociale. Plus qu'aux *Contes immoraux* et à *la Bête*, on pense — à cause de la présence de l'actrice Ligia Branice — à *Goto, île d'amour* et à *Blanche*.

Des jeunes femmes, pour la plupart de nobles familles, sont entrées au couvent par force. Elles tentent d'échapper à la frustration sexuelle et à l'autorité d'une abbesse impitoyable. Le couvent est, pour Borowiczyk, le lieu d'une séquestration contre laquelle il faut se défendre par tous les moyens. Ses nonnes, très jolies, jettent facilement leurs robes noires aux orties, se livrent à la masturbation ou s'offrent *aux hommes* venus du dehors. La puissance du sexe a raison, en fin de compte, des vocations forcées ou vraies. L'abbesse, qui fouille les paillasses à coups d'épée, inspecte les tiroirs et les placards, à la recherche des instruments du péché, est vouée à la mort. Ligia Branice (la sœur Clara, née Visconti) délaisse le service de Dieu pour les plaisirs palpitants de la chair.

Il n'y a pas d'intrigue, mais des tableaux de genre, de style baroque, emportés, vers la fin, par un rythme frénétique, où la paillardise s'impose comme le *moyen* de la liberté. Nous sommes loin de *Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot*, réalisée par Jacques Rivette. L'élégance de la mise en scène, le flou précieux des images, la beauté des corps dénudés dans les jeux érotiques font, de cette étude de mœurs, un spectacle de « bon ton ». Car, dans l'écriture brillante, travaillée, les manifestations de l'instinct sexuel sont privées de révolte et de scandale. On regarde cela comme des estampes *galantes du dix-huitième siècle*, en se disant : « *C'est délicieusement coquin* ». Ces religieuses en révolte restent des femmes-objets pour *voyeurs distingués*.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Notes

Cinéma

« Ils sont fous ces sorciers »

Pendant un séjour à l'île Maurice, deux braves garçons, un peu niquedouilles, offensent involontairement un dieu polynésien. Les voilà, sur le champ, envoûtés, possédés, en butte à des forces obscures qui bouleversent leur existence. Les miroirs ne reflètent plus leur image, ils s'élèvent sans raison dans les airs, des « esprits frappeurs » détruisent les objets qu'ils touchent, la télépathie et l'hypnotisme n'ont plus de secrets pour eux. D'abord victimes de tracasseries infernales, ils finissent par mettre à profit leur singularité.

Le surnaturel est très à la mode de nos jours. L'utiliser comme ressort d'une comédie burlesque n'était pas une mauvaise idée. De la « malédiction » de leurs héros, Georges Lautner et son scénariste Norbert Carbonnaux ont d'ailleurs tiré quelques gags amusants, d'autant plus efficaces qu'ils bénéficient d'excellents trucages. Mais, en se répétant, ces gags perdent rapidement de leur pouvoir comique. Le film alors s'enlise, somnole et, malgré un ultime sursaut, ne repose plus guère que sur les mines ahuries de Jean Lefebvre et la joyeuse truculence de Henry Guybet.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Danse

Le Gong Sawan de Bali

Le Gong Sawan, ensemble de musique et de danse du nord de Bali, n'est sorti qu'une fois d'Indonésie, en 1953, où le président Soekarno l'envoya à Pékin, en gage de bon voisinage. Le spectacle qu'il présente au Théâtre des Champs-Elysées séduit par sa qualité musicale, le rythme obstiné du tambour, les surimpressions riches des gamelans et des flûtes ou l'insistante rumeur des cymbales. L'orchestre de trente-cinq *musiciens* constitue *le plus* merveilleux support dont puisse rêver un danseur. L'harmonie qui s'établit entre les lignes mélodiques et les courbes des bras, le caractère sensoriel du jeu des couleurs, des gestes et des sons, crée un état euphorique.

A Sawan, la troupe de danse est à dominante féminine, et certains solos, e ngénéral réservés aux hommes, sont exécutés *par une danseuse* ; c'est le cas pour le « Kebyar Trompong » (dialogue avec l'orchestre) ou le « Baris Melampahan » (danse guerrière marchée). Elle s'y montre très rapide dans ses évolutions, assurée dans ses expressions. Cependant, il n'émane pas d'elle cette force intérieure capable de se projeter sur le public, et qui est justement attachée à cette danse souvent envoûtante. La démonstration de « Pencak Silat » (art martial balinais), présentée par deux hommes, tourne court, et c'est dommage.

Mais il reste un « Topeng » (danse de masque) très raffiné, interprétée par un danseur de soixante-deux ans, la danse des singes (Kecak) enlevée par toute la communauté, et puis ces ballets de cour aux évolutions gracieuses, où les corps s'effleurent à peine ; sans oublier l'apparition du « Barong », monstre débonnaire magnifiquement caparaçonné. On ne saurait demeurer insensible à toute cette tradition culturelle préservée, transmise de génération en génération, et pourtant vivante et spontanée parce que intégrée à la vie quotidienne. A travers la danse et la musique du Gong Sawan, s'exprime une véritable philosophie du bonheur.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 ; dimanche, 17 h.

Théâtre

« Phèdre »

Faut-il penser quelque chose de la « Phèdre » présentée au Festival du Marais par la Comédie-Française ? On n'est pas obligé de se prononcer sur les évidences.

La mise en scène de Jacques Rosner dans la cour de l'hôtel d'Aumont tient compte de la pureté des lieux *pour rendre la simple blancheur* grecque. Les fumées d'un feu permanent envoient au ciel des arabesques qui jouent dans un rayon laser. Au-dessus des acteurs, ces mouvances vertes qui les séparent de la nuit sont, sans doute, la mer ou bien le destin horleux.

Ludmila Mikael est une Phèdre classique. Elle tord sa voix dans tous les sens exigés, de l'abattement à l'hystérie. Jean-Noël Dalric et Catherine Salviat sont charmants d'innocence dans les rôles d'Hippolyte et Aricie. Ces trois-là sont jeunes, en signe de fidélité à Racine. Mais leur énergie passe à côté de l'adultère pour lequel ils sont censés mourir. François Beaulieu, en Thésée, est plus imposant.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Hôtel d'Aumont, 21 h. 30.

Variétés

Raimondo Fagner

Il est maigre comme un chat et il semble tout d'abord chanter pour lui-même. Sa voix se balade, loubarde, dans les hauts et les bas, décapant au fur et à mesure les sons. Raimondo Fagner, les yeux sous les cheveux, les cheveux sous une casquette bleue, marche avec sa guitare, crache des petites choses sèches et sensuelles *qui* dérangent l'air. Raimondo Fagner est, paraît-il, un peu le Julien Clerc du Brésil en plus « dur ». Sa musique, ses chansons ont l'aridité du Nordest dont il vient et la violence *rapide* des grandes cités, des bidonvilles tentaculaires. Un éclair de chaud et froid. — CATHERINE HUMBLOT.

★ Jusqu'au 4 juillet, 22 heures, à Campagne-Première.

AU CONSERVATOIRE

Huit nouveaux professeurs ont été élus au Conservatoire national supérieur de Paris : Guy Deplus (clarinette), Jean-Marc Rollez (contrebasse), Anne-Marie Fontaine (professeur de rôle), tous trois appartenant à l'Opéra de Paris, Germaine Mounier (piano), Jean Lemaire (harmonie), Monique Bouvet (solfège), Jean-Paul Holstein (contre-point) et Michel Merlet (fugue).

CONCOURS DU CONSERVATOIRE

TROMPETTE. — *Premiers prix* : Patrick Fabert, Jean-Luc Dasse, Christian Pollin, Michel Bayle, Paul Millischer ; *deuxièmes prix* : Jean-Claude Relave, Michel Troiscœufs, William Dongois, Pierre Roger.

CORNET. — *Premiers prix* : Thierry Caens, Bernard Galmier, Claude Legal, Didier Roussel.

CONTREBASSE. — *Premiers prix* : Patrick Barbato, Philippe Juncker, Christian Pottiez, Dominique Desjardins ; *deuxièmes prix* : Gérard Pons, Hervé Barrois.

Théâtre

AU CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE

Le concours de naguère remplacé par un fiasco

(Suite de la première page.)

Ces journées du Conservatoire, à quoi et à qui devraient-elles être *utiles, en principe ? Bien sûr à ces* étudiants, à ces comédiens futurs, qui ne sont pas là pour rien, qui vont devoir travailler, gagner leur vie, et qui viennent montrer ici, sur scène, dans l'espace de ces trois jours, de quoi ils sont capables.

Or, sur le plan du jeu, de l'exercice du théâtre, nous avons vu dans l'ensemble une complaisance effrayante à du pittoresque détail, à des plaisanteries de surface, à une exploitation facile d'accessoires amusants, imagés — tout cela comme dans l'oubli résolu du sens d'un texte, de son esprit, de la démarche de la pièce, de la présence du public, de la pratique de cet art.

On dirait que les élèves s'en *tiennent aujourd'hui* aux tout premiers ébrouements préparatoires du jeu. Aux plaisanteries, aux à-côtés. Ils ne font que de petites choses, ils se contentent de ces broutilles, ils s'en contentent même pesamment, et ils paraissent heureux comme ça. Le résultat est alarmant, parce que l'acteur, dans cette paresse buissonnière, ne « fonctionne » plus. Le *théâtre n'est plus mis en marche*, les pièces ne portent plus, ne veulent plus rien dire, et les comportements du comédien sont comme des fragments d'épaves isolés qui traînassent à la dérive, sans orientation définie.

Alors on ne voit plus d'actrices, on ne voit plus d'acteurs. Ils ne montrent ni caractère, ni personnalité, ni expression singulière. Ils sont tous les mêmes — des serviteurs sans âme. Ils n'accrochent pas le théâtre, ils tournent en rond à côté, dans l'abstrait. Ils sécrètent un ennui profond. On dirait que sur scène ce n'est pas le travail d'acteur qu'ils accomplissent, mais une besogne débranchée, sans charpente, sans nord.

Le rideau déchiré

Cette démobilisation conduit à l'éclipse presque entière des individualités. Il n'est pas pensable qu'une promotion d'élèves du Conservatoire soit privée de comédiens. C'est néanmoins le sentiment qu'ont donné ces *journées, au point que la salle faisait* un petit triomphe à Bertrand Bonvoisin qui venait de jouer une scène de *la Mouette*, tout au moins avec à-propos, rigueur, et avec cœur, comme tous devraient faire.

On est obligé de rendre compte aussi, dans le déroulement de ces journées, d'une nonchalance collective. On remarquait un manque de soin, un rideau de scène déchiré, des éléments de décor usés, des planches de scène pas propres, comme si les étudiants avaient tenu à faire sentir que l'apparition d'un acteur en public n'implique aucune cérémonie, aucun plaisir.

Faut-il regretter les années passées, où le terrain était préparé, où des machinistes mettaient les meubles en place pendant que chaque comédien avait droit à un peu de concentration avant d'entrer en scène, bref, où ces journées étaient prises au sérieux, et pourquoi tenir ici ces propos de vieux ronchon ? Parce que ces journées, malgré tout, se déroulaient là quand même, parce que l'avenir de ces filles et garçons qui ont choisi cette vie se dessinait là quand même parce qu'il y avait du monde pour assister à ce naufrage.

Soit dit en passant, que s'est-il passé dans la classe de Vitez, qui, ces dernières années, par sa haute conscience et ses inventions, orientait l'esprit de la maison ? Nous avons vu des élèves endormis, ralentis, neutres, sauf cette même Ariane Ascaride, élève aussi de Bluwal, qui a joué avec talent, chez Vitez, un acte remarquable de Karl Valentin, *le Premier Communiant*.

Les acteurs au chômage

Il faut reconnaître que ce fiasco du Conservatoire d'art dramatique pour l'année 1977-1978 correspond à un fiasco quasi général du théâtre dans cette même saison. Il y a eu, comme dans tous les domaines de la vie, le long désordre des élections législatives, qui ont pendant plusieurs mois mis l'activité de chacun en suspens. Il y a cette incertitude affreuse qui pèse cette année sur le théâtre, *avec le* non-ajustement et même l'amputation des crédits, avec la mise à pied des jeunes gens de thé tre les plus courageux, les plus porteurs d'avenir, avec la mise au chômage d'acteurs de première dimension. Quatre ou cinq exceptions *mises à part*, ces élèves du Conservatoire n'ont pu voir, cette saison, dans les salles publiques, aucun spectacle convaincant. Tout a été fait pour engendrer, pour justifier en partie, leur désarroi, leur je-m'en-foutisme.

Mais voici peut-être l'autre cause, *bien plus prochaine, de cette débâcle* : si ces « journées » du Conservatoire sont devenues si vides, si mornes, c'est parce qu'en vérité elles ne sont plus opérationnelles. Ce son dorénavant des journées factices.

Maintenant, dans les semaines qui précèdent ces journées, en mai et en juin, en petit comité, hors de la présence d'un vrai public pierre de touche et hors de celle des journalistes, les professeurs présentent leurs élèves à des professionnels, metteurs en scène, directeurs. C'est là que les futurs acteurs sont remarqués par les « employeurs » éventuels, alors que dans le temps la recherche des talents nouveaux avait lieu au cours des journées publiques, dans l'espace même du concours.

Aujourd'hui, au moment où les élèves arrivent devant le public et devant la presse, les jeux sont faits. Il n'y a plus rien à risquer, à gagner. Ces journées n'ont plus de ressort, et ces étudiants disposent peut-être de plus de qualités qu'ils n'ont pris la peine de le faire croire.

Le nouveau Conservatoire, s'il avait le courage de ses actes, supprimerait carrément, oui, entièrement, ces journées. Il n'est pas sûr que ce serait dans l'intérêt des élèves, lesquels, comme tous les acteurs, jouent en vérité *avec* le public.

L'ancien concours était trop répressif, trop hasardeux. La nouvelle formule est désastreuse, les élèves s'en trouvent dépréciés. Il faut inventer autre chose, ne pas continuer comme ça. La combinaison actuelle se retourne contre les élèves. Cela n'est pas admissible, même si, par nihilisme ou désenchantement, eux-mêmes s'en accommodent.

MICHEL COURNOT.



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Madame Butterfly (sam., 20 h.).
Comédie-Française : les Femmes savantes (sam. 20 h. 30).
Chaillot. — Gémier : les Baracos (sam., 20 h. 30, dernière).

Les salles municipales

Nouveau Carré : grande salle : Légendes à venir (sam., 16 h. et 21 h.) ; Papin : les Soliloques du pauvre (sam., 21 h. 15).

Les autres salles

Aire libre : la Tisane (sam., 20 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30, dernière).
Atelier : la Plus Gentille (sam., 21 h., dernière).
Athénée : les Fourberies de Scapin (sam., 21 h.).
Biothéâtre : J.-J. Rousseau (sam., 21 h. ; dim., 18 h.).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil : Dom Juan (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Daunou : les Batards (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Espace Cardin : Ceux qui font les clowns (sam., 21 h., dernière).
Essaïon : les Lettres de la religieuse portugaise (sam., 18 h. 30) ; la Cigale (sam., 20 h. 30) ; l'Empereur s'appelle Dromadaire (sam., 22 h.).
Fontaine : Dzi Croquettes (sam., 21 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30)
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 21 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Théâtre de chambre de J. Tardieu (sam., 18 h. 30) ; Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30) ; C'est pas moi qui ai commencé (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : Une heure avec R. M. Rilke (sam., 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mission bretonne : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Orsay : les Mille et Une Nuits (sam., 21 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : le Ciel et la Merde (sam., 20 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 15).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Trois pour rire (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h. 30 ; Jeanne d'Arc et *ses copines* (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Vinci avait raison (sam., 21 h.) ; Trois p'tites vieilles et puis s'en vont (sam., 22 h. 30).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h.).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Montreuil. Studio-Théâtre : Cante Jondo (sam., 20 h. ; dim., 15 h., dernière) ; Désaccord parfait (dim., 20 h.).
Vincennes : Esplanade : Ce soir, l'armée (sam., dim., 21 h. 30).

Les concerts

Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français, dir. C. Ricard, sol. L. Visser (Vivaldi, Bach) (sam., 21 h.).
Palais des Congrès : Orchestre et chœur de Paris, dir. D. Barenboïm, chef de chœur A. Oldham (Verdi : messe de requiem) (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Eloi : C. Michon, flûte à bec ; A. M. Lasla, basse de viole ; J. C. Lavoignat, clavecin (Hotteterre, Corelli, Caix d'Hervelois) (sam., 20 h. 30).
Lucernaire : Y. Puech, flûte ; F. Petit, piano (Bach, Mozart, Leclair, Marcello, Beethoven) (sam. et dim., 21 h.).
Notre-Dame : P. Moreau, orgue (Grigny, Bach, Tournemire) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Merri : Chorale Horace Mann Glee Club (Mozart, Franck (dim., 16 h. 30).

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont : *Phèdre* (sam. et dim., 21 h. 30).
Hôtel de Beauvais : Didier Desmas, drôles de chansons (sam., 19 h. et 20 h. 30) ; Lady Pénélope (sam., 22 h.).
Pavés du Marais (marché Sainte-Catherine) : R. Dyens (variations sur le Brésil) (sam., 19 h. 30) ; Tchouk tchouk Nougat (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Chœurs et orchestre de l'Université de Warwick, dir. R. Wales (Mozart, Fauré).

La danse

Théâtre des Champs-Elysées : Musique et danse de Bali (sam. et dim., 20 h. 30).

Jazz, pop', rock et folk

Golf Drouot : Foxy (sam., 22 h. 30).
Palais des arts : René Weerner et l'habit de plumes (sam., 20 h. 30).
Campagne - Première : Téléphone sam. et dim., 18 h.) : Robin Kenyatta (sam. et dim., 20 h. 30) ; R. Fagner (sam. et dim., 22 h.).
La Péniche : Robert Wood (sam., 21 h.).
Caveau de la Huchette : G. Rost et New Orleans Dippers (sam. et dim., 21 h. 30).
Lucernaire : Antoine Tome, chansons jazz (sam. et dim., 22 h. 30).
Drugshow : Strychnine, rock (sam., 20 h. 30).
Aire Libre : les Bayembi, *folk noir* (sam., 18 h. 30).
Olympia : Océan ; Mona Lisa ; Atoll (dim., 14 h.).
Petit Journal : Swing at six (sam., 21 h. 30).

Samedi 1er - Dimanche 2 juillet

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, samedi, 15 h. : Metropolis, de F. Lang ; 18 h. 30 : Cannes 78... Anastasie ô ma chérie, de P. Baillargeon ; Extrême plaisir, de A. Gallaire ; Solitude ou il faut naître deux fois, de M. C. Rouzier et Y. Benoit ; 20 h. 30 : la Condition de l'homme (première partie), de Kobayashi ; 22 h. 30 : la Condition de l'homme (deuxième partie). — Dimanche, 15 h. : Zorba le Grec, de M. Cacoyannis ; 18 h. 30 : Cannes 78... Bon dimanche, de P. Geller ; la Panne, de B. Ronfard ; l'Arrêt au milieu, de J.-P. Sentier ; 20 h. 30 : Pleure pas la bouche pleine, de P. Thomas ; 22 h. 30 : les Désarrois de l'élève Toerless, de V. Schlondorff.
Beaubourg, samedi, 15 h. : Cannes 78... Cambia celu, cambiu stellu, de M. Clementi et N. Serra (en leur présence) ; 17 h. et 19 h. : Grands films du cinéma muet ; 17 h. : Conquering Power, de R. Ingram ; 19 h. : les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse, de R. Ingram. — Dimanche, 14 h. et 17 h. : Grands films du cinéma muet ; 14 h. : Intolérance, de D. W. Griffith ; 17 h. : Judith of Bethulia, de D. W. Griffith ; 19 h. : Quatre-vingts ans de cinéma brésilien... Etoile sans ciel, de B. Barreto.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Colisée 8e (359-29-46) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sf ma.) ; Ternes, 17e (380-10-41).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A. v.o.-v.f.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56) ; (v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LES BATISSEURS (Fr.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71)
BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
CARMEN (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral 14e (539-52-43)
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Studio Raspail, 14e (330-38-98)
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P. L. M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., (v.o.) (*) Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f : U G C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Boul-Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Gobelins, 13e 707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre 18e (606-34-25).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE : La Pagode, 7e (705-12-15).
L'HOROSCOPE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48)
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain 6e (633-10-82).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), deux parties : Madeleine, 8e (073-56-03)
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : *Vendôme, 2e (073-97-52)* ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rotonde, 6e (633-08-22)
JULIA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
LAST WALTZ (A., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f : Impérial, 2e (742-72-52).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) (**) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U. G. C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Tourelles, 20e (601-51-98), sauf mardi.

Les films nouveaux

LES YEUX BANDES, film espagnol de Carlos Saura (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06). (v.f.) Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27)
JEUNE ET INNOCENT, film inédit d'Alfred Hitchcock (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
ILS SONT FOUS CES SORCIERS, film français de G. Lautner : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)
INTERIEUR D'UN COUVENT, film italien de W Borowczyk (**) (v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
NEW-YORK, BLACK-OUT, film américain de E Matalon (**) (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
MORTS SUSPECTES, film américain de M Crichton (*) (v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA FOLLE CAVALE, film américain de E. Bellamy (v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; *U.G.C. Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (288-99-75).

PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount - Montparnasse, 14e *(326-22-17)*
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Nations 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Victor - Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ROUTES DU SUD *(Fr.)* : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SCHMOCK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU ***MONDE*** (A., v.o.) : *U.G.C.-Odéon*, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75)
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82), v f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19)
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; *Concorde*, 8e (359-92-84) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70)
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action - Ecoles 5e (325-72-07).
LES ASSASSINS DE L'ORDRE (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68)
BILITIS (Fr.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon 5e (033-15-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)
LA GIFLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11) (sf L.)
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o.-v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; *Cambronne, 15e* (734-42-96) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : Athéna, 12e (343-07-48)
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
1900 (It., v.o.) (2 parties) (**) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.)
LA PASSION DE JEANNE-D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03)
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ORFEU NEGRO (Fr. - Brés., v.f.) : Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41)
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.)
PHARAON *(Pol., v.o.)* : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.f.) (**) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

CARNET

Fiançailles

— Mme Pierre Billotte, Mme Claude Foussier, M. Philip Uzielli, ont le plaisir d'annoncer les fiançailles de
Mlle Isabelle UZIELLI,
leur petite-fille et fille, avec
M. Carlos MUNOZ-VARGAS Y SAINZ de VICUNA.
39, bd du Commandant-Charcot, 92200 Neuilly-sur-Seine.
8, avenue Raphaël, 75016 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jean FABIANI,
magistrat honoraire,
officier de marine (C.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 28 juin 1978, dans sa soixante-huitième année.
Les obsèques auront lieu ce jour dans l'intimité.
10, parc de Beauregard,
13100 Aix-en-Provence.

— Annick et Jean-Claude Mariani et leur fille, Valérie,
M. Yves Mariani,
Mme veuve Pierrette Miglierina,
ont l'immense douleur d'annoncer le décès accidentel de leur petit
Pierre-Yves,
survenu le 26 juin à l'âge de cinq ans.
Les obsèques auront lieu au cimetière de Villiers-sur-Marne (94350), le lundi 3 juillet, à 16 h. 15.
26, avenue de Chennevières,
94430 Le Plessis-Trévise.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme veuve Mohammed Maztoul,
Mme Hassen Dallagi, née Béhija Maztoul,
ont la douleur de faire part à leurs amis résidant en France du décès de leur cher et regretté
Mohammed MAZTOUL,
survenu le 25 mai 1978, à Tunis.
15, rue Ibn-El-Jazzar,
El-Menzah, Tunis.

— Notre collaborateur Edgar Reichman a la douleur de faire part du décès de *son père*
Aron REICHMAN.
De la part de
Mme Clarisse Reichman, son épouse,
Thierry et Sébastien, ses petits-enfants, et ses amis.
Les obsèques auront lieu lundi 2 juillet à 16 heures, au cimetière de Bagneux.
13, rue Verniquet, Paris (17e).
7, rue de Sontay, Paris (6e).

— Mme Jean Yatove,
a la douleur de faire part du décès de son époux
M. Jean YATOVE,
compositeur de musique,
survenu le 28 juin 1978, à l'âge de soixante-quinze ans.
L'inhumation aura lieu le mardi 4 juillet 1978, à 10 h. 45, au cimetière de *Saint-Cloud (92)*, où l'on se réunira.
160, avenue de la République,
Saint-Cloud.

Visites et conférences

LUNDI 3 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., marches de l'Opéra, Mlle Garnier-Ahlberg : « L'Opéra ».
15 h., entrée, Mme Vermeersch : « L'église Saint-Paul-Saint-Louis » ; 21 h. 30, 6, place des Vosges : « Le Marais illuminé » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).
15 h., parvis de l'église Saint-Julien-le-Pauvre : « Les souterrains gothiques du collège des Bernardins » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » *(Mme Ferrand)*.
15 h., Musée des monuments français : « Légendes romanes » (Histoire et Archéologie).
15 h., 62, rue Saint-Antoine : « Les appartements de l'hôtel de Sully » (Paris et son histoire).
15 h., en haut des marches, à gauche : « L'Opéra » (Tourisme culturel).
CONFERENCE. — 20 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Transcendental Meditation » (en anglais).

SPORTS

ÉQUITATION

LA COUPE DES NATIONS A AIX-LA-CHAPELLE

Triomphe des chevaux à trempe d'acier

De notre envoyé spécial

Aix-la-Chapelle. — Disputé du 27 juin au 2 juillet dans le cadre grandiose du Reitstadion, le Concours hippique international officiel d'Allemagne continu, au fil des ans, son destin prospère et il y a constamment foule dans l'arène — soixante-dix mille places assises — même quand le ciel atteint une sorte de perfection dans la hideur.

En fait, dans la hiérarchie des rencontres au sommet, la cité de Charlemagne ne trouve sur son chemin qu'un rival : Dublin. Il *faut avoir assisté coup sur coup* aux deux meetings pour mesurer tout ce qui les sépare. Outre-Rhin, on admire sincèrement le cheval, à condition qu'il réponde inconditionnellement à toutes les questions. En Irlande comme en France, où la tradition veut qu'il s'épanouisse sous le régime de la liberté surveillée à l'obstacle, le cheval plus encore qu'admiré est aimé comme un animal doué de sensibilité. Pourquoi un certain malaise ne nous quitte guère à Aix-la-Chapelle ? Sans doute parce que l'on sent dans ce complexe de béton à ciel ouvert un peu trop l'usine pour chevaux à trempe d'acier.

Ainsi, vendredi 30 juin, la République fédérale d'Allemagne s'est imposée dans la Coupe des nations, où elle eut à lutter de 9 h. 30 à 17 heures, contre huit équipes étrangères. Ne chicanons pas notre plaisir. La France, avec une place de quatrième ex-æquo avec la Belgique, n'a nullement démérité.

Aux vieux routiers que sont aujourd'hui les Français Marc Roguet avec sa merveilleuse *Belle de Mars* enfin assagie, et Daniel Constant en selle sur l'incomparable *Danoso*, s'était joint Gilles Bertran de Balanda, dont le retour à la haute compétition réjouira ses « fans », et surtout le jeune Frédéric Cottier, ce dernier nous dispensant un complément de réconfort dont nous avions besoin.

Les difficultés de cette Coupe des nations n'étaient pas insurmontables mais le terrain, visqueux à souhait en raison de la pluie, contraignait chevaux et cavaliers à des remises en ordre plus que scabreuses. Des seigneurs y laissèrent leurs fers, dont *Kheda*, la monture de Balanda au second tour, au moment où les « souliers » correctement ferrés doivent absolument tenir. En dépit des forces mauvaises, les cavaliers allemands, entraînés par Paul Schockemöhle, jeune frère surdoué du grand Alwin, quittaient l'ovale parfait du terrain avec neuf points de pénalisation, la Grande-Bretagne suivait sur le score de seize points malgré la présence de Harvey Smith et surtout de David Broome, impérial à son habitude. L'Irlande s'intercalait entre la France et la Belgique. La Hollande, après un brillant début, s'effondrait au deuxième tour. L'Autriche, de bout en bout, ne jouait aucun rôle, et, ô ! surprise, les Américains Robert Ridland, Dennis Murphy, Buddy Brown, Michaël Matz, vedettes en leur pays, finissaient avec trente-six points de pénalité. Nous les verrons peut-être métamorphosés au Championnat du monde prévu sur cette même piste, au mois d'août prochain.

ROLAND MERLIN.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

La riposte de Raas et la colère de Maertens

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Après le prologue fantôme de Leyde, nous avons suivi, vendredi 30 juin, une course qui, à défaut de provoquer l'enthousiasme, aura eu au moins le mérite de réparer une injustice. Au cours de cette longue étape divisée en deux parties, le Néerlandais Jan Raas s'est, en effet, approprié le maillot jaune, qu'il méritait déjà d'endosser la veille.

L'ancien champion des Pays-Bas avait bien préparé son attaque. Fort de son adresse, il a réussi à surprendre, dans les faubourgs de Saint-Willebrord, les meilleurs routiers-sprinters du peloton, au nombre desquels Freddy Maertens, et celui-ci s'est encore classé deuxième, quelques heures plus tard à Bruxelles, battu cette fois par l'astucieux Walter Planckaert.

Cette défaite n'a guère été de son goût. On a vu le Belge entrer dans une violente colère, aussitôt la ligne d'arrivée franchie, et abattre un poing rageur sur la voiture de Félix Lévitan, codirecteur du Tour. Maertens accusait les véhicules officiels d'avoir faussé le sprint et de le priver, en la circonstance, du bénéfice de la première place. Ce propos devait être confirmé par Jean-Pierre Danguillaume : « *Nous avons été gênés par les motos et j'ai renoncé à défendre ma chance par crainte de la chute. Il est urgent de prendre des dispositions, afin d'assurer notre sécurité.* » La vérité nous oblige à écrire qu'actuellement les seules mesures relatives à l'ordre et à la discipline pénalisent surtout les journalistes de la presse écrite, qui sont parqués comme du bétail à proximité du podium et qui se trouvent dans l'impossibilité d'effectuer convenablement leur travail, l'accès à la ligne d'arrivée étant un privilège qu'ils ne connaissent plus.

Le Tour de France, qu'on citait autrefois en exemple pour son organisation, offre désormais l'image d'un laisser-aller indigne de son prestige et nous ne parlons pas seulement de la confusion des arrivées. Hier, c'était un faux prologue sans influence sur le classement général ; aujourd'hui, c'est une étape commerciale qui va jusqu'à faire un détour pour traverser une cour d'usine. Que nous réserve la suite ?

JACQUES AUGENDRE.

TENNIS

VILAS BATTU A WIMBLEDON

Guillermo Vilas a confirmé, vendredi 30 juin à Wimbledon, qu'il n'appréciait décidément pas l'herbe. De même que Billy Martin l'avait éliminé au troisième tour du tournoi 1977, c'est également au troisième tour que l'Argentin s'est fait battre (6-3, 6-4, 6-2) par le Hollandais Tom Okker, une sorte de revanche de la Coupe du monde. A la fin du premier set, il a manifesté cette étrange inhibition qui le prend quand il « craque », perdant quinze points de rang, constatation stupéfiante quand on se remémore l'infaillibilité du vainqueur de Roland-Garros 1977.

SIMPLE MESSIEURS - Deuxième tour : Borg (Suède) bat Mac Namara (Austr.) 6-2, 6-2, 6-4 ; Gorman (E.-U.) bat Cox (G.-B.) 4-6, 8-6, 8-6, 7-5 ; Billy Martin bat Van Dillen 5-7, 7-5, 6-3, 6-4, 7-5.

Troisième tour : Okker (Holl.) bat Vilas (Arg.) 6-3, 6-4, 6-2 ; Léonard (E.-U.) bat Fairlie (N.-Z.) 6-2, 4-6, 8-6, 6-3 ; Gerulaitis (E.-U.) bat Stewart (E.-U.) 9-8, 6-0, 6-2 ; Ramirez (*Mex.*) bat Frawley *(Austr)* 6-4, 7-5, 8-3 ; Newcombe (Austr.) bat Dent (Austr.) 6-1, 1-6, 6-4, 6-4.

SIMPLE DAMES : Mlle Durr (Fr.) bat Miss Charles (G.-B.) 6-3, 6-2.

ÉDUCATION

A LEUR CONGRÈS DE POITIERS

Les institutrices de maternelle s'interrogent sur le rôle de la femme auprès des tout petits

Poitiers. — Le 51e congrès de l'Association générale des institutrices de maternelles (AGIEM) s'est achevé, vendredi 30 juin, à Poitiers. Consacré au « comment être » de l'institutrice (« le Monde » du 1er juillet), il a rassemblé plus de deux mille participantes.

De notre envoyé spécial

Créée en 1921, l'AGIEM regroupe vingt-huit mille adhérents. La quasi-totalité sont des femmes. A Poitiers, les instituteurs se comptaient sur les doigts d'une main... L'AGIEM a cependant l'intention de changer sa dénomination afin de ne plus en exclure les hommes. Ce geste ne suffira pas toutefois à « masculiniser » *un corps qui ne comprend* guère plus que cent instituteurs, alors qu'il regroupe soixante mille institutrices.

Cette situation n'est pas sans influence sur la pédagogie des écoles maternelles. Le petit enfant, pendant ses premières années, est entouré de femmes : institutrices et, à leur côté, femmes de service. Mlle Josette Fargeas, inspectrice départementale de l'éducation à Paris, a noté que « *la transmission des stéréotypes masculins et féminins n'a pas encore mobilisé l'attention de toutes les institutrices* ».

Dans son exposé, rendant compte d'un questionnaire envoyé par l'AGIEM à ses adhérentes, Mlle Fargeas a révélé que certaines institutrices tolèrent plus facilement la turbulence chez les garçons et la coquetterie chez les filles. Elles se surprennent à demander dans leur classe : « *Que fait* maman *pour préparer le gâteau et* papa *pour réparer la voiture ?* » Dans les contes, « *les princes caracolants délivrent encore les héroïnes passives de leur triste condition de fille à marier* ». De même, dans les chansons, les belles attendent toujours « *aux marches du palais* ». « *Bon nombre d'images que colporte la publicité — jeunes cadres conquérants, P.-D. G. installés et fées du logis, femmes noyées dans les brumes tendres d'une maternité exquise — ornent encore les murs des coins de jeux de nos classes* », constate Mlle Fargeas.

La percée des femmes dans le monde social, pense-t-elle, modifiera « *ces archétypes que tous, hommes et femmes, nous subissons encore* ». D'ores et déjà, l'institutrice de maternelle peut veiller à ce que les rôles ne soient jamais spécialisés dans la classe entre les petits garçons et les petites filles au cours des jeux, des danses, des activités, des rangements. Mlle Gargeas recommande aussi que dans les écoles maternelles des instituteurs prennent en charge la section des petits.

Pourtant, les rôles sont-ils si facilement interchangeables ? M. Fernand Olivier, professeur à l'université Montpellier-III, et qui fait des recherches depuis plusieurs années dans les maternelles de l'Hérault, a expliqué que durant les premiers mois de sa vie l'enfant entretient avec sa mère une relation décisive pour la suite de son développement. Si cette communication émotionnelle est excessive ou insuffisante, l'enfant ne pourra pas accéder à l'autre communication, celle par les signes et le langage. « *On voit ici*, a déclaré M. Olivier, *le rôle capital que peut jouer l'institutrice maternelle* », qui devra rattraper les carences dont l'enfant a pu être victime. N'est-ce pas suggérer que, tant que la mère aura un rôle privilégié pendant les mois qui précèdent et qui suivent la naissance, l'institutrice de l'école maternelle se trouvera, par voie de conséquence, mieux placée que l'instituteur pour aider l'enfant à atteindre le stade des apprentissages ?

Peu de revendications

Ces questions ont conduit les responsables de l'AGIEM à en poser d'autres : pourquoi et comment devient-on institutrice d'école maternelle ? La majorité d'entre elles ont répondu avoir choisi d'abord d'être institutrices, ensuite d'être institutrices en maternelle. Toutes sont « *heureuses avec les enfants* ». Mme Rolland, inspectrice générale, qui présentait les réponses au questionnaire sur ce point, a indiqué que la plupart des institutrices de maternelles « *manifestent peu de solidarité avec l'école qui suit* ». « *J'ai trouvé*, a-t-elle ajouté, *que vous vous exprimiez en artistes et en entrepreneurs privés.* »

Les congressistes ont donné parfois l'impression de gambader sans souci dans le vert paradis des écoles enfantines. Certes, tous les orateurs ont rappelé que les effectifs des classes doivent être allégés. Certes, Mlle Madeleine Abbadie, inspectrice générale, a évoqué, en concluant le congrès, la difficulté de préparer les enfants d'aujourd'hui à un an 2000 dont on ignore tout. Mais les problèmes de remplacement d'institutrices malades ou en congé de maternité, l'insuffisance des groupes d'aide psychopédagogique (GAPP), n'ont guère été mentionnés. L'AGIEM, où se côtoient institutrices et inspectrices, n'est guère préoccupée de revendications. L'an dernier, Mme Bertin, sa présidente, en ouvrant le précédent congrès, avait prévenu : « *Notre seule arme est la persuasion...* »

CHARLES VIAL.

De la classe à l'atelier d'esthétique

La moitié des arènes de Poitiers était occupée par une exposition de travaux d'enfants d'écoles maternelles de toutes régions. Ce n'était pas la face la moins active du congrès. Devant les masques, les dessins, les moulages, les photos et les « gribouillis » multicolores, les institutrices, assises à même le sol, passaient des heures à noter, photographier et relever les explications de leurs collègues. Le stand de la Corrèze présentait les tâches des femmes de service et s'interrogeait sur le fait que l'enfant est encore dissocié à l'école maternelle : objets de soins avec les femmes de service, sujets d'éducation avec les institutrices.

L'après-midi, les congressistes choisissaient entre les visites d'écoles de Poitiers et de la Vienne, et des ateliers. Ici elles pouvaient voir un film sur le comportement des jeunes enfants et réfléchir à la liaison entre la maternelle et le cours préparatoire ou à l'architecture scolaire. Là, elles pouvaient encore parler mode, vêtements (« Les enfants aiment que la maîtresse soit habillée de certaines couleurs plutôt que d'autres » ; « Des petites filles relèvent le bas de leur jean pour faire comme la maîtresse »). *Il y avait même un atelier d'esthétique cosmétique où une esthéticienne s'efforçait de convaincre les institutrices de* « retarder leur vieillissement » *et de* « nettoyer la couche germinatrice de la peau »*... Toutes choses que l'éducation nationale ne leur avait guère apprises.*

C. V.

Admissions aux grandes écoles

• École supérieure de commerce de Paris

Mlles et MM. Abraham, Aka Anghui, Allegre, Angoin, Antoni, Dominique Auger, Babin, Batave, Batlle, Baudot Johann, Baulard, Bellon, De Saint Lienard de Belloy, Philippe Belol, Bernanose, Catherine Bernard, Berry, Damien Bertrand, Blokkeel, Boehringer, Gilles Boileau, Boilliot, Boncorps, Michel Bonetto, Véronique Bonetto, Bonzon, Bordeyne, Odile Bouchet, Boue, Bourdeau, Michèle Bouret, Bourgade, Pierre Boyer, Brézillon, Bruchig, Buchwalter, Sophie Buffet, Cagnacci, Caillaud, Caurier, Cécile Cellier, Chabiron, Chabrol, Chadeau, Charnallet ;

Mlles et MM. Chastaing, de Chatellus, Chatti, Chazareix, Chiquet, Arielle Clément, Cojean, Coll, Colson, Polge de Combret, Corneau, Dominique Crozier, Dadat, Dagorret, Daldoul, Dauleux, Dauriat, Debry, Deguillaume, Pascale Dejardin, Delaval, Jean-François Delmas, Delor, Din, Didier Lambert, Dognin, Dominiak, Dos Santos, Druez, Valérie Dubois, Dubos, J.-Jacques Duffau, Duhart, Laurence Dupin, Eric Dupont, Emélien, Tenaille d'Estais, Faivre, Fay, de Fleurian, Pierre-Laurent Fleury, de Foucault, Frybourg, Gainet, Gayet, Gibour, Christine Ginoux, Philippe Girard, Giess, Goldblatt, Gouaze, Grand d'Esnon, Grosse.

Mlles et MM. Haimet, Halbron, Haushalter, Hecht, Hereus, Herly, Elizabeth Hernandez, Héron, Herr, Hudler, Rémy Husson, Huynh Tan, Iseli, Jacquemet, Hubert Joly, Joos, Josset, Jouvenot, Julienne, Kandala, Kinn, Klitting, Kollar, Kopecky, Bertrand Kramer, Labbé, Jalenques Colinet de Labeau, Lacroute, Véronique Lagarde, Lamarque, Langer, Lassarat, Layec, Frédéric Leconte, Lee, Le Gelard, Le Louette, Claire Le Métayer, Jean Lemire, de Lencquesaing, Régine Lepage, Lespine, Eric Lombard, Lohmann.

Mlles et MM. Malgorn, Christophe Mallet, Mansour, Olivier Marchal, Gilles Martin, Paul-Jean Martin, Mathelet, Catherine Maurel, Mervelet, Messin, Isabelle Milliot, Molle, Anne Monier, Claire Moreau, Anne Morel, Mugler, Nadal, Naumann, Nepveux, Brigitte Neveu, Nicolle, Pacreau, Pahin, Pal, Paris, Pascault, Pasquet, François Pasquier, Passemez, Pastre, Gervais Pellissier, Pepin, Didier Perrin, Peterson, Anne Petit, Petitjean, Pezzulo, Picot, Corinne Pillet, Poussière, Poussou.

Mlles et MM. Riachi, Sophie Richard, Rimaud, Roblot, Sylvie Roche, Roman, Rosenwald, Béatrice Roussel, Rouvin, Saddi, Sade, Saffar, Agnès Schmitt, Serrat, Sicaud, Simantov, Jean-Marie Simon, Sirot, Suarez, Taddonio, Tardif, Teze, Thuring, Treguier, Turover, Ulimo, Urrutiaguer, Valence, Van Rossum, Robert Verdier, Vlimer, Vinarnic, Vizy, Ward, Wintenberger, Woreczek, Wurmser.

Admissions aux agrégations

● Arabe.

Mmes Trincard, Canamas, MM. Cheikh Moussa, Stambouli.

● Hébreu moderne.

M. Kessous et Mme Feldhendler.

M. DANIEL LAURENT vice-chancelier des universités de Paris

M. Daniel Laurent, chargé de mission au cabinet du ministre des universités, a été nommé vice-chancelier des universités de Paris par décret du président de la République du 28 juin. M. Guy Dutreix, qui était également chargé de mission au cabinet de Mme Saunier-Seïté, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Maurice Papon, ministre du budget.

[Né en 1942 à Marseille, M. Daniel Laurent est docteur ès sciences. Maître de conférences en informatique à l'université de Paris-VII en 1973, il a été nommé professeur le 1er juin dernier. Chargé de mission depuis février 1976 au cabinet du ministre des universités, il y a notamment préparé la mise en place de la réforme du second cycle, l'actualisation des programmes et de la pédagogie dans les instituts universitaires de technologie et la « désectorisation » des universités parisiennes.

Le vice-chancelier (adjoint au recteur) des universités de Paris assure la tutelle de l'État sur les neuf universités parisiennes, qui groupent le quart des étudiants de France et sur les autres établissements d'enseignement supérieur. Ce poste était vacant depuis un an à la suite de la démission de M. Jean-Louis Sourioux.]

Le baccalauréat

LES SUJETS DE FRANÇAIS DANS LES ACADÉMIES DE LA RÉGION PARISIENNE

Trois sujets de français étaient proposés, vendredi 30 juin, aux élèves de première qui se présentaient à l'épreuve anticipée de français comptant pour le baccalauréat de 1979 :

1 - *Commentaire d'un texte de Jean-Jacques Rousseau sur l'inégalité entre les hommes et les tentatives des Européens pour « amener les sauvages à leur manière de vivre ».*

2 - *Commentaire d'un texte d'Honoré de Balzac sur les distorsions sociales de la vie parisienne.*

3 - *Un personnage médiocre peut-il être un héros de roman ?*

MÉDECINE

A compter du 15 septembre

LES MÉDICAMENTS A BASE DE BISMUTH SERONT RETIRÉS DE LA VENTE

Les médicaments à base de sels de bismuth seront retirés de la vente à partir du 15 septembre 1978, indique un communiqué du ministère de la santé et de la famille (nos dernières éditions du 1er juillet). Cette décision fait suite à la recommandation de la commission technique de pharmacovigilance, qui avait déjà obtenu, en février 1975, que ces produits ne soient plus délivrés que sur ordonnance et que les malades soumis à ces traitements soient l'objet d'une surveillance particulière.

On précise au ministère que, malgré cette décision, qui n'a qu'un caractère « conservatoire et temporaire », « *les sels de bismuth resteront inscrits à la pharmacopée ; ainsi, jusqu'à nouvelle décision, les préparations officinales resteront possibles dans le cas de prescriptions spécifiques, dont l'opportunité sera appréciée par le médecin.*

» *Toutefois, les recherches approfondies qui sont actuellement en cours permettent d'espérer, compte tenu notamment du caractère épidémiologique et spécifiquement national des effets observés, que ces produits puissent être ultérieurement remis sur le marché, dans la mesure où la sécurité de prescription pourrait être à nouveau assurée.* »

Rappelons que les accidents secondaires consécutifs à l'absorption de bismuth étaient essentiellement, comme l'indique le ministère « *des troubles neuropsychiques graves (encéphalopathies), qui, dans l'état actuel des connaissances, sont difficiles à prévoir et à contrôler* ».

M. HOUPHOUËT-BOIGNY DEVIENT DOCTEUR « HONORIS CAUSA » DES UNIVERSITÉS D'AIX-MARSEILLE ET RENÉ-DESCARTES (Paris-V).

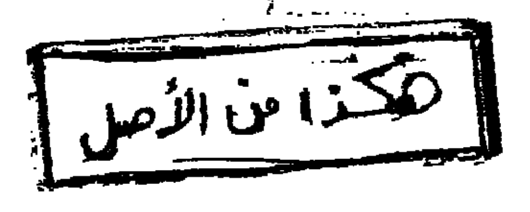
M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, a inauguré à Marseille le 29 juin l'hôpital qui porte désormais son nom, l'ancien hôpital de la Calade, rénové, agrandi, et qui se spécialisera en pathologie tropicale (*le Monde* du 16 juin). Accueilli par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, et M. Robert Galley, ministre de la coopération, le président ivoirien a été reçu à la mairie de Marseille — ville jumelée avec Abidjan — par M. Gaston Defferre et le conseil municipal.

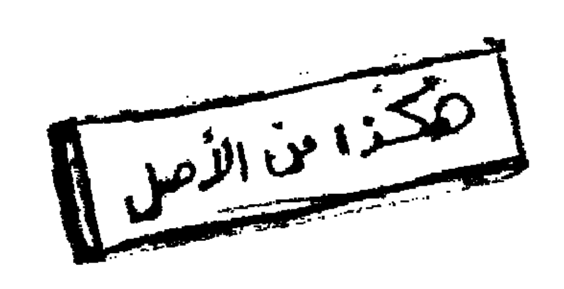
Au cours d'une réception organisée à la faculté de médecine, le professeur Henri Gastaut, président de l'université d'Aix-Marseille-II, a décerné à M. Houphouët-Boigny le titre de docteur *honoris causa* en médecine.

D'autre part, le professeur Florian Delbarre, président de l'université René-Descartes (Paris-V), remettra à M. Houphouët-Boigny, le 6 juillet, les insignes de docteur *honoris causa* de cette université.

MONNAIES

Remous





Le Monde

économie

DE LA PRIME ANTI-GRÈVE AUX PRUD'HOMMES

Heurts et bonheurs de la réforme

Même quand il veut réformer les choses, le gouvernement n'a pas toujours la majorité pour faire passer ses propositions. Parfois le vent est favorable à l'amélioration du droit du travail : ainsi est voté un article, passé inaperçu, de la loi sur les rapports entre l'administration et le public, supprimant ce que les syndicalistes appellent la « prime anti-grève » (1).

Depuis plusieurs années, le patronat développe les primes d'assiduité ou autres qui visent à freiner l'absentéisme pour cause de pseudo-maladie, pénalisent en fait des grévistes à qui leur absence fait perdre la totalité ou une partie de la prime. Les sénateurs, puis les députés, tirant les leçons de la jurisprudence, ont décidé — en accord avec le secrétariat d'Etat à la fonction publique — de réduire la portée de la dite prime, car le droit de grève ne « saurait donner lieu, de la part de l'employeur, à des mesures discriminatoires en matière de rémunération et d'avantages sociaux ». En clair, est interdit toute prime dont l'intention est de pénaliser les grévistes.

La brise de la réforme est parfois plus capricieuse. M. Boulin, qui présentait à l'Assemblée nationale un projet de réforme des conseils de prud'hommes — reprenant partiellement quelques idées de la C.F.D.T. — a été battu quand il a demandé l'examen de son texte dès cette session. Le texte ne sera étudié — au mieux — qu'à la session d'automne, et certains se demandent s'il ne s'agit pas d'un enterrement. Les représentants du P.C., du P.S. et du R.P.R. ont mené, en commission, une bataille commune d'amendements contre ce texte, bataille qui, sans parler d'un voyage, prévu de longue date, paraît-il, du rapporteur à l'autre bout du monde, est à l'origine du report du débat. Le P.C. combattait le projet parce qu'il prévoit l'élection des prud'hommes avec candidature libre, sans privilège pour les syndicats représentatifs ; le P.S. entendait améliorer en profondeur le projet ; des membres du R.P.R. étaient franchement hostiles, parce que le projet n'avait pas retenu l'idée patronale d'une désignation — et non pas d'une élection — des prud'hommes...

Autre exemple : le gouvernement devait publier, le 1er juillet, un texte précisant le droit des employeurs d'ordonner une contre-visite médicale d'un salarié mensualisé en cas d'absence maladie présumée abusive. Le ministère du travail, sans pouvoir modifier ce droit (reconnu par un accord), souhaite le tempérer pour éviter la floraison de groupes médicaux dépendant du patronat. La désignation du médecin contrôleur serait désormais décidée, selon les vœux du ministère, en accord avec le comité d'entreprise ou après agrément d'un inspecteur du travail. Mini-réforme, entre laquelle le C.N.P.F. a engagé, depuis plusieurs semaines, une campagne soulignant la gravité de l'absentéisme en France... Or, tandis que le patronat veut sauvegarder le pouvoir des chefs d'entreprises, des syndicats repoussent le projet gouvernemental pour ne pas cautionner les contre-visites médicales.

Le décret sur ces visites sortira-t-il ? La loi sur les prud'hommes sera-t-elle un jour votée ? Ce n'est pas la première fois que des oppositions s'unissent pour refuser tout progrès, sous prétexte qu'il est excessif ou insuffisant. — J.-P. D.

(1) L'ensemble du projet de loi devait être soumis pour adoption définitive aux parlementaire, samedi 1er juillet.

● *F.O. et la grève totale.* — M. Claude Pitous, nouveau secrétaire général de la fédération F.O. des postes et télécommunications, a déclaré, le vendredi 30 juin, qu'une grève totale serait déclenchée dans les P.T.T. si le gouvernement décidait de séparer la poste des télécommunications, selon les recommandations du rapport Nora-Minc sur l'informatisation de la société. M. Pitous a fait état d'un climat de psychose parmi le personnel qui s'attend à une disparition du secrétariat d'Etat aux P.T.T. pendant le mois d'août.

● *Un millier d'agriculteurs des Côtes-du-Nord* ont manifesté samedi matin devant la préfecture à Saint-Brieuc et bloqué les principaux axes routiers conduisant à la ville pour protester contre la crise de la production porcine et des pommes de terre de primeur. Pour ce dernier secteur, le gouvernement vient de dégager un crédit de 10 millions de francs, qui sera affecté pour moitié à une *action de promotion de la* pomme de terre, les 5 autres millions sont avancés à la Caisse professionnelle de régulation du marché.

SOCIAL

L'AIDE A L'EMPLOI DES JEUNES

Les partenaires européens critiquent vivement ce qu'ils estiment être un veto de Paris

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Français ont suscité une très vive irritation chez leurs partenaires en bloquant, lors d'une réunion des ministres des affaires sociales des Neuf, le 29 juin, à Luxembourg, une proposition de la Commission visant à ouvrir les crédits du Fonds social européen aux programmes nationaux d'aide à l'emploi des jeunes.

La Commission suggérait que le Fonds social prenne partiellement en charge d'une part les primes à l'embauche consenties aux entreprises qui recrutent des jeunes travailleurs, d'autre part les « *programmes de mise au travail* ». De tels programmes, qui existent dans certains Etats membres — en particulier en Belgique, — visent à faire accomplir aux jeunes chômeurs, plutôt que de les laisser désœuvrés, des « *tâches d'intérêt public* », moyennant des salaires qui, tout en demeurant modestes, sont supérieurs aux indemnités de chômage.

Le ministre français, M. Boulin, accepta le premier volet de ces propositions, mais, en dépit des aménagements et concessions qui lui furent proposés, refusa fermement le second. « *Nous ne voulons pas encourager la création artificielle d'emplois. S'il y a des ressources à répartir, il faut le faire d'une manière plus efficace* », ont dit sur tous les tons, pendant une dizaine d'heures, les représentants français.

En réponse, le commissaire européen chargé de la politique sociale, M. Vredeling (Pays-Bas), a — parmi d'autres amabilités — déclaré, le 30 juin, au cours d'une conférence de presse : « *C'est un veto stupide. Les Français n'ont aucun argument valable pour justifier leur refus obstiné. Je n'envie pas le gouvernement français qui va devoir se justifier devant son opinion publique. Cette opposition de principe à un programme de lutte contre le chômage des jeunes est suffisamment grave pour que le conseil européen se saisisse du dossier. Cela n'a pas beaucoup de sens, en effet, de concevoir des propositions rutilantes pour l'union économique et monétaire, lorsqu'on refuse aussi obstinément de se pencher sur les problèmes les plus graves de notre société.* » M. Vredeling a indiqué qu'il n'y avait pas de compromis possible, car la France, faisant valoir que c'était là pour elle une question essentielle, avait refusé que l'affaire fasse l'objet d'un vote. Il s'agissait donc bien d'un veto, dans la pure tradition gaullienne.

M. Spitaels, le ministre belge, a, lui aussi, dénoncé en termes très vifs l'« *opposition solitaire* » de la France, qui est « *une position politique, dictée par Matignon, où se retrouve l'exacte transposition du récent discours de M. Barre à la réunion du B.I.T., à Genève... C'est une position que, quant à moi, je ne qualifierai pas de libérale, mais de résolument droitière...* » En cours de séance, M. Ehrenberg, le ministre allemand, n'a pas été plus tendre.

Face à ces attaques tous azimuts, les Français soulignent qu'un résultat partiel sur les primes à l'embauche pouvait être atteint. Plusieurs Etats membres étaient prêts à accepter cette division des propositions de la Commission. En fait, ajoutent-ils, c'est la Belgique qui s'est employée à empêcher cette solution et M. Spitaels en a fait un point d'honneur : critiquer les programmes de mise au travail revenait en effet, dans son esprit, à attaquer l'un des aspects les plus significatifs du plan qu'il a conçu et qu'il applique dans son pays.

L'interprétation de M. Vredeling choque les Français. Ceux-ci rappelleront qu'ils ont demandé, avec insistance, à la Commission des propositions pour alléger le « *travail posté* » et le travail de nuit, ce qui leur semble une piste bien préférable pour créer des emplois. Si le commissaire européen s'est tellement senti engagé personnellement et déçu de l'échec, n'est-ce pas aussi que sa contribution, depuis qu'il est commissaire, est des plus modestes ? Les Français nient catégoriquement avoir eu à refuser un vote en invoquant l'« *importance essentielle* » du problème. De fait, l'idée de passer au vote a été effectivement exprimée par le ministre allemand, mais, bien délibérément, n'a pas été retenue par le président danois.

On peut se demander, en vérité, si ce déchaînement antifrançais n'est pas quelque peu excessif. En salle de presse, vendredi, M. Vredeling semblait tellement satisfait de renouer avec les querelles passées que cela atténuait la portée de sa démonstration. Sans s'appesantir sur le problème de fond, il reste que les Français ont, dans cette Communauté, un art consommé pour s'attirer les coups.

PHILIPPE LEMAITRE.

TOURISME

A PROPOS DE...

LE BON EN AVANT DU CAMPING-CARAVANING

Les vacances par la petite porte

Six millions et demi de campeurs, en 1976, au lieu de trois millions et demi, dix ans plus tôt : le camping-caravaning se porte bien. Une étude publiée par l'Institut national de la statistique dresse le portrait-robot de l'adepte du toit de toile et de la maison à roulettes.

En été, le camping-caravaning se classe au deuxième rang des modes d'hébergement de vacances. Toujours imbattable parce que bon marché, le séjour chez des amis ou chez des parents arrive en tête avec 36,7 % (11,2 millions de séjours). La tente et la caravane suivent avec 21,2 % (6,5 millions de séjours). L'étude de l'INSEE parle d'un véritable engouement des Français.

La durée moyenne des séjours sous la tente ou en caravane ne cesse de s'allonger. Elle est passée de 21,1 jours en 1966 à 22 jours en 1976. Le camping itinérant reste marginal. 90,5 % des séjours se sont déroulés au même endroit. 84,6 % des clients des terrains ont utilisé la voiture pour se rendre sur le lieu de leurs vacances. En définitive, le campeur ressemble comme un frère aux autres vacanciers.

« Les campeurs ont tendance plus encore que les autres catégories d'estivants à se rassembler dans les zones côtières les plus fréquentées », *c'est-à-dire, par ordre décroissant, dans le Var, les Alpes-Maritimes, la Vendée, le Morbihan, le Finistère, l'Hérault, la Loire-Atlantique et la Charente-Maritime. Ce comportement dément que le campeur ordinaire soit un écologiste avant la lettre : il est moutonnier et conventionnel.*

Peut-on dire pour autant que la tente est un ersatz de résidence secondaire ou le substitut économique de l'hôtel ? Un certain nombre de pourcentages le laisserait supposer : 64,5 % des usagers des campings ont moins de trente ans ; 47 % des séjours sont le fait de personnes appartenant à des ménages d'ouvriers (42 % en 1966). On constate une désaffection pour le camping dans les catégories socio-professionnelles favorisées, telles que les patrons de l'industrie et du commerce, et les cadres moyens.

L'étude conclut que le campeur est d'abord un jeune ouvrier qui s'installe dans les régions côtières les plus fréquentées, afin « de se conformer au modèle dominant de vacances ». *L'extension du camping correspond au départ en vacances de couches sociales qui n'avaient pas les moyens d'en prendre.*

Bien que jeune et social, l'hébergement sous toile a peu attiré l'attention des ministres chargés des vacances des Français. M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, n'y a fait qu'une rapide allusion, le 29 juin, devant le conseil supérieur du tourisme, alors qu'il a abondamment parlé de l'hôtellerie. Le camping-caravaning n'est-il pas, pourtant, le moyen « d'ouvrir plus largement l'accès aux vacances » *que souhaitait le président de la République dans sa charte de la qualité de la vie ?* — Al. F.

★ *La France sous la tente*, par Michèle Bertrand, Economie et statistique, n° 101. Observatoire économique de Paris, 75582 Paris Cedex 12, tél. : 345-72-31.

MONNAIES

Remous

(Suite de la première page.)

Des précautions devront être prises pour élargir les marges de fluctuation, organiser un accueil « progressif » de monnaies fragiles, prévoir des possibilités de « sorties » ou d'« isolement temporaire » en cas d'à-coups.

Que l'on se rappelle les « aventures françaises » : sortie du franc du « serpent » en janvier 1974, rentrée en fanfare en juillet 1975, nouvelle sortie sans gloire en mars 1976.

M. Giscard d'Estaing a raison lorsqu'il affirme qu'il faut changer de technique, prévoir des transitions, donner de la souplesse. Mais pour qu'un système de « zone monétaire stable » ait un sens, des contraintes sont indispensables. On peut remplacer le « serpent » par un « boa » ou un tuyau souple, ou par des « plages de variations », avec des « sas » et des « paliers ». L'obligation d'éviter des errements excessifs demeurera. Dire le contraire serait jouer sur les mots. — F. R.

M. Valéry Giscard d'Estaing : nous cherchons à « mettre en place de nouveaux mécanismes » non à ramener le franc dans le « serpent »

Le président de la République a évoqué, vendredi 30 juin, lors de sa conférence de presse à Madrid, les prochaines conversations monétaires entre les Neuf à Brême.

« *J'ai noté*, a-t-il déclaré, *qu'il y avait un certain nombre d'interprétations concernant les travaux qui sont actuellement menés pour créer ce que j'ai appelé une zone de stabilité monétaire en Europe. Je considère qu'il est fondamental pour l'Europe d'atteindre à l'intérieur de celle-ci une certaine stabilité de taux de change. J'observe en effet que, entre les trois grandes régions industrielles de l'hémisphère Nord, l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et le Japon, l'Europe est la seule qui ait à l'heure actuelle une instabilité de change interne; quand on pense que notre commerce* [entre pays du Marché commun] *représente environ 50 % de notre commerce extérieur, nous avons donc, sur 50 % de notre commerce extérieur, une instabilité de taux de change qui n'existe pas dans les commerces équivalents des Etats-Unis ou du Japon. Je pense que cette situation n'est pas étrangère au fait que la croissance économique a été, au cours des trois dernières années, plus lente en Europe qu'aux Etats-Unis et au Japon, avec des conséquences sur le niveau d'emploi.*

» *Nous avons réfléchi, depuis le sommet de Copenhague, à la manière dont on pourrait organiser cette zone de stabilité. Je vous indique que ce n'est pas le recours à la technique existante du « serpent ». Donc, l'interprétation actuelle suivant laquelle il s'agirait de rechercher des modalités pour la participation du franc au « serpent » monétaire, tel qu'il existe, est erronée. Nos propositions consistent à mettre en place de nouveaux mécanismes que nous étudions avec soin et à propos desquels, d'ailleurs, nous avons une concertation active non seulement avec nos partenaires belges, luxembourgeois, italiens et britanniques, les Allemands en informant de leur côté les Néerlandais et les Danois, de façon à mettre en place cette zone de stabilité monétaire. C'est un mécanisme nouveau et ça ne serait pas sous la forme d'une adhésion du franc au « serpent » tel qu'il fonctionne.* »

CONJONCTURE

Le Conseil économique demande le retour à une croissance « plus forte et plus équilibrée »

« *La politique mise en œuvre n'a de chances de succès que si elle obtient une inflexion des comportements en ouvrant une perspective : celle d'un retour à une croissance plus forte et plus équilibrée comportant une meilleure répartition des fruits de l'expansion, la réduction des inégalités et le redressement de l'emploi.* » Telle est la conclusion du projet d'avis sur la conjoncture qui sera examiné le 4 juillet par le Conseil économique et social en présence du ministre de l'économie, M. René Monory. Actuellement, « *sauf inflexion de la politique économique, il apparaît que le taux de croissance du P.I.B. pourrait se situer, comme l'an dernier, aux environs de 3 %.* »

« *L'emploi demeure pour les prochains mois la préoccupation majeure et l'investissement productif reste le moteur essentiel de son redressement. Mais ce dernier ne peut plus être espéré par le seul progrès de l'expansion. Même le retour à une croissance forte, à un taux égal à celui connu avant 1973, ne suffirait pas pour obtenir une amélioration.* »

Cependant, « *le redéploiement industriel, qui risque d'aggraver le chômage dans l'immédiat, devrait être à terme une condition nécessaire de la sauvegarde et du développement de l'emploi. Le redressement de celui-ci implique par ailleurs la création d'emplois dans les secteurs insuffisamment pourvus des services publics et collectifs sans charger à l'excès les budgets publics. Il appelle le soutien de l'activité du bâtiment et des travaux publics, essentielle en ce domaine. Des emplois peuvent être aussi créés dans le secteur tertiaire et, à l'étranger, pour le progrès de nos exportations.*

» *L'Agence nationale pour l'emploi doit recevoir les moyens de développer très fortement ses possibilités de recherche des offres et de placement des demandeurs. Des responsabilités accrues doivent être données aux diverses instances régionales et locales, qui sont les mieux placées pour répondre aux besoins des bassins d'emploi (transports, formation, logement notamment).*

» *D'une façon générale, l'on ne peut redresser l'emploi dans un contexte où coïncident la faiblesse des classes d'âge proches de la retraite et l'importance de l'arrivée des jeunes dans la population active sans une croissance à la fois plus soutenue et réorientée, comme l'a demandé le VIIe Plan, dont la révision prochaine devrait permettre un réexamen d'ensemble des problèmes de l'emploi.* ».

La hausse des prix de détail en France en mai (1 %)

	EN 1 MOIS (mai 1978 comparé à avril 1978)	EN 6 MOIS (mai 1978 comparé à nov. 1977)	EN 1 AN (mai 1978 comparé à mai 1977)
ENSEMBLE	+ 1,0	+ 4,5	+ 9,0
ALIMENTATION	+ 0,4	+ 3,7	+ 8,9
Produits à base de céréales	+ 0,5	+ 4,8	+ 11,7
Viandes de boucherie	+ 1,1	+ 5,2	+ 11,3
Porc et charcuterie	— 0,2	+ 4,0	+ 9,0
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 0,8	+ 5,7	+ 11,1
Produits de la pêche	+ 0,7	+ 5,1	+ 11,9
Laits, fromages	+ 0,8	+ 5,9	+ 9,0
Œufs	— 4,8	— 4,9	+ 5,4
Corps gras et beurres	+ 1,3	+ 5,5	+ 7,5
Légumes et fruits	— 0,1	+ 0,1	+ 6,3
Autres produits alimentaires	+ 0,8	+ 5,3	+ 12,9
Boissons alcoolisées	+ 0,5	+ 6,4	+ 10,9
Boissons non alcoolisées	— 1,6	— 6,1	— 6,0
PRODUITS MANUFACTURES	+ 1,3	+ 4,4	+ 8,7
1) Habillement et textiles	+ 0,9	+ 4,4	+ 10,6
Articles chaussants	+ 1,1	+ 5,4	+ 13,3
2) Autres produits manufacturés	+ 1,3	+ 4,4	+ 8,0
Meubles et tapis	+ 0,9	+ 5,1	+ 8,8
Appar. ménagers électr. et à gaz	+ 0,6	+ 3,1	+ 6,2
Produits d'entretien	+ 0,5	+ 2,6	+ 6,3
Articles de toilette et de soins	+ 0,8	+ 4,0	+ 11,3
Véhicules	+ 0,3	+ 3,5	+ 7,4
Papeterie, librairie, journaux	+ 0,6	+ 5,8	+ 10,3
Photo, optique, élect.-acoustique	+ 0,3	+ 1,6	+ 4,3
Autres articles de loisirs	+ 1,4	+ 6,4	+ 10,6
Combustibles, énergie	+ 2,5	+ 3,7	+ 5,7
Tabacs et produits manuf. divers	+ 3,0	+ 7,2	+ 9,7
SERVICES	+ 1,2	+ 5,5	+ 9,8
Services relatifs au logement	+ 0,5	+ 4,7	+ 8,0
Soins personnel et de l'habillem.	+ 1,5	+ 8,9	+ 14,8
Services de santé	+ 0,4	+ 5,5	+ 9,8
Transports publics	+ 5,4	+ 7,9	+ 11,4
Services d'utilisation de véhicules privés	+ 0,6	+ 8,1	+ 12,6
Hôtels, cafés, restaur., cantines	+ 0,8	+ 4,3	+ 9,4
Autres services	+ 2,9	+ 5,5	+ 9,7

HAUSSE DE 0,9 % AUX ÉTATS-UNIS

Washington *(A.F.P.)*. — L'indice du coût de la vie a augmenté aux Etats-Unis de 0,9 % en mai, soit autant qu'en avril. Il s'est établi à 193,3 (base 100 en 1967), en hausse de 7 % par rapport à son niveau de mai 1977. Au cours des trois derniers mois, les prix de détail ont progressé à un rythme annuel de 11,3 %, notamment en raison de la progression des prix alimentaires qui, selon le département de l'agriculture, devraient augmenter de près de 10 % au total en 1978.

L'administration américaine avait déclaré, à plusieurs reprises, ces dernières semaines, que les résultats de mai seraient aussi mauvais que ceux d'avril. Elle avait toutefois ajouté qu'elle espérait un ralentissement de la hausse pendant le reste de l'année. Le secrétaire au Trésor, M. Michael Blumenthal, a, quant à lui, estimé récemment que le taux de base de l'inflation aux Etats-Unis était actuellement de 7 %, au lieu d'une évaluation initiale de l'ordre de 6,25 %.

● *Le taux annuel d'inflation* en Allemagne fédérale est tombé en juin à 2,5 %, ce qui correspond aux meilleurs résultats enregistrés dans les années 70, au-dessus seulement du taux calculé en décembre 1969 (2,1 %). En mai, l'augmentation des prix avait été de 2,7 % par rapport au même mois de 1977. — *(A.F.P.)*

FAITS ET PROJETS

ENVIRONNEMENT

● *Pollution réduite de 90 % à Fos.* — La pollution dans le golfe de Fos-sur-Mer et l'étang de Berre a été réduite de 90 % en six ans, et le centre de contrôle de la navigation des pétroliers actuellement mis en place autour du port de Fos entrera en service au début de l'année prochaine.

PÊCHE

● *Quatre fois plus de poissons pour le Mexique.* — Le Mexique se propose de quadrupler, d'ici à 1982, la production de sa pêche maritime, qui passerait à 2 400 000 tonnes par an, au lieu de 600 000 tonnes actuellement, a déclaré M. Fernando Rafful, directeur mexicain de la pêche.

TRANSPORTS

● *Détournement d'Entebbe : 650 millions de francs de dommages et intérêts ?* — 88 survivants et parents des victimes du détournement d'Entebbe au mois de juin 1976 viennent d'intenter à New-York une action en dommages et intérêts de 130 millions de dollars (650 millions de francs), contre la Gulf Aviation Ltd et la compagnie Singapore Airlines. Dans leur attendu, les requérants font valoir que ces deux transporteurs ont acheminé les pirates de l'air à Athènes, où ils se sont emparés d'un Airbus d'Air France. En laissant ces terroristes pénétrer dans leurs appareils, « *de manière complètement inaperçue avec des armes lourdes et des explosifs* », les deux compagnies ont « *aidé et encouragé* » les auteurs du détournement et sont devenues ainsi « *complices* » de leurs actes. — *(A.F.P.)*

AFFAIRES ÉTRANGER

L'affaire Boussac

LA SURVIE DU GROUPE EST ASSURÉE JUSQU'A FIN JUILLET

Les banques du groupe Boussac ont donné leur accord pour escompter les effets de commerce du groupe jusqu'au 31 juillet. Cette décision est intervenue le 30 juin dans l'après-midi après d'âpres discussions. Elle était nécessaire pour que le tribunal de commerce accepte de prononcer le maintien de l'exploitation du groupe au cours du mois de juillet.

Elle ne règle cependant qu'une partie des problèmes. En effet, ainsi que le précise le Crédit lyonnais, les banques ne peuvent *« en tirer aucune conséquence en ce qui concerne la possibilité de paiement des salaires. »* L'escompte des effets de commerce permettra d'assurer le volant de trésorerie suffisant pour faire tourner les usines pendant un mois. Au-delà, compte tenu de l'importance des pertes du groupe (15 millions de francs par mois environ, qu'il faut bien combler au fur et à mesure), le besoin de fonds frais subsiste pour passer l'été. Sur ce point, aucun accord n'est encore intervenu entre M. Marcel Boussac, le « pool » bancaire et le tribunal de commerce. Les négociations se poursuivent.

Dans les Vosges, l'interprétation donnée à la décision bancaire est que les salaires seront payés jusqu'à la fin septembre, et la nouvelle a été accueillie avec soulagement. Cependant, la C.G.T. précise dans un communiqué que *« cette concession des créanciers ne doit pas démobiliser les ouvriers, car le danger de fermeture d'usine et de licenciements demeure »*. Le mot d'ordre de grève générale et d'occupation des usines pendant la période d'été est maintenu.

● *M. François Mitterrand*, a préconisé, vendredi 30 juin, au Puy (Haute-Loire), la création d'un office du cuir pour faire face à la crise qui touche ce secteur industriel. Le premier secrétaire du parti socialiste, qui a rencontré, au cours d'une « table ronde », les syndicalistes et les ouvriers des Tanneries françaises réunies, a lancé un appel à l'ensemble des partis politiques et des organisations syndicales afin de préparer une action commune.

Au Japon

La montée du yen aggrave la concurrence de la Corée du Sud et de Taiwan

De notre correspondant

Tokyo. — La nouvelle appréciation de la monnaie japonaise, qui s'oriente « inexorablement », selon les milieux financiers de Tokyo, vers le cours des 200 yens pour 1 dollar, commence à sérieusement inquiéter les exportateurs nippons qui travaillent avec de faibles marges de profit. A l'exception des constructeurs de voitures et de matériel électrique, qui ont déjà fait des efforts de rationalisation, les secteurs « déprimés » (chantiers navals, textiles, aluminium, métaux non ferreux et produits chimiques) sont confrontés à une concurrence accrue de la Corée du Sud et de Taiwan.

Contrairement aux pays du Sud-Est asiatique qui vendent surtout des matières premières et pour lesquels l'appréciation du yen a un effet négatif (avec les dollars obtenus grâce à leurs exportations, ils achètent moins de produits en provenance du Japon, qui est leur premier fournisseur), la Corée et Taiwan, qui ont développé des industries lourdes et chimiques, tirent profit sur les marchés tiers de la perte relative de compétitivité des produits nippons. Ces deux pays ayant des monnaies raccrochées au dollar, le yen, prenant de la valeur par rapport à la devise américaine, s'apprécie aussi par rapport au won coréen et new taiwan dollar (N.T.). Cet avantage s'ajoute à celui lié à de faibles coûts de production.

Les industriels nippons, qui furent les premiers à avoir profité de cette situation en investissant en Corée du Sud, en sont aujourd'hui les « victimes ». Ils ne cachent pas que des salaires de 30 000 à 40 000 wons (300 à 400 F) et des semaines de 56 heures pour les ouvrières du textile constituent une *« concurrence déloyale »*. Un phénomène analogue se produit pour les montres à quartz, que la Corée du Sud fabrique en masse.

Les Japonais sont particulièrement inquiets de la croissance extraordinaire des exportations sud-coréennes qui sont passées de 1 à 10 milliards de dollars entre 1971 et 1977. Selon les planificateurs de Séoul, la Corée du Sud sera, en 1985, le premier fabricant mondial en matière d'électronique, et sa production de montres sera égale à celle de la Suisse. En tout état de cause, la Corée du Sud et Taiwan, dont les exportations ont augmenté respectivement de 28 à 27 % au cours du premier trimestre de 1978, sont une « menace » pour les industries japonaises.

PHILIPPE PONS.

● *La concurrence de la Chine populaire sur les marchés extérieurs*, notamment au Japon et dans la Communauté européenne, a fait l'objet d'une conférence gouvernementale sur le développement du commerce extérieur de la Corée du Sud, qui s'est tenue sous la direction du président, M. Park Chung Hee. Ainsi, dans le domaine textile, les exportations de la Corée du Sud se sont élevées, en 1977, à 3 196 millions de dollars, tandis que celles de la Chine populaire atteignaient 2 000 millions de dollars. L'an dernier, les ventes globales de la Corée du Sud à destination du Japon et de la C.E.E. se sont élevées respectivement à 2 160 millions de dollars. Pour la même année, les exportations chinoises atteignaient 1 547 millions de dollars sur le marché japonais et 1 088 millions de dollars dans les pays de la C.E.E. — *(A.F.P.)*

CHINE

● *La Chine se propose de commencer à faire des emprunts auprès des banques britanniques*, indique le *Financial Times* du 30 juin. Le quotidien qui rapporte les propos du vice-président du conseil chinois, M. Li Hsien-nien, à une délégation parlementaire britannique en visite à Pékin, souligne que ce recours à l'emprunt marquerait un important changement d'attitude. La Chine, contrairement aux autres pays communistes et notamment l'U.R.S.S., a toujours jusqu'ici refusé, pour des raisons idéologiques, de recourir à des emprunts directs.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Vive hausse du franc

Le fait saillant de la semaine sous revue a été la vive hausse du FRANC FRANÇAIS, qui a vigoureusement progressé par rapport à l'ensemble des monnaies sur la rumeur de sa rentrée éventuelle dans un « serpent » monétaire. En fin de semaine, M. Giscard d'Estaing a qualifié cette rumeur d'« erronée », ce qui a quelque peu calmé les acheteurs de franc (voir en page 1). La hausse du YEN s'est poursuivie imperturbablement, tandis que la LIVRE STERLING se redressait quelque peu et que le DOLLAR maintenait ses positions par rapport aux monnaies fortes européennes.

Chaque monnaie est exposée tour à tour aux feux de l'actualité. Cette fois-ci, c'est le FRANC FRANÇAIS qui a eu la vedette. Depuis quelques semaines, sa tenue était satisfaisante, en dépit d'un léger accès de faiblesse il y a un mois, lorsque le DOLLAR fit une rechute. Quelques doutes à l'égard de notre monnaie se firent jour alors dans l'esprit des étrangers, déjà un peu inquiets sur l'évolution des prix en France. Ils se mirent à vendre du franc à découvert, et le taux de l'euro-franc, ce baromètre extérieur de la santé de notre devise, monta de 9 % à 11 %.

Cette semaine, en revanche, le scénario s'inversa. Comme toile de fond s'inscrivait le prochain sommet européen de Brême, avec des rumeurs, plus ou moins incertaines ou fantaisistes, de retour du FRANC dans un « serpent » élargi ou assoupli. Comme événement factuel, ce fut un ordre commercial d'achat de francs assez important (pour plus de 60 millions de dollars) qui déclencha une sorte de réactions en chaîne : peu à peu, chacun se met à acheter, et le processus de « boule de neige » se déclencha. De plus, on se rapprochait du 30 juin, échéance trimestrielle et semestrielle importante sur les marchés financiers internationaux. Du coup les opérateurs étrangers qui avaient vendu du FRANC à découvert le rachetèrent précipitamment. Ajoutons que, jeudi à Luxembourg, le ministre luxembourgeois des finances, M. Jacques Poos, évoquant le prochain conseil européen, déclarait que ledit conseil examinerait le moyen de lier le FRANC au système européen de flottement concerté et que notre monnaie serait vraisemblablement réintégrée au « serpent » avec des marges de fluctuation élargies pendant une période de transition.

De tels propos, laissant entrevoir une stabilisation relative du FRANC dans un délai assez rapproché, incitèrent d'autres opérateurs à en acquérir, tant et si bien que notre monnaie fit des bonds. A Paris, on vit le DEUTSCHEMARK tomber d'un peu moins de 2.20 F au début de la semaine à 2.18 F, puis, vendredi, vers midi, à moins de 2.16 F, tandis que le florin revenait de 2.0450 F à 2 F.

Quant au DOLLAR, stable par ailleurs, il descendait de 4.56 F à 4.48 F, au plus bas depuis deux ans. A la veille du week-end, une réaction intervenait, et une partie de la hausse était annulée, d'autant que le chef de l'Etat douchait quelque peu l'enthousiasme à Madrid.

D'une semaine à l'autre, le FRANC n'en a pas moins gagné près de 1,5 %, le gain atteignant 8.5 % à 9 % par rapport aux bas cours précédant les élections législatives. Les autorités monétaires ne sont pas intervenues pour freiner la hausse de notre monnaie, bien que des inquiétudes se manifestent sur la solidité et la durée d'un tel mouvement.

Mais, sur le marché des changes, tout dépend de l'idée qu'on se fait des choses, l'anticipation joue à plein, et les phénomènes de « cliquet » sont fort importants, à la hausse comme à la baisse. Dans ce cas, estiment certains en haut lieu, c'est autant de gagné : la revalorisation du FRANC abaisse le coût des importations et contribue à la lutte contre l'inflation au moment où les prix industriels sont libérés, sans oublier la facture du pétrole. Les exemples allemands et suisses hantent nos gouvernants...

Sur les autres marchés, le YEN a continué à monter vis-à-vis de toutes les monnaies et surtout du DOLLAR, dont le cours a battu de nouveaux records de baisse à moins de 203 YENS contre 208 YENS huit jours auparavant. De l'avis des milieux financiers nippons, le palier des 200 YENS pourrait ne pas être « tenu » en dépit des interventions peu convaincantes de la Banque du Japon. Les grandes maisons de commerce japonaises, les « shoshas », ont toutefois enregistré en mai une chute spectaculaire de leurs prises de commandes, due à la hausse du YEN...

Quant au DOLLAR, il s'est maintenu par rapport aux autres monnaies fortes — deutschemark, franc suisse, florin. L'annonce d'une diminution du déficit de la balance commerciale américaine en mai a eu peu d'influence (elle était prévue) de même que le refus opposé par le Sénat des Etats-Unis à la surtaxation des importations de pétrole.

La LIVRE STERLING s'est raffermie sur toute la ligne, sauf vis-à-vis du FRANC et du YEN.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a baissé, revenant aux alentours de 183 DOLLARS. Aux Etats-Unis, plusieurs analystes voient ce cours monter à 200 DOLLARS et au-delà en raison de l'inflation américaine et des troubles en Afrique australe. D'autres estiment, en revanche, que l'U.R.S.S. pourrait augmenter ses ventes et que la hausse serait ainsi cassée.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	186.00	8,3793	3.4558	3.8641	60.7662	4,1524	1589.37
	—	184.75	8.4292	3,4437	3.8391	60.3763	4,1199	1583.86
New-York.	1.8600	—	22.1975	53.8213	48.1347	3,0609	44.7928	0.1170
	1,8475	—	21,9178	53.6480	48.1231	3.0599	44.8430	0.1166
Paris.....	8.3793	4.5050	—	242,46	216.34	13.7894	201.79	5.2729
	8,4292	4.5625	—	244,76	219.56	13,9611	204,59	5,3219
Zurich....	3,4558	185.80	41,2430	—	89,4344	5,6871	83,2250	2,1743
	3,4437	186.40	40.8547	—	89,7016	5,7037	83,5874	2,1742
Francfort.	3,8641	207.75	46,1154	111,8137	—	6.3590	93,0571	2,4312
	3.8391	207.80	45,5452	111.4806	—	6.3586	93,1838	2,4238
Bruxelles.	60,7662	32.6700	7,2519	17,5834	15,7256	—	14,6338	3,8232
	60.3763	32,6800	7,1627	17.5321	15,7266	—	14,6547	3,8119
Amsterdam	4.1524	223.25	49,5560	120,1560	107,4698	6.8334	—	2,6126
	4,1199	223.00	48,8767	119.6351	107,3147	6,823[illegible]	—	2,6011
Milan....	1589,37	854,50	189,6781	459.90	411.31	26,1554	382,75	—
	1583,86	857,30	187,9013	459,92	412,56	26,2331	384,43	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs, de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MARCHÉ MONÉTAIRE

Mouvement de bascule

Poursuite de la hausse des taux aux Etats-Unis, baisse en Europe, et notamment en France, où, finalement, le taux de base des banques a été réduit : le phénomène de « bascule » est très net actuellement de part et d'autre de l'Atlantique.

Le conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis a annoncé vendredi un relèvement de 0,25 % du taux d'escompte, porté de 7 % à 7,25 %, au niveau le plus élevé depuis 1975. Attendue depuis le début de la semaine, cette augmentation est la troisième depuis le début de l'année (de 6 % à 7,25 %) et s'inscrit dans la politique de resserrement et de renchérissement du crédit menée par les autorités monétaires pour lutter contre l'inflation. Peu de temps auparavant, deux grandes banques new-yorkaises, la Citibank et la Manufacturers Hanover, avaient porté leurs taux de base de 8,75 % à 9 %, ouvrant la voie à un relèvement généralisé des taux du crédit aux Etats-Unis.

En Europe, en revanche, c'est la détente. La Banque nationale d'Autriche a ramené son taux d'escompte de 5,5 % à 4,5 %, afin de réduire le coût du crédit pour les investissements. En France, le roman à épisode du taux de base des banques a trouvé son épilogue : jeudi, la Société générale, imitée aussitôt par tous ses confrères après concertation préalable, réduisait de 0,25 % son taux de base, ainsi ramené de 9,30 % à 9,05 %. La dernière baisse remontait au début de septembre 1977 (9,30 % contre 9,60 %). Une telle mesure était prévisible, et attendue. M. Monory, ministre de l'économie, ne l'avait-il pas annoncée à maintes reprises, donnant même une date « avant la fin du mois de juin », et une limite, « pas au-dessous de 9 % » ? A Matignon, on se montrait plus réservé, envisageant même de reporter la mesure à l'automne, après le « coup de feu » des augmentations de prix et de tarifs. Il faut croire que la pression des chefs d'entreprise, désireux d'alléger leurs charges, a été la plus forte. Ajoutons que la baisse du loyer de l'argent sur le marché monétaire, tombé au-dessous de 8 % au lieu des 9 % du début de l'année (en mettant entre parenthèses les 10,50 % de la période des élections), a pu faciliter aux banques un « effort » tout de même relativement réduit (0.25 % !).

En tout cas, il semble bien qu'après cet « effort », la liste des générosités soit close pour pas mal de temps.

L'inflation est toujours présente, et seul un ralentissement très net pourrait entraîner une nouvelle baisse des taux.

On remarque que la Banque de France n'a pas réduit son taux d'escompte, toujours fixé à 9.50 % depuis septembre dernier. Depuis plusieurs années, la variation du taux officiel donnait le signal de celle du taux de base, sans qu'un lien organique existât entre les deux : c'était plutôt une « incitation ». Cette fois-ci, les autorités monétaires et le Trésor auraient, dit-on, laissé les banques libres de décider : cruelle liberté ! Mais M. Monory, qui avait épargné aux établissements une taxe de 0.50 % sur leurs dépôts, préconisée par la commission des finances, était si pressant, et si convaincu... — F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Baisse du cuivre et de l'argent

Les métaux précieux ont enregistré en corrélation avec le raffermissement des cours de l'or la hausse la plus sensible au cours du premier semestre de cette année. Elle atteint 37 % pour le platine sur le marché libre de Londres et 15 % pour l'argent. Les prix du cobalt ont triplé en raison des événements du Zaïre.

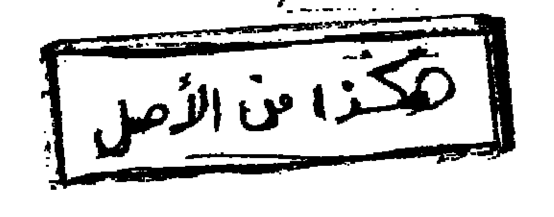
Sur le caoutchouc la progression des cours atteint 14 %, et 10 % sur le blé. En revanche, les cours du sucre (— 20 %), du café (— 17 %), et du plomb (— 15 %) ont fléchi de façon sensible. Sur l'étain et le zinc la hausse est de 5 %, mais elle est inférieure à ce chiffre pour le cacao. Quant aux indices Moody's et Reuter, représentatifs de l'évolution des fluctuations des matières premières, ils n'ont enregistré depuis le 1er janvier qu'une faible avance, 51 points pour le Reuter, à 1 476, après avoir atteint 1 525, et 24 points pour le Moody's à 912,50 après 933,26.

METAUX. — *Nouvelle baisse des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres qui reviennent à leurs niveaux les plus bas depuis trois mois. Le montant élevé des stocks mondiaux qui représentent plusieurs mois d'utilisation exerce toujours une influence déprimante sur le marché, qui éclipse les éléments pouvant jouer en faveur de la hausse. La production de cuivre du Zaïre sera inférieure cette année de 80 000 tonnes au moins à celle de 1977 (460 000 tonnes). L'objectif prévu de 525 000 tonnes pour 1978 sera donc loin d'être atteint. Les expéditions de métal zambien subissent de sensibles retards qui provoquent une accumulation des stocks dans le pays.*

Repli des cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang. Un relèvement des fourchettes de prix de l'accord international paraît peu probable, estiment les négociants lors de la prochaine réunion du Conseil international de l'étain.

Fléchissement persistant des cours du zinc à Londres. Outre l'accroissement des stocks britanniques de métal, la diminution de la consommation dans plusieurs pays a pesé sur les prix. Une nouvelle diminution de l'offre mondiale s'impose, mais une décision à ce sujet ne pourra être prise que par le Groupe d'études international du plomb et du zinc lors de sa réunion à Vienne, à partir du 3 juillet.

Sur le marché libre de Londres les prix de l'aluminium se maintiennent à leur niveau précédent. Un marché à terme doit ouvrir à Londres en janvier 1979. Les transactions se feront par lots de 25 tonnes d'une teneur minimum en métal de 99,5 %. Les principaux producteurs mondiaux sont opposés à l'ouverture de ce marché, de même que plusieurs gouvernements et importants négociants.



NANCIÈRE

DES CHANGES

se du franc

HÉ MONÉTAIRE

nt de bascule

ATIÈRES PREMIÈRES

cuivre et de l'argent

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'*Emprunt 7 % 1973* et les *obligations idemnitaires 3 % C.N.E.* ont atteint de nouveaux cours records alors que l'*Emprunt Barre 8,80 % 1977* devait céder un peu de terrain.

Sur le marché secondaire des obligations, la détente s'est poursuivie : vendredi, le taux moyen, pour les titres de première catégorie, remontait à 10,61 % contre 10,65 % la semaine précédente. Ce taux moyen n'a d'ailleurs qu'une

	30 juin	Diff.
4 1/2 % 1973	744,50	— 2
7 % 1973	3 181	+ 62
Empr. 10,30 % 1975	98,60	+ 0,05
10 % 1976	101,70	+ 0,30
P.M.E. 10,60 % 1976	99,50	— 0,15
P.M.E. 11 % 1977	100,80	— 0,05
Barre 8,80 % 1977	103,05	— 1,75
10 % 1978	101,20	+ 0,18
4 1/4 - 4 3/4 1963	95,60	+ 0,10
5 1/2 % 1965	109,20	+ 0,35
6 % 1966	108,30	+ 0,30
6 % 1967	102,50	+ 0,10
C.N.E. 3 %	2 535	+ 95
Charbonn. 3 %	170	inchangé

signification extrêmement limitée : en effet, si les titres émis en 1977 et 1978 se traitaient à des taux voisins de 10,90 %, les obligations plus anciennes, activement recherchées, se négociaient à des niveaux situés entre 10,30 % et 10,50 %.

Sur le marché primaire, le « Crédit National » procédera, lundi, à l'émission d'un emprunt de 1,2 milliard de francs au taux nominal et actuariel de 10,60 %. Selon certaines rumeurs, l'emprunt que la « Caisse nationale de l'Energie » émettra à partir du 10 juillet pourrait « sortir » à *10,50 %*... tel semble être, du moins, l'avis du Trésor. Or, si actuellement le placement des obligations auprès des investisseurs institutionnels s'effectue apparamment sans trop de difficultés, ne faut-il pas chercher une explication à ce phénomène dans la remise à l'honneur d'une pratique formellement proscrite à l'époque par la commission Leca qui consiste à allonger très sensiblement les délais de règlement, ce qui compense, pour le souscripteur, la baisse du taux de rendement. Le marché des obligations baigne ainsi dans l'irréalité... pour ne pas dire dans l'illégalité.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le *Crédit du Nord* procède actuellement à l'émission d'un emprunt de 180 millions de francs au taux nominal de 11 % (10,94 % *actuariel). Les dirigeants de cet* établissement bancaire s'attendent à un amélioration appréciable des résultats en 1978.

Des prévisions, également opti-

	30 juin	Diff.
Ball Equipement	205	+ 5
B.C.T.	127	+ 8
Cetelem	241	+ 18,50
Compagn. bancaire	315	+ 5
C.C.F.	119,20	+ 0,20
Crédit foncier	339,80	+ 4,80
Financ. de Paris	161	+ 0,50
Locafrance	195	+ 16,20
Prétabail	393	+ 5
U.C.B.	176	— 2
U.F.B.	268	— 13
Silic	223	+ 6
S.N.I.	425	— 4
Comp. du Midi	384	inchangé
Eurafrance	252,50	— 1,40
Pricel	152	+ 11
Schneider	177	+ 3,50
Suez	254,60	+ 3,60

mistes, ont été faites par la direction de *Pricel* qui espère, cette année, voir le bénéfice net consolidé du groupe progresser sensiblement au-delà des *18,8 millions* de francs réalisés en 1977. Rappelons qu'au début de l'exercice en cours les intérêts détenus par cette holding dans *Dollfus Mieg* et *Soprina* ont été cédés.

Les services de la chambre syndicale ont enregistré une application portant sur plus de 12 % du capital de *Révillon*. Il s'agissait d'une opération de reclassement de *titres effectuée entre investisseurs* institutionnels.

Alimentation

C'est jeudi qu'ont été introduites à la cote officielle les *actions* d'« Euromarché », société dont le capital était détenu par « Viniprix » (69,36 %), « Printemps » (24,3 %) et « Fisuma » (5,78 %). Les titres, au nombre de 233 210, étaient mis à la disposition du marché au prix d'offre minimum de 260 F. Les ordres d'achats, qui

	30 juin	Diff.
Beghin-Say	91,80	+ 3
B.S.N.-Gerv.-Dan.	525	+ 3
Carrefour	1 585	+ 50
Casino	1 139	— 9
Moët-Hennessy	489	+ 28
Mumm	321	— 10
Olida et Caby	155	+ 3
Pernod-Ricard	256	+ 3,20
Radar (1)	356	+ 21,20
Raffin. St-Louis	82	— 2,70
S.I.A.S.	273	+ 3
Veuve Clicquot	634	inchangé
Viniprix	424	— 14
Martell	406	— 1
Guy. et Gascogne	257	+ 5
Génér. occidentale	191	+ 3
Nestlé	8 870	— 30

(1) Ex-coupon de 20 francs.

portaient sur 238 286 actions, ont été intégralement servis à 263 F. Vendredi, « Euromarché » s'est négocié à 271 F (huit mille titres échangés).

En termes comparables, les résultats 1978 de *Radar* devraient être en forte progression.

La *Cie Française de Gestion et de Participation*, qui contrôlait déjà 20,1 % du capital des *Docks Lyonnais*, a porté sa participation à 46,6 %. Le cours auquel la transaction a été effectué — soit 300 F — *sera maintenu à la cote jusqu'au* 17 juillet.

Bâtiment et travaux publics

Les dirigeants de la *Société générale d'Entreprises* s'attendent à une progression très mesurée de l'activité consolidée en 1978. Le chiffre d'affaires hors taxes devrait être légèrement supérieur à 4 800 millions de francs (contre 4 700 millions en 1977).

Une assemblée extraordinaire a autorisé les *Etablissements Porcher* à augmenter éventuellement le capital pour le porter, en une ou plusieurs fois à 60 millions de francs. *Le manque de fonds propres* est à l'origine de ce besoin

	30 juin	Diff.
Auxil. d'entreprise	588	+ 26
Bouygues	900	+ 70
Chim. et Routière	114	+ 2,50
Ciments franç. (1)	122	— 2
Dumez	752	+ 19
Entr. J. Lefebvre	364	+ 5
Gén. d'entrepr. (2)	176	— 4,15
Gds Travx de Mars.	372,50	+ 8,50
Lafarge	198	+ 0,10
Maisons Phénix	484	— 1
Poliet et Chausson	165	— 8,10

(1) Compte tenu du coupon de 8 francs.
(2) Compte tenu du coupon de 12,85 francs.

de liquidités. Le capital actuel est de 30,75 millions de francs.

Les actionnaires des *Ciments Lafarge* ont autorisé la direction à augmenter éventuellement le capital jusqu'à 765 millions de francs contre 465 millions actuellement.

Le directoire de l'*Entreprise J. Lefebvre* a été autorisé à émettre quand il le jugera opportun un emprunt d'un montant maximum de 50 millions de francs en obligations convertibles. Le capital pourra ainsi être éventuellement augmenté en une ou plusieurs *fois,* pour le porter à un maximum de 150 millions de francs.

Filatures, textiles, magasins

Constamment affecté depuis son cours record de 210,50, l'action *Saint Frères* a pu s'équilibrer à 153 mardi dernier, avant de s'orienter de nouveau à la hausse et de terminer la semaine à 172, demandes réduites. La société, dont le chiffre d'affaires a augmenté de 3,6 % en 1977 et qui porte son dividende net de *2,10 F* à 4 F, est appelée à regrouper en son sein, au terme d'une vaste opération de restructuration, l'ensemble des activités industrielles

	30 juin	Diff.
Dollfus-Mieg	51	— 1,95
Sommer-Allibert	416	— 9
Agache-Willot	912	+ 4
Fourmies	25	— 1,50
Godde-Bedin	25	— 1,70
La Soie	70	+ 5,30
Vitos	135	+ 5
B.H.V.	123	— 3,50
Gal. Lafayette	69,20	— 2,90
Paris-France	85,50	— 1
Printemps	78,90	+ 0,90
La Redoute	543	+ 3
S.C.O.A.	74,50	+ 2,50
Darty	446	+ 9,50

et une partie du patrimoine foncier du groupe *Agache-Willot.*

A fin mai, le chiffre d'affaires consolidé du groupe *Dollfus-Mieg* était en hausse de 8,9 % à 1 545 millions de francs. On estime *que le jeu de la concurrence* limitera à environ 5 % la progression des prix de vente, qui viennent d'être libérés.

Paris-France a réalisé au cours de l'exercice 1977 un bénéfice net consolidé de 8,6 millions de francs, au lieu d'une perte de 21 millions l'année précédente. Le service du dividende, interrompu l'an dernier, sera repris sur la base d'un cou*pon net de* 2,50 F.

Les actionnaires de *La Redoute* recevront un dividende net de 20 F, contre 18 F. L'exercice 1978-1979 a débuté de façon satisfaisante, *malgré* les conditions climatiques peu favorables aux achats d'été.

Matériel électrique, services publics

La part du groupe *Thomson-Brandt*, dans le bénéfice consolidé, représente 35,74 F par action *Thomson-Brandt*. Pour 1978, le groupe attend une progression de 10 % environ du chiffre d'affaires et des profits.

Le résultat consolidé de *CIT-Alcatel* pour 1977, soit 161,8 mil*lions de francs, dégage une hausse* de 26 % due aux modifications de structures et au redressement de l'exploitation de certaines sociétés du groupe. La part de ce dernier

	30 juin	Diff.
Alsthom (1)	65	— 1,50
C.E.M.	70	— 3
C.G.E.	347,50	+ 2,50
Matra	2 415	+ 353
Machines Bull	40,70	+ 0,50
L.M.T.	1 230	— 53
Radiotechnique	419	+ 8
S.A.T.	587	— 11
Télémécanique	737	+ 11
Fse Tél. Ericsson	435	+ 19
Thomson-Brandt	197	+ 1,10
I.B.M.	1 171	— 53
Gle des eaux	539	+ 11
Lyonn. des eaux	421	— 1
Eaux et ozone	189,30	+ 16,30

(1) Ex-coupon de 6 francs.

dans le bénéfice correspond à 90,84 F par action contre 80,07 F. A fin mai 1978, le chiffre d'affaires de la société mère avait augmenté de *13,9 %.*

Confirmant les prévisions, les ventes hors taxes de *Matra* auront légèrement dépassé le milliard de francs à la fin du premier semestre ; le bénéfice d'exploitation pourrait s'élever à 50 millions de francs, contre 35,5 millions.

Générale des Eaux a comptabilisé *en 1977 un bénéfice net de* 109,1 millions, en hausse de 9,56 %.

Bourse de Paris

SEMAINE DU 26 AU 30 JUIN 1978

Le franc à la rescousse

APRES deux semaines d'effritement à peu près incessant, mais sans réel caractère de gravité, un redressement *s'est opéré* ces derniers jours à la Bourse de Paris, redressement qui, à la veille du week-end, a pris l'allure d'une véritable course à la hausse. Rien pourtant ne laissait prévoir un pareil retournement. Comme les précédentes, les deux premières séances de la semaine s'étaient *révélées franchement* maussades, les cours continuant de glisser lentement mais inexorablement dans un marché sinon dépourvu d'affaires, du moins sans ressort apparent. Mercredi, tout de même, un mouvement de reprise s'amorçait timidement, qui se poursuivait le lendemain à la même allure (+ 0,80 %), avant de s'accélérer brutalement à la veille du week-end (+ 2 %), si bien que, d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont progressé d'un peu plus de 1 %. Quelle mouche pouvait bien avoir piqué la Bourse ? La hausse moins forte que prévu de l'indice des prix en *mai (+ 1 % au lieu des 1,2 à 1,4 % annoncés* à grand fracas par les augures) ? Certainement pas. La preuve en est : le marché n'a pas bronché mardi en apprenant la nouvelle. A cet égard, d'aucuns ne se privaient pas d'insinuer que les bruits faisant état d'une progression plus rapide *dudit indice avaient été soigneusement entretenus en haut* lieu pour ménager un effet de surprise... Les achats effectués par les investisseurs institutionnels, soucieux à la fois de ne pas laisser « filer » les cours et de réemployer les liquidités que leur procurent les nombreux dividendes actuellement détachrs et encaissés ?

Ils ont, c'est indiscutable, contribué à stopper la baisse. Mais le véritable moteur de la hausse a été monétaire. Sans la montée du franc contre toutes monnaies, faibles ou fortes, *particulièrement vive vendredi dans la perspective* de la tenue les 6 et 7 juillet du conseil européen de Brême (voir d'autre part), les cours ne se seraient probablement pas redressés aussi vite. L'occasion était trop belle pour les investisseurs étrangers, allemands notamment, de spéculer ainsi de façon indirecte sur notre monnaie en *se rendant* acquéreurs de valeurs françaises. Ils ne l'ont pas laissée échapper, sortout à la veille du week-end, et leurs achats se sont ajoutés à ceux des organismes de placement collectif, toujours présents, mais aussi des opérateurs de tout bord qui, impressionnés par ce retour en force, n'ont pas voulu pour une fois rater le train de la hausse. Ce d'autant que, la nuit précédente, les députés avaient accepté la proposition de la commission paritaire de retenir les cours de 1972, comme ceux de 1978, comme base de référence pour le calcul des plus-values. Cette faculté donnera aux acheteurs la possibilité d'échapper à la taxation sur des plus-values éventuelles, les cours de 1972 ayant été plus élevés que ceux pratiqués actuellement sur certains titres, à commencer par Rhône-Poulenc et PUK. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que ces mal-aimées de la Bourse aient passablement monté vendredi. Bref, les ordres d'achats, qui s'étaient singulièrement raréfiés ces derniers temps, ont considérablement augmenté. Serait-ce le début de la hausse *d'été attendue par quelques-uns ? Possible, mais nullement* certain. La reprise de l'expansion, malgré quelques signes prometteurs, tarde à se produire, et ce n'est certes pas en juillet ni en août qu'elle aura lieu. Ce n'est qu'à la rentrée de septembre que l'on saura si le plan Barre a de bonnes *chances de réussir ou d'échouer.*

D'ici là, la Bourse a de bonnes chances de voguer au gré des variations du franc et des nouvelles d'ordre international.

ANDRÉ DESSOT.

Le dividende sera porté à 22 F net (dont 2 F réservés en 1976), *contre 16,80 F ; en outre, l'incor*poration au capital de l'écart de réévaluation permettra l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour deux anciennes. Les médiocres conditions climatiques de 1978 ne laissent prévoir qu'une modeste amélioration des résultats pour l'exercice en cours.

Produits chimiques

Au cours du premier trimestre de l'exercice 1978, le groupe *Bayer* a réalisé un chiffre d'affaires global qui s'est élevé à 5,61 milliards de deustchemarks contre 5,41 milliards un an plus tôt (21,39 milliards de deustchemarks pour l'exercice 1977). Pour l'ensemble de l'exercice en cours, les diri-

	30 juin	Diff.
C.M. Industries	241	— 1
Cotelle et Foucher	105,10	— 5,90
Institut Mérieux	378	— 7,80
Laboratoire Bellon	225	+ 4
Nobel-Bozel	54	— 1
Pierrefitte-Auby	74	+ 0,50
Rhône-Poulenc (1)	94,50	+ 4,50
Roussel-Uclaf	331	+ 32
B.A.S.F.	281	— 8,90
Bayer (2)	283,50	— 11,60
Hoechst	273	— 4
Norsk Hydro	151,30	— 0,80

(1) Compte tenu du coupon de 6 francs.
(2) Compte tenu du coupon de 9,90 francs.

geants du groupe s'attendent à une progression de 2 % à 3 % du chiffre d'affaires de l'entreprise (9,93 milliards de deutschemarks pour la société mère en 1977).

Le capital de *Duffour et Igon* sera doublé en portant le nomi*nal des actions de 50 à 100 francs.* Cette opération s'effectuera par incorporation de réserves au capital. D'autre part, le conseil a été autorisé à réaliser une autre augmentation de capital (gratuite ou payante) si le besoin s'en faisait sentir.

L'amélioration des résultats constatée en 1977 (le bénéfice net est passé de 8,65 millions de francs à 9,39 millions) devrait se poursuivre en 1978, estime la direction de la *Société chimique de la Grande Paroisse.*

Métallurgie, constructions mécaniques

En 1978, le bénéfice net de la *Satam* devrait continuer à augmenter, indique-t-on au siège de la société. L'an passé il avait atteint 1,63 million de francs contre 0,85 million.

Les résultats du premier semes*tre ont encore été largement* négatifs chez « Sacilor ». Selon le président du directoire, ils seront peut-être moins mauvais au cours du second semestre, mais, au total, l'exercice 1978, bien qu'en amélioration sur le précédent, restera déficitaire.

Les actionnaires de *Nodet-Gougis* ont autorisé le conseil à augmenter éventuellement le capi*tal, actuellement de 6,60 millions* de francs, jusqu'à un maximum de 25 millions de francs sur une période de cinq années.

La société *Jaz S.A.* va procéder à une double augmentation de capital en rémunération d'apports. Celle-ci atteindra 14,05 millions de francs divisé en 175 685 actions de 80 francs.

L'exercice 1978 ne sera pas un « bon exercice » pour la *Générale de Fonderie*, a déclaré le président-directeur général du groupe.

Les perspectives de l'année 1978

	30 juin	Diff.
Chiers-Châtillon	19,80	— 0,40
Creusot-Loire	74,50	— 0,50
Denain-Nord-Est	33,90	— 1,10
Marine-Wendel	54,50	+ 5,50
Métall. Normandie	62	+ 2,60
Pompey	74,10	— 0,30
Sacilor	26,50	— 2,50
Saulnes	39,50	— 2,50
Usinor	21,20	— 1,90
Vallourec	98	+ 3
Alspi	60	— 1,20
Babcock - Fives	89,50	+ 1
Gén. de fonderie	173,50	+ 0,50
Poclain	211	— 0,50
Sagem	583	+ 11
Saunier-Duval	172	— 7,50
Penhoët (1)	238,60	— 9,20
Peugeot-Citroën	372	— 5
Ferodo	420	+ 5

(1) Compte tenu du coupon de 22 francs.

apparaissent « un peu meilleures » chez « Usinor ». Le résultat d'exploitation des quatre premiers mois de l'exercice sont en amélioration par rapport à la période correspondante de 1977.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Les actionnaires de *Dunlop S.A.* ont autorisé la direction à émettre un emprunt obligataire d'un montant maximum de 50 millions de

	30 juin	Diff.
Imétal	61	— 2
Peñarroya	35,10	— 1,40
Charter	11,60	— 0,40
Inco	75,20	— 0,50
R.T.Z	18,40	— 0,55
Tanganyika	12,60	— 0,30
Union minière	98,50	— 1
Z.C.I.	0,77	inchangé
Kléber	56,50	— 0,30
Michelin	1 267	— 88

francs, divisé en obligations de 300 *francs convertibles à tout* moment en 6 actions de 50 francs.

Pétroles

Le conseil d'administration de la *Française des Pétroles B.P.* va demander aux actionnaires l'autorisation d'émettre, en une ou plusieurs fois, un emprunt obligataire de 400 millions de francs et d'augmenter le capital de la société pour un montant maxi-

	30 juin	Diff.
Aquitaine	518	+ 19,50
Esso	81,80	+ 5
Franç. des pétroles	144,50	+ 6,50
Pétroles BP	80,50	+ 3,70
Primagaz	133,10	inchangé
Raffinage	75,20	+ 0,20
Sogerap	83,50	+ 1,55
Exxon	290,30	— 4,80
Petrofina	499,50	— 19,50
Royal Dutch	264,50	— 0,50

mum de 300 millions de francs. Une augmentation des fonds propres et des capitaux permanents de la société est devenue indispensable pour assurer la continuité de son fonctionnement.

Exxon a découvert un important gisement de pétrole dans le golfe du Mexique, au large de la Louisiane. Onze forages ont déjà permis de préciser les contours du gisement mais le groupe n'a pas encore donné d'évaluation des réserves.

Mines d'or, diamants

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1978 chez *Charter Consolidated*, se sont soldés par un bénéfice net attribuable de 25,4 milliards de livres contre 19,3 millions un an plus tôt. Par action, les chiffres correspondants ressortent à 24,26 pence contre 18,40 pence.

	30 juin	Diff.
Amgold	96,20	— 1,30
Anglo-American	18,65	— 0,15
Buffelsfontein	58,50	— 1,30
Free State	89	— 1,50
Goldfields	14,50	+ 0,10
Harmony	20,20	— 0,40
President Brand	51,40	— 1,60
Randfontein	195,40	— 4,60
Saint-Helena	48,80	— 0,20
Union Corporation	15,75	+ 0,25
West Driefontein	124,90	— 1,90
Western Deep	44,50	— 1
Western Holdings	104	— 3
De Beers	22,05	— 0,85

Valeurs diverses

Les comptes du premier semestre de l'exercice 1977-1978 du *Club Méditerranée* se sont soldés par un bénéfice brut de 23,39 millions de francs, en progrès de 27,3 % par rapport à la période correspondante du précédent exercice.

	30 juin	Diff.
L'Air liquide	294	+ 3,10
Bic	508	— 4
Europe n° 1	455	— 3
L'Oréal	758	+ 1
Jacques Borel	116	+ 2,50
Club Méditerranée	400	+ 8
Arjomari	129	— 0,50
Hachette	229	+ 5
Presses de la Cité	275	+ 2,50
P.U.K. (1)	85	+ 0,50
St-Gob.-P.-à-M.	139,80	+ 0,90
Skis Rossignol	1 618	+ 63
Chargeurs réunis	180	+ 5

(1) Compte tenu du coupon de 5 francs.

Le chiffre d'affaires T.T.C. pour la même période s'est élevé à 537,4 millions de francs (+ 20,6 %).

La tendance déficitaire *Jacques Borel International* n'a pu être freinée qu'à la fin de 1977 et au début de 1978, de sorte que l'amélioration substantielle des résultats consolidés du groupe ne commence à apparaître qu'au deuxième trimestre de 1978.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	26 juin	27 juin	28 juin	29 juin	30 juin
Terme ...	72 998 292	81 937 646	75 538 645	70 487 037	100 013 802
Compt. ...					
R. et obl.	71 784 705	126 845 369	165 094 866	119 499 146	168 918 635
Actions	63 923 141	78 977 658	113 115 006	121 334 614	113 204 378
Total	208 706 138	287 756 673	353 748 517	311 320 797	382 136 815

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

	26 juin	27 juin	28 juin	29 juin	30 juin
Franç.	133,5	130,6	131,5	132,6	134,4
Etrang.	99,0	98,9	99,3	99,1	98,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 30 décembre 1977)

	26 juin	27 juin	28 juin	29 juin	30 juin
Tendance.	131,8	129,4	130,3	131,7	134,6
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	75,3	73,8	74,0	74,5	75,3

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	23 juin	30 juin
Indice général	93,7	93,6
Assurances	156,4	154,6
Banq. et sociétés financ.	78,8	80,2
Sociétés foncières	82,2	85
Sociétés investiss. portef.	98,7	98,7
Agriculture	89,9	87,8
Aliment., brasseries, distill.	88,2	86,4
Autom., cycles et l. équip.	112,2	111
Bâtim., matér. constr., T.P.	118,8	116,1
Caoutchouc (ind. et comm.)	68,1	63,8
Carrières salines, charbon.	95,3	93,1
Constr. mécan. et navales.	86,4	84,5
Hôtels, casinos, thermal.	116,4	115,4
Imprimeries, pap., cartons.	83,6	83
Magas., compt. d'exportat.	77,8	77,3
Matériel électrique	111,5	111,3
Métall., com. des pr. métal	49,5	48,4
Mines métalliques	86,9	84,3
Pétroles et carburants	83	83,9
Prod. chimiq. et él.-mét.	113,2	114,5
Services publics et transp.	91,2	90,9
Textiles	151,3	145,8
Divers	106,3	106,6
Valeurs étrangères	103,4	101,3
INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	230,2	—
Val. franç. à rev. variable.	649,3	648,6
Valeurs étrangères	764,2	748,7
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	75,6	75,3
Produits de base	49,1	49,1
Construction	113,9	113,7
Biens d'équipement	72,9	71,8
Biens de consom. durables	121,6	118,6
Biens de cons. non durabl.	80,4	80,4
Biens de consom. aliment.	81,1	81,1
Services	108,5	108,6
Sociétés financières	84	84,5
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr...	180,7	177,1
Valeurs industrielles	68,7	68,2
BOURSES REGIONALES Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	89,4	89,4

Bourses étrangères

NEW-YORK

Repli

Wall Street, cette semaine, a été *affecté par les deux* nouvelles que le marché financier américain (et par seulement lui) redoute le plus : une aggravation de l'inflation et une nouvelle hausse du taux d'intérêt. Le résultat a été une baisse de 17 points de l'indice Dow Jones, ramené de 823 à 815,95. Même la diminution du déficit commercial des Etats-Unis en mai n'a pu rasséréner les opérateurs : elle a entraîné mardi une hausse de l'indice de 5 points, alors que, la veille, l'anticipation de la hausse du taux en avait coûté 11. Cette hausse se concrétisa en fin de semaine (voir le marché monétaire).

Beaucoup, d'ailleurs, estimaient que Wall Street n'avait fléchi que « modérément » à la suite de cette nouvelle tension du taux.

	Cours 23 juin	Cours 30 juin
Alcoa	42 3/8	42 1/4
A.T.T.	60 1/4	60
Boeing	50 3/8	52 7/8
Chase Man Bank	30 1/2	30 5/8
Du P de Nemours	*114 1/4*	*112*
Eastman Kodak	53 1/4	53 3/8
Exxon	44 1/8	43 7/8
Ford	46 7/8	46 5/8
General Electric	50 1/4	50 1/2
General Foods	31 5/8	31 5/8
General Motors	*59 7/8*	59 3/8
Goodyear	16 5/8	16 7/8
I.B.M.	262 1/2	258
I.T.T.	30	30 3/8
Kennecott	25	23 1/4
Mobil Oil	65	61 3/4
Pfizer	32 1/2	32 1/2
Schlumberger	81 1/2	83 3/8
Texaco	24 5/8	24
U.A.L. Inc.	29 1/2	29 1/2
Union Carbide	38	38
U.S. Steel	26	26 3/8
Westinghouse	21 1/2	21 1/2
Xerox Corp.	50 1/4	52 3/8

LONDRES

Irrégulier

Le marché de Londres a évolué irrégulièrement, sans grand enthousiasme ni activité. Les prévisions d'un retour à l'inflation, et des estimations en baisse pour les revenus pétroliers tirés de la mer du Nord l'ont un peu déprimé. Hausse de Pilkington, qui distribue des actions gratuites, et baisse de certaines banques liées aux intérêts maritimes norvégiens : Standard Chartered et Hambros.

Irrégularité des mines *d'or.* Indices du Financial Times : industrielles : 460,8 contre 456,3 ; mines d'or : 158,4 contre 161,5.

	Cours 23 juin	Cours 30 juin
Bowater	194	185
Brit. Petroleum	852	840
Charter	138	136
Courtaulds	116	51
De Beers	412	413
Free State Geduld*	19 1/2	20
Gt Univ Stores	268	276
Imp. Chemical	372	373
Shell	547	553
Vickers	164	165
War Loan	29 1/2	29 3/4

le dollar investissement.
le dollar investissement.

FRANCFORT

	Cours 23 juin	Cours 30 juin
A E G.	77,10	77,80
B A S F.	130,30	128,80
Bayer	138,60	131
Commerzbank	226,20	230
Hoechst	127	137,50
Mannesmann	158,50	160,30
Siemens	289,80	292,80
Volkswagen	210,80	215,30

* Ex-droit.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES HAUSSES DU 1er JUILLET

• Prix : charbon, métro, loyers
• Prestations sociales : SMIC, retraites allocations familiales

Après les hausses de mai et juin (S.N.C.F., E.D.F., Charbonnages, P.T.T., tabac et cigarettes, timbres, essence et fuel), la dernière vague de majoration des tarifs publics est intervenue le 1er juillet. Elle concerne quatre catégories de produits ou services :

● *Charbon* : + 13 % pour les consommateurs domestiques ; + 5 à 6 % pour les industriels ;

● *Transports parisiens* : + 20 % pour la carte orange ;

● *R.A.T.P.* : le prix du ticket de métro-autobus (vendu en carnet de dix) est passé à 1,25 F (+ 13,6 %) en seconde classe et à 1,90 F (+ 11,8 %) en première ;

● *Loyers* : les hausses de loyers des appartements H.L.M. atteindront 10 %, celles des immeubles soumis à la loi de 1948 varieront de 6,5 à 11 % suivant les catégories (le décret précisant les hausses autorisées n'est pas encore paru au *Journal officiel*) ; quant aux loyers libres, leur hausse devra se limiter à 85 % de l'augmentation des indices sur lesquels les baux sont indexés.

Majorations de 4,4 % des pensions

Simultanément, plusieurs salaires ou prestations sociales ont augmenté le 1er juillet :

● *Les pensions vieillesse de la Sécurité sociale* (salariés et travailleurs indépendants) ont été majorées de 4,4 %, augmentation qui s'ajoute à celle de janvier dernier (+ 8,2 %). La prochaine majoration, en janvier 1979, sera de 6,50 % (arrêté du 26 juin publié au *Journal officiel* du 1er juillet). D'autre part, le plafond du cumul des pensions est fixé à 70 % — au lieu de 60 % — de la retraite maximale (50 % du salaire soumis à cotisation) ;

● *Les allocations minimales* versées aux personnes âgées les plus démunies (deux millions deux cent mille) sont fixées à 12 000 F par an (1 000 F par mois) au lieu de 11 000 F par an, soit 32,87 F par jour au lieu de 30,16 F.

● *Les retraites complémentaires des cadres* sont majorées de 4,99 %, la valeur du point passant à 1 F au lieu de 0,95 F depuis janvier. En un an, le relèvement n'a été que de 8,8 %.

● *Le SMIC* est augmenté de 3,83 % (13,26 % en un an pour une hausse des prix de 9 %), le nouveau taux horaire passant de 10,45 l'heure à 10,85 F (1 887,90 francs par mois pour un horaire de travail de quarante heures par semaine) ;

● *Le « minimum garanti »* (qui sert de base à de nombreuses indexations) est relevé de 2,1 % et passe de 6,68 F à 6,82 F ;

● *Les allocations familiales* majorées de 3,91 %, cette augmentation s'ajoutant à celle de 6,50 % de janvier dernier.

Attentat au Puy-de-Dôme

DES INSTALLATIONS DE T.D.F. ET FR 3 SONT ENDOMMAGÉES PAR UNE FORTE EXPLOSION

Une charge d'une cinquantaine de kilos de nitranite a fait explosion, ce samedi 1er juillet vers 3 h 30, près des installations de télévision situées au sommet du puy de Dôme. Elle a entièrement détruit le groupe électrogène de secours de T.D.F. et endommagé gravement les bâtiments de FR 3, de la météorologie nationale et des P. et T. Un employé de la météo a été commotionné. Une autre charge explosive a été découverte derrière le groupe électrogène. Aucune organisation n'a encore revendiqué l'attentat.

● *A Nîmes, un attentat à l'explosif* a provoqué d'importants dégâts, pendant la nuit du vendredi 30 juin au samedi 1er juillet, dans l'immeuble où se trouve la Maison d'Espagne. Deux jeunes gens, appartenant à un mouvement anarchiste, ont été interpelés après cet attentat.

Aux Assises des Yvelines

QUINZE ANS DE RÉCLUSION POUR UN TRIPLE MEURTRE

Michel Guéant, trente-trois ans, a éé condamné vendredi 30 juin par la cour d'assises des Yvelines à quinze années de réclusion criminelle. Il avait, le 8 janvier 1976, tué dans sa villa de Bures Jean-Louis Feneglio, l'un des Trois Ménestrels et deux de ses amis, Kamel Mazlout et Patrick Chort (*le Monde* daté 9-10 janvier 1976).

Mal dans sa peau, Michel Guéant, n'avait pas supporté la rupture brutale que lui avait imposée Jean-Louis Fenoglio, cinquante-deux ans, le chanteur-directeur des Ménestrels, avec qui il entretenait depuis plus de dix ans des relations homosexuelles. Exclu d'une tournée en U.R.S.S., accusé publiquement d'un vol imaginaire, l'accessoiriste avait décidé de se venger en tuant M. Feneglio. « *J'ai tiré sur l'impresario, Patrick Chort, uniquement parce qu'il se trouvait là. Enfin j'ai vidé mon chargeur sur Kamel Mazhlout, par haine et jalousie puisqu'il m'avait remplacé auprès de Jean-Louis.* »

Me Robert Badinter, défenseur de M. Guéant, plaide le drame de la passion, évoquant « *cet amour que Michel Guéant a porté au chanteur, qui était pour lui un ami, un confident, un amant aussi, mais surtout un homme sur qui Michel Guéant pensait pouvoir toujours compter* ».

Michel Guéant, qui risquait trois fois la peine de mort, a donc été condamné à quinze ans de réclusion. Deux autres personnes, MM. Dominique Tricart, vingt-deux ans, et Roland Gourmelon, vingt-trois ans, inculpés de vol qualifié pour avoir volé la voiture utilisée pour le meurtre, ont été acquittés.

● *Des porcelets dans Quimper.* — Pour protester contre le bas prix du porc et la poursuite des importations, les éleveurs finistériens ont lâché une soixantaine de porcelets, à la nuit tombante, vendredi, à Quimper. Les gorets se sont immédiatement mis à courir en tous sens, causant un certain émois chez lest ouristes et les promeneurs revenant du cinéma. Les pompiers ont du parcourir la ville jusqu'à une heure avancée de la nuit pour récupérer les animaux. — *(Corresp.)*

ACCUEILLI EN ISRAËL PAR DES MANIFESTATIONS HOSTILES

Le vice-président américain veut « remettre sur la bonne voie les pourparlers de paix »

De notre correspondant

Jérusalem. — En accueillant, à l'aéroport Ben Gourion, le vice-président américain, M. Walter Mondale, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a qualifié le voyage de son hôte de « *mission de bonne volonté* ». Il voulait dire ainsi que cette visite officielle n'avait pas seulement pour but de marquer d'un geste d'amitié le trentième anniversaire de l'Etat d'Israël, comme l'avait affirmé d'abord la Maison Blanche. En quittant Washington M. Mondale avait déclaré qu'il n'avait « *aucune mission de négociation* ». Mais en disant cela, il jouait sans doute sur les mots, car tout semble indiquer que sa visite revêt un caractère nettement plus politique que prévu.

M. Mondale a, en effet, révélé qu'il était porteur d'un message personnel du président Carter à M. Begin. De plus, la composition de la délégation qui accompagne le vice-président montre assez que ce voyage sera l'occasion de discussions politiques importantes. Parmi les membres de la délégation se trouvent, en effet : M. Harold Saunders, adjoint au secrétariat d'Etat pour les questions du Proche-Orient, deux experts des affaires de la région devant le Conseil national de sécurité, MM. David Aaron et William Quandt, ainsi que M. Stuart Eizenstat, conseiller personnel du président Carter.

Vendredi soir, M. Mondale a reconnu que son voyage avait « *deux objectifs* » : mettre en valeur les relations spéciales qui unissent Israël et les Etats-Unis, mais aussi « *tenter de remettre sur la bonne voie les pourparlers de paix* ». En se rendant au Mur des lamentations, M. Mondale a glissé un message entre deux pierres, comme le veut la coutume. Il y avait écrit le mot paix en anglais et en hébreu.

Plusieurs manifestations hostiles aux Etats-Unis ont marqué l'arrivée de M. Mondale. Les militants du Goush Emounim (Bloc de la foi) étaient présents tant à l'aéroport de Tel-Aviv qu'à Jérusalem, près du Mur des lamentations. A l'aéroport, un député du Likoud, Mme Guela Cohen, partisan du grand Israël, s'était joint aux manifestants.

La politique des Etats-Unis a été mise en accusation par plusieurs personnalités du Likoud, ces derniers jours, et vendredi soir, c'est un ministre, M. Ariel Sharon, qui s'est livré à une attaque très remarquée. Le ministre de l'agriculture, un des fondateurs du Likoud, a déclaré : « *Une véritable chasse aux sorcières se déchaîne contre M. Begin en Israël, comme dans la presse mondiale, et l'on a l'impression qu'il y a un plan américain pour obtenir l'éviction du premier ministre.* » Auparavant, M. Zalmon Shovall, député du Likoud et président de la commission des affaires étrangères de la Knesset, avait déclaré, dans une réunion publique, à Tel-Aviv : « *Nous voudrions voir en M. Mondale le vieil ami d'Israël, et non pas l'homme qui a prêté la main récemment à des actions qui menacent notre existence et notre sécurité.* » M. Shovall faisait notamment allusion au rôle que M. Mondale a eu, dans l'affaire des ventes d'avions américains à l'Arabie saoudite et à l'Egypte.

FRANCIS CORNU.

M. TRUDEAU S'ÉLÈVE CONTRE L'ENLÈVEMENT DE Mme MASCHINO

M. Trudeau, premier ministre canadien, a parlé, vendredi 30 juin, lors de sa conférence de presse hebdomadaire à Ottawa, de l'enlèvement de Mme Dalila Maschino.

« *Si un crime est commis au Canada, il ne peut être justifié par des mœurs en vigueur à l'étranger*, a-t-il déclaré. *L'enlèvement a eu lieu au Canada, et nous cherchons à protéger les citoyens canadiens contre ce genre de crime.* » (Mme Maschino avait le statut d'immigrant.) Il a indiqué qu'il s'était personnellement occupé de cette affaire. « *Le Canada et l'Algérie entretiennent de bonnes relations* » a-t-il dit. Il a espéré qu'il continuerait d'en être de même.

Le Canada a demandé au gouvernement algérien d'entreprendre des démarches pour permettre à la jeune femme de rejoindre son mari, M. Denis Maschino, un Français, dont elle a été séparée de force, le 24 avril. L'enquête menée au Canada a conclu que Mme Maschino avait été emmenée contre son gré en Algérie par son frère, M. Messaoud Zeghar, qui s'opposait à son mariage.

Vendredi matin, Mme Maschino avait démenti, dans une déclaration à R.T.L., « *avoir été enlevée* » au Canada par son frère, et déclare qu'elle avait « *abandonné son mari Denis Maschino parce qu'il la faisait chanter pour une histoire de photos* ». « *C'est lui*, a-t-elle ajouté sans fournir d'autres détails, *qui m'avait enlevée d'Algérie.* » (Nos dernières éditions de vendredi.)

De son côté, le frère de la jeune femme a indiqué que « *Dalila n'est absolument pas séquestrée comme on le prétend* ». « *Tout cela c'est du cinéma. Elle est rentrée toute seule du Canada en Algérie et voyage actuellement un peu partout* », a-t-il précisé.

[Mme Maschino a déjà soutenu la même thèse dans une lettre écrite à l'avocat canadien de M. Zeghar.

Elle a en revanche affirmé qu'elle avait été enlevée, puis sequestrée en Algérie, dans une autre lettre qu'elle a réussi à faire parvenir à son mari (« le Monde » du 21 juin): Dans des lettres écrites avant son enlèvement, elle faisait déjà état de ses craintes.]

LA FRANCE ET LES COMORES ÉTABLISSENT DES RELATIONS DIPLOMATIQUES

La France et les Comores ont décidé d'établir immédiatement des relations diplomatiques.

Le communiqué suivant a été publié simultanément, ce samedi 1er juillet, à Paris et à Moroni :

« *MM. Ahmed Abdallah et Mohamed Ahmed, coprésidents du directoire politico-militaire de la République fédérale islamique des Comores, ont séjourné en France, du 10 au 30 juin 1978. Pendant leur séjour à Paris, qui avait essentiellement pour objet d'établir des contacts préliminaires avec la France en vue d'une normalisation des relations entre les deux Etats, les dirigeants comoriens ont eu des entretiens avec M. Galley, ministre de la coopération, et M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.*

» *A l'issue des pourparlers, qui se sont déroulés dans un esprit de compréhension mutuelle, les deux parties sont convenues :*

» — *D'établir, dans les meilleurs délais, à partir du 1er juillet, des relations diplomatiques au niveau d'ambassadeur. Un agent des affaires étrangères se rendra dans ce but à Moroni.*

» — *D'examiner l'établissement de liens de coopération entre les deux pays.*

La normalisation des relations entre Paris et Moroni était dans la logique des choses depuis le renversement, le 13 mai dernier, du régime de M. Ali Solilh, — abattu le 28 mai « au cours d'une tentative d'évasion » — par des dirigeants qui ne cachent pas leurs sentiments pro-français. Plusieurs mercenaires français, dont M. Bob Denard, avaient d'ailleurs participé à ce putsch. Quant au *différend* à propos de Mayotte — dont le communiqué commun ne souffle mot, — il reste entier, même s'il n'alimente plus, à Moroni, une intense propagande antifrançaise. Sa solution semble toujours aussi lointaine, les élus de Mayotte conduit par le sénateur Marcel Kenny, ayant notamment repoussé, le 22 mai, sans aucune équivoque, une éventuelle intégration de leur île à une « République comorienne » (« le Monde » du 24 mai). Cette prise de position répondait aux avances faites en ce sens par les nouveaux dirigeants de Moroni.

LE CONFLIT DES ARSENAUX

Les syndicats obtiennent six concessions du gouvernement

Les grévistes des arsenaux se prononceront lundi au plus tard sur les résultats, appréciables semble-t-il, des négociations qui ont eu lieu, durant sept heures, vendredi 30 juin, entre le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, puis son directeur, et les syndicats. Six mesures représentant un accroissement de charges d'environ 150 millions de francs pour l'Etat ont été adoptées : majoration de 30 % de la prime d'insalubrité, passage à la catégorie supérieure de 550 manœuvres et O.S. ; réduction entièrement compensée de la semaine de travail (41 heures au lieu de 41 heures 30, ce qui représente une majoration de 1,39 % du taux de base) ; indexation des salaires sur les prix à partir d'une période plus proche de la date d'application des relèvements des rémunérations (pour juillet, la période de référence est janvier-avril au lieu de janvier-mars, ce qui porte l'augmentation à 3,22 % au lieu de 2,11 %) ; enfin, réduction des zones d'abattement de 6 à 3, ce qui implique, pour environ 40 % des 85 000 salariés des arsenaux un accroissement supplémentaire de salaire de 0,3 % à 3,3 %.

Parlant vendredi soir au nom des fédérations F.O., C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., M. Jacques Pé, secrétaire général de la fédération F.O., a indiqué que la rencontre avec le ministre avait « *débouché sur une véritable négociation, malgré certains blocages* », notamment le fait que le gouvernement ait confirmé la suspension du décret qui indexe les traitements des ouvriers de l'Etat sur ceux de la métallurgie.

M. Jacques Pé a déclaré samedi matin que l'ensemble des mesures négociées « *représentaient un acquis non négligeable* ». Mais les syndicats ont décidé de consulter par un vote à bulletins secrets la base, qui a démontré durant deux semaines une grande combativité.

● A MOULINEX la direction a accepté de majorer d'environ 100 F les bas salaires. La C.F.D.T. a demandé au médiateur d'organiser une nouvelle réunion, car la grève se poursuit, parfois avec occupation, dans plusieurs usines A l'établissement de Saint-Lô (1 100 salariés), 297 personnes sur 376 présentes ont rejeté comme insuffisantes les propositions de la direction, qui a décidé de fermer l'usine.

● D'AUTRES DISCUSSIONS OU CONFLITS connaissent des sorts différents : déception des syndicats à la suite de la quatrième réunion sur les salaires dans les Charbonnages. Grève limitée à la gare parisienne du Nord (trafic de banlieue assuré à 80 %) ; poursuite du conflit à la société Le Nickel (trentième jour de grève) à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) et au chantier de construction d'une centrale nucléaire à Gravelines (Nord).

ACCORD DE SALAIRES A LA SNIAS

La C.G.T. a signé avec F.O. et la C.F.T.C. un accord de salaires à la SNIAS, qui garantit le maintien du pouvoir d'achat des trente-cinq mille salariés de l'aérospatiale. Ils percevront une augmentation qui varie entre 8,5 et 10 % au 1er octobre 1978. La C.G.C. n'a pas signé cet accord, et la C.F.D.T. ne participait pas à la négociation. Le syndicat C.G.T., qui n'était pas signataire des précédents accords de salaire de la SNIAS, considère que celui-ci représente un « *certain acquis pour les travailleurs* », mais regrette que la garantie du pouvoir d'achat soit indexé sur l'indice de l'INSEE.

« *Cet accord*, estime la C.G.T., *résulte de la pression des travailleurs* », mais elle souligne qu'il comporte des insuffisances, ce qui nécessite la « *poursuite de l'action des travailleurs* ».

Neuf tableaux ont été détruits dans l'attentat de Versailles

L'attentat de Versailles a finalement détruit deux salles du rez-de-chaussée, dont les portes et les fenêtres ont été soufflées sur un rayon de 80 mètres. Mais l'explosion a démoli le plancher de la galerie des Batailles, au premier étage, éventré par un trou de 5 mètres sur 3 mètres. Neuf tableaux ont été endommagés, certains plus gravement que d'autres, ainsi que deux bustes et quelques pièces de mobilier, dont une dizaine de pliants.

C'est *la Première Distribution de la Légion d'honneur aux Invalides*, tableau peint par Debret en 1804, qui a été le plus touché par l'explosion. Il a été coupé en deux : sa partie supérieure était restée accrochée au mur, mais sa partie inférieure, a été mise en charpie. Cette peinture de grandes dimensions, sera difficilement réparable : ses morceaux devront être recollés centimètre par centimètre, et les restaurations seront visibles. Elle a surtout une valeur historique. Heureusement le chef-d'œuvre de cet ensemble sur l'Empire, la *Révolte du Caire*, de Girodet, tableau romantique de première importance, est intact, alors que dans la même salle sur le mur d'en face, *Bonaparte fait grâce aux révoltés du Caire*, par Guérin, a été gravement atteint.

L'estimation première des dégâts, évaluée à 5 millions, reste proche de la réalité. Si le ministère de la culture ne parvient pas à dégager des crédits spéciaux, il est à craindre que les travaux de réparation ne soient financés sur le budget de la loi-programme pour la restauration de Versailles pour 1979.

Les 9 millions prévus pour la première tranche devaient servir à poursuivre la restauration des appartements royaux et l'aménagement des salles du dix-neuvième siècle (vingt-sept environ) du Musée de l'histoire de France, qui comprendra, une fois achevé, cent vingt salles.

Pour le public, cet attentat entraînera peut-être des mesures de régulation des visiteurs. Certains jours Versailles reçoit vingt mille et parfois même cinquante mille visiteurs, soit cinq mille à sept mille personnes réparties à travers les salles, alors qu'elles ne devraient guère en accueillir plus de deux mille à la fois, si l'on veut répondre aux normes de sécurité, tant pour les gens que pour les œuvres.

LES « ATTENTIONS » DE CITROËN

Santiago (*A.F.P.*). — Le chef de l'Etat chilien, le général Pinochet, a reçu, vendredi 30 juin, à Santiago un cadeau de la firme française Citroën : une automobile CX Prestige spécialement conçue pour lui. M. Raymond Fachand, directeur de production de Citroën international, a précisé que ce présent était « *un symbole des liens qui unissent depuis plus de vingt ans Citroën au Chili* ».

Le général Pinochet a déclaré de son côté qu'il acceptait cette voiture comme « *une marque supplémentaire de l'attention que Citroën et la France portent au Chili* ».

« SOIRÉE FRANÇAISE » A LA TÉLÉVISION ALLEMANDE

Une immense déception

De notre correspondant

Bonn. — Il a fallu, dit-on, une année de négociations entre les télévisions française et allemande pour mettre au point le programme de la soirée du vendredi 30 juin, qui visait, en principe, à promouvoir la bonne entente et la compréhension entre les deux peuples. A en juger du côté allemand en tout cas, le résultat de ces efforts ne peut apparaître que comme une immense déception.

Le premier volet de cette « soirée française » a été un « Show Aznavour » qui ne se distinguait en rien de nombreux spectacles que les téléspectateurs allemands peuvent voir, sinon toutes les semaines, du moins tous les mois.

Ensuite, les téléspectateurs allemands se sont vu offrir un film dont les critiques se contentent de dire qu'il n'avait rien de particulièrement original. Jugement qui pourrait d'ailleurs être injuste : l'œuvre de Hervé Baslé à laquelle on a donné ici le titre de Bonheur tardif, *a, en effet, souffert d'une synchronisation en langue allemande.*

Restait comme clou de la soirée la retransmission du Journal de TF 1 *: nouvelles dont beaucoup étaient dénuées d'intérêt pour le public allemand, accompagnées de traductions assez peu compréhensibles, présentées par un speaker à peine moins figé que ses confrères allemands. Bien entendu, la synchronisation du texte et des images a connu de nombreux accrocs, ce qui, à en croire les spécialistes de la République fédérale, serait la véritable marque de la télévision française.*

JEAN WETZ.

● *Gérard Holtz*, journaliste d'Antenne 2, qui animait chaque jour les matinées de France-Inter depuis la nouvelle grille de programmes (*le Monde* du 1er juin) a décidé de renoncer à cette collaboration extérieure, pour se consacrer uniquement à Antenne 2. Il estime, en effet, qu'il lui est « matériellement impossible » de poursuivre cette double activité télévisée et radiophonique.

C'est Claude Chebel qui remplacera Gérard Holtz, de 9 h à 11 h 30, à partir du 15 juillet.

Le numéro du « Monde » daté 1er juillet 1978 a été tiré à 551 901 exemplaires.

A B C D E F G

